



**HAL**  
open science

## Pour une économie historique de la monnaie : recueil de travaux

Jérôme Maucourant

► **To cite this version:**

Jérôme Maucourant. Pour une économie historique de la monnaie : recueil de travaux. Moneta, pp.192, 2008, Moneta, 978-90-77297-00-1. halshs-00357894

**HAL Id: halshs-00357894**

**<https://shs.hal.science/halshs-00357894>**

Submitted on 29 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COLLECTION MONETA - 80

---

JÉRÔME MAUCOURANT

POUR UNE ÉCONOMIE HISTORIQUE  
DE LA MONNAIE

Recueil de travaux



MONETA, WETTEREN 2008

Couverture: La pesée de l'or, tombe de Benia dite tombe de Pahekamen (TT343)  
(règnes d'Hatchepsout et d'Amenophis II, c. 1479/1457 et c. 1428/1400 avant J.-C.)

© Thierry Benderitter / [www.osirisnet.net](http://www.osirisnet.net)

Darique d'argent

surlignage

© Moneta 2008

MONETA, Hoenderstraat 22, 9230 Wetteren, Belgium, Fax (32) 93 69 59 25

[www.cultura-net.com/moneta](http://www.cultura-net.com/moneta)

## Préface

Le lecteur sera peut-être surpris de ce que certains textes de ce recueil semblent *a priori* ne pas traiter directement la question monétaire. Notre perspective, en effet, est un travail d'économiste s'inscrivant dans "l'institutionnalisme", une économie politique qui conteste nombre de méthodes et résultats de l'économie orthodoxe. Or, considérer la monnaie comme une institution implique de la rapporter au système qu'elle forme avec d'autres institutions, cependant que l'analyse institutionnelle elle-même se doit d'être précisée dans sa méthodologie et ses finalités. Voilà pourquoi le lecteur de cette collection trouvera des contributions dépassant le champ du seul phénomène monétaire.

Plus précisément, l'économie institutionnaliste, dans laquelle nous nous reconnaissons, ne part pas d'un supposé troc originel : Jean-Michel Servet a produit une critique stimulante de la "fable du troc" qui habite encore l'imaginaire de tant d'économistes. Notre hypothèse est ainsi à l'inverse de la croyance orthodoxe : c'est le caractère institutionnel de la monnaie qui est la condition de possibilité de l'économie marchande. Il ne s'agit donc pas d'intégrer la monnaie *a posteriori*, ce qui la réduirait à une marchandise d'un type singulier. Une telle considération a des implications importantes pour les économies sans marché ou qui, disposant de marchés, ne peuvent être néanmoins considérées comme des économies capitalistes. Nous nous inscrivons ainsi, pour une bonne part, dans la problématique développée par M. Aglietta et A. Orléan, en y associant les éléments propres aux institutionnalistes des origines, c'est-à-dire Veblen, Mitchell, Commons, économistes américains marquants de la première partie du XXI<sup>ème</sup> siècle et qui ont été largement redécouverts et commentés. Il est essentiel d'ajouter que le travail d'A. Caillé et de la mouvance du MAUSS, qui ont réintroduit le travail de Polanyi en France dans les années 1980, a été un autre élément décisif pour notre travail.

Dans le cadre d'analyse dans lequel nous nous inscrivons, la monnaie et l'histoire comptent pour l'analyse économique. Contre une tendance propre à certains travaux historiques, nous ne considérons nullement que l'histoire soit un champ de validation de concepts économiques conçus dans une économie structurée par le Capital, comme c'est le cas de l'analyse économique en termes de "coûts de transaction". D'un point de vue institutionnaliste, l'histoire économique devrait pouvoir enrichir et l'économie et l'histoire sans être sous la dépendance de l' "impérialisme de l'économie". Le plus piquant dans cette affaire est que cet "impérialisme" néglige souvent les avancées de la sociologie économique qui a fragilisé tant d'énoncés imprégnés par l'économicisme.

Cette collection de textes présente une autre caractéristique, qui surprendra moins le lecteur, c'est-à-dire une évolution certaine des méthodes et conclusions, dans la mesure où le premier article date de 1990 et le dernier de 2008. Il va sans dire que certaines formulations et conceptualisations, qui s'imposaient à nous à la fin des années 1980, peuvent poser,

actuellement, un certain nombre de problèmes. Néanmoins, il serait erroné de succomber à un culte de la nouveauté, une sorte de "bougisme" théorique parfois en vogue. À cet égard, le premier et le dernier article de cet ouvrage, qui reprennent parfois des problèmes identiques montrent que les nouveaux débats sont largement des formes de polémiques anciennes.

Afin de mieux préciser certains enjeux et notre point de vue, tel que nous le concevons actuellement, il nous a paru nécessaire de donner au lecteur deux textes inédits. Le premier constitue l'introduction à cet ouvrage car il explicite la construction de la perspective théorique qui légitime notre travail ; le second est une tentative d'interprétation des rapports du troc à la monnaie, ce qui nous semble décisif pour la compréhension de la monnaie comme institution. Cette contribution est donc le prolongement de la problématique développée à propos de la pensée de Polanyi, laquelle est l'origine d'un texte reproduit dans ce volume. Il est ainsi important de souligner que ces deux textes<sup>1</sup> ont une nature particulière, incorporant des développements méthodologique, épistémologique et théorique et très imprégné par la perspective de l'histoire des idées. Ces deux articles peuvent donc être considérés comme à la marge des préoccupations de la collection MONETA, même si nous pensons que l'histoire des disciplines, en sciences sociales particulièrement, compte pour la nature des connaissances produites actuellement.

Je remercie Georges Depeyrot qui m'a encouragé à relever le défi que constitua cet ouvrage, car il n'est pas évident d'assumer des textes qu'on ne réécrirait plus de la même façon. Mais, la qualité de l'activité même de la recherche n'est-elle pas, en effet, d'assumer son manque et de travailler sans relâche pour un savoir toujours fragile et discutable ?

---

<sup>1</sup> Issu d'une large réécriture d'extraits d'un mémoire présenté pour une habilitation à diriger les recherches en science économique, dont le jury était constitué par Annie Cot, Alain Guéry, Pierre Dockès, André Orléan, Claude Gautier et Bruno Théret (Lyon 2, le 8 décembre 2006).

## Publications non reproduites dans le présent recueil

### Articles parus dans des revues

#### 2008

Avec Tinel B.: "Le capital et la question nationale", *Actuel Marx*, 2008, 43, pp. 140-153.

Cangiani M. & Maucourant J., eds, *Essais de Karl Polanyi*, introduction de M. Cangiani et J. Maucourant, postface d'Alain Caillé et Jean-Louis Laille, Paris, Seuil, 2008.

Avec Vassort P.: "Faire face à un effacement", dans K. Aghouchy et alii, *Peut-on critiquer le capitalisme ?*, Paris, La Dispute, 2008.

"Marché, démocratie et totalitarisme", dans K. Aghouchy et alii Paris, *Peut-on critiquer le capitalisme ?*, pp. 107-122, La Dispute, 2008.

#### 2007

"Le marché, une institution entre économie et histoire", *Cahiers lillois d'économie et de sociologie – Penser la marchandisation du monde avec Karl Polanyi (coordonné par R. Sobel)*, pp. 87-108, juillet 2007.

Avec Plociniczak S.: "Penser l'économie, les institutions et la dynamique institutionnelle à partir de Karl Polanyi", pp. 89-112, dans E. Laffaye de Michaux, Éric Mulot et P. Ould-Ahmed eds., *Institutions et développement – la fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Presses Universitaire de Rennes, juin 2007.

"Le nazisme comme fascisme radical", dans H. Amar et alii, pp. 129-154, dans *Penser le nazisme – éléments de discussion*, l'Harmattan, 2007.

"Sur la constitution sociale des marchés", pp. 165-180, dans *Marché et démocratie*, J-C Delaunay et B. Frédéric eds., Notes de la Fondation Gabriel Péri, 2007.

#### 2006

*Descubrir a Polanyi*, Barcelone, Edicions bellaterra, 2006 (traduction en espagnol d'*Avez-vous lu Polanyi ?*, La dispute, 2005).

#### 2005

Avec Vivel C.: "L'ère de l'opulence selon Polanyi", *Économie et société*, série "Histoire de la pensée économique", PE, n°36, 6/2005, pp. 1125-1133.

Avec Graslin L.: "Le port de commerce: un concept en débat", *Topoi*, 12-13, 2005, pp. 215-257.

*Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute, 2005.

"Le capital comme volonté et comme représentation", *Rue Descartes*, 49, printemps 2005, pp. 20-29.

#### 2004

"Max Weber et le néomodernisme", *Cahiers du Centre de Recherches Historiques* -, n°34, Octobre, pp. 79-87, Paris, 2004.

"Rationalité économique ou comportements socioéconomiques" ? dans *Mentalités et choix économiques des Romains*, pp. 227-240, J. Andreau, J. France et S. Pittia eds, Bordeaux, Ausonius (Paris, Diffusion de Bocard), 2004.

"Karl Polanyi, les marchés et le Marché", Actes du colloque *Karl Polanyi et le marché* du 12 juin 2003, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne, <http://www.mae.u-paris10.fr/fx/detail.php?ID=72&query=>, mis en ligne en 2004.

### 2003

"Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques", *Économie Appliquée* (56), 3, septembre 2003, pp. 111-131.

### 2002

"L'œuvre de Karl Polanyi en débat", Acte du colloque *L'itinéraire de Karl Polanyi, d'Hérodote aux Aztèques*, 2001, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne, <http://www.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=25&query=>, mis en ligne en 2002.

### 2001

"L'institutionnalisme de Commons et la monnaie", *Cahiers d'économie politique*, n° 40-41, pp. 353-284.

"Polanyi on institutions and money", pp. 150-171 dans P. Devine, F. Adaman *eds.*, dans *Economy and society - Money, Capitalism and Transition*, Montréal, Black Rose Books.

"Une lecture de Karl Polanyi", *L'économie politique*, 12, 4<sup>ème</sup> trimestre, pp. 90-105

Avec Neyrat F.: "La communauté politique contre le néo-capitalisme", pp. 111-139, dans Werner Schönig *ed.*, *Perspectiven institutionnalischer Ökonomik*, Münster, Lit, 200 (synthèse traduite en allemand: "Die politische gemeinschaft gegen den Neokapitalismus", pp. 139-143, 2001.

Avec Neyrat F.: "Europe, néo-capitalisme et contrôle social", pp. 163-172, *Die Zukunft des Sozialen in Europa - L'avenir du social en Europe*, Heinrich A. Henkel, U. Merle et G. Schumacher *eds.*, Transfert Verlag, Regensburg.

"L'interprétation économique de l'histoire dans le projet de Karl Polanyi", *La Revue du Gratice* (19), 2, pp. 207-234, Université de Paris Val de Marne.

### 2000

"Polanyi, lecteur de Marx", *Actuel Marx* (27), 1, 2000, pp. 133-152.

"Une retour sur l'économie politique de Karl Polanyi", pp. 207-222, *La revue du Mauss* (15), 1, 2000.

### 1999

Avec Andreau J.: "A propos de la "rationalité économique" dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone", *Topoi* (9), 1, pp. 47-102, 1999.

### 1998

"Institution et monnaie dans l'œuvre de Wesley Clair Mitchell", *Revue d'Économie Politique* (108), 3, Mai-juin 1998, pp. 391-418.

"Karl Polanyi et l'économie historique de la monnaie", pp. 327-359, dans *La modernité de Karl Polanyi*, J. Maucourant, J. M. Servet et André Tiran *eds.*, Paris, l'Harmattan, 1998

Maucourant J., Servet J-M., Tiran A. *eds.*, "Introduction", pp. vii-xxxvi et "La réception de la pensée de Karl Polanyi", pp. 384-398 dans J. Maucourant, J. M. Servet et A. Tiran *eds.*, *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, l'Harmattan, 1998.

"Pulsions et institutions: l'apport de Thorstein Veblen", *La Revue du Gratice* (14), 1, Université de Paris Val de Marne, 1998, pp. 21-38.

### 1997

"Le défi de la New Economic History", *La Revue du Mauss*, 2, 1997, pp. 65-81.

## 1995

Avec Adair P.: "L'économie monétaire de Wesley Clair Mitchel", pp.47-57, dans *L'économie institutionnaliste - les fondateurs*, T. COREI ed., octobre 1995, Economica.

## 1993

"Mitchell, critique paradoxal de l'utilitarisme benthamien", *Économie et société - Série Œconomia*, P. E. n°18, 12/1993, p. 171-182.

"Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale", *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, 1993, pp. 29-46.

## 1991

"Question à G. Depeyrot sur le rôle de la monnaie au Bas-Empire romain", *Cahiers Monnaie et Financement* (20), Université Lyon 2, Septembre 1991, pp. 23-27.

"La controverse autour de *Purchasing Power of Money* de I. Fisher: un moment-clé de constitution de l'institutionnalisme américain", *Cahiers Monnaie et Financement* (20), Septembre 1991, pp. 138-144.

## 1990

"Pratiques monétaires et individu en Égypte ancienne", *Cahiers Monnaie et Financement* (19), 1990, pp. 41-79.

## Recensions

### 2008

Avec Taquin V.: "Supercapitalisme" ou démocratie ?, Vendredi 4 avril 2008, publié dans la lettre 584 (À propos de Robert Reich, *Supercapitalisme. Le choc entre le système économique émergent et la démocratie* (New York, Random House, 2007; traduction française, Paris, Vuibert, 2008):

[http://www.gaucherepublicaine.org/2\\_article.2029,,,,\\_1-Supercapitalisme-r-ou-democratie.htm](http://www.gaucherepublicaine.org/2_article.2029,,,,_1-Supercapitalisme-r-ou-democratie.htm)

A paraître également dans la *Revue du MAUSS* permanente.

### 2006

Avec Aghouchy K.: Recension de B. Tinel (2004), *A quoi servent les patrons ? Marglin et les radicaux américains*, Paris, ENS-Éditions dans *Actuel Marx*, n° 39, mai 2006

### Recensions [1995-1997] (pour le *Bulletin Critique du Livre Français*)

J. Bichot [1997] *La monnaie et les système financiers*, Paris: Ellipses, n°594, mars 1998, p. 626-627

Rist G. [1996], *Le développement - Histoire d'une croyance occidentale*, Paris: Presse de la fondation nationale de sciences politiques, dans le n°585-6, 1997, p. 1725.

Appel des économistes pour sortir de la monnaie unique [1997], *La monnaie unique en débat*, Paris, éditions de la découverte et Syros, n°590-591, 1997, p. 2369-70

Généreux J. [1996], *L'économie politique – analyse économique des choix publics et de la vie politique*, Paris, Larousse, Bordas, n°590-591, 1997, p. 2372-2373.

Giraud P. N. [1996], *L'inégalité du monde*, Paris, Gallimard, dans le n°580, janvier 1997, p. 1997.

Friedman M., [1996] *Essai d'économie positive*, Litec dans le n°569/570, 1996, pp. 484-485

Cartelier J., [1996] *La monnaie*, Flammarion dans le n°569/570, 1996, pp. 829.



Le Duigou J. C., [1996] *Réinventer l'impôt*, Syros, 1995 dans le n° 573-574, 1996, p. 1193.  
P. Ruffini, [1996] *La pensée économique contemporaine*, T 2, Seuil dans le n° 573-574, 1996, p. 1194.  
Hoang-Ngoc L., [1996] *Salaires et emplois - une critique de la pensée unique*, Syros dans le n° 575 -  
576, pp. 1535-1536.  
Jean, F. et Rufin eds., *Économie des guerres civiles*, Hachette, dans le n°579, 1996, pp. 2406-2407.  
Crouch C., Streeck W. eds., *Les capitalismes en Europe*, La découverte, 1996 dans le n°577, p. 1996,  
1844-1845.

# **Recueil d'articles**



# 1. Sociétés, monnaies et économies (un point de vue institutionnaliste)<sup>1</sup>

## Introduction

Ce texte introductif n'a pas pour objet de situer chacun des textes du présent recueil mais de dresser à grand trait la perspective institutionnaliste<sup>2</sup>, qui a été évoquée dans la préface, de façon à montrer comment ce point de vue permet de construire une "économie historique", c'est-à-dire une économie politique dont la science historique est un fondement et qui, également, soit à même de produire des propositions en histoire économique. Autrement dit, il s'agit de réaliser une articulation dialectique entre les sciences historique et économique.

Notre propos se déclinera en quatre points: d'abord, nous exposerons la façon dont la problématique institutionnaliste s'est reconstituée depuis le début des années 1980. Nous montrerons, ensuite, les conséquences positives de la renaissance de l'institutionnalisme pour l'économie historique. Alors, nous exposerons quelles sont les conséquences possibles que peut avoir cette problématisation sur la question des rapports entre économie et souveraineté, car celle-ci est une question institutionnelle majeure. Nous concluons sur la solidité méthodologique de l'économie institutionnaliste, car même si la pertinence méthodologique n'est jamais une condition suffisante de la positivité de la connaissance, elle en constitue en revanche une condition nécessaire.

## La construction d'un projet institutionnaliste

C'est la traduction en français de *La Grande Transformation* de Polanyi qui, en 1983, a lancé une vague durable d'intérêt pour cet auteur. Certes, dès 1975, une précédente édition française d'un ouvrage important, *Les Systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*<sup>3</sup>, dans lequel Polanyi avait joué un rôle majeur, avait été une date importante dans l'introduction d'une problématique qui se situait en dehors de l'approche néoclassique des économistes ou du marxisme orthodoxe. Malheureusement, ce texte a été essentiellement discuté dans le domaine de l'anthropologie et n'entraîne que de façon marginale dans le champ de l'histoire économique<sup>4</sup>: il a été négligé des sociologues comme des économistes. De plus, l'interprétation du travail de Polanyi par Godelier, dans un cadre marxiste très particulier, ne permettait pas de saisir l'originalité du propos polanyien. Toutefois, une décennie plus tard,

---

<sup>1</sup> Ce texte est issu d'un mémoire soutenu en vue d'une habilitation à diriger les recherches intitulée "Économie, monnaie et souveraineté" (Lyon 2, 2006): ceci explique que les références à nos publications soient nombreuses.

<sup>2</sup> Les livres suivants nous semblent une bonne introduction à l'institutionnalisme: Chavance [2007] et COREI [1995]. Le terme "institutionnaliste" peut poser problème, non pas seulement parce que les adeptes de la "théorie des coûts de transaction" revendiquent une approche "institutionnelle ou néoinstitutionnaliste". Pour ce qui de l'institutionnaliste véritable, seuls Mitchell et Commons qualifiaient ainsi explicitement leur démarche, ce n'était pas le cas de Veblen chez qui la référence à "l'évolutionnisme" était la seule référence explicite. Toutefois, alors que les "institutions" sont incluses dans le système explicatif des "anciens" institutionnalistes, qui sont de francs dissidents de la pensée économique dominante, cette même notion polysémique d'institution est mobilisée par les "nouveaux" institutionnalistes qui sont des économistes aux franges de l'orthodoxie et développent une conception des institutions déterminées par une explication économique des comportements humains. Voir Cangiani & Maucourant [2008, p. 27].

<sup>3</sup> Arensberg *et alii* [1957].

<sup>4</sup> Cette affirmation est sans doute peu nuancée. En dépit de la condamnation vive que Braudel adresse à l'œuvre de Polanyi (voir Braudel [1979a, p. 195]) qui donne raison à North contre Polanyi, Alain Guéry, par exemple, a porté un jugement plutôt favorable sur cet auteur. C'est peut-être la distinction entre les "marchés" et le "Marché", principe abstrait de structuration socioéconomique à visée autorégulatrice, qui a sans doute le plus retenue l'attention de l'historien (voir Guéry [1984]). Une telle distinction n'est certes pas braudélienne !

ceux qui accordaient à la critique un rôle important dans la détermination de leur orientation en sciences sociales, durent faire face aux fêlures du marxisme institué, à l'échec patent du socialisme "réellement existant" et, plus généralement, à l'effacement des "grands récits", ce qui aida à la redécouverte d'auteurs jusque là tenus en marge comme Polanyi. Ce n'est pas un hasard si s'est développé, en France, un intérêt relatif à l'institutionnalisme, notamment sous sa variante américaine.

D'ailleurs, la construction de liens entre Polanyi, auteur européen s'il en est, et Veblen, Commons et Mitchell fut facilitée par le fait que c'est en Amérique du Nord, terre d'émigration de Polanyi, que ses élèves comprirent la proximité de sa problématique avec celles de la tradition institutionnaliste de leur pays. Plus généralement, la critique culturelle de la modernité libérale apparut essentielle durant cette décennie 1980: ce n'est pas un hasard si Dumont préfaça *La Grande Transformation* et qu'on redécouvrit Mauss faisant de lui l'auteur éponyme d'une revue.

La première erreur commise par d'anciens marxistes est d'avoir fait de Polanyi une façon d'"anti-Marx". Pourtant, il existe une dimension austromarxiste chez Polanyi et une volonté affichée de s'inscrire dans une vision matérialiste de l'histoire ne souffrant d'aucun dogmatisme<sup>5</sup>. Popper, dans la seule version anglaise de *La société ouverte et ses ennemis*, exprimait ainsi sa dette envers Polanyi qui lui aurait montré les vertus du "*nominalisme méthodologique*" par rapport à l'"essentialisme": "*Je dois à Karl Polanyi la suggestion [...] que c'est Marx qui le premier conçut la théorie sociale comme conséquences sociales involontaires de presque toutes nos actions*"<sup>6</sup>.

Ainsi, dans cette perspective, la théorie de la valeur, qu'elle fût objectiviste ou subjectiviste, s'est trouvée minorée, l'objet principal des recherches étant l'analyse des conditions institutionnelles de production et de circulation des richesses sociales. La problématique institutionnaliste a un point commun qui le distingue de l'approche orthodoxe: le statut essentiel de la monnaie. En premier lieu, Polanyi, après Veblen, rejetait les approches traditionnelles de la valeur économique. S'agissant de celui-ci, Aron<sup>7</sup> comprit d'ailleurs, dans sa préface à *La théorie de la classe de loisir*<sup>8</sup>, l'intérêt d'un auteur qui refusait le concept d'exploitation: les heures de travail, même validées socialement, n'expliquaient pas, selon Veblen, les modalités de production de la valeur économique car l'acte productif était considéré, *de facto*, comme un "fait social total". Le problème n'était pas tant l'exploitation du producteur que l'aliénation par la publicité; ce n'était pas l'industrie qui faisait problème, c'était, avant l'heure, le *logo*. Veblen acquiesçait à l'hypothèse d'une aliénation propre à la modernité. C'était donc le "*système des prix*", où la "*monnaie devient la réalité ultime de choses*"<sup>9</sup>, qui faisait obstacle à l'exercice par l'homme de ses potentialités. Or, l'impossible aspiration à l'autonomie dans le cadre du capitalisme était aussi le fondement du socialisme polanyien. En second lieu, Commons assigne à la monnaie un statut particulier que l'on pouvait retrouver, sous des formes variées dans les écrits institutionnalistes. En supposant que la monnaie était l'institution réglant la reproduction du jeu de la dette, on pouvait comprendre son importance politique et économique. La dette, en effet, est au cœur des interactions sociales et traverse, sous de multiples formes, les groupes sociaux en les modelant<sup>10</sup>. Enfin, Mitchell a mis en évidence l'importance historique de la monnaie dans le processus de rationalisation sociale d'une façon nouvelle.

C'est pourquoi nous avons soutenu l'hypothèse selon laquelle la monnaie n'était pas une marchandise mais une condition nécessaire au système de marché<sup>11</sup>. Cette préoccupation

---

<sup>5</sup> Maucourant [2000a].

<sup>6</sup> Popper [1950, n. 30, p. 668]. À ma connaissance, la traduction française de ce fameux texte de Popper ne fait pas mention de conversations avec Polanyi. Voir le tome 2 de Popper [1950b, p. 227, n. 5].

<sup>7</sup> Voir Aron [1970, p. xl].

<sup>8</sup> Voir Veblen [1899].

<sup>9</sup> Voir Veblen [1923, p. 183].

<sup>10</sup> Voir Maucourant [1993b] – reproduit dans cet ouvrage – et Maucourant [2001].

<sup>11</sup> Cette hypothèse doit beaucoup aux travaux fondateurs de Michel Aglietta et André Orléan [1982, p. 16-17].

impliquait de recourir à des auteurs qui avaient volontiers fait appel à des connaissances historiques et sociologiques pour valider leurs hypothèses économiques: il s'agit là d'une spécificité des approches réellement institutionnalistes, qui ne consistent pas à faire une sorte d'"anti-économisme" en économie, mais à parier que la démarche pluridisciplinaire pouvait être heuristique.

## Histoire économique et institutionnalisme

Le champ historique est à cet égard un domaine privilégié de validation des hypothèses institutionnalistes: la prédominance des phénomènes d'échange, qu'on suppose trop souvent constituer l'essence de l'économie moderne, y est en effet d'emblée discutable; la question de l'institutionnalisation des pratiques marchandes apparaît comme un objet légitime d'investigation. Le modèle "substantivistes" de l'*Interdisciplinary Columbia Project*<sup>12</sup> a constitué une référence: elle permet à Polanyi et son école de faire des hypothèses importantes, même si elles doivent être aujourd'hui discutées<sup>13</sup>. Ce travail est un ensemble d'hypothèses que les progrès des sciences sociales doivent réfuter: néanmoins, les idées-forces du projet polanyien sont toujours fécondes.

Les thèses "substantivistes" ou "substantives", développées pour l'Égypte pharaonique, la Grèce classique et la Rome antique *etc.*, ont rencontré des oppositions de la part d'historiens adeptes de thèses dites "modernistes"<sup>14</sup>: ces historiens, souvent convaincus que les marchés forment un système régulateur dès la Haute-Antiquité et utilisant parfois la métaphore smithienne de la "*main invisible*", ne peuvent qu'être critiqués par rapport à la démarche substantive. En effet, celle-ci conteste le bien fondé de l'hypothèse selon laquelle des marchés autorégulateurs existent à ces époques précoces; en outre, selon l'approche substantive, les marchés autorégulateurs ne sont pas réellement constitués avant la Révolution Industrielle. Il n'en reste pas moins que la confrontation entre la démarche substantive et celle des historiens de l'économie partisans d'une approche moderniste, voire "néomoderniste"<sup>15</sup>, est intéressante. De ce qui précède, il se dégage qu'il est crucial de suivre les progrès de l'historiographie, même s'il convient de ne pas oublier la formule inaugurale de Wittgenstein mise en exergue par ce disciple majeur de Polanyi qu'était Dalton: "*problems are solved not by giving new information, but by arranging what we have always known*"<sup>16</sup>. Nombreux sont, en effet, les nouveaux éléments dont on dispose en histoire économique de l'Antiquité qui alimentent encore des querelles probablement dépassées<sup>17</sup>.

Lire Polanyi et son école est doublement intéressant: c'est faire de l'histoire de la pensée économique tout en éprouvant des concepts économiques dans les champs historique et anthropologique. Le travail de Polanyi n'est donc pas un ensemble d'argumentations datées mais constitue une partie d'un paradigme institutionnaliste<sup>18</sup>. La méthode de Polanyi est

---

<sup>12</sup> Une retombée célèbre fut la parution de *Trade and Market in early empires* en 1957. Voir Arensberg *et alii* [1957].

<sup>13</sup> Voir Graslin & Maucourant [2005].

<sup>14</sup> Le grand modèle de ce point de vue est celui de Rostovtseff [1926] et [1941]. Aujourd'hui, cette thèse est soutenue par Menu [2002], Bresson [2000] et [2002], et Rathbone [2005].

<sup>15</sup> Certains historiens veulent, en effet, conforter la vision moderniste traditionnelle grâce à la théorie des coûts de transaction. Ainsi, Alain Bresson estime que l'analyse de North est fructueuse car elle lui permet de compléter son interprétation de l'histoire économique grecque classique selon laquelle les marchés jouent un rôle structurant dans la vie économique. Cette utilisation des travaux de North pose problème car celui-ci se sert justement des coûts de transaction pour le néolithique et le Moyen-Âge, moments qu'il ne juge pas marqués par des marchés régulateurs (voir North [1973] et North & Thomas [1973]). Les thèses de Silver [1985], fort problématiques par ailleurs, me semblent pourtant plus adéquates au propos d'Alain Bresson.

<sup>16</sup> Cité par Dalton [1990, p. 161].

<sup>17</sup> Voir Andreau & Maucourant [1999] et Graslin & Maucourant [2005].

<sup>18</sup> L'article de Neale [1990] témoigne du souci de rattacher le "substantivisme" de Polanyi à la tradition institutionnaliste américaine.

d'ailleurs particulière: il n'écrit pas l'histoire comme le fait justement remarquer le préfacier de *La Grande Transformation* pour l'édition anglaise. Polanyi ne produit donc pas des données historiographiques nouvelles mais fait un "récit" selon ses propres termes. Cette réécriture de l'histoire vise à mettre en lumière les causalités essentielles du déroulement historique: "*Nous n'entreprenons pas ici un travail historique. Ce que nous cherchons ce n'est pas une séquence convaincante d'événements saillants mais une explication de leur tendance en fonction des institutions humaines. Nous nous sentirons libres de nous arrêter sur des scènes du passé dans le seul but d'éclairer les problèmes du présent*"<sup>19</sup>.

Il est évident que des objections trop précises parfois adressées au "récit" polanyien n'ont pas d'objet si elles n'en visent pas les articulations essentielles. C'est pourquoi l'idée qu'on aurait réfuté certaines des thèses de Polanyi, élaborées dans les années 1940-1950, ne constitue pas une réponse définitive – loin de là ! – aux questions soulevées par l'approche substantive. Il faut, à cet égard, rappeler la distinction importante, même si elle doit être maniée avec prudence, entre l'histoire des *faits* et l'histoire des *idées*<sup>20</sup>: l'historien, comme l'économiste<sup>21</sup>, peut être victime d'autres savants du passé. C'est pourquoi l'histoire de ces disciplines fait partie des disciplines elles-mêmes: les écrits d'un auteur doivent être compris en lien avec le monde dans lequel il vit. Sans vouloir produire une histoire purement contextuelle de la pensée économique, comme le voulait Mitchell, il semble nécessaire de prendre de front les questions des représentations économiques du monde et celle des institutions d'un moment donné. Ainsi, il est possible éviter le risque de la pure exégèse.

L'intérêt du récit polanyien ne réside pas seulement dans sa capacité à produire des interrogations nouvelles sur l'échange et le marché. Il met en garde contre les discours qui affirment que le capitalisme ou les mentalités propres à ce système économique si particulier étaient présents dès l'origine de l'aventure humaine<sup>22</sup>. Par exemple, Braudel fait l'hypothèse de la *virtualité* du capitalisme: "*un capitalisme en puissance s'esquisse dès l'aube de la grande histoire, se développe et se perpétue des siècles durant [...] c'est Michael Rostovtseff qui a raison*" (souligné par Braudel)<sup>23</sup>. La dite "économie de marché", règne millénaire des petits producteurs échangeant dans la transparence, est supposée tout aussi naturelle<sup>24</sup>. Or, la vision de Braudel est peu fondée. Il n'y a pas de consensus des historiens spécialistes du monde antique pour affirmer que "Michael Rostovtseff a raison". D'ailleurs, Braudel n'est pas antiquisant et cherche simplement à évoquer le nom d'historiens favorables à sa thèse. Il ne discute pas sérieusement les thèses de Finley qui sont aux antipodes de son point de vue<sup>25</sup> et reste immergé dans l'idéologie économique. Il est très significatif que sa critique de Marx

---

<sup>19</sup> Polanyi [1944, p. 22-23], cité par Chapman [2002].

<sup>20</sup> Sans doute n'avons-nous pas toujours rappelé avec suffisamment d'efficacité cette distinction (Maucourant [1998a]) car Bresson [2000] affirme que les données sur lesquelles s'appuyait Polanyi étaient dépassées. Certes, certaines idées des années 1950 ne peuvent être appliquées *en l'état* aux données récentes de l'historiographie, même si le cadre général dans lequel s'insèrent ces idées est stimulant. Notons à cet égard que le livre de Polanyi [1977], souvent cité par les détracteurs de Polanyi, est un ensemble de textes écrits vers 1950 puis publiés de façon *posthume* par Pearson. On comprend donc que Finley, un proche de la famille Polanyi, craignait les réfutations trop rapides qu'on aurait pu faire de certaines thèses contenues dans ce livre posthume, avait déconseillé à la veuve de Polanyi un tel projet éditorial [Neale & Tandy, 1994, p. 25 note 6]. *L'Histoire économique* de Weber [1923] pose des problèmes semblables qui ne semblent pas devoir empêcher de commenter cette œuvre avec une prudence tout aussi nécessaire (voir Maucourant [2000b], contribution reproduite dans le présent volume); pour une utilisation de ce livre de Weber contre le néomodernisme en histoire économique de l'Antiquité, voir Maucourant [2004].

<sup>21</sup> On se souvient que Keynes avait ainsi mis en garde les économistes contre l'oubli de leur propre histoire.

<sup>22</sup> Voir des critiques de North dans Maucourant [1996] et [2000], articles reproduits dans cet ouvrage.

<sup>23</sup> Voir Braudel [1979b, p. 538].

<sup>24</sup> Selon Braudel [1979b, p. 547-8], le "capitalisme", empire des monopoles en collusion avec les forces politiques, s'oppose au "marché". Cette opposition nous permettrait éviter, écrit-il, le "*tout ou rien*". Contre les pouvoirs monopolistes, Braudel et ses émules soutiennent en effet le caractère démocratique du marché.

<sup>25</sup> Voir Finley [1973].

s'exerce à propos d'un problème de méthode, Marx refusant de voir avec raison dans "n'importe quelle économie fondée sur l'argent" l'essence propre du capitalisme<sup>26</sup>.

C'est cette idée que reprend Weber, puis Polanyi, qui conteste l'identité de l'économie monétaire et du capitalisme<sup>27</sup>. Contre l'illusion de ce capitalisme virtuel qui menace de s'actualiser à tout moment, il faut accepter le poids de la contingence et refuser l'idée que les seules nécessités, et encore moins une téléologie, font l'histoire. La démarche polanyienne refuse toute "loi de l'histoire". C'est le refus même de la contingence qui fonde souvent cette erreur consistant à projeter des lois sur le mouvement historique. Polanyi refuse de penser l'Histoire à partir de sa fin prétendue. De ce point de vue, la branche de la "Nouvelle Histoire Économique", comme elle s'incarne parfois dans les écrits de North et Silver, semble poser plus de difficultés qu'elle n'apporte d'éclaircissements<sup>28</sup> car les processus historiques sont dus à des phénomènes de constitution des faits sociaux où le hasard et la nécessité ont leur place. Le fait de savoir si l'"économie antique" était ou non une économie de marché est donc un problème important<sup>29</sup>. Une telle interrogation implique qu'on s'entende sur la signification de cette notion d'"économie de marché". En effet, à n'en pas douter, l'économie antique, au sens où l'entendait Finley, comportait bien des marchés; de ce point de vue, celle-ci était bien une "économie de marchés", le pluriel mis ici au mot "marché" étant décisif. Mais, il est discutable, en se fondant sur l'existence de certains marchés, d'en déduire la réalité d'une économie de marché.

Les questions redevenues fréquentes quant à la nature même de l'économie antique résultent d'un renouveau de l'approche modernisante en histoire grecque et romaine<sup>30</sup> qui, trop souvent, méconnaît les apports hétérodoxes. Or, comme tente de le montrer les textes de ce présent recueil, ce renouveau moderniste, qui se nourrit des formes bien variées de l'orthodoxie économique, n'affecte pas, pour l'essentiel, les thèses de l'école substantive, qu'il convient de distinguer de l'héritage finleyien. Rappelons-ci qu'il ne s'agit pas de se cramponner à un dogme dépassé. Avec L. Graslin<sup>31</sup>, qui ne s'inscrit pas dans la mouvance substantiviste, la question du "port de commerce" est abordée de deux points de vue différents où suffisamment de zones de convergences sont trouvées, soulignant ce qui peut être intéressant dans l'analyse de Polanyi et mettant de côté ce qui doit être oublié. Du point de vue de l'économiste, il ne s'agit donc pas de produire des données historiographiques nouvelles mais de s'interroger sur la logique économique, les contradictions possibles et les implications méthodologiques inhérentes aux propositions modernistes ou "néomodernistes"<sup>32</sup>.

Le point de vue développé dans *La Libération médiévale* par Pierre Dockès n'est pas éloigné de notre propos. En effet, il écrivait notamment: "*Pourquoi rechercher les causes de la fin de l'esclavage antique ? Parce que comment et pourquoi finit l'esclavage au Haut-Moyen Age n'est pas indifférent pour qui croit possible la fin du salariat*"<sup>33</sup>. Certes, ce type de formule peut sembler bien radical, voire étrange, en 2008; il a néanmoins l'avantage d'explicitier l'intérêt qui guide la volonté de connaître. C'est exactement la démarche de Polanyi qui concevait l'histoire économique comme un immense champ d'outils permettant de nous libérer de ces évidences aliénantes que constituent, par exemple, la naturalité de la société de marché, l'idée que le pouvoir *en soi* est un mal, le préjugé selon lequel il n'est pas

---

<sup>26</sup> Selon Braudel [1979b, p. 538 et p. 578], Mommsen aurait eu raison contre Marx sur ce point.

<sup>27</sup> Il s'agit de Maucourant [2000b] reproduit dans le présent ouvrage.

<sup>28</sup> Voir Maucourant [2003].

<sup>29</sup> Voir Maucourant [2008], reproduit dans ce recueil.

<sup>30</sup> L'assyriologie et l'égyptologie ne sont pas épargnées comme en témoignent les travaux de Silver ou de Warburton. Il me semble que la relecture de Weber est un antidote excellent à ce retour du vieux sous des habits neufs [Maucourant, 2004]. Il convient de souligner que le point de vue économique que nous défendons dans un certain nombre de travaux est parfaitement convergent avec de nombreuses réponses qui émanent des sciences historiques, qu'elles soient explicites sur cette question du "néomodernisme" (Renger et Lafont par exemple) ou implicites (Guerreau et Guéry).

<sup>31</sup> Voir Graslin & Maucourant [2005].

<sup>32</sup> Voir Maucourant [2008], reproduit ici.

<sup>33</sup> Voir Dockès [1979, p. 7].



d'alternative à la folie totalitaire et au néolibéralisme<sup>34</sup>. De ce point de vue, la quête polanyienne semblait, comme maintenant, similaire à cette entreprise de révision du marxisme orthodoxe conçue par Pierre Dockès et Bernard Rosier.

Par ailleurs, la thèse centrale de la *Libération médiévale*, selon laquelle les luttes sociales étaient déterminantes pour la genèse de nouveaux rapports sociaux était stimulante; en effet, l'air du temps voulait que les conflits sociaux fussent, au mieux une catalyse permettant le développement des "forces productives", qui peuvent être certes entravées par des "rapports sociaux de production" obsolètes. Il ne s'agissait pas, bien sûr, de refuser de comprendre les conséquences des *déterminations* techniques mais de mettre justement en cause une vision de la société fondée sur le *déterminisme* technique, qui ne fait que rendre fonctionnel les rapports sociaux. Dans un texte ultérieur, Pierre Dockès, en collaboration avec Bernard Rosier, a précisé sa conception du développement socioéconomique selon une dialectique "innovation-conflit" laquelle pourrait être intégrée dans une vision institutionnaliste à condition d'intégrer le poids des représentations collectives: "*Alors, comme aujourd'hui, les changements techniques ne représentent pas le progrès technique, mais une des formes contingentes que celui-ci peut prendre pour un état donné des connaissances scientifiques: l'innovation est une production sociale et la nouvelle domination du groupe des entrepreneurs fit que ses besoins façonnèrent l'offre de produits nouveaux*"<sup>35</sup>. Toutefois, nous sommes plus sceptique que Pierre Dockès<sup>36</sup> sur la capacité des nouveaux outils théoriques de la science économique à résoudre certains problèmes historiques fondamentaux. Pire: le retour d'un économicisme latent peut alimenter des débats que l'on devrait dépasser quant au fond<sup>37</sup>.

C'est pourquoi grâce aux acquis d'un certain post marxisme et à ceux issus de l'œuvre de Polanyi, il convient de travailler sur des chantiers qui sont loin d'être achevés: quel est le rôle des marchés dans l'histoire et dans les diverses sociétés ? Contre les avatars de l'économie orthodoxe - dont l'une se nomme "l'école néoinstitutionnaliste" ! -, ne faut-il pas continuer à écrire une histoire économique qui ne soit pas un *récit des simulacres du Marché* ? Ne faut-il pas déconstruire ces interprétations, issues de l'économie *formelle*, qui prétendent réduire à de la pure *économie* les "formes d'intégration" (réciprocité, redistribution et échange), lesquelles sont en réalité de nature *socio-économique* ? Doit-on aborder la Révolution Industrielle comme un changement majeur qui a précipité l'émergence de la société de marché ? Le fascisme est-il un moyen de continuer le caractère de classe de cette société de marché ? La défaite des totalitarismes signifie-t-elle en rien que la démocratie soit assurée d'un avenir ? Peut-on construire politiquement l'économie ?

## **Institutions, économie et souveraineté**

Prendre au sérieux la question de l'institutionnalisation des comportements économiques implique de réfléchir au principe même qui structure les "institutions économiques", c'est-à-dire l'ensemble des représentations ou des règles guidant l'action économique: il s'agit du principe politique de souveraineté. Le processus de construction de l'Union Européenne est un analyseur tout à fait important à cet égard. La dynamique de cette entité politique tend à produire une "*constitution économique*", inspirée par l'ordolibéralisme, qui s'est développé dès les années 1930-1940<sup>38</sup> et qui peut être compris comme une réponse spécifique du libéralisme allemand face au nazisme. Mais, ce lien entre économie et politique est très particulier: il suppose qu'une constitution économique serait le garant de la liberté en immunisant l'économie des ingérences politiques, et inversement, ce qui implique une

---

<sup>34</sup> Or, celui-ci, atomisant les liens sociaux et les consciences, pave la voie de ces totalitarismes décriés.

<sup>35</sup> Soulignés par les auteurs, Dockès & Rosier [1988, p. 127].

<sup>36</sup> Voir Dockès [1998] et Maucourant [2003].

<sup>37</sup> Voir Maucourant [2004].

<sup>38</sup> Voir les deux articles publiés en 2001 par Maucourant & Neyrat; voir aussi Maucourant & Neyrat [2004].

croyance forte dans les capacités autorégulatrices du marché. Plus encore, le démolibéralisme, comme il s'est constitué depuis deux siècles, concevait la constitution comme l'organisation de la chose publique, se refusant à institutionnaliser par avance et strictement la dynamique contractuelle. Cette évolution absolument extraordinaire des institutions des nations européennes et de leur superstructure étatique en voie de constitution doit être une piste de réflexion pour tout économiste proprement institutionnaliste.

Cette évolution déroutante des liens entre économie et politique, les multiples confusions qui sont le propre de l'époque contemporaine, peuvent constituer une incitation à saisir à la racine, dans le cadre de l'histoire des idées, les rapports qu'entretient la question politique avec l'économie. Or, le premier texte d'économie, où l'expression "*économie politique*" apparaît vraiment, est très riche dans son rapport à la question politique et, plus précisément, à celle de la souveraineté. Montchrestien illustre, par son livre publié en 1615, une idée moderne de l'économie qui est en rupture avec les conceptions antique et médiévale selon lesquelles l'économie ne peut être l'objet du pouvoir politique. L'économie naissante est profondément politique; ceci illustre la thèse selon laquelle l'émergence des nations est souvent le fruit du politique, l'économie n'étant qu'un moyen. Or, tout se passe comme si cette leçon de l'histoire était négligée en Europe. À n'en pas douter, les approches libérale et postmoderne jouent un rôle dans cette affaire: une discussion avec les thèses de Michael Hardt et Antonio Negri est ainsi nécessaire.

Ces auteurs nous invitent en effet à oublier la figure de la souveraineté territoriale à l'europpéenne laquelle serait morte dans les faits. Du point de vue théorique et pratique, il conviendrait de se mettre au niveau de l' "Empire", "*forme politique du marché mondial*"<sup>39</sup>, lequel trouve dans la constitution américaine la forme juridique permettant son plein accomplissement. Par rapport à l'histoire et à l'idéologie européennes, l'avènement de l'Empire serait une rupture: celui-ci n'est pas un *lieu*, ce qui signifie la fin de l'opposition centre-périphérie. L'émergence d'une souveraineté "*déterritorialisée*", que le fédéralisme américain permettrait enfin, annonce la mort de l'État-Nation territorial et omnipotent. *Exit* la souveraineté à l'europpéenne selon Bodin, le maître de Montchrestien, lequel l'entendait comme "*puissance absolue et perpétuelle d'une République*". Il ne s'agit pas pour Hardt et Negri de faire l'apologie de l'Empire, mais de se mettre au niveau de celui-ci: il s'agit de s'adosser au monde lui-même pour contrer l'Empire. Les entités nationales-étatiques seraient donc dépassées: ce constat serait source de progrès car ces entités n'ont que trop contrôlé cette vraie force motrice de l'histoire qu'est la "multitude". Cette fantaisie a évidemment sa traduction quasi-littérale dans le langage néolibéral: disons simplement que l'occultation de la question des institutions et de leur genèse résulte d'un spontanisme, selon lequel les subjectivités engendrent spontanément le meilleur des mondes. Ceci est cruellement démenti par les faits<sup>40</sup>. Ainsi, ce sont les fondements mêmes du marché, avant d'aborder le sens de son caractère "mondial", qu'il faut commencer à comprendre. Ce faisant, l'approche institutionnaliste proposée ici diffère absolument des divers postmodernismes ou des variantes du néolibéralisme, prophétisant la fin des États, des régulations publiques, mais célébrant les "réseaux" et imaginant un "après" de la démocratie politique et sociale ou rêvant de l'établissement d'une "démocratie de marché" unifiée sous la houlette d'un cosmopolitisme mercantile<sup>41</sup>.

La "constitution économique" européenne implicite, qui est une raison de la déstabilisation des rapports sociaux au seul profit de la "création de la valeur", pose la question de savoir si les années 1930 ne sont pas devant nous. En effet, cette décennie 1930 avait déjà sanctionné le danger à liquider l'encastrement social de l'économie<sup>42</sup>. Selon Polanyi, l'économie libérale du XIXième siècle avait bien des fondements sociaux même si les

---

<sup>39</sup> Voir Negri & Hardt [2000].

<sup>40</sup> Voir Sapir [2008].

<sup>41</sup> Voir J. Maucourant et B. Tinel [2008].

<sup>42</sup> Maucourant [2005].

principes libéraux visaient à séparer institutionnellement l'économie du reste de la société. Cette tentative de séparation était pure utopie<sup>43</sup>: le libéralisme en acte est un mode de construction politique de l'économie qui pouvait être – et peut toujours être – d'une violence extrême. À l'heure où le néolibéralisme est compris par certains comme une tentative de refermer la parenthèse "étatiste" de la période 1930-1980, un tel retour sur la viabilité du projet néolibéral et sur son sens même est intéressant.

C'est en réalité le débat opposant Mises et Hayek d'une part, à Polanyi d'autre part, qui peut être rappelé. Pour les premiers, la voie qui mène au chaos totalitaire ou au servage est pavée par les premiers signes de l'abandon des exigences de la société de marché; au contraire, pour le second, c'est la resocialisation démocratique de l'économie qui seule permettra à l'homme de continuer à *habiter*<sup>44</sup> durablement et dignement le monde. Des textes encore inédits écrits par Polanyi sur le fascisme<sup>45</sup> montre comment Polanyi analysait cette sauvegarde non libérale du capitalisme qu'est le fascisme; il craignait toutefois, en 1947, que les dirigeants des grandes firmes ne réduisissent à un cadre formel le principe de la démocratie parlementaire. C'est d'ailleurs ce gouvernement de la société par les grosses firmes que les Américains définissent par le nom de "*corporatism*", si différent *a priori* du corporatisme fasciste, mais si convergent dans sa volonté de neutraliser le principe démocratique.

En 1933, peu de temps avant la répression qui s'abattit sur la social-démocratie autrichienne, Cole, ce grand nom du socialisme britannique qui aida Polanyi durant son exil en Angleterre, écrivit: "*La démocratie politique est acceptée parce que, dans une très large mesure, elle a échoué: c'est précisément parce qu'elle n'a pas traduit dans les faits la volonté de l'individu en tant que citoyen qu'elle ne suscite plus d'opposition*"<sup>46</sup>. Une telle conviction a de fait été largement partagée par Polanyi: celui-ci montra comment la démocratie sur le continent fut violemment combattue par les fascistes à cause du réel potentiel de changement qu'elle avait alors. Plus encore, Polanyi constata à regret que la surprise authentiquement démocratique du *New Deal* commençait d'épuiser ses effets après la guerre, comme si, dans les États-Unis de l'après-guerre, à la différence de l'Europe, la démocratie ne pouvait pas vraiment coexister avec le capitalisme. Néanmoins, il ne voulut jamais cesser d'indiquer les possibilités d'une transformation démocratique<sup>47</sup> de l'économie, en mettant en évidence ce qui, dans les moments historiques décisifs, relevait de la nécessité ou du contingent. Il est d'ailleurs curieux de voir à quel point certains points de l'analyse économique de Polanyi pouvaient être orthodoxes<sup>48</sup>, proches de certains développements de Robbins. C'est l'importance accordée par Polanyi aux fondements institutionnels qui expliquent ce paradoxe. Toutefois, ce type de synthèse, qui n'est pas du syncrétisme, dépasse le cadre des approches institutionnalistes. Ainsi, un économiste important du parti travailliste britannique, Durbin<sup>49</sup>, en 1933, pouvait mobiliser une partie de la grille hayekienne sans souscrire à l'idée que le marché pouvait résoudre spontanément les déséquilibres économiques; tout au contraire, cet économiste pouvait justifier des formes de planification.

---

<sup>43</sup> Voir Polanyi [1944, p. 22]: "*Notre thèse est que l'idée d'un marché s'ajustant de lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société [...]. Inévitablement, la société prit des mesures pour se protéger, mais toutes ces mesures [...] compromirent l'autorégulation des marchés, désorganisèrent la vie industrielle et exposèrent la société à d'autres dangers*".

<sup>44</sup> Ce thème de "L'habitation contre l'amélioration" est au centre de la problématique de *La Grande Transformation*. Voir Polanyi [1944, p. 59 sq.].

<sup>45</sup> À cet égard, voir Cangiani & Maucourant eds. [2008].

<sup>46</sup> Cole [1917] p. 160 cité par Blanchon [2002, p. 9].

<sup>47</sup> Polanyi tente de surmonter les oppositions classiques entre liberté et égalité par l'établissement d'une société nouvelle abolissant la séparation institutionnelle de l'économique et du politique; il s'inscrit ainsi explicitement dans un post-aristotélisme tenant compte des déchirures sociales causées par la révolution industrielle [Maucourant, Vivel, 2005].

<sup>48</sup> Les cas de Veblen et Commons sont similaires.

<sup>49</sup> Voir Paterson [2002, p. 105-106].

## Conclusion: la validité méthodologique de l'institutionnalisme

Quelle que fût l'ampleur de ces productions théoriques orthodoxes développées depuis les années 1970, qui peuvent se masquer sous le vocable du mot "néoinstitutionnalistes" très éloigné de l'institutionnalisme historique défendu ici, il demeure certains, pour nous, que d'autres fondements analytiques sont possibles. D'ailleurs, l'économie comme science a tout à gagner d'un pluralisme des méthodes et des objets qui ne peuvent qu'accroître les espaces de concurrence théorique et donc les lieux d'intelligibilité scientifique.

À cet égard, un certain "réalisme des hypothèses", pierre d'angle de l'institutionnalisme, est une attitude méthodologique défendable. La position inverse a été brillamment illustrée par Friedman<sup>50</sup> et commentée plus récemment de façon favorable, par exemple par Nadeau<sup>51</sup>. Sans entrer dans les détails d'une controverse méthodologique qui a fait couler beaucoup d'encre, il suffit de faire référence à quelques critiques parmi toutes celles qui sont possibles vis-à-vis du discours friedmanien sur la méthode. Ainsi, ne peut-on pas contester l'assimilation faite par Friedman entre sa méthode et celle des sciences physiques, sous couvert d'un "instrumentalisme", promu au stade de méthodologie des sciences naturelles et humaines ? Il convient de noter, d'abord, que le débat n'est pas si simple, même pour les sciences exactes, comme en témoigne un livre de Thom<sup>52</sup> affirmant que l'activité première du scientifique est l'explication avant la prédiction<sup>53</sup>. Par ailleurs, en ce qui concerne la physique, les instrumentalistes postulent des entités qui ne sont pas observables. C'est alors les propriétés qui peuvent être légitimement testées<sup>54</sup>. Pourquoi ne pas faire de même en économie, en dépit de ce qu'affirme Friedman ?

Le caractère des entités propres aux sciences sociales a une autre conséquence: il rend possible une méthodologie "compréhensive" comme Weber l'a montré, ce qui n'entraîne aucunement, d'ailleurs, de coupure radicale entre les sciences de la nature et celle de l'esprit quant à la question de la causalité: Weber était fort conscient de ce fait, ce qui est un détail parfois occulté. Commons pratiquait d'ailleurs une forme d' "économie compréhensive", Polanyi<sup>55</sup> n'étant pas loin de partager cette même option théorique. Il condamna donc le modèle de l'économie planifiée centralement. Or, ils n'étaient pas nombreux ceux qui, dans les années 1920 et 1930, ne croyaient pas à l'économie de commandement. La richesse des explications d'un Polanyi ne réside nullement en un quelconque caractère prédictif: elles démontrent simplement que l'économie centralisée est impossible ou que la volonté de l'imposer est productrice de chaos<sup>56</sup>. En ce sens, ce point de vue est supérieur à celui de Hayek, qui affirmait que l'économie centralisée était tout à fait possible, au prix certes du totalitarisme. La richesse de l'analyse de Polanyi sur ce point est donc de l'ordre de la production de chaînons de causalité convaincants. Sur un autre plan, on peut remarquer que la science économique a connu de nombreux progrès en incorporant des hypothèses plus réalistes, comme en témoignent les travaux de Simon<sup>57</sup>.

---

<sup>50</sup> Voir Friedman [1952, p. 7]; p. 15, l'auteur va jusqu'à dire: "*Une hypothèse, pour être importante, doit par conséquent avoir des postulats empiriquement faux*".

<sup>51</sup> Voir Nadeau [1992].

<sup>52</sup> Voir R. Thom [1991].

<sup>53</sup> Pour ce qui est de l'économie, le méthodologue Bruce Caldwell [1994, p. 181] fait la remarque suivante: "*The instrumentalist preoccupation with predictive adequacy forces scientists to prefer statistical correlation over causal explication if the former provides better predictions. This violate the popular adage which prohibits "measurement without theory"*". Le propos de Caldwell devrait certes être affiné, même s'il suffit à faire justice de l'accusation de "*mesure sans théorie*" adressée à Mitchell, alors que celui-ci cherchait les voies menant à une autre théorie. Jamais la position institutionnaliste de Mitchell n'a été une position "antithéorique", même si son travail n'a pas échappé à certaines apories (Maucourant, 1998b).

<sup>54</sup> Lagueux [1992].

<sup>55</sup> Voir Maucourant [1993c].

<sup>56</sup> Voir les textes sur le socialisme du possible réunis dans Cangiani & Maucourant [2008].

<sup>57</sup> On peut trouver d'autres exemples allant dans ce sens (voir Caldwell [1994, p. 183]) qui peuvent être acceptés

C'est pourquoi la démarche institutionnaliste n'a plus le caractère dépassé qu'elle semblait revêtir au moment de la mode de l'instrumentalisme appliqué aux sciences sociales<sup>58</sup>. L'examen critique des postulats<sup>59</sup> retrouve alors une légitimité. Dans ce cadre, l'action humaine, reconnue dans la pluralité de ses motivations, peut être éclairée par les sociologues, psychologues et économistes. Ceci implique que l'adjectif "économique" renvoie à un *domaine* de la vie de l'homme et non aux diverses modalités de la *relation* moyen-fin considérées comme le principe même de l'action humaine. Sauf à vouloir la puissance d'un discours englobant qui peut en venir à perdre l'objet qui le fonde, l'économie n'est pas une discipline qui transcende les autres sciences sociales; elle peut coexister fructueusement avec celles-ci.

## Bibliographie

- Aglietta M., Orléan A., [2002] *La violence de la monnaie*, Paris, PUF.
- Andreau J., Maucourant J., [1999] "A propos de la "rationalité économique" dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone", *Topoi* (9), 1, pp. 47-102, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon 2.
- Arensberg C., Pearson H., Polanyi K. eds., [1957] *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, introduction par M. Godelier, Paris, Larousse (1975).
- Aron R., [1970] "Avez-vous lu Veblen", pp. VII-XLI in Veblen [1899].
- Braudel F., [1979a] *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin.
- Braudel F., [1979b] *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - le temps du monde*, Paris, Armand Colin.
- Cangiani M., Maucourant J., [2008] *Essais de Karl Polanyi*, Seuil.
- Blanchon M-T., [2002] "le socialisme de guildes selon G. D. H. Cole", pp., 5-21, in M. Chrétien M., ed. [2002].
- Chrétien M., ed. [2002] *Le socialisme à la britannique – penseurs du XXe siècle*, Paris, Economica.
- Braudel F., [1979b] *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - le temps du monde*, Paris, Armand Colin.
- Bresson A. 2000, *La Cité Marchande*, Université de Bordeaux III, Ausonius.
- Bresson A. 2002, "Polanyi, le marché et les économies d'avant le capitalisme", *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://web.mae.u-paris10.fr/fx/detail.php?ID=29&query=>
- Caldwell B., [1994] *Beyond positivism – economic methodology in the twentieth century, (revised edition)*, Londres et New York, Routledge.
- Chapman A., [2002 ] "Polanyi (1886-1964) Today. Part I", *Rencontres* - Revue en ligne de la Maison René Ginouvès, <http://www.mae.u-paris10.fr/FX/rencontres.htm>
- Chavance B., [2007], *L'Économie institutionnelle*, La Découverte.
- COREI T. ed., [1995] *L'économie institutionnaliste - les fondateurs*, Economica.
- Dalton G., "Writings that clarify theoretical disputes over Karl Polanyi's work", pp. 161-170 in K. Polanyi-Levitt K., [1990].

---

par le type de science économique que Friedman défend et trouve "riche". Il y a là une véritable contradiction dans les termes que note Caldwell dans le discours même de Friedman. Plus généralement, à la suite de Hutchison, Caldwell écrit [p. 182] cette phrase forte: "*due to the subject matter of economics, it may be difficult to discover any predictively adequate theories*" (souligné par Caldwell).

<sup>58</sup> Il est intéressant de noter que Friedman [1952, p. 23] rejette *explicitement* les thèses de Veblen [1898] qui en appelle à l'interdisciplinarité, gage d'un réalisme plus grand des hypothèses.

<sup>59</sup> Voir Maucourant [1993a].

- Dockès P., [1979] *La libération médiévale*, Paris, Flammarion.
- Dockès P., Rosier B., [1988] *L'histoire ambiguë – croissance et développement en question*, Paris, PUF.
- Dockès P., [1998] "La nouvelle économie institutionnelle, l'évolutionnisme et l'histoire", *Revue Européenne de sciences sociales*, n° 110, pp. 77-96.
- Duncan C.M., Tandy D. W., eds. [1994] *From political economy to anthropology*, Montréal, Black Rose Books.
- Finley M., [1973] *L'économie antique*, première édition, Paris, les Éditions de Minuit (1992).
- Friedman M., [1952] "La méthodologie de l'économie positive", pp. 3-32 dans M. Friedman [1995].
- Friedman M., [1995] *Essais d'économie positive*, Préface de Pascal Salin, Paris, Litec.
- Graslin L., Maucourant J., [2005] "Le port de commerce: un concept en débat", *Topoi*, n° 12-13, 2005, pp. 215-257.
- Guéry A., [1984] "Echanges et marchés d'Ancien Régime", *Le Bulletin du MAUSS*, n° 9, pp. 117-130.
- Guéry A., [2003] "Nourrir le peuple - échanges et marchés d'Ancien Régime", *Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique – Histoire des représentations du marché*, Grenoble.
- Hardt M., Negri A., [2000] *Empire*, Paris, Exil, 2002.
- Lagueux M., [1992] "Friedman "instrumentalism" and constructive empiricism in economics", *Cahier du département de philosophie de l'Université de Montréal*, no. 8714.
- Maucourant J., [1993a] "Mitchell, critique paradoxal de l'utilitarisme benthamien", *Économie et société – Série Œconomia, Histoire de la pensée économique*, P. E. n° 18, 12/1993, p. 171-182.
- Maucourant J., [1993b] "Au cœur de l'économie politique, la dette - l'approche de J. R. Commons", *Revue du Mauss*, Deuxième semestre, pp. 209-218.
- Maucourant J., [1993] "Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale", *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, pp. 29-46.
- Maucourant J., [1994] Thèse "Nouveau Régime" intitulée *La monnaie dans la pensée institutionnaliste (Veblen, Mitchell, Commons et Polanyi)*, soutenue le 21 Janvier, Lyon 2.
- Maucourant J., [1998a] "Karl Polanyi et l'économie historique de la monnaie", pp. 327-359, dans *La modernité de Karl Polanyi*, J. Maucourant, J. M. Servet et André Tiran eds., Paris, l'Harmattan.
- Maucourant J., [1998b] "Institution et monnaie dans l'œuvre de Wesley Clair Mitchell", *Revue d'Économie Politique* (108), 3, Mai-juin, pp. 391-418.
- Maucourant J., [2000a] "Polanyi, lecteur de Marx", *Actuel Marx* (27), 1, pp. 133-152.
- Maucourant J., [2000b] "Lecture: M. Weber [1998], *Économie et société dans l'Antiquité*", *Politix - revue des sciences sociales du politique*, (13), 52, pp. 247-252.
- Maucourant J., [2001] "Polanyi on institutions and money", pp. 150-171 dans P. Devine, F. Adaman eds., dans *Economy and society - Money, Capitalism and Transition*, Montréal, Black Rose Books.
- Maucourant J., [2005] *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute.
- Maucourant J., Neyrat F., [2001] "La communauté politique contre le néo-capitalisme", pp. 111-139, dans Werner Schönig ed., *Perspectiven institutionnalischer Ökonomik*, Münster, Lit, (synthèse traduit en allemand par G. Schumacher sous le titre "Die politische gemeinschaft gegen den Neokapitalismus", pp. 139-143).
- Maucourant J., Neyrat F., [2001] "Europe, néo-capitalisme et contrôle social", pp. 163-172, *Die Zukunft des Sozialen in Europa – L'avenir du social en Europe*, Heinrich A. Henkel, U. Merle et G. Schumacher eds., Transfert Verlag, Regensburg.
- Maucourant J., [2003] "Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques", *Économie Appliquée* (56), 3, septembre, pp. 111-131.
- Maucourant J., [2004] "Max Weber et le néomodernisme", *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 34, Paris.

- Maucourant J., Neyrat F., [2004] "Paradoxes et limites du libéralisme paradoxal" pp. dans W. Oswalt ed., *Andere Verfassung für Europa und seine Staaten - Grüne Bildungswerkstaat*, Mannheim.
- Maucourant J., Tinel B., [2008] "Le capital et la question nationale", *Actuel Marx*, 43, pp. 140-153.
- Maucourant J., Vivel C., [2005] "L'ère de l'opulence selon Polanyi", *Économie et société*, série "Histoire de la pensée économique", PE, n°36, 6, pp. 1125-1133.
- Montchrestien A., [1615] *Traicté de l'économie politique*, éd. et préface par F. Billacois, Librairie Droz, Genève, 1999.
- Menu B. [2002], "La monnaie des Egyptiens de l'époque pharaonique", p. 73-108 in Testart A. ed. [2002], *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance.
- Nadeau R., "Un nouveau discours de la méthode" in M.Lavoie & M. Seccareccia eds., *Milton Friedman et son œuvre*, Presse de l'Université de Montréal, 1992.
- Neale W.C., [1990] "Karl Polanyi and American Institutionalism: a strange case of convergence", p. 145-151, in K. Polanyi-Levitt ed. [1990].
- Neale D., Tandy D., "Karl Polanyi's distinctive approach to social analysis and the case of ancient Greece: ideas, criticisms and consequences", pp. 9-33, dans C. M Duncan & D. W. Tandy eds. [1994].
- North D. C., [1977] "Markets and other allocation system in History: the challenge of Karl Polanyi", *Journal of european economic history*, 6.
- North D. C., Thomas R. P., [1973] *L'essor du monde occidental*, Paris, Flammarion, 1980.
- Hardt M., Negri A., [2000] *Empire*, Paris, Exil, 2002.
- Paterson C., "Evan Durbin et la politique du socialisme démocratique", pp. 99-116, pp. dans M. Chrétien ed., [2002].
- Polanyi K., [1944] *La Grande Transformation - Aux origines politiques et économiques de notre temps*, préface par L. Dumont, Paris, Gallimard, 1983.
- Polanyi-Levitt K. ed., [1990] *The life and work of Karl Polanyi*, Montréal, Black rose Books.
- Popper K., [1950a] *The open society and its enemies*, Princeton, Princeton University Press.
- Popper K., [1950b] *La société ouverte et ses ennemis*, Paris, Seuil (1979).
- Rostovsteff M., [1926] *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, introduction par Jean Andreau, Paris, Robert Laffont, 1988.
- Rostovsteff M., [1941] *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, introduction par Jean Andreau, Paris, Robert Laffont, 1989.
- Rathbone D., [1991] *Economic rationalism and rural society in third-century A. D. Egypt - The Heronimos archive and the Appianus estate*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- Rathbone D., [2005], "Economic rationalism and the Heroninos archive", *Topoi*, 12-13, pp. 261-269.
- Sapir J., [2002] *Les économistes contre la démocratie - pouvoir mondialisation et démocratie*, Paris, Albin Michel.
- Sapir J., [2008] *Le nouveau XXIème siècle – du siècle américain au retour des nations*, Paris, Seuil.
- Silver M., [1985] *Economic structures of the ancient near east*, Sydney.
- Thom R., [1991] *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Eshel.
- Veblen T., [1898] "Why is economics not an evolutionary science ?", *Quarterly Journal of economics*, July, pp. 373-397.
- Veblen T., [1899] *Théorie de la Classe de loisir*, Paris, Gallimard (1970).
- Veblen T., [1923] *Absentee ownership and business enterprise in recent case - the case of America*, Londres, Allen and Unwin.

## 2. La pensée économique à l'épreuve du troc et de la monnaie

### Introduction

Selon la théorie dominante, l'usage de la monnaie permet d'assurer "l'échange indirect" de biens, lequel aurait été la source de progrès dans l'exploitation des gains de l'échange par rapport à la situation originelle supposée du troc. Mais, il n'est pas évident de se représenter le troc sans y associer la monnaie. En effet, même s'il est possible de définir un "troc pur"<sup>1</sup>, c'est-à-dire un échange économique *direct* caractérisé par l'absence d'une quelconque unité de compte ou de moyen de paiement, cette catégorie de l'esprit s'incarne rarement dans les pratiques économiques passées ou présentes. Il a, par conséquent, été proposé d'introduire cette notion de "troc monétaire" ou de "troc monétisé"<sup>2</sup>, qui décrit une transaction où les participants à l'échange usent d'une unité de compte commune: ces usages sont d'ailleurs très répandus dès la plus haute Antiquité. C'est pourquoi le troc, pensé comme un échange dépourvu de la médiation monétaire, défini par un *manque*, paraît relever d'une économie peu rationalisée ou profondément en crise.

Il peut paraître dès lors étonnant qu'une approche importante de l'économie contemporaine, la théorie de l'équilibre général, place au cœur de son analyse le troc monétisé. Cette construction théorique très aboutie montre que, sous certaines conditions, il existe un ensemble de prix tel que les offres et les demandes sur chaque marché soient égales, même si, du point de vue analytique, cette modélisation peut poser quelques difficultés quant à l'inclusion de la monnaie<sup>3</sup>. Retenons que la démarche orthodoxe est, d'une certaine façon, ambivalente: le troc renvoie à une forme jugée archaïque de l'échange marchand, mais il est considéré comme la matrice de l'échange économique. Certains économistes, prisonniers de "boucles herméneutiques"<sup>4</sup>, sont alors prêts à admettre que le troc fonde historiquement l'institution de la monnaie.

Nous mettrons d'abord en évidence que les problèmes rencontrés par la théorie dominante en économie, lorsqu'elle veut insérer la monnaie comme un moyen d'échange ou de réserve de valeur dans son dispositif, sont intéressants: la représentation individualiste du social, expression de la modernité elle-même, montre alors quelques limites. Notre hypothèse, qui doit beaucoup à Louis Dumont, est que la représentation individualiste du social n'est pas toute la vérité d'une société, quand bien même elle se penserait ainsi. En second lieu, il est nécessaire d'interpréter les conceptions économiques dominantes relatives à la monnaie et au troc, de façon à mieux comprendre les difficultés mentionnées plus haut. Nous contesterons ainsi ces hypothèses où l'on tente d'expliquer la naissance de la monnaie et de la division du travail dans un cadre méthodologiquement individualiste. La thèse fondamentale de Polanyi, selon laquelle il est erroné de penser l'économie comme sphère hermétique du social s'en trouve confortée; les conceptions de Veblen, un des maîtres à penser de l'école institutionnaliste américaine, participent aussi d'une lecture critique de ce récit d'un supposé

---

<sup>1</sup> C'est le "*pure barter*", expression utilisée par Laughlin [1931, p. 6]. Laughlin, d'obédience très libérale, joua, entre autres, un rôle important dans la création de la profession des économistes aux Etats-Unis et dans la naissance du *Federal Reserve System*.

<sup>2</sup> Selon l'expression de Janssen [1975], "*money barter*".

<sup>3</sup> Pour ce qui est de la théorie de l'équilibre général *stricto sensu*, le problème est même de taille, comme le rappelle Guerrien dans sa présentation de Hahn [1984], puisque "*toutes les transactions présentes et futures des agents sont décidées à l'instant initial*" [p. 9]. Il faut donc modifier les hypothèses trop strictes de l'équilibre général pour faire apparaître la dimension monétaire. Ces recherches ont eu l'intérêt de montrer que la question de la formation de l'équilibre général devient un problème épineux dès lors qu'est admis la nécessité d'inclure la monnaie dans toutes ses fonctions.

<sup>4</sup> Ce type de circularité fait que les économistes estiment que l'histoire confirme leurs théories, en utilisant des travaux qui, justement, s'inspirent de leurs propres théories.



troc originel<sup>5</sup>. Nous inscrivons ainsi dans un paradigme selon lequel la monnaie est une institution sociale qui est la condition de l'échange social et économique<sup>6</sup>. Enfin, nous discuterons des apports et des limites des thèses de Jean-Michel Servet lesquelles, en France notamment, ont une efficacité certaine pour déconstruire cette figure du troc originel, qu'il nomme "fable du troc". S'appuyant notamment sur les écrits mercantilistes, sa critique "généalogique", alliant, à l'origine, les enseignements de Marx et Foucault, suppose l'éternité du politique que les premiers libéraux auraient voulu occulter. Ce faisant, la politique ou la représentation hiérarchique du social devient un universel. Or, l'alliage marxo-foucaldien est, à bien des égards, paradoxal, cependant que l'anthropologie de Clastres, entre autres, pose des questions décisives quant à cette entreprise généalogique.

## L'étrange place du troc dans le discours économique

### *L'ambivalence du troc*

Le troc, selon l'opinion commune des économistes, est conçu comme la forme embryonnaire du rapport économique. Ils supposent en effet que des entités, *a priori* asociales, établissent des liens à partir d'actes impliquant des biens économiques, valorisés parce que rares; ceci crée un rapport social s'il existe des gains à l'échange<sup>7</sup>. Cette supposition pose toutefois une difficulté qui est propre au paradigme de la valeur "utilité-rareté": il n'est pas possible "*d'élaborer une théorie satisfaisante de la monnaie en partant du concept de valeur*" car celui-ci est un principe "*en amont de l'échange monétaire, sur la base duquel la commensurabilité des marchandises se trouve parfaitement élucidée. Dès lors (...) à quoi bon la monnaie ?*"<sup>8</sup>. Il n'est peut-être pas inutile, toutefois, d'approfondir ce type de rationalité qui fonde le troc, forme supposée première de l'échange. Selon la science économique orthodoxe, les agents économiques, étant supposés maximisateurs, ne cessent d'exploiter directement des possibilités de l'échange jusqu'à ce moment de l'équilibre où il n'y a pas d'intérêt à réaliser de nouvelles transactions. Plus récemment, on a tenté d'expliquer la naissance de l'institution monétaire, notamment sous la forme qu'elle prit avec l'envol numismatique qui est caractéristique du monde hellénique classique: les *nomismata* auraient été merveilleusement adaptées à la promotion des échanges indirects jugés plus efficaces<sup>9</sup> grâce à la réduction des coûts de transaction qu'elles permettraient.

Néanmoins, cette thèse n'est qu'une hypothèse du point de vue historiographique. *A contrario*, la lecture de certains hellénistes peut nous inciter à comprendre la monnaie d'un point de vue qui n'est pas nécessairement économique<sup>10</sup>. Par ailleurs, comme l'a montré Mitchell<sup>11</sup>, c'est le développement de la monnaie, comme principe de rationalisation, qui est sans doute un fait déterminant du point de vue historique: ceci interdit de penser une pleine rationalité économique des comportements aux moments premiers de l'histoire économique, lesquels ne se caractérisaient justement pas par la prégnance de l'institution de la monnaie<sup>12</sup>.

---

<sup>5</sup> Polanyi [1977] cite implicitement de façon élogieuse l'école postveblénienne en se félicitant de l'opposition que celle-ci dresse entre les valeurs industrielles et les valeurs cérémonielles.

<sup>6</sup> Les auteurs de l'ouvrage collectif (voir Aglietta & Orléan [1998]) *La Monnaie Souveraine* développent différemment, mais certainement, cette conviction.

<sup>7</sup> Depuis une trentaine d'années, on insiste fréquemment sur le fait que des "*coûts de transaction*" trop élevés pourraient ne pas rendre profitable cette exploitation. Les institutions, comme ensemble de règles, auraient le rôle fonctionnel de fixer un cadre aux transactions; tout progrès économique est donc d'abord un progrès de l'architecture institutionnelle. Cette conception des institutions n'a que peu de rapport avec celle des "institutionnalistes historiques" (Veblen, Commons et Mitchell), laquelle n'est pas fonctionnaliste.

<sup>8</sup> Aglietta & Orléan [2002, p. 1-2].

<sup>9</sup> Voir Adams [1994].

<sup>10</sup> C'est ce que fait Servet [1984].

<sup>11</sup> Voir Maucourant [1998].

<sup>12</sup> Cette intuition est développée par Aglietta & Cartelier [1998, p. 147].

Une explication évolutionniste de la genèse de la monnaie, fondée sur le présupposé d'une rationalité hédoniste, n'est pas vraisemblable car elle présuppose justement, dès l'origine, ce qui est le fruit même de l'évolution. Il est certes possible de critiquer l'approche de Mitchell au prétexte qu'il investit la monnaie d'une forte capacité originelle de rationalisation. Cet auteur allait même jusqu'à affirmer que l'évolution économique allait faire de l'homme un atome utilitaire, rejoignant de façon paradoxale et problématique les doctrines utilitaristes qu'il dénonçait comme obstacle à l'intelligibilité scientifique du "comportement humain"<sup>13</sup>. Bien que discutables, les propositions de Mitchell relatives à l'inclusion de la monnaie dans la théorie économique avaient néanmoins ce mérite de ne pas exclure *a priori* celle-là de l'investigation scientifique. Au contraire, la théorie orthodoxe, en dépit d'une cohérence interne assez forte, a beaucoup de mal à inclure la monnaie dans ses raisonnements *a posteriori*, sauf à utiliser des hypothèses problématiques faites *ad hoc*.

De plus, l'analyse économique traditionnelle repose sur une conception très particulière: aucune hypothèse explicite n'est faite sur les institutions qui sont décisives quant aux comportements d'échange. On suppose simplement que l'individu est originellement et spontanément enclin à l'échange: cette conception, faute de mieux, peut être qualifiée d'"utilitariste". Les difficultés propres à cette conception sont vite occultées par la démonstration selon laquelle il est moins "coûteux" d'échanger de façon médiate par la monnaie que sans celle-ci. Les représentations qui mettent en scène le troc dans l'économie dominante aboutissent à un résultat curieux, l'*ambivalence du troc*: le troc est présent, car il renvoie à l'essence supposée du comportement marchand, mais il est normalement absent car symbole d'un recul de la rationalité économique. Rappelons que la forme du troc mobilisée par la théorie de l'équilibre général est singulière: il s'agit d'un troc monétisé, car l'une quelconque des marchandises doit être prise comme étalon. Il est très intéressant que cette théorie ne puisse pas vraiment faire l'économie d'une forme de la monnaie.

Il demeure aussi important de rendre compte de l'existence de la monnaie comme moyen d'échange pour expliquer la forme la plus rationnelle des économies. Ainsi, on essaie d'enrichir le modèle, essentiellement en tentant d'y introduire la fonction de réserve. C'est la monnaie comme "*moyen d'échange intertemporel*" propre au modèle à générations imbriquées; ce type de modèle, qui pose l'hypothèse que les "jeunes" acceptent la monnaie des "vieux", implique que cet état de fait se répète génération après génération. Toutefois, comme le montre alors André Orléan<sup>14</sup>, cette hypothèse ne peut pleinement être acceptée que si l'on admet l'existence d'une chaîne de croyances exprimant l'épaisseur *sociale* de l'institution monétaire. Il se dégage donc, selon cet auteur, un "*refoulé holiste*", occulté par la société de marché et ses meilleurs théoriciens qui ne pensent les rapports sociaux qu'à l'image du contrat. Ce refoulé holiste renvoie à la nécessité d'une socialisation préalable des agents économiques par l'institution de la monnaie.

Il existe toutefois une réponse aux objections qui viennent d'être soulevées et que l'on doit à Mises, partisan d'une forme extrême d'apriorisme méthodologique: il soutient que, si l'on démontrait que la monnaie était le fruit originel d'une volonté étatique délibérée, ceci n'aurait aucune importance, car c'est la monnaie dans sa fonctionnalité qui intéresse l'économiste. Cette attitude n'est peut-être pas à rejeter du strict point de vue analytique: l'évolution même d'une institution peut engendrer un univers de pratiques et de significations très différent de l'univers qui vit la genèse de cette institution. Mais, si Mises lui-même congédie l'histoire quand elle nuit à son explication, il la mobilise quand elle semble la corroborer: il<sup>15</sup> cite ainsi, bel exemple de boucle herméneutique, les travaux de Rostovtseff [1926 et 1941], un célèbre défenseur des thèses "modernistes" en économie antique, pour soutenir le point de vue selon lequel la taxation des prix au Bas-Empire romain aurait été la

---

<sup>13</sup> La position de Mitchell n'est peut-être pas très loin de celle de Mauss qui voyait dans l'homme économique une figure de l'avenir.

<sup>14</sup> Orléan [1998, p. 376].

<sup>15</sup> Voir Mises [1949, p. 806-809].

cause de la décadence du monde antique. Curieusement, bien que partisan de l'apriorisme, Mises tient à user d'un procédé de vérification qui donnerait *de facto* un contenu empirique à sa théorie. Contre Mises, faisons l'hypothèse que l'évolution monétaire articule des significations nouvelles aux significations anciennes tout en conservant certains traits essentiels. Plus récemment, certains économistes, aux franges de l'orthodoxie comme North, ont été conduits à admettre que "*l'histoire compte*" du fait, notamment, de la dite "*dépendance du sentier*"<sup>16</sup>.

Mais, il serait préférable de travailler à illustrer "*l'hypothèse politique*" relative à la genèse de la monnaie<sup>17</sup>. Dans le cas contraire, cela revient à penser la monnaie en dehors de la question politique, hypothèse anthropologiquement aussi incroyable qu'osée selon laquelle l'économie est, très tôt, une sphère autonome de la totalité sociale. Polanyi fustige d'ailleurs en la personne de Mises cette idéologie économique qui affirme que la souveraineté, question politique par essence, est une "*illusion ridicule*"<sup>18</sup>.

### *La science économique à l'épreuve du troc*

Les difficultés du traitement théorique du troc et de la monnaie ne sont peut-être pas sans rapport avec le faible contenu empirique de la théorie elle-même. Le trait majeur des économies concrètes, passées comme présentes, imprégnées ou non par la dynamique capitaliste de l'Occident, est le suivant: l'énorme majorité des transactions est monétarisée. Ceci est vrai des sociétés non-modernes comme le montre, grâce à un bel exemple, de Coppet<sup>19</sup>, même si le jeu de la dette qui sous-tend l'usage de la monnaie n'est pas, dans ce cas, d'origine économique. Les modernes "systèmes d'échange locaux", dits parfois "SEL", qui se sont développés depuis trois décennies, sont peut-être des "*économies sans argent*", ils ne sont pas pour autant des économies sans monnaie<sup>20</sup>. En effet, les pratiques de paiement et de compte, caractéristiques de communautés qui refusent l'argent de la société de marché, ne doivent pas occulter les mécanismes d'évaluation, de création et d'apurement des dettes, qui expriment des valeurs que la communauté en question veut promouvoir.

Mais surtout, l'économie moderne, dans des crises graves, fait émerger des pratiques de troc: il suffit de penser au cas de la Russie post-soviétique, caractérisée par un massif recours au troc monétaire durant la décennie 1990-2000 sous forme de réseaux d'échange. Ce système est une contrainte coûteuse que ressentent douloureusement les agents économiques: le prix des biens augmente de près de 30 à 40 % relativement à un règlement en monnaie<sup>21</sup>. Pépita Ould-Ahmed [2002b, p. 272 sq.] en conclut qu'il n'y a pas d'éviction de la monnaie. La réalité économique est plutôt celle d'une "fragmentation" de la monnaie et de la réaffirmation du "*caractère profondément monétaire de l'économie russe*" [p.278] associées à des "*pratiques monétaires privées*". Cette émergence du troc peut, à bon droit, évoquer les périodes de pénurie de monnaie dans la France d'Ancien Régime au moment où se développaient les rapports monétaro-marchands<sup>22</sup>. Le troc n'est donc pas la vérité première de

---

<sup>16</sup> Voir North [1990].

<sup>17</sup> Laquelle est illustrée par Servet [1984]. La question des aspects essentialistes de cette hypothèse est, pour l'heure, à négliger.

<sup>18</sup> Polanyi [1944, p. 251].

<sup>19</sup> Voir de Coppet [1995].

<sup>20</sup> Voir Servet *et alii* [1999, p. 173].

<sup>21</sup> Voir Ould-Ahmed [2002a].

<sup>22</sup> Alain Guéry attire notre attention sur le fait que ces pénuries de monnaie sont liées à de nouveaux rapports entre politique et économie, au XVIII<sup>e</sup> siècle, en France. Quand Colbert souhaite la monétarisation de l'impôt, il contraint les paysans à se tourner vers les marchés, ce qui relève d'une véritable *institution* des marchés et peut provoquer une "famine de monnaie" car l'offre de monnaie est alors peu élastique. Avec Weber, rappelons l'importance de la différence entre "économie monétaire" et capitalisme, même si le second n'est pas pensable sans le premier. Ceci est très compréhensible si l'on regarde l'importance des relations de crédits dans la France médiévale, comme l'a montré Bichot [1984]. Ainsi, alors que les transactions concernées ne relevaient pas pour l'essentiel de production en vue de l'échange, il faut admettre que, plus que le troc, ce sont les relations d'endettement, lesquelles mobilisent la fonction de

l'échange monétaire; il découle, dans ce cas précis, des conditions particulières dans lesquelles s'effectuent celui-ci. Le rouble de l'économie soviétique participait pleinement d'une économie monétaire même si cette monnaie, issue des mécanismes de l'économie planifiée, ne permettait pas d'acheter des biens de production. A cet égard, la montée du troc, dans des pays aussi différents que la Russie ou l'Argentine, prouve que le facteur culturel n'est pas à l'origine d'une prétendue résurgence de formes de l'échange condamnées par l'évolution économique: *le troc est ici une pratique qui émerge de la crise de l'économie monétaire*, comme le soutient Jacques Sapir<sup>23</sup>. Cet auteur soutient que les conséquences de certaines politiques néo-libérales sont à l'origine de la déstructuration des systèmes d'échanges monétaires. La volonté d'instituer une rareté extrême de la monnaie comme solution à la quasi-totalité des maux économiques est la raison principale de ces difficultés.

Il semble donc que le troc moderne soit une modalité de l'économie monétaire, parfois même fort complexe comme le montre le cas russe: *c'est ainsi la monnaie qui précède le troc, et non l'inverse*. Dès lors, l'histoire de pensée économique devient utile à la constitution d'une anthropologie générale de la monnaie.

### Les représentations du troc, révélateur de l'imaginaire économique

Acceptons, pour l'heure, l'idée du troc originel qui implique le problème de la "double coïncidence des besoins": un éleveur de chèvres désireux d'avoir du fromage de vache aurait de légitimes inquiétudes à ne disposer pendant un certain temps que de bananes... qu'il n'est pas sûr de pouvoir échanger contre une certaine quantité de fromage de vache, *etc.* Or, cette conception de l'émergence de la monnaie, à partir des difficultés de troc, se fonde sur une superbe ignorance des matériaux historiques et dénote une faible valeur logique: Neale<sup>24</sup> remarque qu'il serait peu rationnel de fabriquer quelque produit que ce soit dans un tel contexte particulièrement incertain<sup>25</sup>. L'exemple de l'Inde durant les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles montre simplement que de tels problèmes ne se posent pas, du fait de la redistribution qui englobe l'ensemble des hiérarchies sociales. Il n'y a pas de paysannerie libre face aux aléas du marché, mais un ensemble de paiements en nature dont les modalités régissent l'existence de chaque caste. La division du travail est assurée par les routines coutumières régissant un véritable partage à l'échelle de la société, ce qui ne signifie pas que la monnaie n'existe pas. Ce sont pour des raisons fiscales qu'un empereur moghol, au XVI<sup>ème</sup> siècle, tente de transformer ce système de redistribution en nature en un système de redistribution fondé sur la monnaie.

Mais, cette tentative ne réussit que très partiellement: pour l'essentiel, jusqu'à l'arrivée des Britanniques, les règles habituelles ne rendent nécessaires ni l'usage de la monnaie ni le recours à cette modalité de l'échange marchand qu'est le troc. En Occident, *a contrario*, la monétarisation impulsée par les États a un succès plus grand, ce dont témoignent certaines préoccupations mercantilistes. Ce succès est sans doute la conséquence de la lente mais certaine désagrégation du système féodal se caractérisant par des coutumes locales de redistribution, qui représentent autant d'obstacles à l'extension d'un système monétaire à vocation généralisante. Polanyi lui-même note, il y a plus d'un demi-siècle, que les récits anthropologiques permettent de conclure à une naissance séparée des "usages de la monnaie" (*money uses*) et des échanges marchands, qu'ils prennent ou non la forme du troc<sup>26</sup>.

---

compte de la monnaie, qui sont décisives pour la compréhension de ces phénomènes.

<sup>23</sup> Voir Sapir [2002, pp. 38-39]. Stiglitz [2002, pp. 219-246] fait *de facto* le même constat: l'échec du FMI et du néolibéralisme s'explique par des causes économiques et non culturelles.

<sup>24</sup> Qui participa à l'entreprise menée par Polanyi ayant abouti à la publication de *Trade and Markets*, c'est-à-dire Arensberg *et alii* [1957].

<sup>25</sup> Voir Neale [1976, p. 24-25].

<sup>26</sup> Voir Polanyi [1977, p. 99 *sq.*].

Par conséquent, le présupposé du troc originel pose des difficultés dont on mesure les conséquences du point de vue empirique et logique. Il faut donc s'extraire de cette hypothèse habituelle impliquant la nécessité d'une médiation des transactions, laquelle serait l'origine de cet instrument qu'on appelle la monnaie. C'est pourquoi nous proposons de penser la monnaie comme ensemble de représentations et système de règles, c'est-à-dire comme une *institution*. La monnaie est conçue comme une "obligation sociale"<sup>27</sup> et non pas comme une marchandise. Les auteurs de la *Monnaie Souveraine*<sup>28</sup> ont mis en avant l'hypothèse convaincante de la nature non économique de cette institution fondatrice de l'économie qu'est la monnaie. Ainsi, l'exemple de l'Inde védique ou du cens romain montre qu'il est fructueux de penser que la "*monnaie procède de la dette dans son rapport à la souveraineté*"<sup>29</sup>, même s'il convient de lever toute équivoque: cette dette n'émane pas nécessairement d'une puissance originaire ou transcendante<sup>30</sup>.

Pourtant, Menger<sup>31</sup>, le fondateur de l'école marginaliste "autrichienne", suggère d'introduire une dimension historique dans le processus économique qui réconcilie les faits et la théorie: la monnaie apparaîtrait à l'issue d'un processus efficace où la marchandise ayant la plus grande capacité à être échangée contre toutes les autres deviendrait l'unité de compte et la contrepartie nécessaire des autres marchandises. C'est sans doute l'école autrichienne qui est la plus prolifique sur ces questions du troc et de la monnaie: Mises et Hayek<sup>32</sup> affirment que la monnaie n'est pas neutre, d'où l'idée que la bonne politique consiste à neutraliser la monnaie<sup>33</sup>. Ces théoriciens ont à l'esprit l'idée suivante: *la neutralité de la monnaie n'est pas autre chose que l'équivalent fonctionnel d'une économie de troc*, le schéma de Wicksell<sup>34</sup> étant sans doute, à cet égard, la référence essentielle. L'école autrichienne ou suédoise prend donc effectivement la monnaie au sérieux, mais elle ne lève pas l'ambivalence du troc; par voie de conséquence, leur discours emphatique sur le rôle de la monnaie est un symptôme de difficultés théoriques véritables. Même l'institutionnaliste Commons<sup>35</sup>, parce qu'il reste imprégné en partie par le cadre wicksellien, a du mal à s'émanciper de cette doctrine si

<sup>27</sup> Voir Aglietta [1978].

<sup>28</sup> Voir Aglietta & Orléan eds [1998].

<sup>29</sup> Aglietta & Orléan eds. [1998, p. 21].

<sup>30</sup> Rospabé [1995, p. 232]. Alain Caillé [1995, p. 19] se refuse à faire référence à la "monnaie" d'une façon trop généralisante car, même si le rôle symbolique de la monnaie est important dans les mondes moderne et sauvage, la "monnaie des sauvages" est un "souffle vital". Ce n'est évidemment pas ce type relation que l'Occident va entretenir avec la monnaie. Par ailleurs, l'hypothèse centrale des auteurs de la *Monnaie souveraine*, selon laquelle la monnaie renvoie à la société comme totalité est importante pour la compréhension du phénomène monétaire, mais il est d'autres moyens par lesquels la société se pense comme totalité. Prenons l'exemple de l'utilisation de la torture qui signifie à chacun, au moyen de son inscription dans les corps, que la société reste indivise (Clastres [1974, p. 159-160]).

<sup>31</sup> Voir Menger [1892]. Son école de pensée s'inscrit dans le courant "marginaliste" ou "néoclassique" en économie.

<sup>32</sup> Voir Mises [1924] et Hayek [1933, p. 131].

<sup>33</sup> L'étalon-or pratiqué selon une optique non-dirigiste il y a un siècle, ou le projet plus actuel de monnaies concurrentes, apparaît pour ces théoriciens comme le moyen de neutraliser le démon de la monnaie, cette entité aussi démiurgique que faiseuse de chaos dans l'économie marchande; voir Pays [1991, p. 232]. Il est intéressant de noter que cet auteur, ardent partisan des thèses néolibérales, soutient que, selon Rueff ou Mises, "*il n'est d'économie [...] que monétaire*" [p. 57]. En effet, une économie de marché se caractérise par la complexité des choix et l'incertitude, ce qui implique l'existence de la monnaie. Mais, cette argumentation cache deux choses essentielles. D'abord, du point de vue des trois économistes libéraux cités, le troc constitue le cadre de référence de l'échange. Ensuite, il n'est pas sûr que ces auteurs minorent vraiment le rôle important de la figure du troc dans l'explication économique elle-même. La référence de Mises [1924, p. 398 sq.] à Wicksell, tout comme son explication du cycle des affaires comme cycle du crédit, ne peut se comprendre que par cette image fondatrice d'une économie de petits marchands-producteurs dans laquelle la monnaie n'a pas encore perturbé la grande "*roue des échanges*".

<sup>34</sup> Il s'agit d'un grand théoricien du marginalisme dans sa version suédoise.

<sup>35</sup> Commons [1934, p. 602 sq.] estime que le "*taux naturel de l'intérêt*" de Wicksell n'est pas mesurable et suggère que le "*rendement du capital*", entité profondément monétaire et financière suggérée par Sidgwick, soit la référence de la politique monétaire.

séduisante théoriquement, dont on peut mesurer, encore à l'heure actuelle, la force de séduction.

Au contraire, comme nous l'avons vu, cet autre grand économiste institutionnaliste, Mitchell<sup>36</sup>, s'émancipe plus que Commons des représentations orthodoxes tenant au troc et à la monnaie. C'est grâce à son travail que l'on peut mieux comprendre que les trocs modernes surgissent dans des économies dont les structures mentales ont été façonnées par la monnaie; le troc dont il est question est le "troc monétaire" qui procède de l'échange marchand<sup>37</sup>. Il n'est pas ainsi souhaitable, de ce point de vue, de faire une mise en scène de mécanismes atemporels de troc, sauf à occulter l'aspect décisif de l'évolution culturelle. Il y a plus d'un siècle déjà, Veblen, ce grand dissident de la pensée économique américaine et inspirateur de Mitchell, produisait une des critiques les plus fortes des présupposés que les économistes nourrissaient à l'égard du troc. Ceux-ci ne cessaient alors, comme c'est le cas encore aujourd'hui, de vouloir que la monnaie fût ce moyen neutre des échanges; ils ne cessaient aussi (*cf. supra*), de chercher des moyens de neutraliser la monnaie de façon à retrouver la supposée harmonie préétablie de l'économie de troc. Ces mises en scène des débuts du troc et de la monnaie étaient ainsi décrites par Veblen [1898, pp. 382-383]: *"Comme exemple de l'usage des canons cérémoniels de connaissance, on peut citer l' "histoire conjecturale" qui joue un rôle si grand dans le traitement classique des institutions économiques, comme les comptes-rendus normalisés des débuts du troc dans les transactions d'un supposé chasseur, pêcheur ou constructeur de bateaux, ou de l'homme avec le platane et les deux planches, ou des deux hommes avec le panier de pommes et le panier de noisettes. La caractérisation de la monnaie comme "la grande roue de la circulation" ou comme "le moyen d'échange" a le même sens. On discute ici de la monnaie non en termes de relations causales mais dans les termes d'une finalité qui, "dans le cas normal", doit représenter l'idéal que l'auteur a de la vie économique"*.

La dernière phrase de cette citation éclaire le fondement "évolutionniste" qui préside à la critique d'un supposé troc originel. Selon Veblen, les récits des économistes qui analysent les institutions du point de vue de ce qu'elles doivent accomplir ne relèvent pas de la science, car les spéculations téléologiques ne sont plus scientifiques à l'ère postdarwinienne. Il estime, contre l'orthodoxie, que c'est le fondement même de sa position évolutionniste qui permet de concevoir le capital, non pas comme un ensemble de biens-capitaux, cas de l' "ère artisanale", mais comme une estimation en monnaie présente de la valeur des marchandages futurs. *Dès lors, la monnaie participe de la construction de la réalité sociale elle-même. L'illusion monétaire devient la condition habituelle des choses: "La situation économique courante se résume à un système de prix. Dans l'ordre des choses de la civilisation moderne, les institutions économiques sont (en priorité) des institutions qui expriment le système de prix. La comptabilité à laquelle sont réduits tous les phénomènes économiques modernes est une comptabilité en termes de prix. Et dans les conventions habituelles, aucun cadre comptable reconnu, aucune autre estimation, en droit ni en fait, ne rend compte des faits de la vie moderne. À vrai dire, ce schéma mental et institutionnel a acquis une force si envahissante qu'il a été appliqué, souvent comme une évidence très naturelle, à des faits dont, ni les fondements ni la mesure, ne sont pécuniaires telles les œuvres d'art, la recherche scientifique, l'éducation et la religion"*<sup>38</sup>. Ainsi, il n'est pas possible de penser l'émergence moderne du troc comme l'expression d'une nature première des relations sociales.

---

<sup>36</sup> Voir Mitchell [1944].

<sup>37</sup> La question du "troc pur", échange fondé sur la pure altérité de participants à l'échange, n'est pas abordée pour l'heure. Ce type de transaction est typique des économies décrites par les anthropologues.

<sup>38</sup> Veblen cité par Eatwell & Robinson [1973, pp. 58-59].

## La "fable du troc": une occultation du politique ?

### *L'intérêt d'une entreprise généalogique*

On doit à Jean-Michel Servet [1979] une "généalogie" des "*figures du troc*" comme élément de la formation de l'économie politique qui se constitue au XVIII<sup>ème</sup> siècle: ce discours légitimerait l'autonomie de l'économie<sup>39</sup>. Cet auteur essaie ainsi de comprendre une mutation se produisant entre le moment mercantiliste des XVI<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles et l'essor de la pensée libérale des XVIII<sup>ème</sup> siècle et XIX<sup>ème</sup> siècle. La particularité de l'époque mercantiliste, à en suivre son interprétation de Hobbes, serait que "*la richesse est vécue comme subordonnée au pouvoir*" [p. 160]. Il est en effet fréquent que les réflexions de l'époque sur la richesse soient marquées par la dimension politique: Montchrestien, dans son *Traicté* publié en 1615, qualifie déjà son ensemble de préceptes d' "*œconomie politique*", dans la mesure même où cette réflexion sur la richesse est inséparable d'un discours sur la souveraineté et le pouvoir. À cet égard, l'œuvre de Smith serait exemplaire de cette mutation du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui sanctionne la fin de l'ère mercantiliste<sup>40</sup>. Notons cependant que cette rupture peut être relativisée comme le montre le cas de Ferguson<sup>41</sup>. Il se peut même que seul le XIX<sup>ème</sup> siècle sanctionne réellement un basculement idéologique car ce siècle manifeste l'aboutissement des transformations sociales et intellectuelles esquissées au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>42</sup>. C'est à ce moment que s'impose l'idée selon laquelle l'économie est une sphère du social ayant des règles propres et subordonnant le reste de la société<sup>43</sup>.

Néanmoins, Jean-Michel Servet va bien au-delà de l'idée selon laquelle les discours mercantilistes englobent l'économie dans le social, au contraire des discours du libéralisme naissant. Il affirme qu'il existe "*un lien direct [...] généralement établi entre contrainte étatique et monnaie - pensée alors comme nécessité de l'existence même en société*" [p. 164]. Plus généralement, il se refuse à penser la société sans monnaie, thèse qu'il fait remonter curieusement à Polanyi<sup>44</sup>, et soutient que l'histoire des idées et l'anthropologie économique peuvent démasquer ce que la pensée libérale veut occulter, c'est-à-dire, l' "institution monétaire" de la société. Il s'agit là d'une thèse forte, stimulante, mais trop générale.

A n'en pas douter, l'importance de la monnaie au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle provient de la nécessité de penser les transformations sociales propres aux États occidentaux, ce que Polanyi nomme la "*Révolution Commerciale*"<sup>45</sup>: celle-ci doit être comprise du point de vue de la monétarisation et de la marchandisation des relations sociales. L'empereur moghol du XVI<sup>ème</sup> siècle ne se distingue pas des souverains de l'Europe occidentale, qui lui sont contemporains, du point de vue de la volonté de convertir en monnaie les prélèvements fiscaux: ils partagent tous le même objectif. Mais, seuls les seconds réussissent pleinement cette mutation du fait du délitement préalable des liens féodaux permis par la grande crise du XIV<sup>ème</sup> siècle. Il n'est donc pas étonnant que les écrits occidentaux de la fin du XVIII<sup>ème</sup>

---

<sup>39</sup> Les "*rappports sociaux bourgeois*", typique d'un marxisme universitaire des années 1970, y sont évoqués à côté de la problématique polanyiennne de la "*séparation institutionnelle entre l'économique et le politique*" [p. 155]. Mais, Polanyi n'est pas cité. À cette époque, il est évident que la référence explicite à Polanyi aurait été mal comprise. À cet égard, les années 1990 sont différentes et *La Revue Economique* publie Servet [1993], qui est, à ma connaissance, la première interprétation du travail de Polanyi présente dans une revue d'économistes professionnels. Entre-temps *The Great Transformation* est traduite en France en 1983 et le Mur s'effondre en 1989.

<sup>40</sup> Le choix de Smith par Jean-Michel Servet peut être discuté. Sur la place de Hume dans un tel basculement, voir Gautier *ed.* [2001].

<sup>41</sup> L'analyse du cas de d'Adam Ferguson par Gautier [1992, p. 83 sq.] est intéressante à cet égard: c'est bien la division du travail qui porte en germe la "décadence", selon l'auteur de *L'Essai sur l'histoire de la société civile*.

<sup>42</sup> Voir Guerreau [2001, pp. 30-31].

<sup>43</sup> Voir Polanyi [1947a&b].

<sup>44</sup> Voir Servet [1993].

<sup>45</sup> Voir Polanyi [1944].

siècle soient bien différents des écrits mercantilistes antérieurs<sup>46</sup>, parce que le contexte social en Europe a changé. La bataille pour la monétarisation est gagnée et les turbulences qui ont accompagné celle-ci font partie du passé.

On peut donc mieux comprendre ces récits typiques du XVIII<sup>e</sup> siècle où, comme le remarque Jean-Michel Servet, l'invention de la monnaie est cette fois une "*convention*" contingente destinée à faciliter les échanges entre les hommes. La "*fable du troc*" est alors née: ce récit, typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, décrit un état originel de faible division du travail où l'invention providentielle de la monnaie, faite pour plus de commodité dans les échanges, vient à point nommé développer les relations marchandes<sup>47</sup>. Il n'y a plus d'unité de compte ou de moyen de paiement institué par l'État. Avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, "*Les hommes se donnent un ordre qu'ils veulent indépendant de tout État*"; l'économie n'a alors plus de "*politique*" que "*la réminiscence ironique*" [pp. 114-115]. C'en est alors fini de la multiplication d'exemples de "*monnaies exotiques*", *habitude typiquement mercantiliste* [p. 164]. Il conclut de façon polanyienne que ces fictions sont le moyen d'une *politique* libérale, ce qui illustre la thèse d'une *institution imaginaire*<sup>48</sup> de cette nouvelle société<sup>49</sup>. Cette thèse séduisante ne me semble pas vérifiée dans le *Traicté* de Montchrestien, un auteur habituellement qualifié de "mercantiliste", qui ne met nullement la monnaie au cœur de son discours<sup>50</sup>. Mais, comme ce contre-exemple n'est peut-être pas significatif, la question de "fable du troc" peut être posée autrement.

### ***Sur les limites d'une généalogie foucauldienne***

Il est discutable de qualifier la "fable du troc" d' "occultation" du politique. En effet, cela suppose une vérité cachée que l'on pourrait démasquer. Or, le discours critique envers la "fable du troc" s'énonce explicitement dans un cadre marxiste, ce qui signifie qu'on pense possible la connaissance de la vérité des mécanismes et des représentations sociales. Que la critique de la fable soit reprise dans un autre cadre que son cadre marxiste originel ne change rien à notre propos: l'essentiel est que la critique de la fable se légitime selon un point de vue qui se veut *scientifique*. Comme une telle déconstruction suppose qu'on en arrive à la vérité par la généalogie<sup>51</sup>, cela implique une connaissance désintéressée qui serait le propre du généalogiste. Seul l'auteur de la "fable du troc" serait alors dans l'illusion. Mais alors, pourquoi ne pas faire une généalogie de la généalogie ? Dans ces conditions, nous émettons une hypothèse plus mesurée: ce mythe du troc originel traduit une structure des mentalités collectives d'un moment, c'est-à-dire l'idée de l'autoconstitution de la société civile et de la subordination du politique.

Cette généalogie des "*figures du troc*" est, par ailleurs, très inspirée par le travail de Foucault<sup>52</sup>, ce qui pourrait donner une clef de compréhension de certaines références faites au politique. Toutefois, en dépit de sa grande richesse, le travail de Foucault lui-même ne peut être accepté comme une grille de lecture indiscutable car, à bien des égards, la réflexion menée dans *Il faut défendre la société* par exemple, qui tente de se saisir du concept de souveraineté, de pouvoir et de "*biopouvoir*"<sup>53</sup>, s'inscrit dans une représentation des phénomènes politiques comme "*rapport de pouvoir*", "*gouvernement des conduites*". Pour certains, la multiplicité des relations de pouvoir analysée par Foucault constitue l'essence même de *la* politique. Néanmoins, ces complexes de relations de pouvoirs relève plutôt *du*

---

<sup>46</sup> Voir Servet [1979].

<sup>47</sup> Voir Servet [1994, p. 103].

<sup>48</sup> Nous reprenons ici l'expression de Castoriadis.

<sup>49</sup> Voir Maucourant [2002].

<sup>50</sup> C'est ce que nous montrons dans un article à paraître: "Souveraineté et économie selon Cantillon et Montchrestien" dans A. Guéry ed., *Naissance du commerce moderne et pensée économique, de Montchrestien à Cantillon*.

<sup>51</sup> On fait référence ici à de la tradition nietzschéenne illustrée en France par Foucault.

<sup>52</sup> Il est curieux que l'œuvre de ce penseur ait pu être assimilé par le marxisme ambiant des années 1970.

<sup>53</sup> Voir Foucault [1997].



politique – objet légitime d'investigation – mais non de *la* politique: or, notre sujet est bien ici l'économie politique. Il semble plus efficace de comprendre d'abord la politique au sens où Finley définit ce terme<sup>54</sup>: celui-ci estime que la politique est *libératrice*, car elle est la possibilité même des dominés à participer et à influencer sur le cours des affaires publiques<sup>55</sup>. Sans avoir de la politique une vision aussi restrictive que ne le suggère Finley, on peut entendre la politique comme l'exercice même d'une souveraineté alors même que le peuple n'est pas souverain: par exemple, la politique peut se comprendre, au niveau sociétal, dans les rapports entre le Prince et les sujets. Ce ne semble pas la référence à cette entité multiforme qu'est le politique qui peut permettre de comprendre ces textes du passé, c'est la plutôt la référence à la politique qui semble avoir quelque sens ici, sauf à tomber dans des confusions extrêmes où tout est politique. Par conséquent, puisque la notion même de politique est polysémique, tout jugement relatif à l' "*occultation du politique*" devrait distinguer la politique *du* politique.

D'où la question: qu'est ce discours sur l' "*occultation du politique*" occulte-t-il ? Des phénomènes diffus de pouvoirs, comme semblent le suggérer diverses références foucaaldiennes ? Mais, il faudrait alors préciser la nature de ces réseaux de pouvoirs dont il serait question: or, Jean-Michel Servet n'entend pas se placer dans une telle problématique, car il estime que c'est la volonté de fonder une société libérée de l'État qui est le substrat même de la fable. Ce qui semble donc occulté, c'est la nécessité même de *la* politique. Or, *si l'on peut admettre que certains néolibéraux contestent la nécessité même de la politique, il n'est pas sûr que les penseurs libéraux du XVIIIème aient eu, en principe, une telle préoccupation*<sup>56</sup>. Il existe une seconde limite à la portée de la critique généalogique: les sociétés humaines ne sont pas toutes politiques. En conséquence, quand bien même on arriverait à lier organiquement monnaie et politique, il ne serait pas possible de parler d'une "*institution monétaire de la société*". Pour illustrer ce propos, on peut se fonder sur l'anthropologie de Clastres, qui remet en cause l'omniprésence de la politique dans les sociétés humaines. Fortement influencé par une partie du monde amérindien, Clastres [1974] propose de caractériser les sociétés primitives comme se définissant *contre* "l'État", c'est-à-dire contre l'autonomisation de la politique. Il pose que la force qui détruit la "*société primitive*" [p. 168] est "*le pouvoir politique*" et précise: "*Avant d'être économique, l'aliénation est politique*" [p. 169]. C'est la scission politique originaire qui est matrice des classes ou des statuts hiérarchisant la société.

S'il ne fait pas de doute que le récit des premiers libéraux sur le troc primitif ait une fonction mythopoiétique, il n'y a pas de raison objective pour que la vérité de la société puisse être mise à jour en s'appuyant sur les mercantilistes. En effet, selon J-M Servet, la vérité du discours mercantiliste sur la monnaie résulte de ce que le mercantilisme n'aurait pas le désir d'occulter la vérité politique de toute société. Par conséquent, le mercantilisme ne conduirait pas à cacher le rôle décisif de la monnaie dans la constitution même du social. La lecture généalogique de la "fable du troc" tente ainsi d'engendrer un effet de vérité éclairant ce coup de force supposé des libéraux du XVIIIème. Toutefois, ne peut-on pas penser que nombre de mercantilistes pensent leurs temps, même si évidemment les textes mercantilistes ne peuvent

<sup>54</sup> Voir Finley [1983, 87 sq.] et Finley [1973, p. 136 et p. 170].

<sup>55</sup> Une politique démocratique de l'émancipation est donc possible selon Finley. Or, il n'est pas sûr que ce type de proposition ait grand sens dans la problématique de Foucault car celui-ci est un penseur du politique et non de la politique. C'est peut-être pour cela que Foucault [1982] ne peut voir les équivoques de la révolution iranienne de 1979, qui se veut explicitement une négation de la politique. À la différence de ceux qui "*attendent et espèrent le moment où la laïcité reprendra enfin ses droits*" [p. 241], le philosophe se demande, curieusement, où "*mènera le chemin singulier*" des révolutionnaires khomeynistes.

<sup>56</sup> C'est la conviction de Polanyi [1944, p. 157], qui oppose, par exemple, l'économie politique d'un Adam Smith aux conceptions marquées par le biologie d'un William Townsend qui lui est contemporain. Polanyi remarque ainsi: "*Rien n'est plus éloigné de l'esprit de Smith que cette glorification de la Physis*". Il est vrai que la pensée libérale ultérieure, au XIXème, fera une place de plus en plus belle à des formes de darwinisme social.

être réduit à un pur effet de contexte. Il faut voir, en effet, d'abord et avant tout, dans les références mercantilistes aux monnaies exotiques, non pas tant le secret politique de la monnaie qu'une projection de leur propre vision hiérarchique de la société. Il n'est donc pas étonnant que les libéraux, adeptes d'une société fondée sur le *contractus* et non sur le *status*, récuse une bonne part de la pensée mercantiliste. Cela ne signifie pas que *toutes* les sociétés aient besoin de monnaie pour régler la reproduction de leurs hiérarchies<sup>57</sup>, car les sociétés, en général, ne connaissent pas forcément le type de hiérarchies internes qui sont le propre des sociétés européennes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. C'est ici que réside la faiblesse de la thèse de l'"institution monétaire de la société", qui repose sur une conception très floue de la politique et une conception discutable de l'éternité de celle-ci, essentialisant ainsi les usages sociaux de la monnaie. Il n'est pas possible de faire une théorie générale de la reproduction des rapports sociaux en partant de l'hypothèse que la monnaie, l'institution politique par excellence, serait une institution régulatrice obligée de toute société.

La "fable du troc", comme entreprise généalogique, ne conduit pas à la vérité mais à des interprétations stimulantes. Il ne me semble pas, d'ailleurs que Foucault<sup>58</sup>, l'un des principaux promoteurs de la généalogie nietzschéenne en France, dise autre chose sur cette question: *d'où le statut ambigu de la "fable du troc", alliage issu de Marx et Nietzsche*. Il résulte de ce qui précède que l'histoire de la pensée ne peut pas établir la thèse de *"l'institution monétaire de la société"*, car la monnaie ne participe peut-être pas de la fondation de l'homme comme être social. Il s'agit donc de s'adresser aux anthropologues pour leur demander une investigation précise sur l'étendue du phénomène monétaire; c'est là une question essentielle.

La reprise des thèses de Clastres sur cette question de la hiérarchie exige une précision: il ne s'agit pas de nier, comme Clastres [1976] l'explique fort bien, que la société primitive ne connaît pas de hiérarchie. Si l'on se sert, suivant cet auteur, du concept de *dette* pour rendre compte d'un aspect signifiant du social, force est d'admettre que le *"chef sauvage"* subit la hiérarchie du groupe dans le sens où il est *endetté* envers sa communauté: pour jouir du prestige afférent à sa fonction, du discours de la société sur elle-même qu'il est le seul à avoir le droit d'énoncer, le chef s'épuise à s'affranchir d'une dette infinie [p. 26]. Il est à cet égard difficile de parler d'échange au sens commun: la générosité du chef est obligée, la dette est contraignante. Il est à la rigueur possible de parler d'un "échange social", à condition de ne pas voir en celui-ci l'institution d'une quelconque équivalence. L'émergence de la hiérarchie est faite dès lors que *"la dette court de la société vers la chefferie"* [p. 26], processus qui rend possible les royautés polynésiennes analysées par Sahlins et où l'intensification du travail a des causes politiques. On comprend dès lors le danger à vouloir penser la société à travers un invariant que serait la monnaie, car l'économie du don ou du partage peut réaliser le caractère propre des sociétés primitives.

## Conclusion

Revenons sur notre constat initial: la place du troc dans le discours économique orthodoxe ou ses avatars est essentielle, car le troc fonctionne comme une matrice théorique de l'interaction économique ne présupposant pas de cadre institutionnel. Ce point de vue est cohérent avec l'idée que les institutions émergent fonctionnellement de l'action de l'homme, considéré comme un atome en quête d'utilité. La monnaie est alors intégrée *a posteriori* comme une marchandise singulière facilitant le troc.

Nous espérons, toutefois, avoir démontré la faiblesse de ce discours, à la fois d'un point de vue logique et historique, et spécialement dans sa prétention à vouloir unir l'histoire

<sup>57</sup> C'est une thèse importante de Servet [1981].

<sup>58</sup> Dans son cours du 7 janvier 1976, Foucault [1997, p. 8] qualifie le "projet généalogique": *"Les généalogies, ce sont très exactement, des anti-sciences (...) il s'agit de l'insurrection des savoirs"*. Nous ne sommes pas éloignés du Nietzsche de la *Généalogie de la morale*, fustigeant ces *"ceux qui croient encore à la vérité"* [p. 227] (souligné par Nietzsche).

et la logique. En revanche, l'hypothèse opposée, qui sous-tend notre problématique, suppose le caractère institutionnel de la monnaie. Historiquement, le troc ne peut d'ailleurs avoir un rôle central dans le fonctionnement social, car ce serait poser, de façon erronée, le caractère autonome de l'échange économique dans les sociétés prépolitiques ou non-modernes. Nous avons également critiqué la position généalogique analysant la "fable du troc", car outre, les difficultés que peut poser l'usage de la généalogie foucauldienne, il nous semble erroné d'essentialiser le troc comme la monnaie. Le débat sur la place du troc et de la monnaie dans les représentations économiques reste donc ouvert. Mais, quel que soit l'examen critique, qui doit être fait de cette entreprise généalogique, on doit apprécier l'apport qu'elle constitue face à l'idéologie économique, sauf à rejeter la dimension sociale et historique de l'homme comme acteur économique.

## Bibliographie

- Adams J., [1994] "The institutional theory of trade and the organization of intersocial commerce in ancient Athens", p. 80-104 in C. M. Duncan et D. W. Tandy eds. [1994].
- Aglietta M., [1978] "Panorama sur les théories de l'emploi", pp. 80-119 in J. Mairesse ed., *Emploi et Chômage*, Paris, Presse de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1982.
- Aglietta M. & Orléan A., [1995], *Souveraineté, Légitimité de la Monnaie*, Cahiers "Finance-éthique-confiance", Paris, AEF/CREA.
- Aglietta M. & Orléan A. eds., [1998], *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris.
- Aglietta M. & Cartelier J., [1998] "Ordre monétaire des économies de marché", pp. 130-157, in M. Aglietta & A. Orléan eds. [1998].
- Aglietta M. & Orléan A., [2002] "Réflexion sur la nature de la monnaie", *La lettre de la Régulation*, 41, pp. 1-6 (<http://upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>).
- Arensberg C., Pearson H., Polanyi K. eds., [1957] *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, introduction par M. Godelier, Paris, Larousse (1975).
- Bichot J., [1984] *Huit siècles de monétarisation*, Paris, Economica.
- Commons J. R., [1934] *Institutionnal Economics*, New Brunswick et New Jersey, Transaction Publishers, 1990.
- Clastres P., [1974] *La société contre l'État*, Paris, Edition de Minuit.
- Clastres P., [1976] "Préface" in M. Sahlins [1972].
- Commons J. R., [1934] *Institutionnal Economics - Its place in political economy*, Nouvelle introduction de M. Rutherford, New Brunswick & New Jersey, Transaction Publishers, 1990.
- De Coppet D., [1995] "La monnaie dans la communauté *Aré Aré* - les relations sociales en forme de totalité", pp. 215-250 dans M. Aglietta & A. Orléan A [1995].
- Duncan C.M., Tandy D. W., eds. [1994] *From political economy to anthropology*, Montréal, Black Rose Books.
- Eatwell J., Robinson J., [1973] *L'économie moderne*, Paris, Mc Graw Hill, 1976.
- Ferguson A., [1759] *Essai sur l'histoire de la société civile*, introduit, traduit et annoté par C. Gautier, Paris, PUF, 1992.
- Finley M., [1973] *L'économie antique*, première édition, Paris, les Éditions de Minuit (1992).
- Finley M., [1983] *L'invention de la politique*, Paris, Flammarion (1994).
- Foucault M., [1989] Résumé de cours au Collège de France 1970-1982, Paris, Julliard.
- Foucault M., [1982] "Entretien avec M. Foucault" pp. 227-241 in C. Brière, P. Planchet, *Iran: la révolution au nom de Dieu*, Paris, Seuil.
- Foucault M., [1989] Résumé de cours au Collège de France 1970-1982, Paris, Julliard.
- Foucault M., [1997] *Il faut défendre la société- Cours au collège de France-1976*, Paris, Hautes Etudes-Gallimard-Seuil.

- Gautier C., [1992] "Introduction: Les vertus et le commerce ou le modèle de l'histoire conjecturale", pp. 5-94, in A. Ferguson [1759].
- Gautier C., [1993] *L'invention de la société civile - lectures anglo-écossaises, Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF.
- Gautier C. ed., [2001] *Hume et le concept de société civile*, Paris, PUF.
- Guerreau A., [2001] *L'avenir d'un passé incertain - quelle histoire du Moyen-Age au XXIe siècle ?-*, Paris, Seuil.
- Guerrien B., [1984] "Présentation", pp. 5-15, in F. Hahn [1984].
- Hahn F., [1984] *Monnaie et inflation - texte traduit et présenté par Bernard Guerrien*, Paris, Economica.
- Hayek F., [1933] *Prix et production*, Paris, Calman-Lévy, 1985.
- Janssen J., [1975], *Commodity prices during the ramessid period*, Leiden, E. J. Brill.
- Laughlin J. L., [1931] *A new exposition of Money, Credit and Prices*, Chicago, University of Chicago Press.
- Menger C., [1892] "On the origin of money", *The economic journal*, 2, pp. 239-255.
- Mises L., [1924] *The theory of money and credit*, traduit de l'allemand par H. E. Batson, Liberty Classics, Indianapolis, 1981.
- Mises L., [1949] *L'action humaine - Traité d'économie*, Paris, PUF, 1985.
- Mitchell W.C., [1944] "The role of money in economic history", *Journal of Economic History* sup 4., Dec., pp. 61-67.
- Maucourant J., [1998] "Institution et monnaie dans l'œuvre de Wesley Clair Mitchell", *Revue d'Économie Politique* (108), 3, Mai-juin, pp. 391-418.
- Maucourant (Jérôme), 2002, "L'œuvre de Karl Polanyi en débat", Acte du colloque *L'itinéraire de Karl Polanyi, d'Hérodote aux Aztèques*, 2001, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne, <http://www.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=25&query=>, mis en ligne en 2002.
- Montchrestien A., [1615] *Traicté de l'économie politique*, éd. et préface par F. Billacois, Librairie Droz, Genève, 1999.
- Neale W.C., [1976] *Monies in societies*, San Francisco, Chandler and Sharp Publishers.
- Nietzsche F., [1887] *La Généalogie de la morale*, traduit par Henri Albert, Paris, Gallimard, 1983.
- North D., [1990] *Institutions, institutional change and economic performance*, New York, Cambridge University Press, 1993.
- Ould-Ahmed P., [2002a] "Le troc dans la Russie post-soviétique: une analyse en terme d'hystéresis", Communication à la XIXième journée internationale d'économie monétaire et bancaire du GDR "Monnaie et financement", Université de Lyon, 6-7 juin.
- Ould-Ahmed P., [2002b] "Logiques économiques de la fragmentation monétaire - l'expérience de la Russie post-socialiste", *Journal des Anthropologues*, 90-91, pp. 261-282.
- Orléan A., [1998] "La monnaie autoréférentielle: réflexion sur les évolutions monétaires contemporaines", pp. 359-386, in M. Aglietta & A. Orléan eds. [1998].
- Orléan A., [1999] *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob.
- Pays B., [1991] *Libérer la monnaie - Les contributions monétaires de Mises, Rueff et Hayek*, Paris, PUF.
- Polanyi K., [1944] *La Grande Transformation - Aux origines politiques et économiques de notre temps*, préface par L. Dumont, Paris, Gallimard, 1983.
- Polanyi K., [1947a] "On belief in economic determism", *The sociological review*, pp. 96-112.
- Polanyi K., [1947b] "Our obsolete market mentality", pp. 59-77, dans G. Dalton dir. (1968).
- Polanyi K., [1977] *The Livelihood of man*, Academic Press.
- Sahlins M., [1972] *Age de pierre, âge d'abondance - l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976.

- Sapir J., [2002] *Les économistes contre la démocratie - pouvoir mondialisation et démocratie*, Paris, Albin Michel.
- Servet J-M., [1977] "Les figures du troc du XVIIe au XIXe (lectures de textes "économiques")", Octobre, *Analyse, Epistémologie, Histoire*, Cahier n°12, Université Lyon 2.
- Servet J-M., [1979] "Le Prince masqué: Formation de l'économie politique et occultation du politique: l'exemple de l'argent", *Procès - Cahiers d'analyse politique et juridique de Lyon 2*, 4, pp. 154-184.
- Servet J-M., [1981] *Genèse des formes et pratiques monétaires*, Thèse d'État, Lyon 2.
- Servet J-M., [1984] *Nomismata – états et origine de la monnaie*, Lyon, PUL.
- Servet J-M., [1993] "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue Economique* (44), 6, Novembre 1993, pp. 1127-1149.
- Servet J-M., [1994] "La fable du troc", *Dix-Huitième siècle*, 26, pp. 103-115.
- Servet J-M. et alii, [1999] *Une économie sans argent - Les systèmes d'échange local*, Paris, Seuil.
- Stiglitz J., (2000) "Vers un nouveau paradigme du développement", *L'économie politique* (5), 1, pp. 6-39.

### 3. Figures du néomodernisme<sup>1</sup> - le "marché" est-il un signifiant vide" ?-

Y. Roman et J. Dalaison, *L'économie antique, une économie de marché ?*, Paris, De Boccard, 2008, pp. 17-47

#### **Introduction** Vers une reformulation de l'approche modernisante ?

Les deux journées d'études organisées par Yves Roman à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée en 2003 et 2004, intitulées "L'économie antique, une économie de marché ?", s'inscrivent dans des problématiques qui traversent aussi bien les sciences historiques que la science économique. Nous voulons revenir sur quelques points alors abordés, tout en étant conscient du caractère évidemment partiel de cette tentative. La question de savoir si l'économie antique était une économie de marché implique de s'entendre sur la signification de cette notion d'"économie de marché". A cet égard, il est discutable, se fondant sur l'existence de certains marchés, d'en déduire la réalité d'une économie de marché, car celle-ci se caractérise par des marchés qui sont liés de façon à se constituer en un système doué de propriétés autorégulatrices.

Certes, il ne s'agit pas de sous-entendre qu'un tel système de marchés autorégulateurs ne connaîtrait pas de crise: c'est tout l'enjeu de l'analyse hétérodoxe, dans laquelle nous nous inscrivons, de montrer que le marché comme principe organisateur de l'économie, c'est-à-dire le "Grand Marché"<sup>2</sup> ne peut seul produire les conditions de sa régulation. Le courant "hétérodoxe" en économie soutient l'hypothèse selon laquelle le Marché ne produit pas spontanément les institutions qui sont la condition sine qua non de fonctionnement des marchés concrets; c'est ici qu'une sociologie de l'économie ou une économie vraiment politique est nécessaire pour rendre compte de la construction sociale des marchés et de leur inscription dans des rapports de force qui structurent la société. C'est pourquoi il est fréquent que les économistes hétérodoxes soient ouverts à d'autres disciplines, comme l'histoire ou l'anthropologie, de façon à mieux asseoir les fondements mêmes de leur discipline<sup>3</sup>.

Le lecteur nous pardonnera d'avoir pris des exemples, peut-être arbitraires, mais qui nous semblent illustrer cependant un renouveau de l'approche modernisante; nous espérons montrer que ce renouveau n'affecte pas, pour l'essentiel, les thèses développées par Polanyi et son école dite "substantive" qu'il convient de distinguer de l'héritage finleyien. Il ne s'agit pas pour nous de se cramponner à un dogme dépassé. Avec L. Graslin, qui ne s'inscrit pas dans la mouvance substantiviste, nous avons abordé la question du "port de commerce"<sup>4</sup>. Deux points de vue différents coexistent dans ce texte où suffisamment de zones de convergences sont trouvées soulignant ce qui peut être encore intéressant de l'analyse de Polanyi et mettant de côté ce qui peut être oublié. Notre point de vue n'est que celui d'un économiste parfois insatisfait de certains cloisonnements disciplinaires. Il ne s'agit pas de produire des données historiographiques nouvelles mais de s'interroger sur la logique économique, les contradictions possibles et les implications méthodologiques inhérentes à ces propositions "néomodernistes".

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier J-C Goyon et J. Andreau qui nous ont permis de comprendre l'extraordinaire richesse que l'histoire antique peut apporter à la science économique. Nous n'oublions pas de remercier C. Vivel, pour la lecture critique qu'elle fit de ce texte, A. Tchernia, qui nous a invité au très riche colloque *Autour de la "rationalité économique" dans l'Antiquité romaine*, le 29 avril 2002 (la MMSH d'Aix-en-Provence), et enfin, Dominic Rathbone qui, bien avant sa parution dans *Topoi*, qui nous a cordialement donné son stimulant article. Nous avons réalisé les traductions des textes écrits en anglais, à l'exception des textes écrits par Polanyi et traduits par L. Collaud (K. Polanyi, 2008). Les remarques qui suivent n'engagent en aucune façon Jean Andreau.

<sup>2</sup> A la suite de S. Latouche, nous dénommerons "Marché" ce principe opposé aux "marchés".

<sup>3</sup> Voir le livre édité par M. Aglietta et A. Orléan (1998) où J. Andreau fait une contribution sur le cens.

<sup>4</sup> Voir L. Graslin et J. Maucourant (2005).

Nous montrerons, dans une première partie, que les habits neufs du vieux modernisme sont parfois de retour en égyptologie: B. Menu rejette toute considération anthropologique, l'économie de marché apparaissant comme un trait spontané de toute société non strictement "primitive". La question monétaire devient alors un enjeu théorique de taille. En effet, le néomodernisme s'attache, dans ce cas, à faire de la monnaie une marchandise pour en nier la dimension institutionnelle, afin de plaquer dans la réalité historique les préjugés d'une anthropologie aussi implicite que naturaliste. Dans une seconde partie, nous tenterons de préciser notre conception du néomodernisme en voie de construction. Celui n'est pas un simple retour au postulat du marché autorégulateur pour l'Antiquité: il intègre, au moins en principe, parfois de façon seulement implicite, certains développements de la science économique. Le néomodernisme tente de partir de façon assez rigoureuse de l'hypothèse de rationalité comme elle existe en économie. Ce sont les apports et les difficultés, parfois les apories, de cette nouvelle approche modernisante que nous évoquerons, suite à quelques controverses soulevées par le livre de D. Rathbone. Nous essaierons de montrer que ce néomodernisme, même s'il a produit indubitablement de la connaissance, nous semble une voie sans issue.

## **Le cas de l'Égypte pharaonique - Monnaies, division du travail et marchés -**

### *Thèses substantivistes et thèses modernistes*

Polanyi soutient, contre la vision traditionnelle, que la monnaie, le commerce et le marché peuvent exister de façon indépendante. Nombreuses sont les sociétés, qui ont pu disposer de systèmes monétaires sophistiqués, alors que les marchés n'existaient pas ou étaient insignifiants. Pour les sociétés primitives, dépourvues de structures étatiques, la monnaie réglait des obligations statutaires qui ne sont pas d'origine économique, d'où ce fait étonnant, pour les Modernes, d'une monnaie sans marché. Pour les économies archaïques, dotées d'une forme d'État, c'est la fonction de compte de la monnaie qui est parfois seule à être mobilisée, car les exigences du prélèvement et de la redistribution sont autant de raison d'avoir recours à des fonctions monétaires. Ainsi, les pratiques de compte et de paiement, constitutives de l'institution monétaire, n'impliquent pas la présence de marchés. Illustrant des thèses antérieures de Weber, Polanyi développe aussi l'idée selon laquelle le commerce extérieur (trade), lié à la réciprocité entre élites ou aux appareils de prélèvement-redistribution, n'est pas nécessairement le fruit d'échanges provenant d'initiatives de marchands agissant de façon privée. On peut donc douter aujourd'hui à bon droit de l'omniprésence de marchés à travers le temps, alors, qu'autrefois, il suffisait que mentions fussent faites d'usages monétaires ou d'échanges à longue distance pour que la présence de marchés fût tenue pour certaine.

Selon la conception substantive, l'économie doit être conçue comme un processus institutionnalisé de création, circulation et répartition des richesses sociales. Il y a eu une économie avant l'échange marchand. Ce n'est que dans le monde des Modernes, celui de la "société de marché", qu'on rabat l'économie sur la sphère des échanges marchands, car, dans une telle société, la norme est la production pour l'échange. C'est pourquoi, contre la vision moderniste ou néomoderniste, il faut rappeler que les sociétés primitive et archaïque ont connu une économie même si on ne se représentait pas encore l'économie comme une catégorie autonome. Certes, c'est de façon classique que Polanyi distingue quatre fonctions monétaires: étalon des valeurs, moyen de paiement, moyen d'échange marchand et réserve de valeur. C'est quand la logique de l'échange n'a pas encore déterminé la logique économique qu'il peut exister une institution séparée des usages monétaires de compte ou de paiement: là est la rupture avec l'orthodoxie.

La conception générale développée par Polanyi consiste à comprendre la "monnaie" du point de vue des "usages de la monnaie": ceux-ci se constituent en un système dont les buts sont réalisés par des instruments variés, supports de diverses fonctions monétaires. La

monnaie "tous usages"<sup>5</sup> caractérise les économies modernes, car c'est un seul instrument qui permet d'accomplir toutes les fonctions monétaires: une telle mutation des usages de la monnaie n'est possible que parce que l'échange marchand "intègre" l'ensemble socio-économique. Cette monnaie "tous usages" s'oppose, dès lors, aux monnaies "à usages spécifiques"<sup>6</sup> des économies archaïques où l'échange marchand n'est qu'une modalité subordonnée des modes d'intégration socio-économiques. Ces monnaies, typiques des sociétés précapitalistes, se limitent parfois à des fonctions uniques (le compte, le paiement, voire l'échange), dont l'aire d'application peut être cloisonnée à l'intérieur même d'une fonction. L'usage monétaire archaïque présente, selon Polanyi, les caractéristiques de l'éclatement.

Les thèses substantivistes doivent être maintenues en dépit des affirmations de B. Menu (2001, p. 96), qui prétend que les usages de la monnaie dans l'ancienne Égypte s'inscrivent déjà dans un cadre "moderne". De ce fait, la "monnaie" des Égyptiens serait déjà une monnaie-marchandise et non pas une série d'usages cloisonnés qui s'agent pour réaliser les fonctions de tout système monétaire. B. Menu prétend curieusement que la monnaie "à usages spécifiques" est la caractéristique de sociétés "égalitaires", où la division du travail est peu approfondie: bien sûr, nous reviendrons sur cet argument singulier. Les anciens Égyptiens auraient même eu une nette conscience de l'autonomie de l'économie, l'institution de leur monarchie leur ayant permis de distinguer nettement entre le "céleste" et le "terrestre" (p. 99): d'ailleurs, n'auraient-ils pas agi, grâce à leur État, de façon à "infléchir" les résultats parfois "nocifs" de leur "économie de marché" (p. 97-98)<sup>7</sup>? Il faut noter l'imprégnation, en quelque sorte keynésienne, des affirmations de B. Menu qui attribue les carences de l'État aux dysfonctionnements du marché.

Notre propos ne vise pas à revenir sur l'intégralité des suggestions de cet auteur mais à montrer que ses thèses, si fortement affirmées, sont en fait des hypothèses fort discutables, typiques d'une orthodoxie néomoderniste en voie de constitution. Néanmoins, en dépit des réserves que nous devons exprimer sur les interprétations de B. Menu, lesquelles peuvent laisser penser que le pont à franchir est impossible entre une certaine égyptologie et l'économie substantive, le dialogue doit se poursuivre. Comme nous pensons le montrer, c'est essentiellement la méconnaissance<sup>8</sup> du modèle "substantiviste" qui est problématique.

### *Un retour à une anthropologie économique naturaliste ?*

Le refus de toute considération anthropologique véritable est l'une des origines des impasses de l'analyse de B. Menu (2001). L'auteur évoque les "économistes modernes" (p. 80)<sup>9</sup> pour faire un exposé fort traditionnel des fonctions monétaires et justifie son approche modernisante par la "propension naturelle de l'homme" à l'échange marchand, après avoir

---

<sup>5</sup> On trouve, parfois, le terme de "*monnaie multifonctionnelle*" qui provient d'une traduction discutable de "*all purpose money*".

<sup>6</sup> Appelées par certains "*monofonctionnelles*", alors que le terme anglais est plus précis: "*single purpose money*".

<sup>7</sup> Il faudrait alors en déduire que les Anciens d'Égypte auraient eu, en cette matière, une supériorité sur les conceptions romaines, telles que nous les interprétons en lisant J. Andreau (1985, p. 6). Il nous semble que cette hypothèse de B. Menu est peu vraisemblable.

<sup>8</sup> Pour ce qui de l'assyriologie, B. Lafont (2002) note: "*Il semble en définitive que, dans les débats actuels, on aurait tort d'opposer de manière irréductible les tenants du "formalisme" et ceux du "substantivisme". Les théories polanyiennes (pas plus que celles de Marx) n'ont guère besoin d'avoir été intégralement validées pour être utiles et fournir des outils d'analyse et des concepts précieux aux chercheurs. Le double danger qui existe est, d'une part, de "mettre la charrue avant les boeufs" en oubliant de partir des sources primaires avant de se livrer à de quelconques analyses ou reconstructions et, d'autre part, de caricaturer, radicaliser, ou gauchir une pensée et une œuvre auxquelles on n'a souvent désormais qu'un accès indirect du fait de l'abondance des travaux et commentaires qu'elles ont suscités*". Ainsi B. Menu (2001) commente de façon négative Maucourant (1990) et D. Gentet (1990), car elle est peu soucieuse de la complexité du modèle polanyien (p. 80). En revanche, ses travaux précédents (B. Menu, 1982) se caractérisaient par une prudence historique et laissaient entrevoir des pistes de réflexions stimulantes à la croisée de l'économie et de l'histoire.

<sup>9</sup> Sans être plus précise.



évoqué l'autorité d'un texte de 1776 dû à Smith, un des fondateurs de l'économie politique (p. 95). Pourtant, pourquoi ignorer les progrès de l'anthropologie et de l'histoire économique ? Il y a plus d'un demi-siècle, Polanyi (1947) nous indiquait déjà que les catégories de l'"échange", du "marché" et de la "rationalité" n'étaient pas constituées naturellement et que la mobilisation de ces catégories devait s'inscrire dans un cadre anthropologique ouvert à l'histoire, sauf bien sûr à postuler ce qu'on veut démontrer, à savoir que l'histoire économique n'est que l'histoire du marché parfois contrariée par un État gênant. Toutefois, une histoire téléologique est-elle encore de l'histoire ? Fort curieusement d'ailleurs, les travaux de J-M Servet (1984), qui ont consacré l'usage du terme de "paléomonnaie" sont cités favorablement par B. Menu (2001, p. 91), alors même que J-M Servet s'oppose à la "fable du troc" professée par des économistes comme Smith ou Ricardo selon laquelle l'invention de la monnaie résulte des embarras du troc. Rien n'est plus éloigné des démonstrations de J-M Servet que cette idée, reprise par B. Menu, selon laquelle l'homme est spontanément enclin à l'échange économique<sup>10</sup>.

Le contraste est d'ailleurs saisissant entre les affirmations de B. Menu et le propos nuancé de J. J. Glassner (2001) qui a fait, par ailleurs, une contribution dans le livre où B. Menu expose ses conceptions. Dans un domaine a priori différent, J. J. Glassner (2002) critique, avec une ironie mordante, l'approche modernisante en science politique d'Y. Schemeil, qui invente une démocratie avant la lettre en Mésopotamie grâce à une utilisation singulière des travaux assyriologiques. Comme l'on doit s'interroger sur ces prétendues "démocraties" inventées dans ces temps anciens, l'on peut s'interroger, aussi, sur le bien-fondé de ce principe du Marché projeté dans le passé lointain, de ce principe de l'homme "spontanément" tourné vers l'échange marchand comme norme anthropologique.

### *Monnaie des Sauvages, des Anciens et des Modernes*

L'évocation de la "nature" humaine est un trait de cette "mentalité de marché"<sup>11</sup>, qui nous vient du 19<sup>ième</sup> siècle, et qui autorise toute forme de projection du présent capitaliste vers le passé. Ainsi, au lieu d'hypothèses sur les origines des monnaies, sont affirmées avec force des opinions qui devraient être ouvertes à la discussion. Il est étonnant de constater qu'une conclusion de B. Menu (2001, p. 91), portant sur la "matérialité" supposée de "la" monnaie au milieu du second millénaire, serait validée en quelque sorte par des observations (p. 92) qui concernent des moments historiques et des lieux très postérieurs (entre le 8<sup>ième</sup> et le 4<sup>ième</sup> siècle avant notre ère). Or, comment réunir sans risque sérieux, sous un même raisonnement, une période qui embrasse plus d'un millénaire ? B. Menu veut ainsi trancher sans précaution en faveur de la "matérialité" rassurante de la monnaie, comme si la monnaie des Égyptiens anciens était une monnaie-marchandise avec tous les mécanismes économiques qui en découlent. Il est d'ailleurs surprenant de constater qu'elle utilise (p. 90), avec une rapidité déconcertante, une représentation de la XVIII<sup>ième</sup> dynastie que nous avons commentée autrefois (Maucourant, 1990, p. 61). Dans un paragraphe intitulé "la pesée des unités métalliques comme monnaie de compte", B. Menu estime que des anneaux d'or, qui ont tant attiré l'attention des égyptologues, étaient fondamentalement semblables aux nomismata grecques, sans discuter vraiment notre conclusion selon laquelle ces anneaux furent, sans doute, pesés (p. 59-60)<sup>12</sup>. B. Menu (2001, p. 61), en qualifiant ces anneaux de "pièces de monnaie", s'interdit une conception précise de la monnaie permettant de construire des distinctions cruciales pour l'enquête empirique.

---

<sup>10</sup> De même, B. Menu ne nie pas la pertinence d'un texte d'A. Caillé qui est consacré à la "*monnaie des Sauvages*"; elle estime toutefois que cette monnaie ne correspond pas à ce que l'égyptologie nous rapporte. Pourtant aucun substantiviste n'a prétendu que la société pharaonique était "sauvage" ou "primitive" ! Si B. Menu ne conteste pas l'anthropologie d'A. Caillé, pourquoi reprend-elle de façon si peu critique le naturalisme de Smith? *Contradictio in adjecto* ?

<sup>11</sup> Selon une expression de Polanyi (1968, p. 47).

<sup>12</sup> C'est suite à un ensemble d'échanges avec J-C Goyon que nous en sommes venus à cette conclusion.

Si B. Menu avait disposé des concepts substanvistes, elle aurait ainsi compris que l'usage de la monnaie à des fins de comptabilité est une banalité: les "unités idéales", comme les appelait Polanyi, sont une vieille invention qui n'a pas attendu l'émergence des marchés. Parler de "pièces de monnaie", s'agissant de ces anneaux égyptiens, qui sont vraisemblablement destinés à l'orfèvrerie, ne fait que jeter de la confusion. On néglige ainsi la spécificité de la "pièce de monnaie", qui est d'abord un phénomène numismatique grec inventé dans un contexte culturel très particulier, dont peut rendre compte, peut-être une "hypothèse politique" (Servet, 1984), mais sûrement pas une "hypothèse commerciale".

Les premières nomismata des Grecs ne doivent rien à des pressions commerciales comme en témoigne la répugnance des Carthaginois à battre monnaie; le dynamisme de ce peuple de commerçants n'a pas été entravé par l'absence de l'institution numismatique. Toutefois, le devenir marchand de la pièce de monnaie est une réalité; plus que le monde grec, c'est le monde romain qui a poussé fort loin la monétarisation des rapports sociaux, même si les marchés de l'époque romaine n'ont pas connu, pour des raisons institutionnelles et culturelles<sup>13</sup>, un développement véritablement endogène des marchés. C'est pourquoi faire allusion à des "pièces de monnaie" pharaoniques jette, décidément, plus d'ombre que de lumière.

Les schémas proposés par Polanyi (1977 et 1968) sont des antidotes à ces conceptions habituelles liant "le" marché et "la" monnaie: cet auteur attribue une forte capacité d'abstraction monétaire aux Anciens. La monnaie est pour lui une activité sociale très ancienne, plus ancienne que le marché, elle n'a pas attendu la sophistication de celui-ci pour être très complexe. L'accusation "d'évolutionnisme étroit" (Menu, p. 99), s'agissant de l'école de Polanyi, devient incompréhensible: J-M Servet (1993) a d'ailleurs écrit un article rappelant que Polanyi a contredit, explicitement, "l'évolutionnisme monétaire" propre à l'école historique allemande. Jamais Polanyi n'a développé une conception évolutionniste où la monnaie aurait pris sa place dans un schéma où se seraient succédé des stades, comme ceux de l'"économie naturelle", l'"économie monétaire" et l'"économie de crédit". Enfin, il n'est pas possible de qualifier d'évolutionniste une démarche qui pose l'hypothèse de l'extrême ancienneté de la monnaie et remarque les changements fort rapides des formes institutionnelles de la monnaie. Théoriser les changements ou les différences entre la monnaie des Sauvages, des Anciens et des Modernes n'est pas partager un quelconque credo évolutionniste. La périodisation qui aide à faire de la théorie en histoire<sup>14</sup> n'est en aucune façon un avatar de l'évolutionnisme.

S'appuyant sur sa lecture d'un texte d'A. Caillé consacré à la distinction entre monnaie des "sauvages" et monnaie des "Modernes", B. Menu (p. 79) croit réfuter l'approche anthropologique: l'Égypte ancienne n'ayant pas été une société "primitive", il n'y aurait pas eu une "monnaie des Sauvages". Son approche modernisante en égyptologie serait donc vraie (p. 80 et p. 99). En fait, cet auteur néglige la spécificité des économies "archaïques", caractérisées par l'autonomisation croissante des processus politiques et l'existence fréquente des marchés. Une telle économie connaît ainsi le principe du marché, souvent (mais pas toujours) sous la forme de la "place de marché", sans qu'un ensemble de marchés autorégulateurs structure l'économie. Finalement, il peut exister trois types idéaux, c'est-à-dire l'économie "primitive", "archaïque" et "moderne". L'économie pharaonique peut être mise en perspective grâce à la méthode idéal-typique. De ce point de vue, nous faisons l'hypothèse que les usages de la monnaie mobilisent la seule fonction de compte et n'impliquent aucunement la présence d'un moyen d'échange standardisé. L'existence du troc ne nécessite pas un

---

<sup>13</sup> Voir à cet égard le brillant essai d'A. Schiavone (1996).

<sup>14</sup> Notons que *théoriser en histoire* n'est pas *théoriser l'Histoire* (Dockès et Rosier, 1988). De même, lorsqu'on fait état de l'"évolutionnisme", de quoi parle-t-on ? D'un évolutionnisme à la Spencer ou à la Veblen ? Le second n'est en aucune façon un méliorisme.

instrument monétaire qui soit, tout à la fois, unité de compte, de paiement, d'échange et de réserve de valeur<sup>15</sup>.

Il n'est donc pas possible de lier mécaniquement, comme le fait B. Menu, la monnaie "à usages spécifiques" aux sociétés "égalitaires"<sup>16</sup> caractérisées par une faible division du travail et un caractère éclaté des usages de la monnaie, parce que les "économies archaïques" ont recours à des monnaies "à usages spécifiques", ne sont en rien égalitaires et connaissent des marchés. L'existence des "unités idéales", qui n'implique que la fonction de compte de la monnaie, est une preuve parmi d'autres que la monnaie n'est pas d'abord un bien matériel<sup>17</sup>, dont la très grande capacité à être échangé contre tous les biens définirait la qualité d'actif monétaire. La monnaie n'est pas une chose, c'est une institution, c'est-à-dire un ensemble de règles visant à évaluer et payer les dettes issues des transactions sociales, une dette pouvant d'ailleurs avoir une origine qui n'est pas économique.

La monnaie contemporaine "tous usages" est le fruit du marché autorégulateur: dans ce cas, la fonction d'échange détermine toutes les autres fonctions. Pour ce qui est des économies archaïques, la réduction de tous les échanges sociaux à l'échange "rationnel" weberien, typique de la société capitaliste, est intenable. C'est pourquoi la voie que choisit B. Menu nous semble sans issue: son propos tend généralement à confondre ce qu'il faut nécessairement distinguer. Insistant sur le fait que "tout se négocie", même "une fonction publique ou religieuse", B. Menu (2001, p. 93) en déduit finalement que "*la monnaie des Égyptiens de l'époque pharaonique [...] revêt tous les caractères et les fonctions d'une monnaie moderne*" (p. 99). S'il est effectivement bien connu que beaucoup de choses se négociaient dans le cadre de l'État patrimonial de l'Antiquité<sup>18</sup>, c'est tout de même aller un peu vite en besogne que d'affirmer que les thèses sur l'éternité du Marché sont vraies.

B. Menu (1982, p. IV) reconnut autrefois, en introduction à un ouvrage tout à fait stimulant, qu'elle dut adopter un plan particulier car la "summa divisio" classique "droit-public/droit-privé" est "très difficile à respecter dans le cadre de l'Égypte ancienne, du fait de l'emprise étatique". Dès lors, il est évident que la particularité du cadre institutionnel encadrant les transactions doit inciter à la prudence, dès lors que les mots "échange" ou "marché" sont utilisés. Que certains de ces échanges soient indubitablement marchands, marqués souvent par l'âpreté au gain, ne signifie pas qu'on a affaire à une société de marché qui a des fondements légaux bien définis. L'économie monétaire n'est pas le capitalisme. Weber nous avait déjà mis en garde contre toutes ces confusions rendant impossible la compréhension de l'émergence spécifique d'un "esprit du capitalisme". Nous avons déjà remarqué que l'émergence de figures nouvelles de l'individualité, au cours de cette si longue histoire égyptienne, a évidemment produit des changements sociaux importants. Mais, il n'est pas possible de parler d'une "marchandisation" des rapports sociaux engendrant une économie de marché car une véritable classe marchande n'existait pas. L'existence de "pratiques marchandes sans classe marchande" (Maucourant, 1990, p. 74) est un fait de premier ordre qu'on ne peut évacuer de l'analyse.

Les sociétés d'Ancien Régime<sup>19</sup> ont connu, elles-aussi, une commercialisation de certains rapports sociaux, comme le montre la pratique de la vénalité des offices. Ceci n'est toutefois pas le gage d'une économie de marché. On peut même penser que c'est l'abolition de

---

<sup>15</sup> Polanyi (1968, p. 184) écrit: "*Parce que le troc et l'emmagasinage de produits de base sont les deux différentes sources desquelles émerge le besoin d'un étalon [...] en l'absence de tout moyen d'échange, le célèbre compte rendu d'un troc en ancienne Babylonie était ainsi fait. La terre était évaluée à 816 shekels d'argent, pendant que les articles donnés en échange étaient évalués en shekels d'argent comme suit [...]*".

<sup>16</sup> Notons, en passant, que les sociétés dites "primitives" ne sont pas nécessairement égalitaires !

<sup>17</sup> La lecture de la récente thèse de L. Graslin (2003), qui n'est pas dans une perspective primitiviste, n'infirme pas notre hypothèse.

<sup>18</sup> Cet aspect avait retenu toute notre attention dans D. Gentet et J. Maucourant (1989, p. 126 *sq.* et p. 194 *sq.* notamment).

<sup>19</sup> Pour une exposition polanyienne du concept d'"*économie d'Ancien Régime*", voir Maucourant (2005).

ces pratiques qui favorisa le développement de l'économie de marché. A. Guéry (2003, p. 1) écrit quant au rapport de l'historien aux "échanges et marchés d'Ancien Régime": "les marchés s'offrent à lui sous de multiples formes, mais qu'il est difficile, voire imprudent, de considérer comme les formes du marché, ni même celle d'un marché propre aux sociétés de ce temps" (soulignés par l'auteur<sup>20</sup>). Citons Montchrestien (1615), quasiment le premier à disserter sur l'"Économie politique", qui ne fait pas référence à un mécanisme de marché entendu comme processus de fixation des prix et des quantités. Abordant la possible "surabondance" des "Arts" et le nécessaire "profit" des "Artisans", il soutient que la réglementation royale doit déterminer le volume de production. Il s'agit d'étendre des pratiques de la cité médiévale à l'échelle de l'État moderne. Il n'y a pas de pensée du Marché, pas de considération sur le libre jeu de l'offre et de la demande. L'économie d'Ancien Régime, bien plus proche et plus connue de nous, se révèle, à l'examen, en dépit de certaines caractéristiques marchandes, très loin du modèle du Grand Marché, ce qui ne diminue en rien sa complexité. En se fondant sur des preuves de pratiques de marché, qui sont déjà bien plus pauvres que les preuves dont nous disposons pour l'économie d'Ancien Régime, peut-on vraiment caractériser les économies antiques comme étant des économies de marché?

### *Division du travail, marchés archaïques et marchés autorégulateurs*

B. Menu fait une autre supposition: une société hiérarchisée, comme la société égyptienne, connaissant une division du travail, se caractériserait nécessairement par une place importante des échanges marchands. Néanmoins, nombre de données historiques, parfois les plus contemporaines, attestent qu'une division approfondie du travail n'implique pas nécessairement la présence d'une économie de marché, même si l'essor d'une économie de marché entraîne l'approfondissement de la division du travail. Il nous semble donc important de ne pas confondre cette dernière proposition, indubitablement vraie, avec la réciproque. C'est peut-être une telle confusion qui fait dire à l'auteur que des jeux sur le crédit sont la preuve de la présence d'une économie de marché (p. 96); la question du crédit, du règlement de la dette et de la monnaie est une chose, celle des échanges marchands, une autre. Faut-il rappeler qu'un appareil de prélèvement-redistribution peut très bien animer un jeu de la dette sans qu'existe un Grand Marché, voire même des marchés ? Par ailleurs, peut-on assimiler les échanges périphériques issus de l'activité de redistribution aux échanges modernes qui ont quelque capacité à structurer l'économie ?

Il est symptomatique que les "preuves" relatives à l'économie de marché reposent sur le fait que des "surplus" distribués par l'administration royale soient l'objet d'échange (p. 96-97). Or, justement, ces pratiques sont typiques des économies archaïques et pas du tout des économies de marché. Dans de telles économies, on produit pour l'échange et non pas après la satisfaction des besoins domestiques ou palatiaux. Des marchés de "surplus", comme ceux qui émanent de l'appareil de redistribution, ne peuvent logiquement engendrer une valeur économique autonome<sup>21</sup> structurant les échanges. Par ailleurs, la représentation figurant la célèbre scène de transactions reproduites par B. Menu (p. 91), dont nous avons autrefois proposé une interprétation (Maucourant, 1990, p. 75-77), ne permet pas de conclure à l'évidence du "marché". Nous écrivions: "rien ne permet d'affirmer que les commerçants égyptiens sont "libres"" (p. 77)<sup>22</sup>. Ne serait-il pas utile de s'interroger en effet sur le fait que ces transactions s'inscrivent dans un "commerce" au sens de Polanyi, ce qui peut impliquer des relations d'État à État, des contrôles et des cadres institutionnels particuliers, car il n'y a

---

<sup>20</sup> C'est pourquoi D. Menjot (2004) estime que l'économie médiévale est une "économie de marchés" et non une "économie de marché".

<sup>21</sup> M. Silver (1985) ne commet pas cette erreur. Il est donc obligé de faire cette hypothèse osée d'une production pour l'échange et du fonctionnement du mécanisme des "coûts comparés". Toutefois, il s'est dès lors exposé à des réfutations efficaces (Renger, 1994).

<sup>22</sup> Comme pour ce qui est de l'exemple précédent de la "pièce de monnaie", ce sont des échanges de vue avec J-C Goyon qui nous ont conduit à cette hypothèse.

pas de preuves que l'échange marchand soit ici déterminant<sup>23</sup> ? Ce sont donc les confusions récurrentes entre marchés archaïques et marchés autorégulateurs, entre marché et commerce qui sont à l'origine de l'impasse de B. Menu<sup>24</sup>. L'utilisation du concept de "marché", non remise dans un contexte historique précis, engendre des ambiguïtés préjudiciables à l'enquête historique qui, loin d'être la science du singulier qu'elle doit être, devient un exercice illustrant des principes posés a priori comme universels<sup>25</sup>.

## Le cas de l'Égypte romaine – Rationalité des Anciens et rationalité des Modernes -

### *Le néomodernisme entre "vieux modernisme" et école des "coûts de transaction"*

La place des marchés dans l'économie et l'existence possible du Marché sont au cœur de ce débat qui oppose les partisans d'une forme de retour à l'analyse moderniste, d'une part, et d'autre part, les tenants de l'approche primitiviste ou tous ceux qui essaient de s'échapper de cette classique dichotomie entre modernisme et primitivisme. Une partie de l'argumentation néomoderniste, dont l'article de B. Menu est un exemple, se moule dans ces arguments anciens en estimant que les progrès de l'historiographie ont finalement donné raison aux modernistes d'autrefois

M-G. Masetti-Rouault (2004) tient que les progrès de l'archéologie sont des moyens de dépasser les difficultés que connaîtrait l'histoire parce que l'archéologie n'aurait pas été

---

<sup>23</sup> Ce qui n'exclut pas bien sûr l'existence de pratiques de marché.

<sup>24</sup> A la différence de B. Menu, D.A. Warburton (2003, p. 11) est bien conscient que le modèle de Polanyi est plus complexe que les caricatures "anti-marchés" qui en sont parfois proposées, même s'il opte finalement pour un néomodernisme de type keynésien. Conscient par ailleurs que la "*réalité des marchés est peut-être décevante*", l'auteur veut remettre la question dans une autre perspective, celle d'une économie "*internationale*" dépassant le cadre égyptien; c'est ainsi que le rôle structurant des prix de marché serait le plus évident. On peut alors se demander si l'auteur ne veut pas ainsi sauver la fresque néomoderniste dont il vient de reconnaître la fragilité. De toute façon, nous n'en sommes qu'aux prolégomènes de recherches en ce domaine qui viseraient à montrer le caractère structurant du marché par l'extérieur, dès lors que la capacité des marchés internes à l'économie étudiée s'avère problématique. Une reformulation de cette thèse par le même auteur (Warburton, 2005) indique que, outre le caractère supposé déterminant des échanges internationaux, il faudrait cesser de "*discuter de l'idée du marché dans l'Antiquité*" (p. 648), comprendre enfin que le "*marché de l'Antiquité n'était pas efficace*", la recherche devant alors se concentrer sur les raisons de l'inefficacité du marché antique. Il nous semble, pourtant, que la discussion gagnerait en clarté si ce concept de "marché" était mieux défini, Warburton hésitant entre une approche restrictive du "marché" comme lieu (p. 631) et quelques considérations assez vagues (p. 632). Le "marché" apparaît ici, chose en réalité courante, comme un *signifiant vide* dont la mobilisation crée plus de difficultés qu'elle ne résout de problème. Dans la conclusion du livre collectif où figure la stimulante contribution de D. A. Warburton, A. Guéry (2005, p. 799) remarque: "*Ce Marché, comme grille de lecture des marchés, à toute époque et pour toute production rappelle, mutatis mutandis, l'utilisation du droit romain par les juristes d'Ancien Régime: ceux-ci interprétaient les nombreuses coutumes et leurs usages variés par leur entremise; il en était la ratio scripta, la raison écrite. Mais le travail de l'historien est aussi de retrouver les marchés sans sa lecture par le Marché, comme l'historien juriste veut retrouver l'authenticité de la coutume sans sa lecture par le droit romain interposé*". Ne faudrait-il donc pas faire quelque distinction entre les marchés de l'époque romaine et les lieux d'échange de l'époque pharaonique ? Ce mot de "marché" n'écrase-t-il pas un ensemble de singularités décisives pour l'analyse ? Enfin, il est assez curieux de lire que le marché "antique" n'aurait pas été efficace, impliquant clairement ainsi que le marché de nos jours le serait, alors que une bonne part de la théorie économique, et pas seulement celle qui a sérieusement illustré l'œuvre majeure de Keynes, ne cesse de travailler sur les imperfections du marché ou des marchés ...

<sup>25</sup> L. Graslin (2003, p. 132) nous informe d'une hypothèse sur le "keynésianisme pharaonique" impliquant des déficits qui auraient été "*anti-inflationnistes*". Ceci serait la conséquence de ce que "*les sommes investies n'étaient pas réinjectées dans l'économie*" du fait du rôle non-économique des pyramides. Pourtant, *a priori*, un tel dispositif de dépenses somptuaires est plutôt inflationniste à cause des dépenses salariales. Il nous semble évident, en effet, qu'une interprétation à la Warburton implique une "*économie monétaire de production*". D'ailleurs, si les sommes étaient investies productivement, ce qui eût été fort rationnel d'un point de vue keynésien, l'offre aurait pu croître à terme permettant ainsi un ajustement non-inflationniste de l'offre et de la demande.

"contaminée" par les a priori polanyiens. Il est frappant de constater que tous ces arguments reposent sur un postulat étonnant: la seule façon de contribuer à une sorte de science "pure" serait de facto d'adopter la discutabile anthropologie utilitariste. Or, celle-ci n'est plus l'horizon indépassable de notre temps, l'anthropologie économique l'ayant discutée à l'envi. Ne peut-on pas dire plutôt que cette l'anthropologie utilitariste, souvent spontanée, n'est pas un biais plus terrible que tout autre? La réalité étant toujours construite, il vaut mieux être conscient que l'on appréhende les faits à travers une grille explicite qui n'est jamais que provisoire.

L'argumentation précédente ne représente pas la totalité du paradigme que nous nous proposons d'appeler "néomoderniste". Comme les anciens modernistes, les néomodernistes font appel à l'hypothèse du Grand Marché et, dans les cas où les faits se dérobent à cette hypothèse, ils mobilisent les ressources les plus contemporaines relatives à la "rationalité" des comportements. Les "coûts de transaction" ou diverses "contraintes institutionnelles" sont parfois évoqués pour montrer que les mécanismes de marché ne sont pas nécessairement la règle<sup>26</sup>. Néanmoins, ces argumentations posent une difficulté du point de vue méthodologique car elles n'exposent pas, en général, les conditions de leurs réfutations, alors même que l'ambition méthodologique de l'approche en termes de coûts transactionnels, selon les dires mêmes de D. North (1977, p. 64), est de produire des énoncés réfutables. Il est, en effet, toujours possible d'invoquer une contrainte spécifique donnant quelque substance à cette pure forme sans contenu qu'est la "rationalité économique" ! Pire, tout se passe alors comme si la rationalisation des comportements selon une norme monétaro-marchande n'était pas elle-même une longue construction sociale. Tout comme le premier modernisme, le néomodernisme en vient ainsi à nier cette dimension si peu spontanée de la vie sociale qu'est l'émergence d'une "mentalité de marché". Ceux des économistes, qui sont peu soucieux du bien fondé des différences disciplinaires, ne peuvent que se réjouir de la mobilisation à outrance de l'hypothèse de "rationalité des comportements"<sup>27</sup> ou de l'affirmation de l'éternité du Grand Marché, qui favorisent "l'impérialisme de l'économie" en histoire alors que, paradoxalement, les sociologues, quant à eux, l'ont contrecarré depuis une vingtaine d'années dans des travaux remarquables<sup>28</sup>.

### *La gestion du domaine d'Appianus*

Notre propos n'est pas de discuter le beau livre de D. Rathbone (1991) relatif au "domaine d'Appianus" (3<sup>ème</sup> siècle de notre ère en Égypte) car, avec J. Andreau, nous lui avons déjà consacré un article (J. Andreau, J. Maucourant, 1999). Comme J-M Carrié (2005) estime nécessaire, de façon parfois virulente, de procéder à une véritable défense et illustration des thèses de D. Rathbone, il nous a semblé important de prolonger le débat.

Selon J-M Carrié, le débat devrait être philologique avant d'être théorique. Cependant, le travail interdisciplinaire a une légitimité: si un philologue en vient à des conclusions économiques, elles doivent être discutées d'un point de vue qui implique ce que la science nous apprend de l'économie et de société. L'argument d'autorité de J-M Carrié est d'autant plus hors de propos que, comme nous l'avions rappelé précédemment, la grille de lecture des faits est une construction qui n'a rien de naturel. Cela vaut pour le philologue, l'économiste et le physicien. C'est d'ailleurs pourquoi il peut exister, dans toute science, de véritables révolutions paradigmatiques. Pensons à un philologue devenu célèbre en dehors de son champ

---

<sup>26</sup> C'est ainsi que le travail de D. North, théoricien des "coûts de transaction", est mis en avant comme voie d'avenir par A. Bresson (2002). Toutefois, dans le champ même de l'économie, il existe des réfutations d'ordre empirique, théorique et méthodologique qui ont été produites à l'encontre de D. North (1977). En langue française, voir Rollinat (1994, 1997) et Maucourant (2003).

<sup>27</sup> Nous n'abordons pas ici l'introduction possible du concept de "rationalité limitée" dans le champ des études historiques. Cette version de l'hypothèse de rationalité, très éloignée de la conception des économistes "classiques" ou "néoclassiques", est sans doute prometteuse. Toutefois, une théorie de l'institutionnalisation des comportements *socioéconomiques*, issue des travaux des économistes institutionnalistes que sont Veblen ou Commons, est aussi prometteuse (Maucourant, 2004).

<sup>28</sup> Voir à cet égard l'article fondateur de Granovetter (1985).

de formation intellectuelle, Nietzsche, qui voulut saisir les conditions de possibilité de catégories qui nous paraissent trop souvent des évidences. Pour conclure trop rapidement sur ce point de méthode, faut-il rappeler que l'histoire des sciences abonde de théories inexactes, bien qu'ayant des fondations logiques assez solides et capables de prédictions étonnamment précises ? Le débat, même à ce niveau, ne peut donc être clos ... Nous sommes en droit, à partir de questionnements tenant à la structure logique des énoncés et grâce à la mise en confrontation avec d'autres sources empiriques, de se demander s'il ne serait pas possible de proposer une autre reconstruction de l'édifice mis au point par D. Rathbone. Cela n'affecte en rien l'originalité de sa contribution et l'inscrit simplement dans le registre de la confrontation scientifique.

J-M Carrié s'inquiète de possibles références à l'"idéologie" dans un débat qui devrait être neutre. Personne ne pouvant s'excepter de "l'opium des autres", il n'est pas possible, soutient encore fort justement J-M Carrié, de mettre en accusation d'hérésie "idéologique" un historien; laisser entendre que D. Rathbone serait influencé à son insu par des thèses néolibérales ne serait pas, en effet, très sérieux. Pourtant, l'auteur ne cite pas de passage de ce texte où le "libéralisme"<sup>29</sup> ou "néolibéralisme" de D. Rathbone serait dénoncé. Il est vrai que nous nous sommes servis de la contribution de N. S. Cheung, dont avons rappelé les convictions néolibérales (Andreau, Maucourant, 1999, p. 83). Faut-il en déduire que D. Rathbone soutient sans le savoir les thèses de N. S. Cheung ? Ce n'est pas notre affaire. En discutant l'apport scientifique de N. S. Cheung, nous ne faisons que tenir compte de la signification et des implications contenues dans certaines conceptions de la rationalité.

En fait, D. Rathbone s'inscrit, selon nous, dans une conception plutôt "néoclassique", mais pas toujours, de l'économie, ce qui n'a d'ailleurs rien à voir avec un parti pris libéral en économie. L'économie néoclassique justifie plus la planification socialiste que l'économie libérale. Ce point a été popularisé par J. Schumpeter (1947). D'ailleurs, ceux des socialistes qui s'opposaient à la planification centralisée durent se démarquer de l'approche néoclassique telle qu'elle s'épanouit dans les années 1930. Ce fut le cas de Polanyi (Maucourant, 1993). Il n'est pas inintéressant de noter que celui-ci s'est largement inspiré de fondateurs de la première école autrichienne<sup>30</sup> (Menger et Wieser<sup>31</sup>) pour sa démonstration de la supériorité d'un socialisme décentralisé. Jamais nous n'avons donc soutenu le moins du monde cette thèse curieuse et simplificatrice que nous prête J-M Carrié. Le malentendu est total.

Parfois, certains chercheurs, effectivement fascinés par la "mondialisation du monde", mettent en avant la dimension économique de l'homme que le mouvement de l'histoire, destructeur de prétendues pesanteurs sociales ou étatiques, aurait libérée. C'est cette histoire téléologique qui fait qu'on redécouvre la fiction de l'homo œconomicus. C'est le cas de M. Silver qui se fonde sur des postulats utilitaristes fort discutables et très discutés. Mais, ceci n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant dans la floraison néomoderniste. Ce ne serait pas prendre au sérieux tous les savants qui ont voulu, de cette façon, s'émanciper de l'orthodoxie primitiviste des années 1970.

C'est justement en prenant le plus possible au sérieux la théorisation proposée par D. Rathbone que nous avons voulu utiliser des grilles de lecture, qui ne sont pas les nôtres habituellement, c'est-à-dire celles proposées par la première école des "droits de propriété" et l'école des "coûts de transaction", pour apprécier l'heuristique de l'hypothèse de rationalité, combinée avec la construction de D. Rathbone. Or, il nous a été possible de démontrer que certaines conclusions de l'auteur ne semblent pas pouvoir être déduites de l'hypothèse de rationalité. J. Andreau (2005) va même maintenant jusqu'à abandonner ce type de système explicatif en terme de rationalité, tant les confusions entourant ce concept peuvent être

---

<sup>29</sup> Au sens français du terme.

<sup>30</sup> La seconde école autrichienne, animée par Mises puis Hayek, fonde en revanche une bonne part du corpus théorique du néolibéralisme.

<sup>31</sup> Voir, pour Wieser, la communication de C. Vivel (2005) qui démontre à quel point cet économiste est loin de fonder tout son propos théorique sur les sciences de la société à partir d'une sorte d'"économie pure".

multiples et parce que toute bizarrerie peut être trop facilement décrétée "rationnelle" de points de vue qu'on redéfinit en permanence<sup>32</sup>. Ainsi, J-M Carrié ne souligne pas la particularité de notre contribution qui discute certains détails de la machinerie de la rationalité<sup>33</sup>. Comme la discussion sur la "rationalité" ne parvient pas à des résultats clairs, faut-il suivre J-M Carrié qui veut être "rathbonien que D. Rathbone", c'est-à-dire être franchement néomoderniste ?

Après avoir estimé que l'interprétation de D. Rathbone permettait seule de donner la cohérence aux documents analysés, J-M Carrié concède qu'il y a peut-être une faille dans l'argumentation de D. Rathbone: celui-ci aurait minoré l'ampleur de certaines régulations par "le" marché. C'est ici que J-M Carrié est pris au piège de l'ambivalence du marché que nous avons évoquée plus haut: s'agit-il du principe des marchés autorégulateurs, que des institutions établissent en mécanismes marchands, ou s'agit-il du principe de l'échange marchand, inscrit dans des cadres institutionnels n'autorisant pas des tels mécanismes, comme en témoigne la problématique (non exclusive) de la "place de marché" ? Contre ce que veut faire accroire la problématique de J-M Carrié, l'esprit de gain n'est pas nécessairement absent dans la "place de marché" au sens de Polanyi; il n'est même pas absent du cas plus général de l'échange marchand typique des économies archaïques. Le vrai problème est le suivant: si l'âpreté au gain est un fait courant, le capitalisme n'a-t-il besoin de fondements légaux comme le soulignait Commons (1934), pour que les marchés puissent fonctionner ? Or, précisément, ne faut-il pas admettre que ces fondements, qui ne sont pas des données évidentes propres à toute société, procèdent en réalité d'une construction historique, dont Weber (1923, pp. 372-374) par exemple montre la complexité et la singularité ?

On peut comprendre la problématique de l'école de Polanyi comme une investigation anthropologique et historique de l'hypothèse wébérienne selon laquelle l'appât du gain n'est pas le capitalisme, tout comme l'économie monétaire n'implique pas une société de marché. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les doutes que nous avons émis sur le fonctionnement d'un marché "intégré" des biens, au sens où nous l'entendons maintenant, quand bien même existeraient des arbitrages et des spéculations sur des marchés spécifiques, se renforcent dès lors que nous examinons le système de l'emploi domaniale dont la structuration en un "marché du travail" est nullement prouvée (Andreau, Maucourant, 1999, p. 76). C'est donc bien la figure de marchés fragmentés, n'établissant pas entre eux des connexions intégratives, qui s'impose, et non pas l'évidence d'un marché intégré réglant l'économie.

Toutefois, J-M Carrié va plus loin que mentionner l'existence de spéculateurs (ou d'arbitragistes ?) qui attesteraient de l'existence d'une économie de marché. Se pourrait-il que nous ayons eu une vision uniforme des gestions domaniales<sup>34</sup>? Avons-nous laissé entendre que la rationalité économique orientée vers la valorisation de la production marchande, quand elle existe, procède nécessairement d'une évolution unilinéaire? Aurions-nous été dans l'incapacité de comprendre la diffusion inégale de la rationalité dans l'exploitation des domaines, de saisir l'existence – et d'admettre aussi la disparition – de "modèles innovants". Nous ne le pensons pas et estimons que cette vision d'un monde antique complexe est sans doute ce qu'il a de plus fructueux dans le néomodernisme de J-M Carrié et celui de D. Rathbone. Notre article de 1999 n'est pas un livre où une théorie plus générale aurait été développée et nous pouvons fort bien admettre une hétérogénéité des comportements. Mais, ce qui nous intéresse aussi, c'est la question du devenir: pourquoi donc, si le "laissez-faire" est la règle, ces modèles "innovants", s'ils le sont vraiment (ce qui n'est qu'une hypothèse intéressante), ne se sont pas imposés, car la concurrence aurait dû garantir la survie des plus aptes et la généralisation des règles qui ont permis à ces plus aptes de survivre ? Sauf à penser, comme Mises qui se voulait lecteur averti de Rostovtseff, que le "déclin économique"

---

<sup>32</sup> J. Andreau et J. Maucourant (1999, p 86-88).

<sup>33</sup> Ce qui peut être vérifié dans l'article de J. Andreau et J. Maucourant (1999, p 80-84).

<sup>34</sup> Contre D. Rathbone (1991, p. 403).



du Bas-Empire serait le fruit de ses tendances "dirigistes" qui aurait empêché les bienfaits résultant du mécanisme de la concurrence. Nous ne pensons pas que J-M Carrié fasse sienne cette trop vieille thèse<sup>35</sup>.

D. Rathbone (1991) a abordé directement cette question de l'évolution de la gestion du domaine, en supposant que le domaine pouvait être en avance du point de vue de la rationalisation. Ainsi, l'efficacité d'un tel domaine aurait pu être entravée à cause de la dépréciation monétaire, qui aurait sapé les bases d'un calcul rationnel (p. 410-402). Si ce fut vraiment le cas, on doit alors s'interdire toute forme de parallèle trop rapide avec les économies modernes dont les poussées hyperinflationnistes ne mettent nullement en cause leur caractère monétaro-marchand, comme en témoigne la dollarisation de certaines économies du dit "Tiers-Monde", voire le processus de destruction et renaissance de la monnaie nationale en Allemagne dans les années 1920. Il se peut même que l'argument proposé ici par D. Rathbone renforce notre propre conviction quant à la production historique de cette "rationalité économique", c'est-à-dire qu'il faille saisir celle-ci dans un complexe évolutif, mouvant et réversible et la nécessité de trouver le *modus operandi* de cette catégorie de l'action économique. Mitchell (1944), élève de Veblen et fondateur de l'encore important National Bureau of Economic Research, avait d'ailleurs esquissé une interprétation de l'histoire économique et des figures changeantes de la rationalité économique, en se fondant sur une analyse historique de la monnaie comme "concept social". Si cette hypothèse peut être améliorée, elle a l'avantage de supposer que la rationalité ne tombe pas du ciel. Si, comme D. Rathbone (1991, p. 403), on veut faire l'hypothèse intéressante selon laquelle la "rationalité économique" est un "phénomène discontinu", il convient de s'interroger sur les raisons de cette discontinuité.

Nous concluons sur ce point, pour l'heure, que, s'il y a eu un effet de réversibilité dans l'évolution économique, c'est que la rationalité monétaro-marchande n'était pas si développée (cela ne veut pas dire qu'elle n'existait pas !) pour être si fragile, pour céder si vite devant le brouillage du calcul économique qu'implique, il est vrai, toute dépréciation monétaire. En un mot, si D. Rathbone a raison, cela veut dire que l'économie monétaire qu'il étudie n'était pas si "rationnelle" du point de vue d'une économie de marché. Elle n'était pas peut-être aussi tournée vers l'échange que J-M Carrié le suppose<sup>36</sup>, car c'est précisément la production systématique pour l'échange qui tend à modeler durablement des conduites rationnelles et il n'y a pas lieu de penser que celles-ci disparaîtraient à cause des distorsions des prix relatifs causées par la dévalorisation du numéraire. Des comportements rationnels, tournés vers l'échange et structurés par lui, auraient entraîné une réallocation de la structure de production sur le long terme et non un déclin général, surtout pas le déclin des domaines dont la gestion était déjà la plus "efficace".

Pourquoi ne pas relire Weber, Polanyi et Finley pour nous prémunir de certaines erreurs ?

### *Comparer l'économie antique et l'économie moderne ? ou identifier l'une et l'autre ?*

Et si D. Rathbone était devenu plus "rathbonien" que J-M Carrié le suppose ? D. Rathbone, en 2004, fait un parallèle avec le monde moderne. Selon lui, l'écart qui sépare les économies antiques des économies modernes est d'ordre quantitatif et non qualitatif. D. Rathbone se révèle plus un néomoderniste, soutenant la thèse de la précocité des marchés régulateurs, qu'un historien soucieux de la présence éventuelle de "coûts de transaction" ou de "droits de propriété" particuliers qui serait le propre de son champ d'étude. Somme toute, la démarche des économistes orthodoxes<sup>37</sup> semble lui convenir parce qu'elle repose sur des

---

<sup>35</sup> Qui a tout de même le mérite de vouloir expliquer le "blocage" de certains mécanismes de développement

<sup>36</sup> J-M Carrié auteur fait là une hypothèse que n'ose pas émettre D. Rathbone lui-même. Celui-ci ne serait pas, à ce moment (1991), aussi "rathbonien" qu'il faudrait l'être selon J-M Carrié.

<sup>37</sup> Notre propos n'est pas ici d'expliquer pourquoi une histoire économique néoclassique peut déboucher sur des apories. Rappelons simplement le fait que ces théoriciens n'ont pas vraiment une théorie du *processus*

hypothèses qu'on pourrait appliquer aux structures fondamentales de l'économie romaine: le monde romain aurait été, suggère-t-il "semblable d'une façon insolite, en termes qualitatifs" au monde moderne parce qu'auraient existé "des droits puissants quant à la propriété privée, un système juridique effectif et flexible [...] un système politique et social, stable et ouvert, et peu d'intervention directe du gouvernement" (Rathbone, 2005, p. 268). Loin de nous l'idée que l'exercice de la comparaison ne puisse éclairer la réalité. Mais, D. Rathbone nous semble plus indiquer une conclusion qu'effectuer un réel raisonnement comparatiste. Ce faisant, c'est le vieux schéma moderniste qu'on réactive sans le dire. Comme l'explique si clairement J. Andreau (2005): "*Rathbone compare les propriétaires antiques à Carnegie [...] pourtant, ces comparaisons me laissent insatisfaits non seulement parce que Carnegie n'était pas un propriétaire foncier [...] mais [aussi] parce que le second terme de la comparaison, le terme moderne, qui est censé donner son sens au phénomène antique, n'est jamais, ou presque jamais vraiment étudié*".

Et si le néomodernisme n'était pas si neuf qu'il prétend ?

### **Conclusion Plaidoyer pour une division du travail**

Ne serait-il pas possible que les économistes, les historiens et les archéologues œuvrent, de façon croissante, en commun, pour qu'une série d'objets historiques soient mis à l'épreuve de leurs outils d'investigation respectifs, afin de comprendre la place que les marchés, voire certains mécanismes de marché, occupent dans les économies précapitalistes ? Ne pourrait-on esquisser une théorie des processus de création et de circulation des richesses, que ces processus comportent ou non des dimensions marchandes? Nos interrogations s'inscrivent dans une tentative d'éviter les "boucles herméneutiques" dans lesquelles les économistes se perdent parfois, parce qu'ils estiment avoir validé leurs thèses en invoquant l'autorité de résultats produits par des historiens imprégnés par un même paradigme: la réciproque étant vraie .... Souhaitons donc l'émergence d'un certain "éclectisme méthodologique" qui fasse la part, au sein de groupes de travail pluridisciplinaires, de chercheurs aux convictions a priori variées en terme paradigmatique. Une véritable "division scientifique du travail", fondée sur un refus de tout dogmatisme, serait à même de dépasser de vieilles oppositions qui ne font pas toujours avancer la réflexion. La promotion de cette intelligence collective n'a pas d'obstacle méthodologique sérieux. Ce ne sont d'ailleurs pas les querelles de méthodes qui font progresser le savoir en général, comme l'écrivit Weber.

L'obstacle provient, en partie, à des mécanismes que peut détricoter une sociologie de la connaissance: les découpages disciplinaires, qui ont leur raison d'être car toute science tient à une délimitation de son objet, sont investis par des forces visant à la production et la reproduction de logiques qui n'ont pas toujours leur raison d'être. C'est pourquoi, il est peut-être temps, de prolonger les outils éprouvés de la reconnaissance de la recherche intradisciplinaire, par l'invention d'autres outils qui reconnaissent le travail pluridisciplinaire. Ce n'est pas d'un progrès propre à l'histoire et à l'économie qu'il faut attendre de vrais progrès en histoire économique; c'est une modification institutionnelle qui permettra de libérer les forces de la production scientifique pour dépasser l'état du savoir actuel et les vieilles problématiques. Notre souhait peut paraître iconoclaste. Mais, n'est-il pas possible, à côté des joyaux de la production du seul artisan, qui seront toujours les moteurs de la production, de mettre en œuvre des méthodes directement coopératives ?

C'est ainsi que nous saurons, dans quelques décennies, si nous pouvons répondre à la question inaugurale que cet article se proposait de traiter.

---

*de marché*, la théorie classique la plus aboutie – la théorie de l'équilibre général selon Arrow-Debreu – n'étant pas très bavarde (c'est le moins qu'on puisse dire !) ni sur ce point ni sur la "monnaie" au sens où on l'entend communément. Voir, à cet égard, un article à visée pluridisciplinaire démystifiant utilement certains "acquis" de la science économique, B. Guerrien (1990).

## Références<sup>38</sup>

- Aglietta M. Orléan A. 1998, *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- Andreau J., 1985, "L'État romain face au monde de la banque et du crédit (fin de la République et Haut Empire)", p. 4-9, *États, Fiscalité, Économies*, Publications de la Sorbonne.
- Andreau J., 2005, "La modernité du domaine d'Appianus", *Topoi*, 12-13, 2005, p. 305-309.
- Andreau J., Maucourant J. 1999, "A propos de la "rationalité économique" dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone", *Topoi* (9), 1, p. 47-102.
- Bresson A. 2000, *La Cité Marchande*, Université de Bordeaux III, Ausonius.
- Bresson A. 2002, "Polanyi, le marché et les économies d'avant le capitalisme", *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://web.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=29&query=>,
- Caillé A. 1987, "Monnaie des sauvages et monnaie des Modernes", *Bulletin du MAUSS*, mars, p. 46-51.
- Carrié J-M. 2005, "Une rationalité quand même ?", *Topoi*, p. 292-303.
- Commons J. R. 1934, *Institutional economics - Its place in political economy*, New-York, Mac Millan, Transaction Publishers, 1992.
- Dockès P. Rosier B. 1988, *L'Histoire ambiguë - croissance et développement en question*, Paris, PUF.
- Gentet D. 1990, "Pratiques monétaires et redistribution en Égypte pharaonique", *Cahiers Monnaie et Financement* (19), p. 8-40.
- Gentet D., Maucourant J. 1989, *Les pratiques monétaires en Égypte ancienne*, Mémoire de DEA dirigé par J-C Goyon et J-M Servet, Juillet, Lyon 2.
- Gentet D., Maucourant J. 1991, "La question de la monnaie en Égypte ancienne", 13, *la Revue du M.A.U.S.S.*, p. 155-164.
- Glassner J-J 2001 "Peut-on parler de monnaie en Mésopotamie au 3<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère", pp. 61-71, dans A. Testart ed, *Aux origines de la monnaie*, Errance, Paris.
- Glassner J-J. 2002, "La politique dans l'Orient ancien ou la Ve république avant De Gaulle", *Genèses* (46), mars, pp. 6-25
- Granovetter M. 1985, "Action économique et structure sociale: le problème de l'encastrement", dans *Le Marché autrement – Essais de Marc Granovetter, traduit par Isabelle This, préface par J-L Laville, B. Lévêque et Isabelle This*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- Graslin L. 2003, *Les échanges à longue distance en Syrie- Mésopotamie à l'âge du fer: une approche économique*, Thèse nouveau régime dirigée par M. Sartre.
- Maucourant J., Graslin L. 2005, "Le port de commerce: un concept en débat", *Topoi*, 12-13, pp. 215-257.
- Guerrien B. 1990, "Mythes et réalités de la théorie économique", *La revue du Mauss*, 9, p. 125-147.
- Guéry A. 2003, "Nourrir le peuple - échanges et marchés d'Ancien Régime", Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique – *Histoire des représentations du marché*, Grenoble.
- Guéry A. 2005, "Les historiens, les marchés et le marché", p. 786-802, dans G. Bensimon ed., *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard éditeur.
- Lafont B. 2002, "L'œuvre de Karl Polanyi en assyriologie", *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://www.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=26&query=>
- Masetti-Rouault M-G. 2004, "Économie de redistribution et économie de marché au Proche-Orient Ancien", *Seconde table ronde du colloque du Centre Jacob Spon "L'économie antique, une*

---

<sup>38</sup> Les *Cahiers Monnaie et Financement*, comme les communications citées ici, sont disponibles à la *Bibliothèque Auguste et Léon Walras* du Laboratoire Triangle, UMR CNRS, ISH, 14 Av. Berthelot, 69007 Lyon. Les textes de Polanyi qui sont cités ici seront tous traduits dans M. Cangiani, J. Maucourant eds, *Essais de Karl Polanyi*, Le Seuil, 2008.

- économie de marché ?*", Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, le 30 novembre.
- Maucourant J. 1990, "Pratiques monétaires et individu en Égypte ancienne", *Cahiers Monnaie et Financement* (19), p. 41-79.
- Maucourant J. 1993, "Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale", *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, p. 29-46.
- Maucourant J. 2003, "Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques", *Économie Appliquée* (56), 3, septembre, pp. 111-131.
- Maucourant J. 2004, "Rationalité économique ou comportements socioéconomiques" ? dans *Mentalités et choix économiques des Romains*, p. 227-240 in J. Andraeu, J. France et S. Pittia eds, Bordeaux, Ausonius.
- Maucourant J. 2005, *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute.
- Menu B. 1982, *Essais sur l'histoire économique, sociale et juridique de l'Égypte ancienne*, Versailles.
- Menu B. 2001, "La monnaie des Égyptiens de l'époque pharaonique", p. 73-108 in Testart A. ed. 2001, *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance.
- Menjot D. 2004, "Économie de marchés au Moyen Age", *Seconde table ronde du colloque du Centre Jacob Spon "L'économie antique, une économie de marché ?"*, Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, le 30 novembre.
- Mitchell W. C. 1944, "The role of money in economic history", *Journal of Economic History* sup. IV, Déc., p. 61-67.
- Montchrestien A. 1615, *Traicté de l'économie politique*, éd. et préface par F. Billacois, Genève, Droz, 1999.
- North D. 1977, "Le marché et les autres systèmes d'allocation dans l'histoire: le défi de Karl Polanyi", *La Revue du Mauss*, 2, 1997, p. 51-64.
- Polanyi K. 1968, *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.
- Polanyi K. 1977, *The livelihood of man*, H. Pearson ed., New-York-San Francisco-London, Academic Press.
- Polanyi K. 2008, *Essais de Karl Polanyi*, M. Cangiani et. J. Maucourant eds., introduction par M. Cangiani et. J. Maucourant, postface par A. Caillé et J-L Laville, Seuil.
- Rathbone D. 1991 *Economic rationalism and rural society in third-century A. D. Egypt - The Heronimos archive and the Appianus estate*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- Rathbone D. 2005, "Economic rationalism and the Heroninos archive", 12-13, *Topoi*, p. 261-269.
- Renger J. 1984, "Patterns of non-institutional trade and non-commercial exchange in Ancient Mesopotamia at the beginning of the second millenium BC.", pp. 31-124, dans A. Archi ed., *Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east*, Rome, Edizioni della'Ateneo.
- Renger J. 1994, "On economic structures in ancient Mesopotamia", *Orientalia* (63), 3, p.158-208.
- Rollinat R. 1994, "De l'économie à l'histoire: la new economic history, analyses, controverses et bilan critique", *Économie et société, série "Histoire quantitative de l'économie française"*, n°18, 3, pp. 5-40.
- Rollinat R. 1997, *La nouvelle histoire économique*, Paris, Liris.
- Schiavone A. 1996, *L'histoire brisée – La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, Belin 2003 pour la traduction française.
- Schumpeter J. A. 1947, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot, 1951.
- Silver M. 1985, *Economic structures of the ancient near east*, Sydney.
- Vivel C., 2005 "Le rôle du pouvoir chez deux économistes de langue allemande: Wieser et Sombart", *séminaire commun CIERA-HPE-Triangle* animé par G. Campagnolo et L. Frobert, 17 mars, ENS-L, Lyon.

- Warburton D. 2003, "Les marchés en Égypte ancienne - Age du Bronze, 2500-1200 AJC", *Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique* –, Grenoble.
- Warburton D. 2005, Le marché en Égypte ancienne (A l'âge du Bronze, 2500-1200 av. J.-C.), pp. 632-651, dans G. Bensimon ed., *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard éditeur.
- Weber M. 1923, *Histoire Économique*, Paris, Gallimard, 1991.

## 4. À propos de l'économie des sanctuaires de l'Antiquité une perspective institutionnaliste<sup>1</sup>

*Topoi*, 2005, pp. 117-132

### Introduction

Il existe bien des raisons qui pourraient pousser un économiste épris d'histoire à comprendre le rôle des sanctuaires dans l'économie de l'Antiquité. Assurément, le type d'interrogations dépend fortement de l'orientation méthodologique de l'économiste. De nombreux courants de pensée existent dans la discipline économique. Nous prendrons le parti ici que ces points de vue, parfois contradictoires, peuvent en définitive faire avancer la connaissance. Ainsi, l'économiste qui se servira de l'outil analytique que représentent "les coûts de transaction" pourra s'interroger sur le rôle des temples dans la réduction de ces coûts que D. North définit comme "*coûts de définition et de mise en exécution des contrats qui sous-tendent l'échange*"<sup>2</sup>. D'une façon différente, un économiste quelque peu influencé par la lecture de K. Polanyi, pourra être intéressé par le fonctionnement d'une économie où le principe du marché n'est pas *nécessairement* le principe essentiel qui régit la reproduction des structures économiques; à cet égard, les sanctuaires dans l'Antiquité sont peut-être une occasion d'illustrer l'analyse typiquement polanyienne visant à comprendre l'articulation des comportements de redistribution, d'échange et de réciprocité.

Trois types d'interrogation traverseront ainsi le présent exposé. Dans quelle mesure l'"économie divine" influence-t-elle ou est influencée par l'"économie des hommes"<sup>3</sup> ? Quel type de rationalité, de comportements économiques peut-on observer en étudiant l'économie des sanctuaires ? Enfin, quelle est la place des marchés dans les systèmes économiques considérés que l'observation des pratiques de l'économie divine peut nous laisser entrevoir ? Pour des raisons de commodité, nous avons divisé notre présentation selon un critère géographique qui renverra, comme nous le verrons, à une certaine hétérogénéité des structures économiques. Notre objet n'est pas vraiment de démontrer un certain nombre de thèses sur l'économie antique, mais plutôt de faire état de quelques questions que suscite la richesse des autres contributions du colloque dont le présent numéro de *Topoi* rend compte.

### Le monde gréco-romain

V. Chankowski soutient la thèse suivante: l'étude de certains sanctuaires montrerait l'émergence d'une certaine *techné* de l'*oikonomia*, que met en évidence par ailleurs R. Descat, qui suggère une interprétation particulière de la stratégie patrimoniale de Périclès<sup>4</sup>. Ainsi, il

---

<sup>1</sup> L'école institutionnaliste en économie se fonde notamment sur les travaux de T. Veblen [1899], J. Commons et K. Polanyi qui contestent à l'économie dominante l'intérêt d'expliquer les phénomènes sociaux selon les règles de "l'individualisme méthodologique" et de la "rationalité". C'est pourquoi les institutionnalistes tendent à produire une interprétation des faits économiques grâce à une théorie des *institutions* et des *comportements*. Une brève synthèse de l'approche institutionnaliste est proposée par T. Corei [1975].

<sup>2</sup> Voir D. North [1977]. Celui-ci précise: "*Les coûts relatifs à la définition et à la mise en application des droits de propriété -les coûts de transaction- mènent aujourd'hui à une allocation non fondée sur les prix pour de nombreux biens et services, car les coûts de description et de mise en application dépassent les bénéfices*" [p. 58]. Le fait que la redistribution ou la réciprocité existe à la place d'un système de prix marchands serait le pur fruit d'un déterminisme économique très particulier. Nous avons proposé une critique de cette approche dans Maucourant [2003].

<sup>3</sup> Le lecteur nous pardonnera cette formulation de l' "économie divine", qui repose certes sur des institutions humaines, trop humaines ... !

<sup>4</sup> R. Descat [2004] souligne la *confiance* que Périclès témoigne ainsi dans l'*agora*, ce qui est un trait spécifique

s'agirait de sortir de l'autarcie domestique pour mettre sur le marché des produits afin de valoriser au mieux le capital. La pratique qui consiste à réserver le fruit du capital prêté aux dépenses courantes serait révélatrice de ce nouveau souci économique. De même, l'existence mentionnée d'une mise en concurrence des emprunteurs pour louer le capital au meilleur taux de l'intérêt possible serait également révélatrice de l'émergence de cette *techné*. Parce que V. Chankowski n'évoque ici que l'émergence de nouveaux processus économiques, il serait donc possible de construire un tableau de l'économie antique qui ne soit ni uniformément "primitiviste", ni uniformément "moderniste". En effet, s'il existe une réelle nouveauté dans la sophistication de certaines pratiques financières, il demeure établi que ces pratiques sont parfois très différentes dans l'ensemble du monde hellénique. Ainsi, l'Asie mineure se caractériserait par l'importance de la propriété foncière dans l'équilibre financier des sanctuaires à la différence de l'Attique et des îles. Par conséquent, si la rationalisation des méthodes de gestion de l'économie divine peut avoir quelques conséquences pour l'économie des hommes, comme le montre la circulation attestée des techniques entre individus et institutions, il n'en reste pas moins que l'économie grecque ne semble pas nécessairement régie par la "main invisible" du Marché<sup>5</sup>.

Il est fort possible que le monde grec pose l'une des toutes premières questions relatives à l'autonomie de l'économie par rapport au reste de la vie sociale. Mais, ceci ne concerne qu'un moment de l'évolution économique qui, à bien des égards, connaît des réversibilités. La trajectoire qui va des économies antiques au nôtres n'est pas unilinéaire, et il serait bien hasardeux de transposer aux sciences historiques, sans d'extrêmes précautions, les schémas évolutionnistes qui existent dans d'autres disciplines. Il nous semble ainsi plus intéressant de nous interroger sur l'origine et non le devenir de cette autonomie de l'économie. Et si ce rapport si singulier des Grecs au marché n'est pas à rechercher dans le rapport de ces mêmes Grecs à la démocratie ? C'est là l'interrogation de Polanyi qui répond que le choix de la "*place de marché*"<sup>6</sup> fait par Périclès était l'expression délibérée d'un mode de vie démocratique à l'opposé des relations aristocratiques de clientèles dont le mode de vie de Cimon est le paragon. En effet, donner aux citoyens nécessiteux pour recevoir de leur part un appui politique est assurément une négation de l'idéal démocratique<sup>7</sup>.

Ainsi, si le monde grec classique n'est pas le monde du Marché, il est bien un monde où les marchés jouent un rôle important. D'où le rôle central de l'*agora* comme "*élément de marché*"<sup>8</sup>; l'*agora* n'est pas l'expression d'un principe de marché compris d'un point de vue unifiant et englobant. Ceci ne signifie pas que le système économique où fonctionnent ces éléments de marché soit un système où les pratiques économiques puissent être considérées *a priori* comme "primitives", c'est-à-dire peu sophistiquées. Il importe de s'extraire des schémas évolutionnistes qui occultent les degrés de complexité propres à chaque système et ne retiennent que de vagues propositions quant à la croissance de la complexification et la différenciation sociale. L'économie "*archaïque*"<sup>9</sup> où existent les "*éléments de marché*" n'est

---

du développement de l'économie durant l'Athènes classique.

<sup>5</sup> Bien qu'Alain Bresson [2000] soutienne *de facto* que cette métaphore d'Adam Smith puisse correspondre au cas de l'économie grecque classique, il nous semble très douteux que l'existence de *marchés* à cette époque soit équivalente à un principe abstrait de l'organisation socioéconomique, c'est-à-dire le Marché. Voir Maucourant [2004].

<sup>6</sup> La figure de Périclès est emblématique, pour Polanyi, de ce triomphe de l' "*économie civique*" qui articule redistribution *et* échange. Voir K. Polanyi [1977, pp. 164-166]: beaucoup d'importance est accordée au fait, sans doute exceptionnel pour les grandes maisonnées, que Périclès réorganise son économie domestique sur la base d'un recours fort étendu à la "*place de marché*" (*market place* selon le mot de Polanyi: encore une fois, le marché comme *lieu* s'oppose, il faut le noter, au marché comme *principe unifiant*).

<sup>7</sup> Comme l'a fort bien rappelé I. Morris [1994, p. 57].

<sup>8</sup> Cette expression "*éléments de marché*" est due à Polanyi [1977, pp. 124-125]. Celui-ci oppose les institutions marchandes typiques d'économies non-capitalistes à l'infrastructure institutionnelle du Grand Marché capitaliste.

<sup>9</sup> Cette qualification d' "archaïque" est propre à une conceptualisation de Polanyi que nous reprenons ici et qui ne

donc pas économie rudimentaire: l'émergence du politique, et donc de la redistribution comme "*forme d'intégration*"<sup>10</sup>, est un trait spécifique de l'agencement socio-économique propre à l'économie archaïque. Dans ce type d'économie, la réciprocité n'est pas le principe structurant comme c'est le cas des économies "primitives"; de même, le marché n'est pas ce principe qui subordonne les autres comportements économiques à sa propre logique.

À cet égard, l'organisation de la banque hellénique est un symptôme d'une organisation archaïque qui présente sa complexité propre. La banque décrite par V. Chankowski pour le monde grec, ou par A. Malrieu pour le monde romain, n'est pas une banque au sens moderne du terme; elle ne crée pas de la liquidité comme la banque moderne. À Rome, les seuls cas de monétisation effective sont ceux correspondant à des cas "*exceptionnels*" de déthésaurisation brutale. Même dans ce cas, où le sanctuaire, sous l'empire de la nécessité, est transformé en hôtel des monnaies, il n'est pas possible d'observer une production endogène de liquidités. La banque romaine crée de la monnaie par le monnayage de richesses pillées ou prélevées, elle ne le fait pas, comme cela se fait dans le monde moderne, selon des procédures où les crédits font les dépôts. Le caractère particulier de la banque archaïque est souligné également par O. Picard à propos de la discussion des significations de la *parakataqhvkx*: même dans un sens financier, ce mot renvoie à une "*pratique ancienne qui fait passer très clairement le souci de sécurité avant tout désir de profit*, et qui de ce fait, ne paraît pas comporter le versement d'intérêt, *sauf quand il s'agit d'un dépôt fait chez des hommes d'affaire*". L'activité des sanctuaires grecs, dans ce cas, ne peut être ainsi qualifiée de "bancaire" au sens moderne du mot. Il va en de même des temples romains, selon l'interprétation que nous faisons du propos d'A. Malrieu. Celle-ci rappelle que la langue latine oppose deux types de dépôts selon les verbes: l'emploi de *ponere* renvoie à la "*sécurité liée à un lieu sacré*"; celui de *deponere* renvoie à la fructification des dépôts. Elle conclut que "*les temples ne pouvaient fonctionner par ces seules activités bancaires, vraisemblablement trop peu nombreuses pour leur assurer des rentrées régulières et suffisantes*". Ce type de pratique archaïque se fonde sur le passé pour prélever de la richesse et non sur l'avenir pour en créer.

Ainsi, pour mieux comprendre ce qui distingue, selon nous, la banque archaïque de la banque moderne, il faut effectivement d'exposer ce concept d'avenir (*futurity*), cher à l'économiste institutionnaliste américain Commons. Dans *Institutional Economics*, Commons [1934], après avoir livré une interprétation de l'histoire des faits économiques, estime que le principe de *futurity* caractérise le capitalisme dans sa spécificité: ceci aurait été rendu possible par le fait que la dette est devenue une marchandise échangeable sur le marché. Ceci serait le fruit d'une construction juridique du capitalisme remarquable seulement dès le XVIIe siècle. Ces "*fondements légaux*" expriment un nouveau rapport au temps qui fait que les acteurs sociaux peuvent s'engager dans les activités économiques<sup>11</sup>. La dette n'exprime plus ni servitude ni poids d'un passé, elle est riche de l'avenir. Ainsi, l'anticipation donne un sens radicalement nouveau à la dette grâce à la monnaie bancaire et aux marchés financiers, ces deux institutions devenant des bases mêmes de l'organisation productive de la société.

---

correspond aucunement au découpage chronologique qui est en vigueur pour ce qui est de l'histoire grecque ou romaine. Polanyi suggère en effet de distinguer, en première approximation, trois types d'économies: l'économie "primitive" (où les comportements de réciprocité sont déterminant), l'économie "archaïque" (où la redistribution devient une composante importante de la vie sociale du fait d'une autonomisation de l'ordre politique) et les sociétés modernes (marquées depuis le XIXe siècle par l'émergence d'un principe englobant et unifiant de la vie sociale, le projet d'un Marché autorégulateur qualitativement différent des marchés traditionnels). Une telle distinction conceptuelle, qui vise évidemment à être affinée, ne traduit pas une volonté évolutionniste (qui en vient à tracer un chemin allant du simple au complexe que récuse absolument Polanyi) mais à permettre un usage raisonné de la comparaison. Notons enfin que le fait qu'une économie soit qualifiée d' "archaïque" n'exclut pas l'existence de marchés, bien au contraire, mais impose de rendre compte de leur spécificité par rapport aux marchés capitaliste modernes.

<sup>10</sup> Ce concept propre à l'école "substantiviste" est illustré dans Polanyi [1977, p. 40 sq.].

<sup>11</sup> Voir Commons [1924].



C'est pourquoi, nous émettons quelques réserves sur l'hypothèse d'A. Malrieu selon laquelle les Romains, en raison d'une extraordinaire thésaurisation effectuée dans les temples<sup>12</sup>, se sont privés "*de moyens et d'outils financiers essentiels à leur économie*". En effet, quant à cette question du développement économique, c'est plus la *représentation* du fait économique que s'en font les acteurs sociaux, leurs habitudes et leurs croyances, c'est-à-dire l'existence d'*institutions* en un sens très particulier, qui nous semble plus déterminante que des outils techniques ou des objets qui peuvent être mobilisés promptement quand basculent les représentations sociales. La question *économique* est proprement *anthropologique*. En l'occurrence, si la banque romaine ne peut se substituer à la pénurie de monnaie ou de richesses monnayables, c'est que les nécessités de la production de richesse n'ont pas encore mis la dette, et par conséquent un nouvel usage de la monnaie, au cœur de la production. D'ailleurs, *stricto sensu*, une pénurie supposée de monnaie aurait dû se manifester par une déflation des prix responsable d'une stagnation de longue durée. Il ne nous semble pas que l'histoire économique corrobore cette hypothèse. Notre supposition est donc que "*la place atteinte par les échanges et la production par l'échange*"<sup>13</sup> n'était pas mue par une logique à même d'opérer une transformation majeure des institutions bancaires et financières, ce qui est révélateur du caractère propre de cette économie archaïque.

Ce contraste entre les organisations archaïques et modernes de l'économie peut être souligné par l'absence parfois notable de taux de l'intérêt. Ceci semble d'ailleurs se rencontrer fréquemment pour ce qui est des dépôts faits aux sanctuaires, ce qui suggère une représentation de la société où la concurrence n'est pas le moteur principal de l'activité économique, comme si le marché ne pouvait être l'opportunité *a priori* mobilisable par les acteurs économiques, ce qui est significatif de la structure d'ensemble de l'économie. Or, le non-usage du capital a un coût d'un point de vue strictement "économique" au sens où l'activité "économique"<sup>14</sup> est la recherche de la meilleure allocation des ressources rares. Comment expliquer alors que le déposant accepte-il le coût que nous venons d'évoquer ? N'est-ce pas une insuffisante place faite au marché qui restreint les occasions de prêt et par-là même les transactions typiquement marchandes ? Les transferts d'argent sur un mode réciprocaire ne sont-ils pas aussi une autre façon de tarir un marché des prêts ? Nos questions proviennent d'une même hypothèse: le marché, que ce soit une *place de marché* ou un *principe général* d'organisation sociale, est une institution, c'est-à-dire un dire un ensemble de représentations et de pratiques sociales qui sont les conditions de possibilités des actes économiques. Les actes marchands ne proviennent pas d'un vide social comme l'enseigne une certaine idéologie économique selon laquelle les aléas de la recherche du gain incite "naturellement" au troc et selon laquelle les nécessités du troc fondent les marchés<sup>15</sup>.

La question de l'autonomisation de l'économie, les remarques sur le caractère archaïque des banques grecques et romaines, nous contraignent à nous tourner encore une fois, vers les déterminations non économiques de l'économie. À cet égard, la contribution d'O.

<sup>12</sup> Il est vrai que le caractère particulièrement sacré des richesses confiées aux dieux romains puisse inciter *a priori* à faire une telle hypothèse. Mais, selon A. Malrieu, "*la mise en circulation des fonds sacrés*" ne peut être négligée. Toutefois, la couverture des dépenses religieuses par la vente de biens divins ou la mobilisation autoritaires des ressources des sanctuaires par l'Etat, n'est qu'un léger "correctif" à cette thésaurisation. Enfin: "*Les Romains disposaient déjà d'établissements bancaires et il ne leur serait pas venu à l'idée de mêler religion et finance*". Sans doute le modèle romain s'écarte-t-il ici de certaines pratiques grecques exposées par V. Chankowski.

<sup>13</sup> Selon une expression d'A. Malrieu.

<sup>14</sup> L'*économie* ne signifie pas ici l'ensemble des processus permettant à l'homme de vivre mais un schéma formel particulier du type coût/avantage. L'économie de marché nous pousse à confondre les deux sens du mot "économie", comme le soutient Polanyi [1977]: nous avons cédé *ici* à l'usage courant chez les Modernes pour plus de simplicité.

<sup>15</sup> L'anthropologie, l'histoire et la logique ne confirment en rien la naïve "fable du troc" chère aux économistes traditionnels; voir Servet [1994] et Servet [1998]. Malheureusement, ce que suggère Adam Smith, en 1776, est repris trop souvent de façon implicite, comme si l'évolution des connaissances sociologiques et historiques relatives à la monnaie devait être ignorée.

Picard est un élément intéressant de la discussion général que nous entreprenons ici. Comment comprendre les origines possibles de la monnaie frappée à partir de cet exemple des sanctuaires ? Il rappelle que la monnaie *dokima* est imposée "pour le paiement des taxes cultuelles et des amendes". Et il reprend l'idée que le *pelanos*, ancienne offrande en nature, est "désormais remplacé par le versement d'une somme en argent". Il serait possible de faire le parallèle avec l'exemple romain car, comme le souligne A. Malrieu, les offrandes tendent à prendre la forme de "dons d'argent"<sup>16</sup>. Cette spécialiste de la Rome antique souligne toutefois, et c'est peut-être là une spécificité du cas romain par rapport au cas grec, que le don monétaire des fidèles ne permet pas vraiment l'existence d'une logique économique autonome permettant de valoriser le capital du sanctuaire.

Il est donc possible de s'interroger sur la signification de ce processus de rationalisation et de codification des rapports entre les hommes et les dieux laquelle, comme le souligne J-M Servet [1984], renvoie sans doute à une nouvelle codification plus décisive des rapports sociaux en général. Cet économiste fait l'hypothèse que le phénomène numismatique procède de raisons fondamentalement politiques et que "l'hypothèse culturelle" de la naissance des *nomismata* devrait être subordonnée à l'hypothèse politique. Il est difficile en l'état actuel des connaissances de trancher les termes d'un débat sur l'origine ou les origines de la monnaie ou des monnaies, lequel a fait couler beaucoup d'encre. Ce qui semble sûr, c'est que l'adoption de la monnaie *dokima* bouleverse les institutions; surtout, le développement de la monétarisation de la société par l'usage de la fonction de compte de la monnaie est peut-être un élément encore plus important dans le processus monétaire global. Avant que la monnaie *dokima* ne soit introduite dans le sanctuaire de Delphes, on estime les travaux de construction dans l'unité de compte que fournit la monnaie d'Égine, et il s'agit même de la première estimation de construction qui nous soit parvenue.

## Le monde "proche-oriental"

Nous avons bien conscience que cette référence au "Proche-Orient ancien" est un artefact parfois utile, parfois dangereux. Ainsi, certaines constructions modernisantes supposent, pour les besoins de la démonstration, une homogénéité bien discutable<sup>17</sup> de la civilisation matérielle et des institutions sur ce vaste espace, ce qui, du point de vue économique, constitue un vrai problème !

La séparation de notre propos entre un monde "gréco-romain" et un monde "proche-oriental" est donc faite ici à des fins purement pratiques<sup>18</sup>, en attendant que les progrès théoriques et historiographiques nous permettent d'aboutir à une analyse meilleure parce que disposant des outils nécessaires à une véritable ambition comparatiste. Les contributions relatives à l'ancienne Mésopotamie font état de pratiques proprement *financières* mettant en jeu des rapports entre créiteurs et débiteurs régis par l'institution de la monnaie, celle-ci n'étant rien d'autre que les règles visant à l'évaluation et au paiement des dettes dont l'origine n'est pas forcément "économique"<sup>19</sup>. La différence avec les pratiques financières du monde

---

<sup>16</sup> La référence aux *stips*, pièces de monnaie qui, selon A. Malrieu, "n'avaient pas à l'origine un usage économique mais avant tout religieux" doit être notée pour ce moment de l'histoire romaine où la monnaie et la finance n'étaient pas encore considérées comme ayant une autonomie propre. L'auteur renvoie aussi à un travail de H. Zehnacker [1983] à ce sujet. De notre point de vue, cet article illustre, plus généralement, la problématique de la reproduction des rapports sociaux *via* les usages de la monnaie.

<sup>17</sup> Ce que souligne J. Renger [1994] contre l'économiste ultra-moderniste M. Silver.

<sup>18</sup> Ces finalités nous sont fixées par des découpages académiques.

<sup>19</sup> Les dettes peuvent trouver leur origine dans les nécessités du culte ou les exigences de la redistribution; quand elles relèvent de l'économie au sens classique du terme, les dettes peuvent certes être le fruit d'une activité entrepreneuriale qui vise au gain ou, plus simplement, être le résultat d'un impératif de subsistance. Dans ce cas, les dettes ne font que conforter la structure sociale existante en la dotant de rapports financiers qui peuvent être les débuts de la servitude. Il est donc important de ramener le jeu de

romain ou grec tient à l'absence d'un objet, comme la pièce de monnaie: "*tout ce qui est mentionné comme "argent" n'est à aucun moment monétarisé*", écrit ainsi F. Joannès. Or, les pièces sont le support d'au moins deux fonctions essentielles de la monnaie: le compte et le paiement<sup>20</sup>. Cette différence est un élément du caractère singulier des pratiques mésopotamiennes, tellement particulier que d'éventuelles activités "bancaires" ne peuvent l'être que dans un sens tout particulier.

Pour ce qui est de la période paléobabylonienne, D. Charpin montre le contraste existant entre deux types de prêts, c'est-à-dire les "*prêts de nécessité*" et les "*prêts commerciaux*", et le fait que les temples se livrent à ces deux types de prêt. L'annulation fréquente de "*prêts de nécessité*" par le pouvoir royal serait une preuve du fait, selon l'auteur, que ceux-ci ne mobilisent pas des fonds considérables, sinon la ruine des créanciers serait systématique. Toutefois, l'on pourrait discuter à la marge de cet argument en soulignant que le niveau incroyablement élevé des taux d'intérêt, dans des cas dont l'ampleur est certes difficile à déterminer, fait que l'annulation des dettes se soit faite à un moment où le capital est déjà remboursé pour une bonne part, voire bien au-delà. De plus, le faible volume financier de ces dettes ne signifie pas, pour les populations endettées, qu'elles n'étaient pas de grande importance. Il faudrait sans doute d'autres études de façon à mieux mesurer le rôle de ces prêts, l'impact du pouvoir sur ceux-ci grâce à ces procédures de moratoire, (voire d'annulation) relatif aux "*dettes à caractère non commercial*", du point de vue de la continuité de la structure sociale. À côté de la possible "*obligation "statutaire" des temples vis-à-vis des plus démunis*", l'auteur, à la suite de Veenhof, interprète certaines dettes comme "*charitables*" parce que le remboursement est subordonné à une position financière satisfaisante du débiteur. Le rôle des temples dans le processus d'intégration sociale pourrait être alors discuté. Toutefois, le fait que les ordonnances royales concernent les temples jette bien un doute sur le caractère systématiquement "*charitable*" des prêts octroyés par les sanctuaires<sup>21</sup>, même s'il est possible que les conditions de prêts soient moins dures qu'avec les usuriers du tout-venant. Finalement, c'est la capacité des temples, dès le second millénaire, à produire un rapport financier régulé par le pouvoir qui nous semble être un thème de recherche que nous suggère certains propos de D. Charpin<sup>22</sup>.

Il ne faut certes pas confondre une régulation socioéconomique assurée de fait par le pouvoir archaïque avec l'idée moderne de justice sociale: il est frappant de constater l'extrême violence sociale faite aux débiteurs comme en témoigne ces taux si élevés, d'un point de vue moderne, attesté sur nombre de prêts. Certains historiens-économistes pourront invoquer le risque spécifique aux économies archaïques, plus généralement cette fuyante notion des coûts de transaction. Dans l'univers de pratiques entrepreneuriales, cette interprétation doit certes avoir quelque valeur. Mais, pour le reste, on en vient à oublier que ces sociétés étaient fortement clivées socialement et que l'intégration sociale assurée par le pouvoir revient à

---

la dette à son contexte institutionnel.

<sup>20</sup> Nous nous situons dans la perspective selon laquelle la "réserve de valeur" n'est pas tant une fonction de la monnaie qu'un attribut de celle-ci car beaucoup d'objets peuvent servir de réserve de valeur sans être de la monnaie.

<sup>21</sup> La présence d'un taux d'intérêt pratiqué par les temples est un autre facteur intéressant, même s'il faudrait s'interroger sur le rapport existant entre les prêts ne présentant apparemment pas d'intérêt et ceux faisant mention explicite d'un taux. Il existe un autre élément fascinant pour l'économiste, c'est-à-dire le fait, relevé par D. Charpin, que le paiement des intérêts soit directement repérable sous forme de travail affecté à la transformation agricole car, comme le note l'auteur: "*il semble que le grain était reçu avec sa balle et devait donc être rendu décortiqué*". Cette transaction singulière, où il n'est nulle mention d'un intérêt au sens courant du terme, a été retrouvée dans le palais d'Uruk qui intervenait ici directement dans la gestion d'un temple.

<sup>22</sup> Le fait, rapporté par D. Charpin, que les usuriers s'associent à des dieux pour octroyer des prêts, quitte à ce que le taux de l'intérêt soit moindre mais à ce que le prêt soit plus sûr, montre la capacité de l'économie archaïque à propager les rapports financiers dans la société. Cela ne signifie pas forcément une rationalisation de l'activité économique mais la pratique d'une usure raisonnée et finalement très conservatrice pour ce qui est des rapports sociaux en général.

contenir les conséquences extrêmes de certaines pratiques de façon à les faire perdurer pour l'essentiel.

Polanyi [1977, p. 118 *sq.*] émet l'hypothèse que les taux plus élevés, pratiqués lors des contrats dont l'unité est une mesure de céréale, relativement aux contrats libellés en une unité de poids de métal participe de la reproduction de la structure sociale. Tout se passe comme si le poids de métal est l'objet essentiel des pratiques monétaires des dominants, cependant que les pratiques monétaires principales des dominés mobilisent des mesures de céréale. Exprimé dans son langage théorique, une telle "*différenciation*" des "*pratiques monétaires*" (*money uses*), si caractéristique de la société archaïque, fonctionne comme une machine à consolider les statuts sociaux existants. En effet, cette hypothèse a quelque valeur si le fait d'exprimer les contrats exprimés en référence au métal est un monopole des couches dominantes. Ce type d'hypothèse s'inscrit dans le propos général de Commons qui écrit: "*Historiquement, il est plus exact de dire que la plupart du genre humain vivait dans un état caractérisé par l'impossibilité de se libérer de la dette, et que la liberté vint avec une substitution graduelle de dette dont on pouvait se libérer*"<sup>23</sup>. Il apparaît donc que ces pratiques monétaires de la Haute-Antiquité, quoique ne reposant pas sur l'existence d'une monnaie réunissant les fonctions traditionnelles, sont des éléments importants du complexe processus de la reproduction sociale.

Il est possible que le premier millénaire témoigne d'une avancée nette d'une rationalisation de la production et de la finance de l'économie divine, comme tend à le suggérer la contribution de F. Joannès<sup>24</sup>. S'inscrivant dans le sillage de pratiques éprouvées à l'époque paléobabylonienne qui consistent à inventer l'existence de compte débiteur au profit d'homme d'affaires à l'intérieur même de l'administration des temples<sup>25</sup>, l'auteur observe qu'il est possible de montrer l'existence de compte créditeur dans les temples à l'époque néobabylonienne. Il se peut certes que le hasard des découvertes archéologiques engendre ce sentiment d'une complexification du rapport financier. Toutefois, le fait même que les temples entretiennent entre eux de telles relations, comme le souligne par ailleurs F. Joannès, milite en faveur de cette hypothèse de la complexification croissante des agencements financiers. Le problème se pose de savoir si ce processus résulte d'une intensification des relations marchandes car cette intensification repose certes sur des agencements monétaires et financiers plus complexes. Admettons que, pour une part, cette intensification résulte d'un degré plus important fait au marché et à la concurrence dans le système économique. A cet égard, le caractère important d'une dette contractée par un certain Bêl-Ibni, c'est-à-dire 12,6 tonnes de laine, et la multiplicité des dettes issues de transaction pour l'échange<sup>26</sup>, montre que la stratégie autarcique des temples n'est pas la seule, même si l'auteur juge que l'"autosuffisance" est la "norme"<sup>27</sup>.

---

<sup>23</sup> Commons [1992, p. 390].

<sup>24</sup> Ce type d'hypothèse est au cœur de la contribution fort intéressante de L. Graslin [2003].

<sup>25</sup> On doit à D. Charpin une mise en évidence de ce fait.

<sup>26</sup> F. Joannès relève que les travailleurs d'un temple réquisitionnés par le pouvoir royal sont exposés à des taux de conversion entre produits différents de ceux qu'ils connaissent dans leur lieu d'origine, ce qui, en l'espèce, pourrait les amener à souffrir d'une pénurie d'orge. Il est difficile d'interpréter cette différence entre les "*équivalences de substitution*", ainsi que Polanyi dénommait les prix de l'ère archaïque. La référence aux "*équivalences*" plutôt qu'aux "*prix*", mot très connoté depuis le triomphe du Marché, a l'avantage de montrer que cette dispersion géographique des taux de conversion peut avoir de nombreuses origines, à côté du mécanisme "*offre-demande-prix*". L'auteur souligne plus loin dans sa contribution la difficulté d'interprétation, en l'état actuel du savoir, des variations de cours répétées à l'intérieur d'un même mois. S'agit-il de mercuriales ou de procédés résultant de techniques de gestion des temples dans un cadre général où domine la dimension autarcique de ces unités économiques que sont ces temples ? La chose n'est pas encore éclaircie. En tout état de cause, les prix fluctuant des économies archaïques, même quand ils sont marqués par l'émergence de mécanismes marchands, est qualitativement différente d'une économie de marché, entité *systémique*, dont le caractère propre est l'interconnexion des marchés qui se caractérise par le fait que les "*bonnes années*" ne soient pas celles des prix bas mais, bien au contraire, celles de prix en hausse.

<sup>27</sup> Une même impression se dégage de la lecture de la thèse de L. Graslin [2003] qui pourtant fait une bonne part

Mais, les rapports monétaires et financiers sont conceptuellement distincts des rapports marchands; c'est pourquoi il n'est pas possible de parier sur ces causalités simples dans ce domaine. Il convient aussi de se rappeler à cet égard l'extraordinaire difficulté à invoquer un principe de marché décontextualisé dont l'historien pourrait saisir, dans l'histoire, des actualisations singulières selon divers contextes sociaux particuliers. Nous avons déjà vu que ce principe de l'échange marchand pouvait avoir des modalités aussi différentes conceptuellement que la *place de marché* ou le *Marché*. Le cas mésopotamien, quant à lui, n'est pas avare de curiosités interdisant qu'on "plaque" une théorie trop vite préétablie.

Que penser de cet exemple cité par Joannès, et ils sont nombreux, où, contrairement à la transaction prévue, "*le temple rembourse les créiteurs, mais presque trois années après et sans versement d'intérêt*". Ne faut-il pas penser que ce rapport financier multiforme témoigne du fait que les rapports d'échanges entre institutions et "individus" ne s'inscrivent pas dans des rapports marchands impliquant ce minimum de concurrence propre aux époques modernes et surtout contemporaines ? Peut-on penser les rapports marchands sans les modalités de la concurrence, son intensité et ses codifications, sauf à rentrer dans des considérations si abstraites sur le "marché" qu'elles en sont problématiques<sup>28</sup> ? L'économiste M. Henochsberg [2001, p. 212-213] va même jusqu'à faire une hypothèse, nourrie par une lecture stimulante de l'histoire économique, que le marché est un instrument de "codage" des flux concurrentiels établi par les structures étatiques: il n'y aurait donc pas lieu d'opposer le marché à l'État et ses "pesanteurs", sauf à se "*moquer du monde*". Il nous reste, pour les longues durées qui nous occupent, à établir des périodes pour montrer comment se réaliser ces codifications qui, à n'en pas douter, sont douées de propriétés particulières, qu'il faudrait ensuite inscrire dans des *configurations* montrant l'articulation, positive ou problématique selon les cas, avec l'économie du partage, du don et de la redistribution.

Nous avons conscience que la lecture que nous faisons des textes fructueux réunis par V. Chankowski pour *Topoi* pourrait nourrir une ambition qui peut paraître démesurée. Mais, est-il raisonnablement possible d'écrire une histoire économique qui ne repose pas sur une périodisation en termes d'agencements institutionnels ayant quelque cohérence à un moment donné, sauf à estimer que le "marché", comme le font les néomodernistes, est la clef nécessaire et suffisante de tout ce qui vaut d'être connu en histoire ?

Pour en revenir au cas babylonien, il faut noter, qu'à la différence de la méthode attique, on peut parler de possibles prolégomènes de l'*autonomie* d'un capital financier: ceci est peut-être dû à la moindre exploitation d'opportunités de valorisation des richesses en raison de la place même des marchés dans la vie économique. Il est certain, en dehors de toute considération sur l'ampleur de la marchandisation des rapports sociaux et de la rationalisation de l'activité économique, que l'insuffisante *institutionnalisation* des marchés explique cette faible autonomie. À cet égard, le fait que le marché, comme *agora* par exemple, ait des fondements institutionnels plus sûrs dans le monde hellénique explique, peut-être en partie, cette caractéristique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les Romains n'ont pas une conscience de l'économie comme processus ayant son unité et son autonomie, comme le soutient J. Andreau, mais ils ont "*une conscience (non théorisée) d'un fonctionnement abstrait et autonome du système financier*"<sup>29</sup>. Ce trait est sans doute là une caractéristique qui le distingue du monde proche-oriental, au moins de sa composante mésopotamienne.

---

à certaines interprétations néomodernistes dans son travail (mais pas exclusivement). De ce point de vue "modéré", il serait reconnu que les "coûts de transaction" propres au monde archaïque rendent économiquement avantageux de recourir à la stratégie autarcique. C'est ainsi que D. North [1977] tente d'interpréter *d'une façon strictement économique* les catégories *socioéconomiques* de Polanyi comme la réciprocité ou la redistribution.

<sup>28</sup> On doit à l'École française de la "Régulation" en économie d'avoir mis en évidence ce fait remarquable, réalisant de la sorte une synthèse entre l'institutionnalisme et certaines interprétations de l'œuvre de Marx. Voir M. Baslé [1995].

<sup>29</sup> Voir Andreau [1985, p. 8]

## Conclusion

Il n'est sans doute pas aisé à l'économiste, en dépit des données qui sont disponibles à ce jour grâce aux efforts des historiens et des archéologues, de savoir dans quelle mesure l'économie des sanctuaires influence ou est influencée par l'économie qui englobe les sanctuaires. De même, il n'est pas facile de d'évaluer l'ampleur de la rationalisation de l'activité économique. Enfin, il n'est pas simple de comprendre toutes les conséquences économiques de cette codification des rapports qui s'établissent entre les dieux et les hommes dans le cadre des temples, à moins que l'économie divine ne soit que le simple reflet des techniques de la rationalisation de l'économie des hommes. Un premier résultat de notre lecture est, de toute façon, que sans être "primitives", les économies anciennes sont d'une complexité dont la nature diffère des complexités propres à l'économie de marché.

Le cas romain semble se caractériser par une spécificité, c'est-à-dire le fait que la religion soit déterminante pour ce qui est de l'orientation des flux de richesses captés par les temples. Il semble alors, compte tenu des pratiques religieuses romaines, que l'accumulation improductive soit la finalité de l'économie divine, même si une fraction des richesses issues des temples pouvait circuler. Pour le reste, il existait des pratiques bancaires profanes qui remplissaient leur fonction. À l'inverse, l'exemple du monde hellénique suggère que les sanctuaires pouvaient jouer un rôle, certes difficile à évaluer, dans l'émergence d'une certaine *techné* de l'*oikonomia*. La difficulté est de savoir, dans l'état de nos connaissances, si c'est le marché comme *principe* qui surdétermine ce nouvel art possible de l'économie ou si l'élément déterminant de la mutation propre à certaines parties du monde grec est le développement du marché comme *lieu*, institution fondamentalement liée à une certaine invention de la politique démocratique. Nous avons une préférence pour cette dernière hypothèse qui est celle de l'existence d'une volonté collective de s'en remettre avec confiance à la place de marché de façon à s'extraire des vieux liens vassaliques.

Les contributions relatives au Proche-Orient s'inscrivent dans un cadre différent qui ne permet pas de poser une problématique semblable à celle du monde romain, ou surtout grec. Mais, ce qui relie tous ces mondes dans cet idéal-type de l'économie archaïque, c'est que les liens financiers que créent ces économies divines ne sont nullement porteurs d'un *avenir* au sens où celui-ci est une anticipation, garantie par la sphère du droit, qui peut se transformer en paris sur de la richesse future. Commons, reprenant et développant le propos de David Hume, analyse les dettes propres aux économies de marché comme autant de promesses d'une libération des vieilles dettes grâce la dynamique nouvelle de la création des richesses. Or, les dettes du monde archaïque, quelle que soit leur complexité, n'ont pas, en général, cette potentialité libératrice. Les dieux anciens, même dans leurs incarnations économiques, ne sont pas libérateurs.

On pourrait retrouver alors la thèse de certains sociologues de la religion selon laquelle le monde d'après l'Antiquité, qui voit triompher l'idée d'un dieu aussi singulier qu'unique, soit lié à ce qui va constituer l'économie moderne dans sa dimension émancipatrice. Nous ne sommes pas sûrs de cette part de l'héritage de Weber. Tout au contraire, il se peut fort bien, comme le souligne A. Guéry [2003]<sup>30</sup>, que la figure même du bourgeois moderne soit celle d'une morale émancipée de l'économie. C'est la mort du Dieu unique, après celle des dieux multiples, qui pave sans doute la voie à cet Individu prétendument Souverain qui est au cœur de nombre de mythologies libérales modernes. Mais, ceci est une autre histoire.

---

<sup>30</sup> Selon la lecture de Groethuysen que nous propose A. Guéry, c'est l'effacement de la religion qui permet, selon la terminologie polanyienne, une *émergence* de l'économie hors du social. En effet: "*Ce désenclavement de l'économie du reste des composantes, savoirs comme pratiques, de la société traditionnelle, passe par l'autonomisation de la catégorie économique, donc par la sélection d'un type d'échanges, opéré parmi tous ceux qui font la vie de cette société*".

## Références

- Andreau J., [1985] "L'État romain face au monde de la banque et du crédit", dans *États, fiscalité et économie*, Publications de la Sorbonne, Paris.
- Baslé M., [1995] "Antécédents institutionnalistes méconnus ou connus de la théorie de la régulation", pp. 31-39 dans R. Boyer, Y. Saillard, *Théorie de la Régulation – L'état des savoirs*, Paris, La découverte.
- Bresson A., [2000] *La Cité Marchande*, Université de Bordeaux III, Ausonius.
- Commons J. R. [1924], *Legal Foundation of Capitalism*, New-York, McMillan.
- Commons J. R., [1934] *Institutional economics - Its place in political economy*, New-York, Mac Millan, New edition, Transaction Publishers (1992).
- Corei T., [1995] *L'économie institutionnaliste – les fondateurs*, Paris, Economica.
- Descat R., [2004] "La pensée grecque sur le marché: retour sur Aristote", Colloque "L'économie antique, une économie de marché", le 4 février, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux, organisé Y. Roman, Centre Jacob Spon (*Romanitas*).
- Graslin L., [2003] *Les échanges à longue distance en Syrie- Mésopotamie à l'âge du fer: une approche économique*, Thèse nouveau régime pour le doctorat d'histoire dirigée par M. Sartre, Tours, le 28 novembre.
- Guéry A., [2003] "'Les économies de la Providence' – L'impossible économie politique chrétienne selon Groethuysen", *Catholicisme et bourgeoisie selon Groethuysen*, p. 123-142, Centre de Recherches Historiques (EHESS-CNRS), Maison des Sciences de l'Homme, n°32, octobre.
- Henochsberg M., [2001] *La place du marché*, Paris, Denoël.
- Maucourant J., [2003] "Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques", *Économie appliquée* (56), 3, septembre 2003, pp. 111-131.
- Maucourant J., [2004] *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute, à paraître.
- Morris I., [1994] "The community against the market in classical Athens", p. 52-79 dans C. M. Duncan et D. W. Tandy eds. dans C. M. Duncan, D. W. Tandy D., eds. [1994] *From political economy to anthropology - situating economic life in past societies*, Montréal, Black Rose books.
- North D., [1977] "Le marché et les autres systèmes d'allocation dans l'histoire: le défi de Karl Polanyi", traduit par L. Collaud, *La Revue du Mauss*, 2, 1997, p. 51-64; première édition anglaise: "Markets and other allocation system in History: the challenge of Karl Polanyi", *Journal of european economic history*, 6.
- Polanyi K., [1977] *The livelihood of man*, New-York-San Francisco-London, Academic Press.
- Renger J., [1994] "On economic structures in ancient Mesopotamia", *Orientalia* (63), 3, p.158-208.
- Servet J-M, [1984] *Nomismata – états et origine de la monnaie*, Lyon, PUL.
- Servet J-M., [1994] "La fable du troc", *Dix-Huitième siècle*, 26, pp. 103-115.
- Servet J-M., [1998] "Démonétarisation et remonétarisation dans l'Afrique-Occidentale et Equatoriale (XIXe-XXe siècles)", pp. 289-324, dans M. Aglietta et A. Orléan eds. [1998], *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris.
- Servet J-M, [1984] *Nomismata – états et origine de la monnaie*, Lyon, PUL.
- Veblen T., [1899] *Théorie de la Classe de loisir*, Paris, Gallimard (1970).
- Zehnacker H., [1983] "Usage du bronze et hiérarchie sociale dans la Rome archaïque", *Cahiers Monnaie et Financement* (13), Université Lyon 2.

## 5. Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi<sup>1</sup>

*Autour de Polanyi. Vocabulaires, théories et modalités des échanges,*  
P. Clancier, F. Joannès, P. Rouillard et S. Tenu (éds),  
Paris, De Bocard, 2005, pp. 33-43

### *Mots Clefs*

Monnaie – institution – troc – commerce – échange – réciprocité

### *Résumé*

Relire Polanyi nous affranchit d'une double illusion. Selon la première, l'homme est essentiellement un atome utilitaire exploitant les gains supposés de l'échange, cette vieille "fable du troc" n'étant pas remise en cause par l'économie des "coûts de transaction". La seconde illusion, construction hétérodoxe voulant s'affranchir de cette fable, attribue à la monnaie les traits d'une institution aussi transhistorique qu'universelle. Certes, de nombreux phénomènes qualifiés de "troc" sont en réalité issus de la destruction d'ordres monétaires. D'ailleurs, Polanyi, commentant Aristote, montrait déjà que le dogme de la naturalité du troc est une projection des *a priori* de la société de marché. Mais, ceci ne signifie pas que la monnaie soit "souveraine": seules les communautés politiques sont souveraines, seule la réciprocité, au sens de l'école maussienne, est un universel, le troc pouvant être "enchâssé" dans l'économie.

\*\*\*

Le troc se définit souvent comme un échange dépourvu de la médiation monétaire et qui, de ce fait, paraît relever d'une économie peu rationalisée. L'échange sans la médiation monétaire peut être considéré comme un échange sans unité de compte et sans moyen de paiement (le "*troc pur*"). Si une unité de compte est commune aux participants à l'échange, on parlera de "*troc monétisé*". L'une des approches importantes en économie, la théorie de l'équilibre général, place au cœur de son analyse la figure du troc monétisé. Cette construction théorique montre que, sous certaines conditions restrictives, il existe un ensemble de prix tel que les offres et les demandes soient égales. Une étrangeté caractérise cette démarche: d'une part, le troc renvoie à une forme jugée archaïque de l'échange marchand; d'autre part, c'est le principe même du troc qui est au cœur de cette théorie qui tente de rendre compte des mécanismes de l'économie la plus rationnelle. En outre, ce schéma théorique se heurte à l'existence d'apories et à un faible contenu empirique<sup>2</sup>.

C'est pourquoi il semble nécessaire de s'émanciper de ces conceptions trop *a priori* pour illustrer des vues plus hétérodoxes qui n'hésitent pas à intégrer des réflexions anthropologiques et historiques tenant aux fondements de l'économie. Il s'agit alors de s'écarter du postulat orthodoxe selon lequel l'homme est enclin spontanément à réaliser des profits matériels *via* des échanges marchands dont la forme première de l'échange marchand

---

<sup>1</sup> Je remercie Olivier Brette, Yohann Cesa et Gérard Lucas dont les remarques ont enrichi cet article, les erreurs de celui-ci n'engageant que nous-même. C'est l'édition en grec d'Aristote (1960) qui a été utilisée pour ces discussions.

<sup>2</sup> Les approches monétaristes, si confiantes dans les "processus de marché", s'accordent peu avec la rigueur de l'équilibre général (selon Hahn 1984); par ailleurs, les cas russe et argentin illustrent le peu d'intérêt des approches dominantes pour expliquer la crise d'économies monétarisées (Sapir 2002). La dite "économie des coûts de transaction", courant se voulant en marge de la pensée dominante, pose de telles difficultés (voir Maucourant, 2003) qu'il ne semble pas possible à Douglass North ou à Morris Silver de dépasser les apories de leurs prédécesseurs.



est celle du troc. Polanyi constitue, à cet égard, une référence essentielle de toute critique de ce postulat. Nous tenterons de montrer l'intérêt de deux de ses thèses essentielles quant au troc et la monnaie; d'abord, le troc est en général subordonné à la monnaie; ensuite le troc est souvent le fruit d'une illusion. Enfin, nous aborderons la question difficile de la place de la monnaie parmi les institutions sociales.

En effet, les auteurs de l'ouvrage *La monnaie souveraine*<sup>3</sup> développent cette hypothèse ambitieuse selon laquelle il n'existe pas de société sans monnaie<sup>4</sup>. Dans cet ouvrage, Jean-Michel Servet montre la fécondité de cette hypothèse qui permet de comprendre que le troc, bien loin d'être une donnée spontanée de la vie sociale, est le fruit des phénomènes de colonisation et de déstructuration des systèmes monétaires archaïques. Cette perspective est parfois poussée à l'extrême par cet auteur. Or, Anne Chapman tente de donner une épaisseur au troc que Polanyi, selon elle, conceptualiserait insuffisamment<sup>5</sup>. Ces études anthropologiques nourrissent le débat sur le caractère universel de la monnaie et du troc. Néanmoins, n'est-il pas possible d'assigner aux usages de la monnaie et aux diverses formes de troc une signification déterminante pour la compréhension de nombreuses sociétés, sans faire de la monnaie une *essence* et sans faire du troc un *universel* de l'échange ?

### **Primauté de la monnaie et subordination du troc**

Polanyi compare la monnaie à un "système sémantique" qui permet de produire un sens socioéconomique par l'utilisation de symboles évaluant et éteignant des dettes lesquelles ne sont pas, *a priori*, d'ordre économique. On pourra nous pardonner une citation quelque peu longue de l'auteur mais qui trouve son intérêt dans le fait qu'elle est inédite en français et devenue peu accessible en anglais: "*Le paiement est l'extinction d'une obligation par le fait de transmettre des objets quantifiables qui fonctionnent alors comme de la monnaie. Le lien entre le paiement et la monnaie et entre les obligations et les transactions économiques paraît aller de soi pour l'esprit moderne. Tout commence avec la proximité du paiement et de la punition, d'une part, et de l'obligation et de la culpabilité, d'autre part. Cependant, aucun développement unilinéaire ne doit en être déduit (...) les obligations peuvent avoir des origines qui n'ont pas de lien avec la culpabilité et le délit, comme le fait de faire la cour et le mariage; la punition peut émaner d'autres choses que de sources sacrées, comme le prestige et la préséance*" (nous soulignons). Plus loin, il soutient que, dans les "sociétés non stratifiées", "*les paiements sont généralement effectués en liaison avec les institutions que sont prix de la fiancée, le prix du sang et les amendes*", cependant que, dans les sociétés stratifiées "*des institutions comme les droits coutumiers, les impôts, les rentes et les tributs sont également à l'origine des paiements*"<sup>6</sup>. Différentes formes d'endettement permettent de comprendre diverses origines de la monnaie qui, avant d'être liées aux exigences de la production marchande ou de l'économie, dépendent des exigences de la parenté, des impératifs religieux et de la contrainte politique.

De cette hypothèse, corroborée depuis par des travaux à la frontière entre l'anthropologie et l'économie<sup>7</sup>, il faut en émettre une autre: la monnaie est l'institution exprimant une mesure de dettes issues des transactions sociales où les conflits ont leur importance, ce qui rend possible des logiques d'*apaisements*, c'est-à-dire de *paiements* entre individus et groupes sociaux. C'est par la monnaie que la société effectue sur elle-même un travail de codification et de rationalisation qui inclut une prise en main de plus en plus étroite de certains pouvoirs sur les sociétés. La monnaie ne fait pas qu'établir des équivalences: elle s'insère dans des processus de différenciation sociale et s'affirme comme un instrument visant

---

<sup>3</sup> Aglietta et Orléan eds, 1998.

<sup>4</sup> C'est ce que fait aussi, avec plus de prudence, Caillé, 1989, pp. 71-72.

<sup>5</sup> Chapman, 1980.

<sup>6</sup> Polanyi, 1968, p. 181 repris dans Polanyi, 2006.

<sup>7</sup> Servet, 1984

à affermir les structures de domination. Toutefois, le long travail de la monnaie au cours de l'histoire a permis d'affermir les fondements d'une véritable *conscience sociale*. A l'inverse de ceux qui pensent possible de construire une économie fondée sur une planification impérative qui ôterait à la finance et la monnaie tout rôle économique déterminant, Polanyi écrit: "*L'humanité ne sera libre que quand elle saura le coût de ses idéaux. Alors seulement, elle apprendra à comprendre que la réalisation de ces idéaux ne repose que sur elle*"<sup>8</sup>.

Polanyi porte sur la monnaie un regard nuancé: entre les années 1920 et les années 1940, il insiste sur le fait qu'elle permet à une société ouverte aux conflits d'œuvrer à sa propre émancipation, alors que ses travaux des années 1950 mettent plutôt en lumière l'oppression qui peut être contenue dans l'institution de la monnaie. En s'inspirant des travaux de Quiggin, il remarque que les monnaies participent de la "*structure évolutive de l'État*" car l'observation ethnographique suggère que les biens offerts aux chefs lors d'échanges cérémoniels peuvent devenir monnaie par l'autorité dont ils sont investis. L'irréversibilité qu'entraînent les pratiques monétaires dans la codification des hiérarchies sociales doit être alors soulignée: "*La monnaie archaïque a l'effet particulier de solidifier la structure sociale. Les institutions tendent à renforcer, par des identifications quantitatives, les obligations et les droits résultants de l'introduction des nombres. Les traits sociologiques auxquels sont liées les institutions sont principalement le statut et la construction de l'État*"<sup>9</sup>.

La dimension statutaire des usages monétaires peut être observée grâce à l'institution de formes monétaires spécifiques à chaque strate de la société. Ainsi, dans l'empire du Mali, vers 1352, il y a une "monnaie du pauvre", fin fil de cuivre d'un poids défini, et une "monnaie du riche", gros fil de cuivre d'un poids tout aussi défini; la première ne peut qu'acheter des biens de consommation rudimentaires, la seconde pouvant acquérir ceux-ci et les biens destinés à l'élite<sup>10</sup>. La monnaie archaïque contribue donc à accentuer une spécificité des sociétés non modernes: l'extraordinaire stabilité des normes de consommation. Des exemples pris dans la littérature historiographique et anthropologique inclinent Polanyi à penser que: "*La variété et souvent la minutieuse articulation des institutions monétaires aident ainsi à achever l'intégration et stabiliser le privilège statutaire sans l'usage de la force brute*"<sup>11</sup>. Dans sa description de l'économie du Dahomey au XVIII<sup>e</sup> siècle, il montre la primauté de la monnaie comme en témoigne l'institution par le roi, des marchés, de la monnaie de cauri, etc.<sup>12</sup>. L'étude de ces marchés archaïques montre qu'ils relèvent de déterminations particulières, comme la proclamation des équivalences, l'absence de crédit et *l'interdiction du troc*, c'est-à-dire l'usage *obligatoire* de la monnaie<sup>13</sup>. L'économie a donc des fondements sociaux; même des comportements marchands les plus élémentaires n'échappent pas à la règle de l'immersion de l'économie dans la société.

L'exemple dahoméen montre à quel point les usages de la monnaie varient, quant à leurs formes et aussi quant à leurs significations. Polanyi suggère ainsi de distinguer la "monnaie tous usages", qui est le propre à la société de marché constituée au XIX<sup>e</sup> siècle, de la "monnaie à usages spécifiques", caractéristique des sociétés préindustrielles. En effet, la monnaie moderne tend à tout acheter dans un univers où se généralisent les marchés, alors que les monnaies anciennes ou exotiques n'exercent parfois que la fonction de compte, cas fréquent sous l'Ancien Régime<sup>14</sup>.

La fécondité de cette distinction n'est pas toujours appréciée par certains économistes, par ailleurs imprégnés de l'apport de Polanyi, car, pour des catégories importantes de la population occidentale contemporaine, il n'y a pas de fongibilité parfaite de la monnaie

<sup>8</sup> Polanyi, 1922, p. 416 repris dans Polanyi, 2008.

<sup>9</sup> Polanyi, 1966, p. 192-193 et p. 174.

<sup>10</sup> Polanyi 1977, pp. 117-118.

<sup>11</sup> Ibid., p. 120.

<sup>12</sup> Polanyi 1968, p. 229, repris dans Polanyi 2008.

<sup>13</sup> Polanyi 1966, p. 81.

<sup>14</sup> Sur un autre plan, Polanyi, citant l'anthropologue Paul Bohannan, fait référence aux "sphères cloisonnées d'échanges" qui ne relèvent pas du système de marché.

comme en témoigne la "pré-affectation" de certaines dépenses en fonction de certains type de recettes<sup>15</sup>. La distinction entre "monnaie tous usages" et "monnaie à usages spécifiques" serait donc à nuancer<sup>16</sup>. Mais, le caractère même de la modernité est de ne jamais cesser l'institution imaginaire des marchés. Or, depuis que cet imaginaire social du *Grand Marché* a pris sa forme, il y a deux siècles, de multiples résistances sociales se sont opposées la réduction de l'homme à une figure de l'atome utilitaire. Un autre exemple illustre la protection collective que la société de marché engendre à son corps défendant: les banques centrales contemporaines de l'étalon-or résultent de la lutte nécessaire contre les conséquences déstabilisantes qui sont inhérentes à l'adoption de ce régime monétaire<sup>17</sup>.

Quelle que soit la variation de ses formes et de ses significations, la monnaie semble avoir un rôle très important dans beaucoup de sociétés. Il n'en va pas de même du troc. Dans *La Grande Transformation*, Polanyi, après une synthèse d'un grand nombre d'écrits anthropologiques<sup>18</sup>, refuse d'attribuer à l'homme un penchant originel au troc, celui-ci étant subordonné aux autres "*formes d'intégration*" comme la réciprocité et la redistribution. Identifier l'économie avec le troc revient donc à universaliser la "*psychologie de marché*"; quand le "*don est loué comme une vertu*" et qu'il "*est mal vu de chicaner ou marchander*", "*le système économique est une simple fonction de l'organisation sociale*"<sup>19</sup>. Les actes isolés de trocs individuels n'instituent en rien les marchés qui sont des entités contenues dans la société tout entière. Le "*marché local typique*" contenu par des règles sociales strictes est très habituel et n'est nullement une modalité des marchés autorégulateurs propres au XIXe siècle<sup>20</sup>.

*Exit* donc le postulat de la vieille économie politique anglaise: il n'y a pas de "nature" de l'homme le vouant au troc. Il ne s'agit plus de chercher dans le troc l'invention de l'économie mais de mettre en lumière les conditions de possibilité de l'économie grâce à la compréhension d'un certain nombre de développements institutionnels d'ordre politique et monétaire. Polanyi pressent l'unité de trois éléments déterminant de l'institution monétaire: la dette, la mesure sociale de celle-ci et le contrôle social. La monnaie et les marchés sont des produits de l'émergence du politique et des premières esquisses de construction de l'État. Les considérations précédentes ne reviennent pas à affirmer que le troc n'existe pas du fait de l'antériorité probable de la monnaie: le troc, modalité courante des échanges, est subordonné, il n'est pas universel au contraire de la réciprocité. Le troc peut s'insérer dans une forme de la "*réciprocité négative*"<sup>21</sup> où tous les comportements d'accaparement sont possibles, de telles conduites étant jugés généralement inconvenantes à *intérieur* même de la communauté. D'ailleurs, Weber appuie l'hypothèse selon laquelle le commerce entre peuples a précédé les formes d'échanges internes<sup>22</sup>. De ce point de vue, le troc est une pratique qui implique la figure de l'altérité radicale dans l'échange, d'où le fait que son institution ne peut éviter l'existence de règles qui l'enchâssent dans des exigences sociales plus générales<sup>23</sup>. D'autres

---

<sup>15</sup> Voir Blanc 2002.

<sup>16</sup> Barber va plus loin en affirmant que toutes les économies sont *embedded*: il occulte ainsi la singularité de la Révolution industrielle (Maucourant, 2005).

<sup>17</sup> Polanyi 1944, p. 257.

<sup>18</sup> Ibid., p. 73.

<sup>19</sup> Ibid., p. 79. Cette problématique a été illustrée depuis par des travaux anthropologiques dont Yohann Cesa (2002, p. 181) propose la synthèse suivante: la participation d'Inuit à un programme d'aide aux chasseurs ne "*relève en aucun cas du mobile du gain, le prix d'achat ne recouvrant pas les coûts de l'activité cynégétique*". Le mobile des chasseurs serait le *prestige* car ceux-ci satisferaient l'obligation de solidarité relative à la "*sécurité alimentaire*" et à la "*persistance du mode de vie inuit "traditionnel"*". Plus encore, il serait prestigieux de fournir en monnaie la communauté même si cette transaction n'est pas "*économiquement profitable*" (on retrouve l'idée polanyienne selon laquelle les usages de la monnaie ne sont pas liés aux nécessités marchandes).

<sup>20</sup> Polanyi 1944, p. 95-96.

<sup>21</sup> Selon un terme repris Sahlins, 1972, p. 244.

<sup>22</sup> Weber, 1923, p. 218.

<sup>23</sup> Le troc, les usages marchands et l'économie de traite ne peuvent donc être, en principe, difficilement pensés dans une sorte d'irréductibilité aux autres usages sociaux, comme en témoigne le fait que les agents de traite de la baie d'Hudson étaient intégrés dans certains moments de la vie des chasseurs

travaux de Polanyi, ainsi que des analyses plus récentes, confirment le rôle subordonné du troc mais surtout montre son caractère illusoire: le troc est souvent un *artefact* des sciences humaines comme nous voulons maintenant le montrer.

## Le troc comme illusion

Polanyi, dans un texte écrit en 1951<sup>24</sup>, expose la conception aristotélicienne de l'échange "naturel" qui inclut le "troc" des barbares; en effet, il est conforme à la "nature", selon Aristote, de conserver l'autarcie de la communauté en dépit de la croissance démographique grâce à la réciprocité. Le "troc" n'est en rien ici une institution individualiste, il exprime plutôt une relation par laquelle le nécessiteux, voire un groupe nécessiteux, pourra rembourser sa dette aux membres de la communauté élargie selon les équivalences en vigueur<sup>25</sup>. Il est ainsi vain d'interpréter les supposés "trocs" dans le cadre de ce prétendu universel que serait l'échange marchand. Cette interprétation d'Aristote est renforcée dans un texte ultérieur où Polanyi prévient le lecteur que la classique équivalence supposée par les traducteurs entre la *metadosis*, originellement l'"action de donner sa part"<sup>26</sup>, et le "troc"<sup>27</sup>, voire l'"échange" dans certaines traductions<sup>28</sup>, est discutable car il faut prendre au sérieux l'affirmation aristotélicienne selon laquelle l'"échange" découle de la *metadosis*. Si ce terme est traduit par "échange", voire par "troc", cela signifierait que l'échange provient de l'échange, ou d'une forme de l'échange, ce qui n'est qu'un "truisme" comme le soutient Polanyi. *A contrario*, le fait que la *metadosis* engendre l'échange s'inscrit dans une conception où celui-ci, "conçu comme découlant du fait que chacun contribue pour sa part au fonds commun de nourriture, était la cheville ouvrière d'une théorie de l'économie fondée sur le postulat de l'autosuffisance de la communauté et la distinction entre commerce naturel et commerce non naturel"<sup>29</sup>.

Il convient donc d'émettre les plus extrêmes réserves sur les récits qui projettent l'échange marchand vécu dans les sociétés capitalistes sur des pratiques non-capitalistes pour en faire du troc. Le récit que les modernes font parfois de l'échange sauvage ou archaïque en dit plus long sur le narrateur que les objets affirmés de la narration. Dans un texte inédit, Polanyi revient sur l'hypothèse selon laquelle les premières formes de l'échange marchand ne sont en rien naturelles à l'ordre social grâce à un commentaire de l'œuvre de Bücher: selon celui-ci, "l'*aversion*" pour l'échange marchand caractérise originellement l'homme<sup>30</sup>. L'assyriologue Johannes Renger montre que, bien souvent, l'origine de l'endettement provient de la précarité des conditions de vie et non d'un esprit d'entreprise exploitant les gains de l'échange<sup>31</sup>.

Les acquis contemporains permettent de lutter aussi contre l'attrait de certaines figures du troc en sciences humaines. En effet, la destruction des anciens systèmes monétaires, tout comme le délitement des anciens réseaux de commerce<sup>32</sup> et d'échanges, explique l'émergence

---

(communication personnelle de Yohann Cesa).

<sup>24</sup> Polanyi, 1977, pp. 68-69 commente, selon sa traduction, *La Politique* I, 9.

<sup>25</sup> A cet égard, la réciprocité n'exclut pas des pratiques de compte, le don crée une dette mesurable socialement: "dans les sociétés primitives, le crédit, grâce auquel la dette est formalisée, est offert originellement par la réciprocité pratiquée à l'intérieur du clan et du voisinage". Ibid., p. 141. Par où le don est lié, de façon principielle, à la monnaie, ce qui peut sembler curieux du point de vue des économistes du courant dominant.

<sup>26</sup> Polanyi, 1957, p. 105.

<sup>27</sup> Dans deux éditions françaises de *la Politique* (Aristote 1987, p. 57 ou Aristote 1990, p. 116), il est ainsi écrit que les "peuples" (ou "nations") barbares ont recours au "troc", ce qui ne va pas contre la "nature".

<sup>28</sup> Ce que dénonce Polanyi, 1957, p. 116.

<sup>29</sup> Ibid., p. 116-117.

<sup>30</sup> Polanyi 1963.

<sup>31</sup> Renger 1994, p. 197.

<sup>32</sup> Nous entendons le commerce au sens de "trade", commerce extérieur *sans* marché.

de certaines pratiques de troc. Certaines sont des formes de recours au marché, même si elles ne sont pas vécues comme telles par tous les participants à l'échange. Le troc ici est fruit de la modernité qui s'institue, non sans une certaine violence; cette institution du troc diffère donc de l'éclatement des institutions monétaires modernes comme le montre le cas argentin contemporain. En ce qui concerne les peuples victimes de la colonisation, il faut noter que les transactions entre groupes et individus ne trouvent pas leurs origines dans la différence des ressources, besoins ou désirs des groupes ou individus concernés. L'économie de troc résulte alors de "*la contrainte aux relations*"<sup>33</sup> faisant disparaître les précédentes modalités des échanges sociaux et "*les moyens de paiement coutumiers reconnus dans les relations bilatérales. Ainsi se développa, entre colonisés et colonisateurs, une économie de troc (sic), puis de traite*"<sup>34</sup>. Il convient de préciser que l'économie de troc ou de traite ne résulte pas nécessairement de l'imposition de formes spécifiques de relations car certaines communautés voulurent tirer avantage du contact avec les Occidentaux. Dans la mesure où elles ne maîtrisaient pas les tenants, aboutissants et les contextes de ces échanges, elles furent conduites à des résultats non voulus et destructeurs de leurs structures sociales<sup>35</sup>. À côté de la problématique des liens entre colons et colonisateurs, il arrive fréquemment que des communautés non capitalistes n'échangent pas un "*hypothétique surplus*, (celles-ci) *produisaient en vue de l'échange certaines marchandises qui devenaient le moyen de paiement privilégié des marchandises produites par d'autres*"<sup>36</sup>.

Ces échanges relèvent du "fait social total" car ils impliquent un ensemble de significations débordant de loin les échanges physiques; le prix des produits est second, c'est tout un ensemble de relations sociales qui se nouent à l'occasion de l'échange<sup>37</sup>. L'assyriologie témoigne d'ailleurs, au moins pour les hautes époques, de la force des intuitions de Mauss ou Polanyi. Il est parfois difficile, même dans des échanges intérieurs à des groupes sociaux, de distinguer le collectif de l'individuel dans les procédures d'échanges. Jean Bottéro note ainsi des "*débordements de munificence*" qui entourent la cession d'objets "*d'importance médiocre*", comme si la réalité profonde de l'échange résidait dans le fait que, l'acquéreur, en faisant assaut de dons, cherchait à se faire des obligés et obéissait ainsi à l'éthique aristocratique de la conquête<sup>38</sup>. Pour illustrer encore la problématique du fait social total en ce qui nous concerne, prenons l'exemple des *Joola* refusant de 1906 à 1945 de vendre leur riz, élément central de leur culture, contre de la monnaie occidentale alors que les autorités coloniales n'acceptent plus le paiement en nature de l'impôt<sup>39</sup>. Comme les *Joola* trouvent acceptable d'échanger leur production contre de l'arachide, le résultat de cet interdit culturel est le troc sous forme de *la pratique d'échange à volume égal*<sup>40</sup>, arachide contre riz, pour ce qui est des régions où la culture de l'arachide n'est pas encore introduite. Même si la perte économique est considérable, il devient possible d'acquitter le tribut au pouvoir colonial. La "*prétendue économie de troc*" est donc le fruit de la politique européenne et de la destruction des systèmes traditionnels d'échange<sup>41</sup>. Le troc ne préexiste en rien au système de commerce et à l'ordre monétaire primitif, il est la conséquence de leurs déliquescentes respectives. Cette évolution vers le troc est d'autant plus nécessaire que les monnaies occidentales manquent et que les anciennes monnaies locales sont démonétisées<sup>42</sup>, ce qui est le résultat conscient des

<sup>33</sup> Servet, 1992, p. 48.

<sup>34</sup> Brunschwig 1962 cité par Servet 1992.

<sup>35</sup> Comme en témoigne la dépendance des Inuit à l'égard du marché mondial *via* l'économie de traite; certains éléments considérés maintenant comme traditionnels, c'est-à-dire le thé, le fusil et la farine, résultent d'un désir de se procurer des biens utiles ou séduisants qu'ils ne possédaient simplement pas (Cesa 2003).

<sup>36</sup> Ibid, p. 48.

<sup>37</sup> Ibid.

<sup>38</sup> Bottéro 1970 p. 91 et p. 103.

<sup>39</sup> Servet 1998.

<sup>40</sup> Cette pratique est attestée dès la plus haute Antiquité (Jansen 1975).

<sup>41</sup> Servet 1998, p. 320.

<sup>42</sup> Ibid. p. 291.

premières politiques coloniales qui craignent une inflation résultant d'une circulation monétaire trop importante. De plus, le fait de refuser les marchandises ou les monnaies locales comme moyen de paiement du tribut permet d'orienter la production locale vers les besoins de la métropole.

Pour autant, cet exemple peut-il s'inscrire dans une théorie plus vaste affirmant le caractère *universel* de la monnaie ? Polanyi aurait-il été alors le premier à affirmer l'"institution monétaire de la société"<sup>43</sup>?

## Contingence de la monnaie et espace du troc

Au regard de la problématique stimulante de l'"institution monétaire de la société" énoncée par Jean-Michel Servet, il est utile de rappeler quelques thèses de Clastres qui privilégie l'étude de sociétés non divisées politiquement. Que la question de la monnaie soit absente ou seconde dans son anthropologie n'est pas un hasard. Lorsqu'il aborde cette question, c'est pour mentionner le pouvoir exercé par les créanciers<sup>44</sup>. Mais alors, la société n'est plus réellement "*primitive*" au sens de Clastres, même si nous entrons pleinement, avec ce pouvoir des créanciers dans le temps de la "*monnaie sauvage*" selon le mot d'Alain Caillé. Vient en effet le temps des hiérarchisations qui annonce la division politique ultérieure dont la monnaie favorise l'émergence comme l'indique Polanyi. Finalement, la variété anthropologique des usages de la monnaie, le fait même que certaines sociétés soient d'*abord* des économies du don ou du partage, sans que l'existence de monnaies primitives soit formellement toujours démontrée, font qu'il est difficile d'affirmer que la monnaie est une institution nécessaire à la société<sup>45</sup>. La monnaie est sans doute l'une de ces institutions par laquelle la société se représente comme totalité, *mais il est d'autres moyens par lesquels la société se pense comme totalité*: prenons l'exemple de l'utilisation de la torture qui signifie à chacun, de par son inscription dans les corps, que la société reste indivise<sup>46</sup>, celle-ci apparaissant comme totalité indifférenciée. Parallèlement, la circulation des dons et des contre-dons peut fort bien régler la question de ce qui nous apparaît comme des dettes issues des interactions sociales.

Un ensemble d'institution peut donc se substituer à la monnaie pour ce qui est de la fonction de symbolisation sociale et de règlement de la dette chère aux auteurs de *La monnaie souveraine*. L'inexistence de la monnaie pour certaines populations de la Terre de Feu doit être alors soulignée<sup>47</sup>. Il n'est pas possible, pour l'instant, de dire si les matériaux anthropologiques mentionnant ces trocs échappent absolument à l'imaginaire économique critiqué par Polanyi: mais, ce fait plausible, ajouté à la probabilité que la monnaie ne soit pas une institution essentielle à la société, est un élément crucial que l'on doit inclure dans la discussion. Rappelons que même si la dette est un phénomène récurrent des interactions sociales, cela n'implique pas toujours que la monnaie règle cette question. L'esclavage, diverses formes de servitude, des prestations standardisées sont autant de réponses. Par ailleurs, certains usages monétaires sont le résultat de l'interaction entre groupes qui ne sont

---

<sup>43</sup> Servet 1993, p. 1133 et p. 1147.

<sup>44</sup> Clastres 1976 dans Sahlins 1972

<sup>45</sup> L'universalité de la monnaie semble découler, selon l'hypothèse de Jean-Michel Servet et des autres auteurs de *La monnaie souveraine*, de sa qualité de "moyen d'échange social". Nous ne sommes pas loin du structuralisme lévisstraussien selon lequel les échanges de biens, de femmes et de mots fondent la société humaine. *Mais, ne serait-ce pas plutôt la guerre qui est constitutive de l'humanité ?* Si la guerre n'est pas un accident de l'échange, nul hasard à ce que Clastres mobilise Hobbes: c'est bien parce que la violence est première que la résolution politique de cette question rend possible une société dont le commerce peut être un rouage essentiel. Le refus de l'échange caractéristique du "sauvage" s'inscrit comme conséquence d'un rejet de la division politique de la société entre dominants et dominés.

<sup>46</sup> Clastres, 1974, p. 159-160.

<sup>47</sup> Selon une information personnelle que nous a donnée Anne Chapman. Il semble qu'il en aille de même pour les Inuit.

pas monétarisés et d'autres qui le sont: cet oubli de l'historicité de la monnaie permet d'accréditer l'idée de son universalité. Plus encore, certaines sociétés ont été contraintes à l'échange, ce qui nous fait douter de l'universalité de la monnaie. A la différence de Polanyi, les auteurs de *La monnaie souveraine* ont ainsi tendance à *essentialiser* le fait monétaire<sup>48</sup>, ce qui nous semble excessif.

## Conclusion

Sauf à produire un mythe symétrique à la "fable du troc", il convient de ne pas faire de la monnaie une institution aussi universelle que transhistorique. Mais, quand les usages de la monnaie sont attestés, ils peuvent être interprétés comme suit: les monnaies primitives participent assez directement aux processus de reproduction des hiérarchies, les monnaies archaïques permettent de normaliser les surplus économiques caractérisant les sociétés fortement stratifiées et les monnaies modernes s'inscrivent dans une représentation d'une société où l'"égalisation des conditions" serait réalisée par la participation de tous à l'échange monétaire. Même si la monnaie moderne ne peut réellement tout acheter, la société ne cesse d'organiser de nouveaux marchés où la médiation monétaire est indispensable. La monnaie acquiert des significations nouvelles, différentes des significations portées par les monnaies primitives ou archaïques. C'est de ce point de vue qu'il faut prendre en compte la fonction mythopoïétique du troc dans le cadre de la société de marché. Dans le monde de l'imaginaire marchand, la marchandise devient la réalité sociale essentielle et la monnaie prend la simple forme de la "convention"<sup>49</sup>. L'échec des années 1930 avait certes sanctionné durement cette séparation utopique entre le politique et l'économie: l'époque de l'étalon-or, en effet, faisait que la monnaie émanait idéalement d'une marchandise.

Or, depuis près de trois décennies, s'esquisse un renouveau d'une mondialisation libérale détruisant les freins institutionnels qui, depuis un demi-siècle, bridaient la finance et la monnaie, niant ainsi les desseins de nombreux peuples souverains. L'"indépendance" des banques centrales, substitut de l'étalon-or en cette période de seconde mondialisation, est une indépendance réelle vis-à-vis des pouvoirs démocratiques mais non vis-à-vis de la finance. Agissant en bons serviteurs d'une monnaie qu'ils jugent "souveraine", les banquiers centraux tentent d'instituer une rareté de la monnaie de façon à ce qu'elle puisse être pensée comme le reflet des marchandises, sinon, dit-on, les "excès" des flux monétaires déstabiliseraient l'économie de marché. Cette évolution contemporaine réactualise le projet de la première société de marché qui s'est épanouie entre 1870 et 1914<sup>50</sup>. Il s'agit en fait de liquider la souveraineté populaire en posant le dogme que l'essence de la société est l'échange marchand, ultime avatar du fantasme du troc des "sauvages"! Peu de cas est ainsi fait de ce que l'économie n'est pas seulement une logique de la circulation des marchandises mais aussi une logique de la *production* de biens et de services pouvant être *collectifs*. Le troc est une réalité de l'histoire économique de l'humanité, mais, de cette réalité marginale, on veut reconstruire un mythe aussi performatif que dangereux.

---

<sup>48</sup> Grenier, 2000.

<sup>49</sup> Polanyi, 1968, p. 197 repris dans Polanyi, 2006.

<sup>50</sup> Cette période fut celle de la première mondialisation.

## Références

- Aglietta, M., Orléan A., eds, (1998), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- Arensberg, C., Pearson, H., Polanyi, K., eds. (1957), *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse (1975).
- Aristote (1960) *Politique*, traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres.
- Aristote, (1990) *Les politiques*, traduit par P. Pellegrin, Paris, Flammarion.
- Aristote, (1987) *La politique*, traduit par J. Tricot, Paris, Vrin.
- Barber, B., (1995), "All economies are 'embedded': the career of a concept and beyond", *Social Research* (62), 2, p.387-413.
- Blanc, J., (2002), "Karl Polanyi et les monnaies modernes: un réexamen", *Document de travail*, n° 255, Centre Walras.
- Bottéro, J., (1970), "Antiquités assyro-babyloniennes", *Annuaire de l'EPHE IV*, pp. 87-129.
- Brunschwig, H., (1962), "La troque et la traite", *Cahiers d'études africaines*, Paris, 7, pp. 339-346.
- Caillé, A., (1989), *Critique de la raison utilitaire*, Paris, La découverte.
- Cesa Y., (2002), "Échange commercial et usages monétaires non-marchands dans le cadre du programme d'aide aux chasseurs du Nunavik", *Études Inuit*, 2, 26, p. 175-186.
- Cesa Y., (2003), "Le partage du gibier: économies inuit d'hier ou d'aujourd'hui", pp. 182-194 in P. Huret ed., *Les Inuit de l'Arctique canadien*, CIDEF-AFI, Québec.
- Clastres, P., (1974), *La société contre l'État*, Paris, Edition de Minuit.
- Chapman, A., (1980), "Barter as a universal mode of exchange", *L'Homme*, (20), 3, pp. 33-83.
- Grenier, J-Y., (2000), "Penser la monnaie autrement", *Annales HSS*, 6, pp. 1335-1342.
- Hahn, F., (1984), *Monnaie et inflation*, Paris, Economica.
- Janssen, J., (1975), *Commodity prices during the ramessid period*, Leiden, Brill.
- Maucourant J., (2003) "Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques", *Économie appliquée* (56), 3, septembre, pp. 111-131.
- Maucourant, J., (2005) *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute.
- Pearson, H., (1957), "L'économie n'a pas de surplus: critique d'une théorie du développement", pp. 301-318, in *Arensberg et alii* (1957).
- Polanyi, K., (1922), "Sozialistische Rechnungslegung", *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* (49), 2, pp. 377-420.
- Polanyi, K., (1944) *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard (1983).
- Polanyi K., (1957), "Aristote découvre l'économie", pp. 93-117, dans *Arensberg et alii* (1957).
- Polanyi K., (1963), "Karl Bücher", Archives de l'*Institut d'Économie politique Karl Polanyi de Montréal*, Université Concordia.
- Polanyi K., (1977), *The livelihood of man*, New-York, Academic Press.
- Polanyi K., (1968), *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.
- Polanyi K., (2006), *Essais de Karl Polanyi*, M. Cangiani et J. Maucourant eds., Paris, Le Seuil, 2008.
- Polanyi K., (1966), *Dahomey and the slave trade*, Seattle, University of Washington Press.
- Renger J., (1994), "On economic structures in ancient Mesopotamia", *Orientalia* (63), 3, p.158-208.
- Sahlins M., (1972), *Age de pierre, âge d'abondance*, préface de P. Clastres, Paris, Gallimard (1976).
- Sapir J., (2002), *Les économistes contre la démocratie*, Paris, Albin Michel.
- Servet J-M, (1984), *Nomismata*, Lyon, PUL.
- Servet J-M, (1998) "Démonétarisation et remonétarisation en Afrique occidentale et équatoriale (XIXe-XXe siècle)", pp. 289-324 dans M. Aglietta et M. Orléan (1998).
- Servet J-M, (1992), "Occidentalisation du Monde et rencontre des imaginaires monétaires: une double illusion" dans *Comment penser l'argent*, dans R. P. Droit ed., Paris, Le Monde - Éditions, pp. 44-57.



- Servet J-M, (1993), "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue Économique* (44), 6, Novembre 1993, pp.1127-1149.
- Weber, M, (1923) *Histoire économique*, Paris, Gallimard, 1991

## 6. Max Weber: par-delà primitivisme et modernisme ?

*Politix*, (13), 52, pp. 247-252, 2000

Recension effectuée pour *Politix*, (13), 52, pp. 247-252, 2000, à propos de M. Weber (1998), *Économie et société dans l'Antiquité* (précédé de) *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique* - Introduction de H. Bruhns, traduit par Catherine Colliot-Thélène et Françoise Laroche.

L'édition de ces deux textes importants de Weber constitue, en France, un événement pour qui veut comprendre le projet de la sociologie weberienne. Les historiens de l'Antiquité ont trop longtemps ignoré ces textes, comme H. Bruhns, l'introducteur, le souligne (p. 35-36), lesquels, pourtant, auraient pu jeter les prolégomènes d'un dépassement au débat opposant les "primitivistes" aux "modernistes". Ceux-ci, comme Meyer, et plus tard Rostovstef, projettent sur l'Antiquité des modes de pensée et des systèmes institutionnels propres à la modernité, et s'inscrivent contre la problématique de Weber<sup>1</sup>. Un des fondateurs du courant "primitiviste", après Rodbertus, est Bücher, courant que Finley a incarné, d'une certaine façon, par la suite<sup>2</sup>. En effet, la particularité de Weber est d'user, certes de façon parfois problématique (*cf. infra.*), du concept de "capitalisme" et de déclinaisons possibles de ce concept ("capitalisme rationnel" ou "non rationnel"), pour penser *différentes* époques historiques. Ainsi, Weber ne tombe pas dans les pièges de la vision "moderniste" de l'économie antique.

Il n'est pas inutile de revenir sur la définition que Weber donne du capitalisme: "*Il y a capitalisme là où les besoins d'un groupe humain qui sont couverts économiquement par des activités professionnelles le sont par la voie de l'entreprise: plus spécialement, une exploitation capitaliste rationnelle est une exploitation dotée d'un compte de capital [...] s'il est vrai que le capitalisme se rencontre sous diverses formes dans toutes les périodes de l'histoire, la couverture des besoins quotidiens par sa voie n'est, quant à elle, propre qu'à l'Occident. Et encore cette situation ne date-t-elle que de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle*"<sup>3</sup> (souligné par Weber). Pour qu'on ait affaire à un capitalisme accompli, Weber insiste sur la nécessité, de la liberté de marché, d'une technique rationnelle et d'un droit rationnel. Il note que la *polis* n'a pas connu ces conditions<sup>4</sup>. Dans l'ouvrage qui nous occupe (p. 99), il met l'accent sur le fait que les "*moyens de production doivent avoir été des objets d'échange*", ce qui montre bien la spécificité du capitalisme comme *système*. Souvent, souligne Weber, l'histoire économique montre "*que l'entreprise est une chose hybride*" (p. 100). La lecture des travaux historiques de Weber est de nature à participer à une recherche féconde aux confins de la sociologie, de l'économie et de l'histoire; mais elle peut aussi modérer les prétentions de ceux qui pensent avoir enfin fait de l'histoire économique une "science" par son inclusion dans la science économique d'inspiration "néoclassique", aujourd'hui à nouveau dominante<sup>5</sup>. L'ouvrage se compose de deux parties: le premier article de ce recueil, version révisée d'un

<sup>1</sup> Voir son ouvrage édité en 1923, *Histoire économique*, Gallimard (1991), p. 144, n. 2 et 1998, pp. 93-96 d'*Économie et société dans l'Antiquité*.

<sup>2</sup> Pour un point de vue actuel sur ce débat, voir J. Andraeu, "Présentation", *Annales H. S. S.*, 50<sup>ème</sup> année, n°5, sept-oct. 85, pp. 947-960, 1995.

<sup>3</sup> M. Weber, *L'Histoire économique*, *op. cit.*, p. 296.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 297.

<sup>5</sup> J. Maucourant, "Le défi de New Economic History", *La Revue du Mauss*, 2, pp. 65-81, 1997. **NOTE DE 2008:** les deux textes du présent recueil, c'est-à-dire "Echange, commerce et monnaies dans les économies non modernes - un réexamen de l'approche de Karl Polanyi", tout comme "Une analyse économique de la redistribution est-elle possible - éléments de comparaison entre la 'new institutional economics' et l'approche substantive", offrent également des éléments critiques de la nouvelle approche orthodoxe (économie des "coûts de transaction" etc.).

exposé de 1896, propose une explication, assez remarquable pour l'époque, de la chute de Rome. Le second article, publié en 1909 pour une encyclopédie de science économique, est connu par les spécialistes sous le titre *Agraverhältnisse im Altertum*: Weber interprète les sociétés antiques et leurs évolutions grâce à une série d'idéaux-types ("*féodalisme urbain*" par exemple). La fin de ce texte présente, tout en les amendant à la marge, les intuitions que l'auteur avait développées quinze ans plus tôt quant "*aux fondements de l'évolution à l'époque impériale*".

Weber caractérise la "*civilisation antique*" en son essor, fait remarquable pour l'époque de la République romaine, par les traits suivants: un caractère urbain et côtier, l'importance de la production fondée sur l'esclavage et la présence de liens monétaire-marchands qui, bien que peu développés, sont essentiels à la pérennité des structures économiques considérées (voir, notamment, p. 63-68 et p. 318-322). Il est important toutefois de considérer que l'essentiel pour la "*subsistance de l'homme*", comme l'aurait dit Polanyi<sup>6</sup>, ne provient pas de l'échange mais des mécanismes de "*l'économie naturelle*": Weber souligne en effet que "*Ce ne sont pas les masses qui, par leurs besoins courants, interviennent dans le trafic international, mais une mince couche de possédants. Il en résulte que l'inégalité des fortunes est, dans l'Antiquité, la condition de l'essor du commerce* (souligné par nous)" (p. 66). Néanmoins, il se réfère au concept de "*capitalisme antique*" parce qu'il ne veut pas limiter "*sans motif*" le concept "*d'économie capitaliste*". En effet (p. 101): "*si donc on n'introduit pas dans ce concept des déterminations sociales, mais qu'on accepte qu'il vaille, avec un contenu purement économique, partout où des objets possédés et échangés sont utilisés par des individus privés à des fins d'acquisition dans l'économie d'échange, le caractère largement capitaliste d'époques entières de l'histoire antique paraît alors tout à fait assuré (...). Il faut aussi se garder des exagérations*".

Weber est donc contraint d'expliquer pourquoi le capitalisme de l'Antiquité n'a pu donner naissance au capitalisme "rationnel" des temps modernes. Il insiste alors sur le "*caractère politique spécifique des communautés antiques*" (p. 114, souligné par nous) qui engendre et "*accroît l'instabilité du capital existant et de la formation du capital*"; ainsi, le "*droit de disposition*" de la *polis* sur les fortunes individuelles était "*souverain*" d'une façon que le Moyen-Age n'a jamais connu (p. 114; voir aussi p. 374 pour une illustration de la différence entre ces époques). H. Bruhns, dans l'introduction (p. 48-49), soutient que le recours au concept de capitalisme est nécessaire pour l'entreprise comparatiste de Weber: en effet, on comprend l'utilité d'invariants permettant de penser les différences. Mais il nous semble que parler de "capitalisme" pour l'Antiquité, peut semer la confusion. C'est dans une telle confusion que tombe Weber<sup>7</sup> quand il note, relativement à la civilisation de l'Antiquité, "*qu'aucun capitalisme n'apparut alors*". Ce propos peut sembler curieux eu égard aux textes dont nous faisons ici l'écho. Peut-être, les conditions matérielles de cette édition de 1923, très particulières, sont à l'origine de ce flou terminologique. Mais il est un fait essentiel: il n'y a pas fondamentalement d'approximation conceptuelle. Pour Weber, seul le capitalisme "*rationnel*" peut engendrer un système cohérent. Soulignons donc l'essentiel du propos de Weber qui est ici de mettre en évidence une discontinuité entre modernité et non-modernité; c'est ce que développe K. Polanyi<sup>8</sup> dans une démarche qui s'inscrit en partie dans l'esprit du modèle weberien.

Les succès militaires sapent néanmoins la base sociale du monde romain, selon Weber (p. 65-69), dans la mesure où le faible coût des esclaves favorise l'entreprise esclavagiste et l'inégalité croissante de la répartition des richesses. Même si les conquêtes permettent une "*ascension politique de la paysannerie*" (p. 323), l'évolution économique bouleverse ces acquis. Notons que la mise en concurrence du travail non-libre face au travail libre (p. 344-350) est fondamentalement une "*lutte de classe*", comme la nomme Weber, sanctionnée par la

---

<sup>6</sup> K. Polanyi, *The Livelihood of man*, Academic Press, 1977.

<sup>7</sup> M. Weber, *L'Histoire économique*, op. cit., p. 371.

<sup>8</sup> K. Polanyi, *La Grande Transformation*, Gallimard, 1944, 1983, p. 23 et p. 321.

défaite du petit propriétaire citoyen qui était le fondement même de la " *cité hoplitique* ". Weber insiste sur ce fait notable dès la fin de la République: l'émergence d'une classe de paysans dépendants (voir la question des  *coloni* , p. 356-7). Une part de ce processus est  *politique* : il y a eu des luttes de pouvoir décisives quant à l'appropriation de l' *ager publicus*  (p. 351). Toutefois, l'influence déterminante, que la noblesse a pu acquérir dans cette lutte, est aussi due à sa richesse croissante.

Weber en arrive à un point nodal de sa démonstration: il affirme, qu'au terme de ces évolutions, les maîtres ont dû faire face à une pénurie croissante d'esclaves, manifeste sous Tibère (p. 72 et p. 384). La fin de l'expansion territoriale, pourvoyeuse d'esclaves, serait ainsi le phénomène clef de la fin du monde antique. C'est pourquoi aurait été accordé aux esclaves un droit à la famille en les attachant à la terre car, argument discutable certes: " *ce n'est que dans le sein de la famille que l'homme peut se développer* " (p. 7; voir aussi p. 354). Puis, progressivement, certaines catégories d'hommes, originellement libres, acceptent un assujettissement grandissant aux propriétaires fonciers, notamment pour fuir les réquisitions de l'empereur à des fins de recrutement militaire (p. 79). Or, ces possédants qui manquent de force de travail sont en mesure d'accorder quelque protection. L'institution du colonat s'inscrit dans ce mouvement (p. 385).

On voit donc comment la transformation de l'Empire en une unité continentale, constituée de domaines orientés vers l'autarcie, ainsi que la déliquescence des villes, abandonnées par les puissants, empêchent non seulement la formation de fortunes  *monétaires* , préalable au "capitalisme rationnel" moderne, mais aussi réduit à peu de chose la circulation monétaire (p. 77). Ceci change la nature des finances de l'État, maintenant structurées par les " *contraintes de l'économie naturelle* "; Weber signifie, par ces termes, que le manque de monnaie mobilisable par l'État conduit à des mécanismes de redistributions décentralisées, ce qui est déjà une amorce de la féodalité. Remarquons aussi que la défense d'une frontière, démesurée pour l'époque, pousse à une première transformation de l'armée en une entité professionnelle (p. 351): mais ceci se traduit également par une mutation de l'armée en un corps héréditaire de l'État (p. 78 et p. 386), autre amorce des temps féodaux à venir. Enfin, l'entretien en ville de citoyens sans ressources accroît encore le poids des prélèvements fiscaux aux détriments de la dynamique marchande (p. 349). Weber semble être alors le promoteur de la thèse, devenue classique pour certains: la liquidation de la civilisation antique par " *l'économie domaniale* "  *esclavagiste* " (p. 344). Or, la connaissance historique a fait depuis quelques progrès.

Finley estime ainsi que la diminution du nombre d'esclaves est " *bien moindre* " que ce que la thèse " *classique* " prétend<sup>9</sup>. Un problème méthodologique crucial est évoqué: quelle est la signification véritable des prix des esclaves et de leurs variations qui sont mis en évidence par certains historiens? Finley suggère ainsi que c'est au Bas-Empire seulement qu'une pénurie de main servile s'est fait sentir. Il est intéressant de noter que ces affirmations plus récentes ne s'opposent pas à ce que le concept de "capitalisme antique" peut avoir de fructueux. Pour Finley, en effet, l'esclavage est consubstantiellement lié à la production marchande et c'est du déclin de celle-ci qu'on doit inférer la moindre importance de celui-là. Or, le "capitalisme" antique ne connaît de développements marchands que consécutivement à des chocs exogènes<sup>10</sup> qui engendrent des marchés; ce fait est d'ailleurs reconnu par un historien "moderniste" comme Rathbone, pourtant fort critique envers Weber et Finley<sup>11</sup>. Par ailleurs, souligne Finley, le principal stimulant des marchés, l'État, couvre de façon croissante ses besoins, en nature, par le biais de l'économie de redistribution. Nous pouvons penser que c'est la moindre importance des marchés qui rend nécessaire la remontée de "l'économie

---

<sup>9</sup> M. Finley,  *Esclavage antique et idéologie moderne* , Les éditions de minuit, 1979, 1981, p. 170.

<sup>10</sup>  *Ibid.* , p. 187.

<sup>11</sup> Voir D. Rathbone,  *Economic rationalism and rural society in third-century A. D. Egypt* , Cambridge University Press, 1991, p. 385

naturelle". Il semble ainsi que la démarche de Weber, sur le plan purement factuel, conserve une certaine valeur.

Plusieurs thèses de Weber peuvent être ainsi retenues: d'abord, le Bas-Empire est un proféodalisme. Ensuite, il y eut une impossible genèse du "capitalisme rationnel" à partir du "capitalisme antique"<sup>12</sup>. Le "capitalisme" propre à l'Antiquité n'impliquait pas un élargissement des jeux de l'échange monétaire-marchand dans l'essentiel de la structure économique; la chute de l'Empire est liée à la régression des échanges monétaires et de la "*superstructure politique*" qui est liée à ces échanges (p. 81). Il insiste enfin beaucoup sur la signification du retour à "*l'économie naturelle*" car "*la masse des non-libres retrouva la famille individuelle et la possession privée*" (p. 82). Weber note d'ailleurs, que, dès le Bas-Empire, la "*cohésion de la famille non-libre*" est protégée comme jamais: les membres du "*cheptel parlant*" cèdent la place à des personnes. Le rôle du christianisme, pour Weber, aurait été important à cet égard. Ces changements, qui préparent le Moyen-Age, sont la matrice de l'économie de marché véritable. Ce fait de l'extension de l'appropriation privée, après la mort du monde antique, est important pour l'émergence d'un "capitalisme rationnel" mais ne relève d'aucune téléologie. Certes, durant ce moment où les non-libres commencèrent à recouvrer l'autonomie, c'est l'effondrement de la "superstructure" monétaire et marchande de la civilisation antique qui nécessairement se produisit et la conduisit à sa perte. Sur un autre plan, les détails de la comparaison faite par Weber entre la Cité antique et la Cité médiévale sont à lire avec attention (pp. 365-375).

Weber, dans ce texte, souligne également que le capitalisme moderne a une base juridique qui est une condition de sa rationalité spécifique. Plus tard, il insistera sur un *ethos* spécifique comme condition de possibilité du capitalisme rationnel, sans jamais mettre en exergue ce trait pourtant saillant que constituent les luttes serviles dans l'émergence d'un monde nouveau<sup>13</sup>: Weber propose une interprétation *économique*, en "dernière instance", si l'on ose le dire ainsi, de l'histoire politique antique, ce qui reste bien sûr discutable.

Une autre partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des sociétés orientales (Mésopotamie, l'Égypte et l'ancien Israël), la Grèce et l'étude de la période hellénistique. Dans l'introduction de cette partie (p. 117), Weber révèle son point de vue: c'est "*la stabilité croissante de la politique et de l'économie*", sur le mode "*oriental*", qui engendre la stagnation du capitalisme. Bien que disposant de peu d'éléments au regard de la connaissance actuelle, Weber réalise ce tour de force de jeter des programmes de recherches, dont on peut penser qu'ils eurent des conséquences indirectes majeures, notamment en assyriologie. Il interprète ainsi subtilement certaines références aux "*prix*", qu'un examen rapide aurait assimilé à des prix de marchés (pp. 152-153), anticipant des développements majeurs de Polanyi<sup>14</sup>.

Les développements relatifs à l'Égypte sont sans doute ce qui a le plus vieilli: d'abord, parce que Weber fait un usage pour le moins rapide de la catégorie de "*l'esclavage*", ensuite parce qu'il accorde aux contraintes techniques de l'irrigation un poids discutable dans l'explication des structures sociales (p. 159-202); enfin, parce que ses développements sur "*l'apolitisme des peuples dominés*" (p. 180) laissent rêveur, comme si l'histoire politique et sociale de ce peuple n'était pas riche de conflits proprement politiques: la monarchie "*liturgique*" hellénistique n'éteint pas les conflits de classes. Le fantasme du "despotisme oriental" qui a hanté le XIX<sup>ème</sup> siècle a donc eu quelque effet dans l'œuvre de Weber. Notons qu'il est possible maintenant d'avoir un regard différent sur la société égyptienne dans l'Antiquité<sup>15</sup>. Remarquons aussi que la grande synthèse de Rostovsteff, même si elle a un peu

---

<sup>12</sup> M. Weber, *Histoire économique, op. cit.*, 1923, p. 353 et pp. 372-373.

<sup>13</sup> P. Dockès, *La libération médiévale*, Flammarion, 1979.

<sup>14</sup> C. Arensburg, H. Pearson, K. Polanyi, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse, 1957, 1975.

<sup>15</sup> A. Théodoridès, "Les Égyptiens anciens" citoyen ou "sujet" de Pharaon", *Revue Internationale des Droits de l'Antiquité*, (29), 1982.

vieilli, demeure une indication précieuse sur les conflits sociaux de cette époque<sup>16</sup>. Plus généralement, la distinction conceptuelle Orient/Occident proposée par Weber pose problème: ainsi la conclusion tirée de la "*casuistique*" du Talmud, qui serait révélatrice d'une absence de "*problème social*", est-elle vraiment acceptable ? (p. 296)

En revanche, l'analyse relative à l'époque grecque classique reste un modèle, sans doute parce que moins marquée par l'ethnocentrisme: en effet, combien est particulier ce "capitalisme", qui n'apporte pas de progrès technique, dont la demande solvable est déterminée par le politique et qui demeure à la marge du système économique global (pp. 249-250 et p. 252) ? Weber revient d'ailleurs plusieurs fois sur le fait que "*l'économie monétaire n'est pas le capitalisme*" (p. 388), idée parfois oubliée des historiens professionnels et qu'il développe pour le cas de l'Égypte ptolémaïque (p. 268).

Ainsi, un intérêt de la démarche de M. Weber est de mettre en évidence des îlots de capitalisme avant la fin du Moyen-Âge, tout en insistant sur le caractère systémique du régime capitaliste. Celui-ci repose primordialement sur le fait que le caractère capitaliste et rationnel d'une époque n'a de sens que si "*la couverture des besoins quotidiens*" se fait sous cette forme capitaliste<sup>17</sup>, rappelons-le, ce qui demeure une parfaite singularité de l'Occident moderne. Il est par ailleurs utile de rappeler la prudence avec laquelle Weber lui-même parle du "*capitalisme*" dans l'Antiquité (p. 116-117) à un moment où le discours de certains historiens se fait moins prudent qu'autrefois sur ce concept. Ce point est d'importance: beaucoup d'économistes et d'historiens modernes sont encore tentés d'écrire l'histoire du point de vue de l'échange économique. Mais alors, si la tendance au gain est une condition suffisante du capitalisme, pourquoi spontanément les institutions sociales ne l'ont-elles pas produit plus tôt ? L'histoire, comme l'écrit Weber, nous permet de redonner à la contingence toute sa place. Plus, il nous permet de comprendre que c'est *en dehors* de la sphère des comportements intéressés qu'on peut le mieux comprendre la logique économique. Relire Weber permet de comprendre la singularité de la modernité où "*le capitalisme moderne crée les conditions de sa propre croissance*" (p. 380), ce qui n'est pas le cas d'un "capitalisme" structuré par le politique (p. 383).

C'est pourquoi, à cet égard, on peut prétendre, contre Braudel et en parfaite congruence avec les thèses de Polanyi, qu'il n'y a pas de véritable économie de marché sans capitalisme<sup>18</sup>. Il appert donc que la synthèse des apports de Weber et Polanyi est à même de constituer une problématique intéressante de l'économie historique des sociétés anciennes. Il faut aussi constater, contre une lecture par trop anti-marxienne de Weber, que la conclusion de ce livre montre à quel point Marx et Weber pouvaient être proches dans certaines interprétations de la dynamique du capitalisme (p. 389-390).

Enfin, les considérations *concrètes* développées ici par Weber, nous permettent de relativiser une interprétation de son l'œuvre, celle que l'on doit notamment à R. Boudon et Bourricaud<sup>19</sup> Comme l'écrit S. Latouche: "*Max Weber ne fait pas ce qu'il dit faire (...) L'homme sur lequel il raisonne est très peu un homo œconomicus, c'est un homme socialisé par l'histoire et qui fait l'histoire comme l'histoire l'a fait*"<sup>20</sup>. Nous espérons que les économistes et sociologues, qui éprouvent la tentation d'annexer l'œuvre de Weber dans le champ de l'"individualisme méthodologique", feront ainsi preuve de plus de prudence. En réalité, Weber lui-même, en 1906, insistait sur le fait que le développement des sciences était plus fondé sur la résolution de "*problèmes concrets*" que sur des "*considérations purement épistémologique ou méthodologique*"<sup>21</sup>. On comprend mieux que la distance, qui existe entre

---

<sup>16</sup> M. Rostovsteff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris, Robert Laffont, 1941, 1989, p. 500

<sup>17</sup> M. Weber, *Histoire Economique*, op. cit., p. 296.

<sup>18</sup> A. Caillé, *Splendeurs et misères des sciences sociales*, Librairie Droz 1986, p. 192.

<sup>19</sup> R. Boudon et F. Bourricaud, "Max Weber", *Dictionnaire critique de sociologie*, P. U. F., 1994, pp. 680-687.

<sup>20</sup> S. Latouche, Colloque "Histoire économique", Université Paris 7, 1994, p. 8.

<sup>21</sup> H. Bruhns, "Max Weber, l'économie et l'histoire", *Annales H. S. S.*, 51, 1996, p. 1259.

l'approche weberienne et la doctrine de l'individualisme méthodologique, ait entraîné des jugements négatifs porté par certains économistes sur l'œuvre de Weber.

Pour celui-ci, la mobilisation des acquis de la science économique en histoire, ne doit pas se faire sans discernement. Selon Weber<sup>22</sup>, la science économique "*ne dispose pas de critères de valeur qui soient produits par elle-même*" En conséquence, "*les sciences sociales, dont l'économie, sont contraintes à afficher et à expliciter leur intérêt de connaissance*"<sup>23</sup>. Weber défend même l'idée que l'économie est une science empirique. On comprend pourquoi Mises qui définit sa discipline comme *la* théorie de l'action humaine, comme nombre d'économistes aujourd'hui, ne peut accepter les thèses de Weber (p. 1260). Mais, précisément, c'est l'incapacité aussi réelle que persistante de la science économique à interpréter l'historicité des phénomènes économiques qui rend d'autant plus urgente une relecture de l'œuvre de Weber, œuvre élaborée à une époque où certains cloisonnements disciplinaires n'avaient la capacité de geler des recherches si fructueuses.

---

<sup>22</sup> Cité par H. Bruhns, *op. cit.*, p. 1268.

<sup>23</sup> Cité par H. Bruhns, *op. cit.*, p. 1269.

## 7. Échange, commerce et monnaie dans les économies non modernes un réexamen de l'approche de Karl Polanyi<sup>1</sup>

*Transeuphratène, Recherches pluridisciplinaires sur une province de l'Empire achéménide*  
(20), avril 2000, pp. 9-43

Dans une contribution rédigée en 1973, G. Dalton<sup>2</sup>, grand défenseur des thèses de Karl Polanyi, distinguait trois paradigmes en anthropologie économique. Le premier, qu'on qualifie de "formaliste", était une généralisation du cadre conceptuel de la théorie néoclassique, issu notamment des travaux de Léon Walras et de l'apport épistémologique de Lionel Robbins<sup>3</sup>; le second provenait de l'application de la problématique marxiste à l'anthropologie; le troisième, dénommé "substantiviste", était constitué par le système de concepts développés par Karl Polanyi et son école, notamment dans le sillage du *Projet Interdisciplinaire* de l'Université Columbia<sup>4</sup>. Un tel éclatement des paradigmes témoignait peut être du caractère immature de cette discipline; il n'empêche que la vivacité des débats, en particulier l'affrontement entre substantivistes et formalistes, était source de richesse pour ceux qui, dans les sciences historiques, étaient en quête de nouveaux modèles pour penser la singularité des sociétés non modernes.

Vers la fin des années 1970, la science économique d'obédience néoclassique a développé un certain nombre d'outils conceptuels permettant d'appréhender de façon nouvelle le changement institutionnel. Cette écriture renouvelée<sup>5</sup> de l'histoire devient un apport qui semble nécessaire pour les historiens eux-mêmes<sup>6</sup>. Et pourtant: ces acquis issus de la "Nouvelle Histoire Économique" doivent être remis dans un contexte intellectuel<sup>7</sup> où la perte de la référence à Marx a incité les historiens à chercher un autre modèle de compréhension de l'économie. Toutefois, le développement d'une théorie, qui dissout le concept de rapport social au profit d'une fiction, celle du contrat, n'est pas forcément prometteuse. Nous espérons

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Claude Gautier et Bruno Tinel pour leur lecture suggestive; ce texte n'engage néanmoins que nous-même. Nous sommes également reconnaissant envers Margie Mendell qui nous a permis d'accéder aux archives de Karl Polanyi, lesquelles constituent une source de références importantes pour la présente contribution; M. Mendell dirige l'*Institut Karl Polanyi d'économie politique* de Montréal.

<sup>2</sup> G. Dalton, "Karl Polanyi's analysis of long distance trade and his wider paradigm", pp. 63-132 dans *Ancient Civilization and Trade*, J. A. Sabloff et G. C. Lamberg-Karlovski, Albuquerque: University of New Mexico Press, 1975, p. 74.

<sup>3</sup> C'est explicitement contre cette définition de l'économie qu'est fondée l'approche de Karl Polanyi. Cf. K. Polanyi, *The livelihood of man*, New-York-San Francisco-London: Academic Press, p. 23.

<sup>4</sup> La parution en 1957 de *Trade and Markets in early empires*, New York: the Free Press, édité par C. M. Arensberg, H. Pearson et K. Polanyi, figure un premier aboutissement de ce projet (en français: *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, introduction par M. Godelier, Paris: Larousse, 1975).

<sup>5</sup> L'effacement du modèle walrasien pourrait ainsi signifier l'émergence d'un "nouveau paradigme" selon l'interprétation optimiste de P. Dockès qui remarque toutefois que "*les vieux combats se poursuivent sous des formes nouvelles*" (voir P. Dockès, "La nouvelle économie "institutionnelle", l'évolutionnisme et l'histoire", *Revue Européenne des sciences sociales* (36), pp. 77-96, 1998, n°110, p. 81).

<sup>6</sup> Nous avons rappelé le caractère discuté, du point de vue méthodologique et économique, de la "Nouvelle Histoire Économique", largement due, en ce qui nous concerne ici, à l'œuvre pionnière de Douglass North. Nous avons également proposé une synthèse de l'approche substantiviste et discuté de la robustesse de ses résultats quant à la question de la redistribution (voir J. Maucourant, dans "Une analyse économique de la redistribution est-elle possible - Eléments de comparaison entre le "New institutional economics" et l'approche substantiviste", *Topoi*, 6, 1996, p. 131-158). La question des formes de l'"échange" a été privilégiée ici.

<sup>7</sup> C. Orrieux a montré avec efficacité comment certains contextes intellectuels influençaient les débats relatifs à l'économie lagide. Voir C. Orrieux, *Zénon de Caunos, parépidémos, et le destin grec*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, pp. 22-27.



montrer que certaines intuitions de Polanyi, d'ailleurs nourries par une lecture de Marx, contribuent toujours à former une alternative au point de vue économiciste.

En réalité, le travail de Douglass North, et celui, à certains égards différent, de Morris Silver<sup>8</sup>, constituent des interprétations très particulières du changement historique: celui-ci est supposé provenir, *en dernière instance*, des prix relatifs, quand bien même il n'y a pas de marchés organisés qui créent les prix. Les institutions sont comprises d'un point de vue essentiellement fonctionnaliste, même si leur inertie, dommageable du point de vue de l'évolution sociale, est mise en exergue. Un fondement de leur démarche est de montrer le caractère optimal de certaines institutions anciennes, comme si, de fait, celles-ci avaient pour vocation naturelle de minimiser les "coûts de transaction".

Il se peut qu'une ligne de fracture nouvelle s'approfondisse dans les sciences historiques car l'opposition entre primitivistes et modernistes peut se redéfinir. En effet, les nouveaux modernistes peuvent ne plus croire à la domination de mécanismes précoces de marché et peuvent, plutôt, s'inspirer d'outils développés par la nouvelle science économique orthodoxe, en soulignant, parfois, l'existence de "contraintes institutionnelles" spécifiques<sup>9</sup>. Il est évident que ce point de vue, typique de North<sup>10</sup>, peut être d'autant mieux admis en son principe par les historiens et archéologues, qu'il ne disqualifie pas *a priori* les particularités des objets étudiés. Il est utile ici de noter que la contribution de D. North a été mise en avant, contre les affirmations excessives de Silver, par des historiens comme J. Renger et C. Zaccagnini qui, de façon différente, ont pu être proches ou sont proches de certaines intuitions polanyiennes. Toutefois, North et Silver ont des travaux qui les inscrivent dans un même paradigme. Pour autant, il ne nous semble pas qu'il faille faire son deuil de l'esprit même qui anima la démarche de Polanyi.

Notons d'abord que le point de vue de Polanyi n'est peut-être pas aussi unilatéral qu'on parfois voulu le dire. Celui-ci craignait que les analyses de Weber, trop globalisantes, occultent une nécessaire première analyse *économique* des institutions<sup>11</sup>. Enfin, son utopie "anti-marché", laquelle est une raison de son intérêt pour l'histoire économique, provient de convictions socialistes<sup>12</sup>, ce qui n'est pas chez lui équivalent à cette nostalgie du monde pré-marchand qui a irrité certains spécialistes.

---

<sup>8</sup> Ce dernier étant un tenant d'une application extrême des postulats de la *New Institutional Economics* à l'histoire.

<sup>9</sup> Rostovsteff, déjà, n'hésitait pas à pratiquer ce type de raisonnement. Il reconnaissait l'évidence de "*contrôle étatique centralisé*" de l'Égypte hellénistique; mais, selon lui, l'objectif *conscient* de la politique égyptienne était un très hypothétique "protectionnisme" (voir M. I. Rostovsteff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, introduction par Jean Andreau, Paris, Robert Laffont, 1989; 1941 pour la première édition, p. 189 et p. 271). La stratégie des nouveaux modernistes peut être illustrée par une étude de la gestion d'*oikos* de l'Antiquité tardive, que l'on doit à D. Rathbone, *Economic rationalism and rural society in third-century A. D. Egypt - The Heronimos archive and the Appianus estate*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1991. Nous remercions Jean Andreau de nous avoir indiqué l'existence de ce texte qui, à côté d'une discutable mais stimulante interprétation économique, est fascinant du point de vue de l'historiographie.

<sup>10</sup> Il est important de rappeler que North, contrairement à M. Silver, ne conteste pas les faits relevés par Polanyi: il veut seulement en donner une interprétation *économique*. cf. D. C. North, "Marchés et systèmes économiques alternatifs dans l'histoire: le défi de Karl Polanyi", *La Revue du Mauss*, traduction par Laurence Collaud et Jérôme Maucourant, 2<sup>ième</sup> semestre 1997 (pour l'édition anglaise: "Markets and other allocation system in History: the challenge of Karl Polanyi", *Journal of european economic history*, 6, 1977, pp. 703-716).

<sup>11</sup> K. Polanyi, "The methodological problem connected with the question of capitalism in Antiquity", Archives de l'Institut d'Économie politique Karl Polanyi de Montréal, Box 11 (1947-1963), Université Concordia.

<sup>12</sup> K. Polanyi-Levitt, "Karl Polanyi socialiste", pp. 5-26 dans *La modernité de Karl Polanyi*, J. Maucourant, J. M. Servet, A. Tiran *ed.*, collec. "Logiques sociales", Paris: l'Harmattan, 1998; remarquons que Polanyi jugeait la planification centralisée impossible *d'un point de vue strictement économique* et dangereux d'un point de vue éthique. Voir J. Maucourant, "Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale", *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, pp. 29-46, 1993. Le texte de Polanyi de 1922 sur cette question, jugé digne d'intérêt Mises a été traduit en français: K. Polanyi, "La comptabilité socialiste", *Cahiers Monnaie et financement*, pp. 49-97, 1994.

C'est pourquoi il nous a paru utile, dans un premier temps, de rappeler les fondements de la démarche de Polanyi pour montrer qu'on ne peut réduire les catégories polanyiennes à des considérations d'*efficience*<sup>13</sup> telle que l'économie de marché peut les promouvoir; nous mettrons en avant, en second lieu, les critiques de la démarche substantive de Polanyi, qu'elles émanent du marxisme ou des diverses formes de la théorie néoclassique. Il peut paraître curieux de rappeler le rapport de Polanyi à Marx ou au marxisme; mais, en fait, les premiers tenants d'une analyse *économique* des institutions, critique de Polanyi, se disaient, dans le champ des sciences historiques, adeptes de Marx. Il est vrai que des questions fondamentales ont été posées dans ce débat. Or, certaines questions plus récentes, posées cette fois par la "*Nouvelle Histoire Économique*", ne font que reprendre des interrogations economicistes qu'on aurait pu espérer dépassées. Nous pourrions alors mieux, en un troisième moment, mettre en valeur la spécificité de l'analyse que Polanyi produit du commerce, de la monnaie et de l'échange marchand; il faudrait, selon lui, distinguer le commerce du marché et comprendre la monnaie d'un point de vue extérieur à la stricte logique matérielle de l'économie. Nous espérons, par le rappel des ambitions originelles du propos de Polanyi, et par l'exposé de quelques prolongements propres à son paradigme, montrer l'intérêt, qu'il y a pour les sciences historiques, à ne pas céder à une analyse strictement économique des institutions fondée sur la seule hypothèse de l'acteur comme "maximisateur sous contrainte". A n'en pas douter, une telle proposition est d'une *inactualité* essentielle; c'est précisément ce qui fait l'intérêt du paradigme polanyien, qui n'est pas une simple projection de la représentation immédiate de notre monde marchand; fort heureusement, le savoir reste en devenir.

Notre propos n'est donc pas ici de produire un ensemble de faits nouveaux ou de nouvelles interprétations de faits économiques, mais de nous interroger sur ces fondements de la connaissance qui rendent possible certaines controverses relatives aux économies non modernes; il semble en effet essentiel, face à aux proliférations théoriques, de réexaminer leurs paradigmes fondateurs afin de ne pas être aveuglé par l'intérêt supposé de quelques conceptions prétendument nouvelles.

## 1. Les fondements de la démarche de Polanyi

### *A/ Aux origines de l'hypothèse de l'immersion de l'économie dans les liens sociaux*

Contre le "sophisme dualiste", si répandu, qui oppose la dimension "idéale" à la dimension "matérielle" des comportements humains<sup>14</sup>, Polanyi rappelle que cette opposition n'a rien de naturelle: elle est le produit d'un siècle, le XIXième, qui a institutionnalisé la quête du gain comme moyen de survie, contraste absolument saisissant avec tout ce que l'humanité avait jusqu'alors connu. Avec ce siècle, c'est le revenu monétaire qui détermine rang et *status* et non l'inverse comme autrefois<sup>15</sup>. Pour Polanyi, organiser la production selon le motif du gain est ainsi une contingence de l'histoire, une tentative pleine d'artifices. On comprend

---

<sup>13</sup> L'institution monétaire, qui est souvent comprise comme résultant de difficultés inhérentes au troc, est ainsi conçue par Polanyi: "*La variété et souvent la minutieuse articulation des institutions monétaires aident ainsi à achever l'intégration et stabiliser le privilège statutaire sans l'usage de la force brute (nous soulignons)*" (cf. K. Polanyi, *The Livelihood of man*, *op. cit.*, p. 120). Nous nous attacherons ici aux fonctions des monnaies anciennes; une interprétation de Polanyi très empreinte par le pragmatisme américain a été proposée par W. C. Neale, *Monies in societies*, San Francisco: Chandler and Sharp, 1975; nous avons proposé de développer le concept de monnaie chez Polanyi dans J. Maucourant "Karl Polanyi et l'économie historique de la monnaie", pp. 327-359 dans J. Maucourant *et alii*, *La Modernité de Karl Polanyi*, *op. cit.*, p. 348-351.

<sup>14</sup> K. Polanyi, "On belief on economic determinism", *The sociological review* (XXXIX), pp. 96-112, 1947 [réimpression 1965], p. 102.

<sup>15</sup> Les temps anciens sont ceux où le *status* prime sur le contrat: Polanyi reprend explicitement les travaux de Maine ainsi que l'opposition de Tönnies entre *Communauté* et *Société*. Cf. K. Polanyi, *The livelihood...*, *op. cit.*, p. 48.

pourquoi la seule société de marché connaît le déterminisme économique, ce fait réduisant la portée *a priori* de toute interprétation matérialiste et utilitariste de l'histoire.

Précisément, c'est en Angleterre, vers 1834, avec le vote d'une loi abolissant les entraves au bon fonctionnement du marché du travail, qu'aurait été créé pour la première fois un *Grand Marché*. Dans ce cadre institutionnel, la terre, le travail et la monnaie deviennent autant de marchandises dont les prix fluctuants se dénomment rente, salaire et intérêt<sup>16</sup>. Or, ces trois composantes sont autant de "marchandises fictives" montrant par là le caractère profondément *culturel* qui sous-tend l'organisation marchande de la production. Polanyi remarque que la terre *n'est pas produite pour être vendue* car elle est au fond la nature elle-même. Il en va bien sûr de même pour l'homme et aussi la monnaie<sup>17</sup>: "*enfin la monnaie réelle est simplement un signe de pouvoir d'achat qui, en règle générale, n'est pas le moins du monde produit, mais est une création du mécanisme de la banque ou de la finance d'État*".

En conséquence, Polanyi affirme que l'économie est *toujours* profondément immergée dans le social<sup>18</sup>; il met explicitement en avant le rôle de Max Weber<sup>19</sup> qui "*fut le premier des historiens modernes de l'économie à protester contre la mise à l'écart des économies primitives sous prétexte qu' "elle était sans rapports avec la question des mobiles et des mécanismes de l'économie civilisée"*<sup>20</sup>. C'est pourquoi Polanyi peut accentuer son opposition méthodologique par rapport aux adeptes d'une analyse strictement économique des institutions<sup>21</sup>: "*Il importe de tenir compte de l'aspect non économique. Car il se peut que la religion et le gouvernement soient aussi capitaux pour la structure et le fonctionnement de l'économie que les institutions monétaires ou l'existence d'outils et de machines qui allègent la fatigue du travail*".

### ***B/ La problématique de Carl Menger et "l'économie comme processus institutionnalisé"***

Cette intuition de Polanyi est un prérequis qui lui permet de poser le concept "d'économie substantive", lequel, selon lui, est inspiré des derniers travaux de Carl Menger. Seul parmi les grands théoriciens de la science sociale, affirme Polanyi, Menger ne commit pas l'erreur de confondre les deux sens du terme "économique"<sup>22</sup>: "*Ainsi que l'expliquait Menger, l'économie comportait deux "directions élémentaires", dont une était la "direction économisante", provenant de l'insuffisance des moyens, tandis que l'autre, celle qu'il appelait "direction techno-économique", provenait des exigences physiques de la production sans égard à l'abondance ou à l'insuffisance des moyens*". Menger opposait alors les économies d'échanges, pour lesquelles ses *Principes* avaient été écrits, aux économies "*non-civilisées*": il mettait enfin en contraste l'acte économique en général —*wirtschaftend*— à celui relatif au fait d'économiser les moyens —*sparend*<sup>23</sup>.

D'où l'exposition par Polanyi de son concept: "*Le sens substantif tire son origine de la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer la survie. Il renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social (nous soulignons)*".

<sup>16</sup> K. Polanyi, *La Grande Transformation*, Paris: Gallimard, 1983, p. 103 (1<sup>ière</sup> édition anglaise, 1944).

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 75. Ce qui montre que notre société est bien façonnée par l'*idéologie* économique, pour reprendre une expression de L. Dumont. L'idéologie dominante d'une société, si elle est bien une clef de compréhension de celle-ci, n'épuise pas la réalité de la société.

<sup>19</sup> *ibid.*, p. 74.

<sup>20</sup> Sur l'opposition conceptuelle "*gestion des conditions de subsistance*" et le mécanisme de l'obtention du "profit par le gain", voir M. Weber, *Histoire économique - esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, 1991 (1923 pour l'édition allemande).

<sup>21</sup> K. Polanyi, l'"*économie en tant que procès institutionnalisé*", pp. 239-260, dans C. Arensberg, H. Pearson, K. Polanyi, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, préface par M. Godelier, Paris: Larousse, 1975, p. 244.

<sup>22</sup> En effet, Menger, vers la fin de sa vie, récrit ses *Principes* parce que la définition devenue classique de l'économie, au sens "d'économiser les moyens", ne lui convenait plus. Il est vrai que l'universalité du penchant utilitariste était remise en question à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 26. *Sparen*, en allemand, signifie épargner.

Polanyi insiste sur la nécessité de disposer d'un tel concept qui permette l'appréhension des phénomènes économiques *quelles que soient les sociétés étudiées*. Or, l'autre définition de l'économique, définition formelle et non substantive, reflète trop l'état présent de notre société<sup>24</sup>: *"le sens formel dérive du caractère logique de la relation entre fins et moyens, comme le montrent les expressions "processus économique" ou "processus qui économise les moyens". Ce sens renvoie à une situation bien déterminée de choix, à savoir entre les usages alternatifs des différents moyens par suite de la rareté des moyens"*. La caractéristique d'une "économie de marché" - est l'identification de ces deux conceptions de l'économie, phénomène parfaitement inconnu jusqu'alors<sup>25</sup>.

Polanyi remarque que la rareté est finalement un état particulier où l'on doit choisir en situation d'insuffisance de moyens: à rigoureusement parler, la rareté n'équivaut pas à cette réalité du monde fini. La définition que Polanyi donne de la rareté fait de celle-ci un phénomène social et historiquement singulier. On ne peut réifier la rareté: l'individu qui choisit est intégré dans une société. Or: *"Le sens substantif [...] implique ni choix ni insuffisance. La subsistance de l'homme peut ou ne peut pas entraîner le besoin de choisir. La coutume et la tradition, en général, éliminent le choix (nous soulignons) et, si choix il y a, il n'a pas besoin d'être causé par les effets limitants d'une quelconque "rareté" des moyens"*<sup>26</sup>.

Il n'y aurait donc pas de "situation de rareté" dans les sociétés non marchandes où règne un type d'action fortement marqué par la tradition: les impératifs ancestraux et religieux fixent les conditions d'accès aux moyens en même temps que les *finalités* de l'activité productive. De plus, dans les sociétés "archaïques"<sup>27</sup>, l'autorité politique est une autre contrainte limitant l'existence même d'état de rareté.

Ainsi, Polanyi va à l'encontre des économistes néoclassiques selon lesquels le phénomène des prix exprime simplement la logique des choix; tout choix suppose a priori en effet un sacrifice. Toute décision pourrait ainsi s'évaluer eu égard à la somme des renoncements qu'elle suppose: ce principe des "coûts alternatifs", typique de l'enseignement autrichien de l'économie de fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que K. Polanyi connaissait bien, rencontre des limites du strict point de vue économique<sup>28</sup> et une autre limite que Polanyi met en évidence: pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait possibilité de choisir, ce que ne permet pas certaines configurations culturelles. On ne peut donc construire, comme le font North et Silver, une théorie de l'évolution des formes économiques fondée sur l'idée de prix implicites, "fictifs" en quelque sorte, lesquels refléteraient les raretés relatives observées par le seul théoricien, alors même qu'il n'y a pas de marchés permettant de révéler ces raretés relatives.

Pratiquement, l'économie substantive comme approche institutionnelle se compose de deux niveaux inséparables. Le premier est constitué des interactions entre l'homme et la nature<sup>29</sup>; le second renvoie à l'institutionnalisation de ce processus d'interaction. Mais ces échanges doivent avoir un minimum de cohérence et de stabilité pour que l'économie humaine puisse exister: la subsistance de l'homme ne peut être laissée à la merci de causes accidentelles<sup>30</sup>. Des *rigidités* sont nécessaires: d'où le fait que le processus d'interaction doit être institutionnalisé. Même le marché doit être considéré comme une institution, ou plutôt un *processus institutionnalisé*<sup>31</sup>: *"les actes d'échanges au niveau personnel ne créent des prix que s'ils ont lieu dans un système de marché créateur de prix, structure institutionnelle qui n'est en aucun cas engendrée par de simples actes fortuits d'échanges"*.

---

<sup>24</sup> *Ibid.* p. 239.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>26</sup> K. Polanyi, *The livelihood...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>27</sup> Polanyi dénomme ainsi les sociétés non modernes pourvues d'une forme d'État.

<sup>28</sup> K. Pribram, *Les fondements de la pensée économique*, Préface par P. Chaunu, Paris: Economica, 1986, p. 321, édition originale, 1983.

<sup>29</sup> K. Polanyi, *The Livelihood of Man*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>31</sup> K. Polanyi, "l'économie comme procès institutionnalisé", *op. cit.*, p. 245. Aussi, en dépit de la *lettre* du texte même de Polanyi, on ne doit opposer les "institutional methods" aux "market methods".

L'aspect institutionnel est fondamental parce que les processus économiques, en particulier les changements techniques qui en font partie intégrante, s'instituent différemment selon les sociétés<sup>32</sup>. Polanyi, de façon idéal-typique, distingue trois formes fondamentales de structures de l'économie substantive permettant l'"intégration". Dans ses termes mêmes, les "*formes d'intégration*" (*forms of integration*) concernent les mouvements de biens, soit du point de vue de l'espace physique, soit du point de vue de la propriété<sup>33</sup>. Ces formes élémentaires sont au nombre de trois, réciprocité, redistribution et échange. Ces trois formes, qui correspondent à des types de comportements individuels ou collectifs, ne seraient pas possibles sans l'existence de "*supporting structures*" que sont, respectivement, la symétrie, la centralité et le marché. Nous ne nous attarderons pas à l'explication de la réciprocité<sup>34</sup> et de la redistribution<sup>35</sup> comme "formes d'intégration", car notre intention est de distinguer conceptuellement l'échange marchand du commerce. Pour Polanyi<sup>36</sup>: "*l'échange se réfère ici à des mouvements de va-et-vient tels que les changements de "mains" dans un système marchand*". Mais les simples pratiques d'échange n'engendrent pas un système marchand. Il faut une *institution*, le marché, donnant stabilité à ce qui serait, dans le cas contraire, de simples actes d'échanges occasionnels. Mais, pour que l'échange soit "intégratif", il est nécessaire que les taux de l'échange soient négociés<sup>37</sup>, quoique cette condition ne soit pas suffisante. Par ailleurs, les marchés non modernes ont connu fréquemment une fixité des taux d'échange, caractéristique de la prégnance du pouvoir ou de la coutume. Il faut donc réaffirmer que l'existence de transactions entre individus impliquant des rapports d'échange n'équivaut pas à l'existence d'une institution cohérente du marché. C'est pourquoi il est abusif de tirer argument de l'existence de pratiques de marchandage pour poser la réalité d'une économie de marché.

L'économie, comme processus institutionnalisé, connaît donc trois formes fondamentales d'intégration. Ces trois formes ne sont nullement antinomiques. Bien au contraire, l'efficacité propre à chacune peut être améliorée par son articulation aux autres formes. D'abord, note Polanyi<sup>38</sup>: "*On peut parvenir à la réciprocité en partageant le poids du travail selon des règles précises de redistribution*". Mais, ensuite, s'il est historiquement établi que, très tôt, réciprocité et redistribution se sont articulées l'une sur l'autre, on oublie parfois la rapidité avec laquelle la redistribution s'est liée à l'échange. L'échange dont il est question n'est pas encore ici intégratif: il n'y a pas encore de libres marchés interconnectés permettant des fluctuations aléatoires de prix même si, comme à Athènes, le principe du gain par des échanges était admis. Selon Polanyi, le complexe redistribution-échange était en réalité une condition *sine qua non* de cette démocratie<sup>39</sup>. De ce point de vue la *polis* implique l'*agora*, ce

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>33</sup> K. Polanyi, *The Livelihood of Man*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>34</sup> Voir K. Polanyi, *La Grande transformation*, *op. cit.*, p. 76-77: il emprunte explicitement à Thurnwald et Malinowski ce type d'exemple où "*l'entretien de la famille (...) est à la charge des parents matrilinéaires (...) le principe de réciprocité fonctionnera au bénéfice de sa femme et des enfants de cette dernière, et lui assurera ainsi le dédommagement économique de son geste de vertu civique*".

<sup>35</sup> K. Polanyi, "L'économie comme procès institutionnalisé", pp. 239-260, dans C. Arensberg et alii, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, *op. cit.*, p. 245: *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie: "La redistribution désigne des mouvements d'appropriation en direction d'un centre, puis de celui-ci vers l'extérieur"*. La redistribution peut connaître une modalité particulière dont Polanyi fit primitivement une forme d'intégration spécifique, le "principe de l'administration domestique" (*householding*), à savoir l'*oekonomia* grecque ou la *familia* romaine. cf. K. Polanyi, *La Grande Transformation*, *op. cit.*, pp. 83-84. Il importe de souligner que ce comportement collectif de redistribution peut être fondé sur des mouvements de "disposition" (*dispositional*) et ne pas nécessiter des déplacements physiques; Polanyi définit ainsi ce premier type de mouvement "*les mouvements dispositionnels sont des actions unilatérales d'une "main" à qui la coutume ou la loi fixe des effets légaux définis*". Cf. K. Polanyi, *The livelihood...*, *op. cit.*, pp. 41 et 43.

<sup>36</sup> K. Polanyi, "L'économie comme...", *op. cit.*, p. 245.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 247.

<sup>39</sup> On mesure, à la lumière de l'analyse polanyienne, l'étrangeté d'un certain economicisme actuel qui veut

qui n'implique pas, à ce moment de la Grèce classique, la prédominance du marché comme forme d'intégration ou la prégnance d'un commerce de marché.

La problématique de Polanyi repose fondamentalement sur une *tension* entre l'affirmation de l'historicité radicale des institutions et le caractère universel du fait d'assurer la subsistance de l'homme. Cette question n'a pas échappé à L. Dumont<sup>40</sup> qui, d'un point de vue totalement relativiste affirme: "*Ayant critiqué l'économie comme idée, il a pensé à la conserver comme chose, et il en est venu à proposer l'emploi de concepts généraux, dont celui de réciprocité. Mais celui-ci est à peine moins socio-centrique que celui de production*". Mais la perspective de Louis Dumont qui veut rendre à la singularité la pleine richesse de son sens, tend à occulter des parts essentielles de l'objet d'étude. Par exemple, les croyances religieuses des Égyptiens de l'ère pharaonique et des Mésopotamiens étaient fort différentes, et pourtant il ne nous semble pas utile de modifier la définition de l'économie parce que le rapport au divin diffère. *La société humaine ne dispose pas, en effet, de structures différentes à l'infini pour organiser sa subsistance*. En revanche, il se peut fort bien qu'existent des variations institutionnelles autour de quelques schémas fondamentaux: à ce moment, l'étude précise du rapport aux valeurs religieuses, ou aux représentations politiques, peut expliquer les variations autour d'un thème central. Là nous semble être la substance de l'universalisme relativiste de Polanyi qui n'a pas l'ambiguïté que lui prête L. Dumont: *l'approche de Polanyi consiste à penser des invariants de l'économie substantive pour mieux rendre compte des différences*. Autrement dit, l'oubli pratique de la question des significations qu'assume Polanyi n'est qu'un moment de la démarche. La compréhension fine des processus institutionnalisés exigera *in fine* l'inclusion des significations politique et religieuse de l'acte économique dans l'analyse des institutions. Par où l'économie n'est pas une chose pour Polanyi, mais une structure sociale dont l'étude est fondée sur des types parfaitement idéaux que sont la redistribution, la réciprocité et l'échange marchand.

*A contrario* une certaine tendance moderne dans les études grecques, "modernistes" de surcroît, veut s'affirmer par le refus de l'usage de la comparaison. Ainsi, prétextant l'impossible unification d'une "science de la culture", E. Cohen<sup>41</sup> refuse tout comparatisme. En réalité, l'approche comparée des systèmes socio-économiques est justement ce qui permet d'échapper à la tentation de la connaissance immédiate ou non contrôlée; comparer est l'équivalent dans les sciences sociales de l'expérience en laboratoire comme le rappelle G. Dalton<sup>42</sup>. Le modernisme de E. Cohen est un prolongement de la vision monétaro-marchande du monde qui s'institue comme réalité transhistorique. Il est alors évident que le recours à des catégories complexes comme la réciprocité<sup>43</sup>, pour rendre compte des réalités du crédit à ces époques différentes, est d'emblée disqualifié par un tel coup de force méthodologique, aussi violent que problématique.

---

expliquer le paiement des activités civiques par un problème de lutte contre le "passager clandestin"; cette idée exprime le fait que le temps consacré à la politique a un coût implicite alors même que la majorité des citoyens tire avantage des institutions démocratiques: un tel paiement compensatoire aurait ainsi permis de rendre viable l'institution démocratique (cf. C. L. Lyttkens, "A predatory democracy? an essay on taxation in classical Athens", *Explorations in economic history* (31), pp. 62-90, 1994, pp. 66-67). En réalité, l'émergence d'une dimension nouvelle du rapport au politique - son *invention* comme l'eût dit Finley - implique une redéfinition du rapport à la redistribution qui doit passer du stade *féodal*, incarné par Cimon, au stade *civique*, représenté par Périclès, selon l'analyse qu'en fait Polanyi (cf. K. Polanyi, *Livelihood of man*, p. 164-166 et pp. 168-170).

<sup>40</sup> L. Dumont, "Introduction", dans K. Polanyi, *La Grande Transformation*, op. cit., p. XVI.

<sup>41</sup> E. Cohen, *Athenian economy and society - a banking perspective* -, Princeton: Princeton University Press, 1992, p. x. Je remercie Ian Morris de m'avoir fait part de l'actualité de cet ouvrage.

<sup>42</sup> G. Dalton, *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston: Beacon Press, 1968, p. xi. Fort heureusement, il semble que la réflexion en archéologie puisse se nourrir du comparatisme, comme en témoigne la référence explicite à G. Dalton par T. Petit, "Religion et royauté à Amthonte de Chypre", *Transeuphratène* (12), 1996, p. 98, n. 7.

<sup>43</sup> P. Millet, *Lending and borrowing in ancient Athens*, Cambridge: Cambridge University Press, 1991

## 2. Les critiques adressées à la démarche substantive

Les interprétations économiques de l'histoire connaissent une telle renaissance qu'il convient de comprendre de vieux débats, à peine voilée par un langage nouveau; il nous semble en réalité que les équivoques du débat entre substantivistes et marxistes, notamment, n'ont pas été vraiment levées. Il nous semble également que les nouvelles analyses économiques des institutions ne produisent pas encore de résultats significativement nouveaux et se heurtent à des critiques sérieuses d'ordre externe et interne, ce qui ne délégitime pas toute forme d'analyse économique des institutions qui saurait contextualiser ses objectifs et résultats.

### *A/ La critique marxiste de Polanyi*

Toutefois, selon M. Godelier, on ne saurait seulement constater la "*place changeante de l'économie dans la société*", celle-ci doit être interprétée. Il développe alors une hypothèse selon laquelle<sup>44</sup>: "*des rapports sociaux ne jouent un rôle dominant dans une société que s'ils assument la fonction de rapports de production [...]. Mais ce contrôle de l'accès et de l'usage des moyens de production et du produit signifie également autorité et sanctions sociales, donc rapports politiques et rapports juridiques*"<sup>45</sup>. C'est pourquoi, à l'encontre de l'analyse substantive, M. Godelier précise: "*la hiérarchie des causes qui déterminent en dernière analyse la reproduction d'un système social se confond avec la hiérarchie des institutions qui en dominent visiblement le fonctionnement*". Les objections de M. Godelier ont d'autant plus d'intérêt qu'il a depuis longtemps produit une critique radicale de l'utilisation des concepts néoclassiques en anthropologie économique<sup>46</sup>.

Toutefois, Polanyi n'est pas "empiriste", comme le pense M. Godelier, car il ne pouvait concevoir des "rapports de production" dans des sociétés qui sont des "machines anti-production"<sup>47</sup>: plus généralement, le problème est de savoir s'il existe, *au moins avant l'économie de marché*, quelque chose comme un rapport social de production. Il est à cet égard difficile, pour certaines sociétés, de penser l'existence de rapports de production isolables des autres rapports sociaux, à moins de tomber dans cette objection formulée par Polanyi<sup>48</sup>: "*On peut déterminer l'époque à laquelle le marché est devenu une force souterraine dans l'économie en notant dans quelle mesure la terre et la nourriture étaient mobilisées par l'échange et dans quelle mesure la main-d'œuvre devenait une marchandise que l'on pouvait librement acheter sur le marché. Ceci pourrait nous aider à expliquer la pertinence de la théorie économique historiquement insoutenable des stades de l'esclavage du servage et du prolétariat qui constituent la position traditionnelle du marxisme - classification résultant de la conviction que le caractère de l'économie était déterminé par le statut de la main-d'œuvre. Néanmoins, l'intégration de la terre dans l'économie devrait être considérée comme à peine moins importante (nous soulignons)*".

Ceci ne signifie pas que la référence à Marx ne soit pas importante pour l'œuvre même de Polanyi; c'est précisément la lecture du jeune Marx qui a été pour Polanyi une source d'inspiration; commentant une époque où Marx observait notamment que "*L'ancienne société avait directement un caractère politique*"<sup>49</sup>, Polanyi écrit<sup>50</sup>: "*En ce qui nous concerne, Marx*

<sup>44</sup> M. Godelier, "Introduction" in *Les systèmes...*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>46</sup> M. Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris: Maspéro, 1966.

<sup>47</sup> P. Clastres, "Les marxistes et leur Anthropologie", *Libre*, 3, 1978, p. 143.

<sup>48</sup> K. Polanyi, "L'économie comme procès institutionnalisés", *op. cit.*, p. 249.

<sup>49</sup> K. Marx, "Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel", 1843, dans K. Marx, *Philosophie*, M. Rubel *ed.*, pp. 89-108, Paris, Folio/Gallimard, 1994, p. 75. Le texte suivant de Marx était particulièrement commenté par Polanyi: K. Marx, "Critique du droit politique hégélien", 1843, Introduction et traduction d'A. Baraquin, Paris, Edition sociale, 1975.

<sup>50</sup> K. Polanyi, "Marx on corporativism", Box 6, [1934-1946e], Archives Karl Polanyi, l'Institut Karl Polanyi d'économie politique, Montréal.

fait preuve d'une perspicacité presque prophétique. Personne avant lui, et personne après lui pour un long moment, n'avait reconnu l'importance de la séparation institutionnelle des sphères politiques et économiques dans une société moderne. Une telle séparation est une caractéristique vraie du capitalisme libéral". Il nous semble en effet clair que le concept d'immersion des liens économiques dans le social était parfaitement admis par Marx, au moins avant l'édition du *Capital*: "Chez les Anciens, nous ne trouvons pas de recherche permettant de savoir quelle forme de propriété foncière est la plus productive, crée la plus grande richesse". Même si, comme individu, observe Marx, Brutus sait prêter son argent au meilleur taux, l'essentiel consiste en ce "qu'on recherche toujours (...) quel mode de propriété crée les meilleurs citoyens"<sup>51</sup>. Ainsi Polanyi s'inscrit dans une certaine forme de la pensée marxienne.

A cet égard, avant les polémiques d'un polanyien aussi éminent que Dalton contre le marxisme, Polanyi notait, en 1946<sup>52</sup>, la contribution "positive" que le marxisme a apporté à la science historique. Certes, M. Dobb était critiqué qui menaçait l'intérêt même de l'approche marxiste en étendant à des économies non marchandes les lois du marché; ainsi, selon Polanyi, Dobb, Mises et Hayek auraient partagé une même conception economiciste. L'erreur de Dobb, non de Marx, consiste ainsi à recourir à des catégories transhistoriques qui évacuent un objet essentiel pour l'historien: la mise en évidence des différences propres aux formes sociales qui jalonnent l'histoire.

La contribution de Polanyi s'inscrit ainsi dans ce qu'une ère "post-marxienne" peut avoir de positif pour les sciences sociales et non dans une posture de dénégation de l'œuvre de Marx, car ce qui est essentiel pour Polanyi dans cette œuvre, c'est bien que la division du politique et de l'économique, typique de la modernité libérale, est contraire à la *nature* de l'homme. Cette vision anthropologique, inspirée d'une certaine lecture de Marx, n'entraîne pas moins une autre hypothèse intéressante sur les économies non modernes. Polanyi pense que le féodalisme, puis le mercantilisme, assuraient une "unité de la société"<sup>53</sup> parce que leur dispositif institutionnel était politico-économique; cette unité est ensuite brisée dans son principe par le libéralisme.

La conséquence de cette critique anthropologique est double. En premier lieu, Polanyi affirme que les révoltes de serfs n'étaient pas dirigées contre le système, mais contre les seuls "abus"<sup>54</sup>. Le servage, comme forme nouvelle de la servitude volontaire, perdure parce que le système dirigé par les nouveaux maîtres produit de l'unité sociale. *A contrario*, le capitalisme, détruisant les institutions culturelles du peuple anglais, ne pouvait que favoriser l'émergence d'une conscience de classe aussi étonnante que nouvelle. Sans doute verra-t-on là un certain "idéalisme" de Polanyi vis-à-vis des sociétés non-modernes; mais, ne pose-t-il pas ainsi la question pertinente des luttes des classes comme moteur de l'évolution sociale dans les sociétés préindustrielles ?

### ***B/ Les critiques néoclassiques***

Une conséquence du débat entre marxisme et substantivistes aurait pu s'imposer: on ne peut réduire et expliquer les normes sociales et les institutions par l'intérêt économique. Un spécialiste de la question de l'action rationnelle, J. Elster, remarque que la réduction economiciste des normes est pleine de failles logiques. Ainsi, entre autre exemple: "*Mais si*

---

<sup>51</sup> K. Marx, "Formes qui précèdent la production capitaliste", pp. 4-33, dans M. Godelier [ed.], *Un domaine contesté: l'anthropologie économique*, Paris, Mouton, 1974, p. 18. Ces lignes de Marx, datant de 1857-1858, sont issues des *Grundrisse*.

<sup>52</sup> K. Polanyi, "Review of books: *Studies in the development of capitalism* by M. Dobb", *Journal of economic history*, pp. 206-207.

<sup>53</sup> Contribution de 1938 non publiée, cité par G. Becchio., "Disembedded economy in a historical background: its concept in a Polanyi's unpublished paper", Conférence internationale Karl Polanyi, Montréal, 1996, p. 10.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 3.



*tout appel aux normes était intéressé, personne n'en serait persuadé. L'usage de la mauvaise foi présuppose la bonne foi, car autrement il n'y aurait rien à manipuler*<sup>55</sup>. Ce qui est fondamental pour Polanyi, et qui résiste à tout impérialisme de l'économie, c'est bien l'idée que les institutions humaines reposent sur des *complexes* de motivations<sup>56</sup>: *"il semblerait plus juste de dire que les institutions essentielles de l'homme abhorrent les motifs non mélangés à d'autres [...] un système économique fondant réellement ses ressorts principaux sur la faim serait presque aussi pervers qu'un système familial fondé sur l'impulsion sans retenue du sexe"*. Ainsi, il y a un primat de l'analyse institutionnelle dans la démarche de Polanyi, bien loin des considérations a priori sur des comportements maximisateurs dont on pourrait saisir l'immédiateté. Mais alors, si les concepts d'*immersion* de l'économie dans le social et d'*institution*, comme prérequis de l'analyse socio-économique sont si pertinents, pourquoi certains articles, spécialisés dans la méthodologie économique ou l'épistémologie, affirment-ils le caractère dépassé de ce point de vue ?

Prenons à cet effet la contribution d'E. Khalil<sup>57</sup>, assez représentative d'un certain air du temps. L'auteur y soutient qu'Alfred Marshall et Karl Polanyi auraient été victimes du "succès" de la conceptualisation particulière de "l'action économique" qu'on doit à Lionel Robbins. Selon ce dernier, *"tous les goûts des agents sont réductibles à une seule finalité, l'utilité"*; ainsi, l'action économique est un processus de maximisation sous contrainte, quand bien même la finalité recherchée est le status, autrui, la préservation de la réputation ..., sans compter qu'une réduction en dernière instance de ces objectifs à un intérêt matériel est toujours possible ! Or, des derniers travaux de Menger à la conception de Marshall, on trouve une tout autre définition de l'économie comme processus de production et de répartition des biens et services, ce qui permet de distinguer le travail productif du travail improductif et de rendre compte de domaines de la vie humaine qui ne soit pas économique<sup>58</sup>; Khalil inclut avec raison Polanyi dans cette grande tradition et lui donne sa juste place. Mais la suite de son propos est sujette à caution: le succès de la définition dominante de l'économie serait dû à la vertu supposée de la simplicité du postulat de maximisation<sup>59</sup>. Dans le modèle economiciste de l'action humaine, l'homme politique, l'homme social et l'homme économique ne sont plus que des maximisateurs. Cette affirmation, assez commune, est d'un arbitraire étonnant: le problème n'est pas tant l'élégance du postulat que sa valeur heuristique; à réduire l'économie à une axiomatique de l'intérêt, on est conduit à ne résoudre que des problèmes qu'on aime se poser, comme le montre J. Elster. Finalement, on disserte sur des tautologies: certes l'homme est intéressé ... parce qu'il agit ! Polanyi<sup>60</sup> avait bien sûr exprimé la nécessité d'intégrer la motivation de l'action individuelle dans son analyse, ce qui n'interdit nullement de concevoir que la finalité de l'action, institutionnellement déterminée, soit "naturellement" faite sienne par l'acteur. En fait, l'argument de la simplicité, si courant parmi certains défenseurs de l'individualisme méthodologique, aboutit souvent à une prolifération d'arguments ad hoc<sup>61</sup> qui compense curieusement l'élégance de la simplicité des postulats initiaux. Parfois, la dérive se fait inquiétante: Khalil en vient à citer, sans examen critique, les travaux d'anthropologues pour qui la maximisation du nombre de calories par unité d'effort est la clef de voûte de la compréhension de l'acte économique. Ne conviendrait-il pas, tout de même, d'examiner quelque peu l'aspect symbolique des phénomènes sociaux et de relire M. Sahlins<sup>62</sup> ?

<sup>55</sup> J. Elster, "Rationalité et normes sociales", pp. 158-165, *La revue du Mauss* (6), 2, 1995, p. 163.

<sup>56</sup> K. Polanyi, "Our obsolete Market Mentality", *op. cit.*, 71.

<sup>57</sup> E. L. Khalil, "What is economic action ? From Marshall and Robins to Polanyi and Becker", *Journal of the history of economic thought* (18), 1, spring, pp. 13-36, 1996.

<sup>58</sup> *Ibid.*, pp. 14-15.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>60</sup> K. Polanyi, *La Grande Transformation*, *op. cit.*, 75-76.

<sup>61</sup> J. Maucourant, "Une analyse économique de la redistribution est-elle possible", *loc. cit.*, p. 147.

<sup>62</sup> M., Sahlins, "Culture, protéines et profit", *Libre*, 5, Paris: Payot, pp. 105-129, 1979.

Il est toutefois utile de rappeler, avec J. Stodder<sup>63</sup>, que Polanyi n'hésitait lui-même pas à développer des considérations sur l'*efficacité* des systèmes socio-économiques. La difficulté de la démarche de Stodder, revendiquant un cadre néoclassique élargi, est liée à un propos bien trop unilatéral: l'échange monétarisé est ainsi classiquement compris comme résultant de la nécessité de résoudre des problèmes de coordination des unités économiques<sup>64</sup>; l'auteur affirme le caractère "inutile", et par là même inexistant, des échanges monétarisés dans des sociétés primitives. Or, nombre de sociétés connaissent des instruments monétaires qui ne sont pas liés à la complexité du processus économique mais à une extrême sophistication du jeu social de la dette<sup>65</sup>. Toutefois, nos remarques ne signifient pas que le travail de J. Stodder soit à rejeter a priori parce qu'il mobilise des catégories relativement récentes de la science économique. Simplement, il nous semble que la délimitation du champ de son propos ne soit pas adéquate.

L'idée de réduire les institutions du Proche-Orient ancien à un ensemble de résultats liés à des stratégies individuelles de maximisation a été illustrée brillamment par M. Silver. Pour un certain moment de l'histoire mésopotamienne, cet auteur a cru bon d'émettre l'hypothèse de la servitude volontaire pour des raisons qui tiennent à la nature maximisatrice des comportements; des communautés rurales, indépendantes à l'origine, auraient en effet cru bon de se dissoudre dans des formes de propriété proches du servage en échange de ressources qui leur auraient été octroyées<sup>66</sup>. Toutefois, pour l'établissement de faits raisonnés, il est nécessaire de remettre dans le contexte écologique, social et politique, des sources qui ne "parlent" jamais directement<sup>67</sup>; l'ambitieuse tentative de Silver nous semble être ainsi un échec.

Il serait injuste de réduire les dernières contributions de la théorie néoclassique à l'apport de M. Silver. Certes, celui-ci prolonge l'application en histoire de la grille analytique fournie par les coûts de transaction que l'on peut comprendre comme "coût de fonctionnement de l'échange"<sup>68</sup>. North est, à cet égard, revenu de façon critique sur son modèle de l'économie médiévale de 1973, où, comme l'affirmera plus tard Silver, la servitude volontaire était supposée provenir, de raisons strictement économiques<sup>69</sup>. Toutefois: "*c'est toujours par rapport à la nécessité d'abaisser les coûts de transaction et de stabiliser les droits de propriétés que l'État est amené à agir*"<sup>70</sup>. Ainsi, pour expliquer la taille de l'État, et implicitement la prégnance de la redistribution, North fait référence au vieux schéma selon lequel les économies d'échelle, conséquences de l'indivisibilité d'un système hydraulique intégré, expliqueraient la nature de certains États<sup>71</sup>. Cette hypothèse, lourdement affirmée, est discutée avec nuance par P. Briant<sup>72</sup>.

<sup>63</sup> J. Stodder, "The evolution of complexity in primitive exchange theory", *Journal of comparative economics* (20), pp. 1-31, 1995 et "Efficient moralities: a polanyist model of the evolution of exchange", Conférence Internationale Polanyi, Montréal, 1996.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>65</sup> Voir J. M. Servet, *Genèse des formes et pratiques monétaires*, Thèse d'Etat, Lyon 2, 1981, pp. 219-232, à propos de l'île Rossel.

<sup>66</sup> M. Silver, *Economic structures of the ancient near east*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>67</sup> J. Renger, "On economic structures in ancient Mesopotamia", pp. 158-208, *Orientalia* (63), 3, 1994, p. 163. *Les problèmes de traductions sont donc de véritables enjeux paradigmatiques*, ce que nie ouvertement Silver. Voir M. Silver, "Karl Polanyi and markets in the ancient near east: reply", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, March, 1985, p. 136.

<sup>68</sup> R. Rollinat, *La nouvelle histoire économique*, Paris: éditions Liris, 1997, p. 182.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 206; voir D. C. North et R. P. Thomas, *L'essor du monde occidental*, Paris: Flammarion, 1980, 1973 pour l'édition anglaise.

<sup>70</sup> R. Rollinat, *op. cit.*, p. 206.

<sup>71</sup> D. C. North, "A framework for analysing the state in economic history", *Explorations in economic history*, 16, July 1979, p. 254.

<sup>72</sup> P. Briant, "Communautés rurales, forces productives et mode de production tributaire en Asie achéménide", pp. 405-431, 1980 dans P. Briant *Rois, tribus et paysans - essais sur les formations tributaires au Moyen Orient ancien*, Paris, Les Belles Lettres., 1982, p. 421.

Il faut noter que C. Zaccagnini a pourtant relevé l'intérêt du travail de North<sup>73</sup> dans la mesure où les formes d'intégration mises en évidence par Polanyi auraient (*prima facie* ?) une dimension économique; il faudrait ainsi comprendre l'articulation des formes d'intégration compte tenu des "modes de production". Cette hypothèse laisse entière la question de l'utilité du concept de "mode de production" s'agissant de sociétés où l'économie est profondément immergée dans les liens sociaux. Il nous semble que cette interrogation de Zaccagnini, marxiste en son fondement, n'est pas sans relation avec l'intérêt porté à North; celui-ci, d'une certaine façon, prolonge une forme de déterminisme économique qui a eu quelque faveur dans le marxisme<sup>74</sup>.

En réalité, la force du processus de marchandisation du monde incline, tout naturellement, les économistes non institutionnalistes<sup>75</sup>, à projeter de façon croissante des catégories trop actuelles sur des phénomènes qui exigent un minimum de contextualisation. Mais une explication doit être avancée; elle tient plus de la sociologie de la science. J. Lodewijcks a pu estimer que l'opposition féroce entre formalistes et substantivistes a, en pratique, "été une tempête dans un verre d'eau"<sup>76</sup>. Il est vrai que G. Dalton, ainsi que certains substantivistes, firent le choix, suivant en cela une certaine inclination de Polanyi, d'admettre que la théorie néoclassique, telle qu'elle s'est constituée avec les premiers travaux de Carl Menger et toute l'œuvre de Léon Walras, était pertinente pour rendre compte de la logique économique actuelle. Dalton, par souci de respectabilité académique<sup>77</sup> se défiait même de toute référence à l'institutionnalisme alors même que Polanyi, après la parution, en 1957, de *Trade and Markets*, participait au "continuing group" du Projet Interdisciplinaire où l'œuvre de Commons, par exemple, était traitée. Polanyi y remarquait que les économistes compétents ont comme caractéristique d'être dans "l'incapacité de voir qu'un domaine libre de normes n'existe pas dans la société humaine" (p. 13)<sup>78</sup>: autrement dit, même le marché ne peut fonctionner que grâce à des normes, ce qui était le propos de Commons en 1934<sup>79</sup>. Aujourd'hui, le développement remarqué de la sociologie économique, l'impact du travail de M. Granovetter<sup>80</sup> chez certains économistes, montre l'erreur qu'il y avait à laisser la seule

<sup>73</sup> C. Zaccagnini, "Les échanges dans l'Antiquité: paradigmes théoriques et analyses des sources", pp. 213-225 dans J. Andreau, P. Briant, R. Descat (eds.), *Entretien d'Archéologie et d'histoire - Les échanges dans l'Antiquité: le rôle de l'État*, Saint Bertrand de Comminges/Conseil général de Haute Garonne, 1994, pp. 215-216.

<sup>74</sup> C. Zaccagnini (*cf. ibid.*, p. 217) a d'ailleurs engagé un débat avec la mouvance anti-utilitariste, nourrie de la lecture de Polanyi; il critique la position d'A. Caillé qui aurait rejeté toute forme d'interprétation économique de la réciprocité (*cf. ibid.*, p. 218). Il nous semble que le propos de C. Zaccagnini est trop unilatéral. En général, la position polanyienne n'est ni négation de la dimension économique ni occultation de la question de l'intérêt personnel. C'est sans doute la sociologie de M. Mauss qui peut donner là un complément nécessaire aux analyses de Polanyi. Pour une analyse de l'interaction entre intérêt et désintéressement au cœur du don, voir A. Caillé, "Ni holisme, ni individualisme - Marcel Mauss et le paradigme du don", pp. 12-58, *La Revue du Mauss*, Paris: La découverte (8), 2, 1996, pp. 29-30.

<sup>75</sup> Il est à noter, qu'après un déclin datant de 1940, l'institutionnalisme américain retrouve une certaine audience, notamment chez beaucoup d'économistes européens perplexes face au recul du marxisme. Les fondateurs de ce mouvement sont Veblen, Mitchell et Commons.

<sup>76</sup> J. Lodewijcks "Anthropologists and economists: conflict or cooperation ?", *Journal of economic methodology* (1), 1, pp. 81-104, 1994, p. 91.

<sup>77</sup> J. Lodewijcks, *loc. cit.*, p. 90-91

<sup>78</sup> Voir la contribution de Polanyi dans H. Pearson, "The institutional economics of J. R. Commons", *Continuing group of the Interdisciplinary Project* 21-22 feb., Archives de l'Institut d'Économie politique Karl Polanyi de Montréal, Université Concordia.

<sup>79</sup> Voir J. R. Commons, *Institutional economics - Its place in political economy*, New-York: Mac Millan; New edition, Transaction Publishers, 1992, p. 143 dans son commentaire de D. Hume. En écrivant la *Grande transformation*, Polanyi montre déjà l'impossibilité de l'autonomie effective de l'économie, même aujourd'hui (pour cet aspect méconnu de l'œuvre de Polanyi, voir J. M. Servet, "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique*, (44), 6, pp. 1127-1149, 1993).

<sup>80</sup> Citant les travaux de ce dernier, on a pu remarquer: "Il faut ajouter que certains travaux récents de la sociologie économique ont assez correctement indiqué la pertinence de la pensée de Polanyi dans l'analyse de l'économie actuelle". Voir R. Swedberg, *Une histoire de la sociologie économique*, préface

science économique traditionnelle expliquer les phénomènes de marché, ce qui ne pouvait qu'encourager un certain impérialisme.

### 3. L'analyse "institutionnelle" du commerce et de la monnaie

L'objectif de Polanyi est l'étude de l'agencement des régularités empiriques fondamentales à tout système social que sont les "formes d'intégration". Un des acquis du Projet Interdisciplinaire de Columbia fut la validation, compte tenu des données de l'époque, du fait que les pratiques de redistribution et de réciprocité sont des formes intégratives précoces, ce qui n'est pas le cas de l'échange marchand; un autre acquis fut l'illustration de l'opposition idéal-typique qui existe entre les marchés archaïques et le commerce, celui-ci est fondamentalement l'expression des pratiques de réciprocité entre unités politiques et ne concerne pas la subsistance de l'homme dans ce qu'elle a d'essentiel. Polanyi précisait dès 1951<sup>81</sup>: "*Le commerce archaïque (...) est un trafic discontinu qui ne se développe pas en une entreprise continue*".

En fait, ceci signifie que grâce aux concepts de "procès institutionnalisé" et de "formes d'intégration", Polanyi se donne des outils permettant d'aller à l'encontre du paradigme de l'échange naturel. Il met en évidence la distinction des origines entre la monnaie et les marchés: la passion pour l'échange d'un homme individualiste ne permet d'expliquer ni l'une ni l'autre. Bien au contraire, la "triade cattaïctique", complexe prétendument indissoluble résultant de la monnaie, du commerce et des marchés, n'existe pas, et les trois éléments constitutifs de ces triades sont institués séparément. Polanyi distingue enfin le *Port de commerce* (*Port of trade*) archaïque du *Commerce de marché*, qui ne se développerait, à l'ère hellénistique, que d'une façon limitée et réversible.

#### *A/ Contre le préjugé de la "triade cattaïctique": l'indépendance institutionnelle du commerce et de l'échange*

Polanyi développe son point de vue contre l'approche économique classique en histoire qu'il qualifie de "cattaïctique": la division du travail qui s'établit entre les hommes, spontanément à la recherche des opportunités matérielles que peut leur offrir tout gain à l'échange, serait la raison du développement des marchés; quand la communauté grandit, le commerce extérieur serait un fruit nécessaire des marchés en extension. Contre cette "histoire conjecturale" du marché, laquelle a été reprise récemment par<sup>82</sup> North, Polanyi affirmait déjà<sup>83</sup>: "*Cette approche doit entraîner une acceptation plus ou moins tacite du principe heuristique selon lequel, là où la monnaie est présente, on peut supposer l'existence de commerce et donc du marché. Naturellement, on en arrive à voir des marchés là où il n'y en a*

---

par A. Caillé et traduction de I. This, Desclée de Brower, 1994, 1987 pour l'édition anglaise, p. 119. R. Swedberg remarque bien aussi que Polanyi paraissait "hésiter dans son attaque contre les économistes (...) par principe (il) souhaitait que son analyse s'applique "au passé et au présent" " (*ibid.*, p. 118) citant K. Polanyi dans *Trade and Markets*). L'économiste André Orléan a intégré le travail de Granovetter dans M., Granovetter, "Les institutions économiques comme constructions sociales: un cadre d'analyse", pp. 79-94, in A. Orléan ed., *Analyse économique des Conventions*, Paris: Economica, 1994.

<sup>81</sup> K. Polanyi "Traders and trade", pp. 134-154 dans *Ancient Civilization and Trade*, *op.cit.*, p. 144. Il existe une version un peu différente de ce chapitre dans *the Livelihood of man*.

<sup>82</sup> North prétend qu'on peut certes concevoir une croissance tirée par des exportations, quoique la fable du troc qui l'intéresse le plus obéisse au modèle traditionnel que nous venons d'évoquer. Le plus important est que, selon lui, toute forme d'échange bute sur la question des "coûts de transaction", dès qu'un certain volume d'échanges est en jeu. Sans même approfondir ce point, il convient de remarquer, contre North, que de telles généralités tendent à occulter les raisons, non nécessairement économiques, qui expliquent l'antériorité du commerce sur l'échange. Cf. D. North, "Institutions", *Journal of economic perspectives* (5), 1, Winter, pp. 97-112, 1991, p. 99.

<sup>83</sup> K. Polanyi, "L'économie comme procès institutionnalisé", *op. cit.*, p. 250.

pas et à ignorer le commerce et la monnaie quand ils existent, du fait de l'absence de marchés [...] c'est pourquoi il convient d'analyser séparément le commerce, la monnaie et les marchés [nous soulignons]".

Polanyi rappelle à ces économistes historiens d'obédience néoclassique que le commerce est une forme de l'action collective. En effet, l'histoire<sup>84</sup> et l'anthropologie enseignent la nécessité d'une distinction entre le "commerce" et le "marché"; pour Polanyi, cette distinction est une opposition analytique entre le commerce *extérieur* et l'échange marchand: "Le commerce, ainsi que certains usages de la monnaie [nous soulignons], sont aussi vieux que l'humanité; par contre, bien que des lieux de réunion à caractère économique aient pu exister dès le néolithique, les marchés ne commencèrent à prendre de l'importance qu'à une époque relativement récente"<sup>85</sup>. Il ne s'agit donc pas tant de nier l'ancienneté du principe de l'échange marchand, que de souligner l'antériorité des pratiques monétaires et du commerce.

L'homme n'a rien d'un individualiste spontanément échangiste, comme le croyait Smith ou Ricardo; les paiements monétaires, par exemple, sont à l'origine nécessités par nombre d'obligations qui ne sont pas économiques<sup>86</sup>. Par ailleurs, la raison économique de la monnaie comme unité de compte peut provenir de nécessités liées à la gestion du système de redistribution, comme nous le verrons plus loin.

La question de la division institutionnelle du commerce et des marchés locaux est cet autre trait saillant des sociétés archaïques qui préoccupe Polanyi. Il définit le *Port de Commerce*<sup>87</sup> comme "l'organe typique des commerces outremers [...] arrangement capable de faire face aux nécessités de la sécurité du commerce sous les formes premières de l'État [...] le Port de Commerce était souvent un artifice de neutralité [...]. Le syndrome archaïque comprend un commerce à prix fixés, ou par d'autres méthodes administratives, [...] alors que la concurrence était évitée comme mode de transaction". B. Revere, membre du Projet Columbia, précise que la neutralité relative du lieu était un prérequis pour que les commerçants étrangers acceptent d'y aller, voire de s'y établir, fondant ainsi de véritables colonies. Mais le *Port de Commerce* n'était pas nécessairement côtier, il pouvait être situé à la jonction de la montagne et d'un désert, ou sur un fleuve<sup>88</sup>. On trouve maints exemples historiques de la réalité de ces Ports, qu'ils fussent établis en Phénicie, en Asie Mineure, en Syrie du Nord, en Palestine, le long de la Mer Noire et du littoral grec. La thalassophobie des Grands Empires du III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> millénaires avant notre ère explique aussi la véritable indépendance politique de ces Cités-États; mais, avec la période hellénistique, le changement d'attitude des grandes puissances affecte considérablement la nature politique du *Port de Commerce*<sup>89</sup>. Ainsi l'humanité, avant le commerce de marché, aurait construit un véritable

<sup>84</sup> Polanyi cite Weber qui affirma que le commerce extérieur précéda les formes d'échange interne; voir K. Polanyi, *The livelihood of man*, op. cit., p. 78 et M. Weber, *Histoire économique - esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 218.

<sup>85</sup> Polanyi, "L'économie comme procès ..." op. cit., p. 250.

<sup>86</sup> K. Polanyi, *The livelihood ...*, op. cit., p. 99-108.

<sup>87</sup> K. Polanyi, "Port of trade in early societies", pp. 238-260, dans K. Polanyi *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton (ed.), Boston: Beacon Press, 1968, pp. 238-260. L'intérêt de cette opposition (*portus* versus *mercatus*) a été rappelé par G. Duby. Voir Duby G., "Histoire anthropologique: débat", *Annales E. S. C* (29), 6, nov. -dec., pp. 1367-1368, 1974. Il semble que la distinction, importante pour Polanyi, entre les petites activités marchandes "archaïques" et le commerce au long cours, fruit de l'action collective, semble encore valide en assyriologie; cf. J. Renger "Patterns of non-institutional trade and non-commercial exchange in Ancient Mesopotamia at the beginning of the second millenium BC.", pp. 31-124, dans A. Archi (ed.) [1984], *Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east*, Rome: Edizioni della'Ateneo, p. 81.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 239 et R. B. Revere, "Les Ports de Commerce de la Méditerranée orientale et la neutralité des côtes", in *Les systèmes...*, op. cit., pp. 82-83 et p. 71 et p. 83

<sup>89</sup> Il existe certes des degrés dans la neutralité du Port de commerce; celui-ci n'est qu'un idéal-type pouvant recouvrir une variété de situations concrètes; à cet égard, l'étude récente de A. Möller sur Naucratis figure un bel exemple de l'approche polanyienne. L'auteur note toutefois que Naucratis n'est pas neutre, mais qu'il est sous le pouvoir des pharaons Saïtes. cf. A. Möller, "Naucratis or how to identify a "Port of

"point de croissance de l'économie mondiale" <sup>90</sup>. C'est tout spécialement les progrès de la connaissance assyriologique qui sont invoqués par Polanyi<sup>91</sup> pour émettre l'hypothèse que le *kar* babylonien aurait été exemplaire du *port de commerce*.

Prenant alors parti dans un difficile débat historiographique, Polanyi, dans des textes datant de 1951 et 1957, affirme que des cités commerçantes, aussi prospères que Babylone, n'avaient pas de *place de marché*<sup>92</sup>. A cet égard, il est intéressant de souligner que J. Renger ne manque pas d'arguments pour discuter certaines traductions acceptées en assyriologie, comme l'assimilation du *mahirum* à la "place de marché"<sup>93</sup>. Qu'il n'y ait pas eu là de place de marché montre bien, *a contrario*, la signification toute particulière de l'*agora* grecque<sup>94</sup>. Et Polanyi de rapporter la sentence du Roi des rois, peu impressionné par ces Grecs qui ont implanté au milieu de leur ville un endroit où mensonges et duperies sont la règle<sup>95</sup>. La culture du grand empire dominant du temps — qui n'était pas le dernier à pratiquer le commerce — rejetait donc cette innovation du marché dans l'immoralité, l'étrangeté. D'où l'importance, toute particulière pour Polanyi, de l'Attique comme lieu d'émergence, à l'époque hellénistiques, d'un *commerce de marché*. Sur ce point, l'Orient n'anticipa en rien l'Occident<sup>96</sup>. Ce faisant, Polanyi jetait le trouble sur l'éternité supposée de la place de marché avec un souci polémique qui lui était typique<sup>97</sup>. Ceci avait du sens pour discuter les dogmes d'une orthodoxie établie.

Mais, il eût été plus judicieux, sans doute, pour éviter des controverses non essentielles, de mettre surtout l'accent sur le fait que les places de marchés archaïques, quand elles existent, sont marginales pour l'organisation de la vie économique; la longue discussion

---

Trade", document de travail de l'*Institut Karl Polanyi d'Economie politique*, Montréal, 1996, p. 4. L'important est que le Pharaon garantisse la sécurité des commerçants qui conservent leurs identités sociales et leurs pratiques économiques; le port de commerce est un *interface* de mondes socio-économiques. Polanyi est allé jusqu'à montrer comment, à une époque plus récente, le Roi du Dahomey contenait, dans le Port de commerce de Whydah, la pression du commerce de marché, de façon à maintenir la cohésion interne du système social. Cf. Polanyi K., Rotstein A., *Dahomey and the slave trade - an analysis of an archaic economy*, préface par P. Bohannan, Seattle, University of Washington Press, 1966.

<sup>90</sup> K. Polanyi, "Port of trade in early societies", pp. 238-260, *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton [ed.], Boston: Beacon Press, 1968, p. 246.

<sup>91</sup> *Ibid.* et pp. 250-253. Les doutes de P. Koschaker concernant l'interprétation classique du *tamkarum* sont rappelés par Polanyi ainsi que la contribution de L. Oppenheim à ce débat. Cf. *ibid.* p. 250.

<sup>92</sup> Dans l'un de ses derniers écrits, il relève l'extrême prudence de Leemans quant à l'existence assurée de mots désignant le "marché" ou la "place de marché" dans l'ancienne Mésopotamie du Sud. Le fait que Leemans lui-même soit partisan d'une approche plutôt "marchande" du phénomène étudié est noté par Polanyi; son affirmation sur l'inexistence de la place de marché est sans doute exagérée mais pas absolument outrancière. Voir K. Polanyi, R. F. G. Sweet, "Reviews of books: Foreign trade in the old babylonian perios as revealed by texts from southern Mesopotamia by W. F. Leemans, Leiden: Brill" *The Journal of economic history* (22), 1, march, p. 116-117, 1962, p. 117.

<sup>93</sup> J. Renger "Patterns of non-institutional trade and non-commercial exchange in Ancient Mesopotamia at the beginning of the second millenium BC.", *op. cit.*, p. 77-79.

<sup>94</sup> R. Descat a proposé une interprétation de cette remarque d'Hérodote qui, selon nous, n'est peut-être pas en opposition avec la problématique de Polanyi (voir R. Descat, "La cité grecque et les échanges - Un retour à Hasebroeck", p. 11-27, dans Andreau *et alii*, 1994, p. 20). L'auteur remarque que la singularité hellénique n'est pas tant l'existence des échanges que la concentration des échanges dans un lieu unique. Il précise même: "L'agora (...) est une façon pour l'État d'intervenir qui est spécifique (...) à la Cité grecque par rapport à d'autres formations sociales contemporaines". En effet, les échanges existants dans les "autres formations sociales" peuvent être qualifiés de "commerce" au sens polanyien; il est de plus probable que ces échanges, dans l'empire achéménide par exemple, n'ont pas de caractère "intégré".

<sup>95</sup> K. Polanyi, *The Livelihood of man*, *op. cit.*, p. 159.

<sup>96</sup> K. Polanyi, "Aristote découvre l'économie", pp. 93-117, dans Arensberg *et alii*, p. 93.

<sup>97</sup> W. Neale, D. Tandy., "Karl Polanyi's distinctive approach to social analysis and the case of ancient Greece: ideas, criticisms and consequences", pp. 9-33 in C. M. Duncan & D. W. Tandy ed., *From political economy to anthropology - situating economic life in past societies*, Montréal: Black Rose books, 1993, pp. 10-14.

que Polanyi fait d'Hérodote eût sans doute été plus adroite si elle avait seulement visé l'importance culturelle pour le mode de vie grec de l'*agora*. Dans l'étude d'un tout autre contexte culturel, en assyriologie, J. Renger contribue à redonner à la problématique de Polanyi un souffle certain dans ce qu'elle a d'essentiel<sup>98</sup>; en effet, la question de l'inexistence de la "place de marché", n'est pas un fait crucial pour l'établissement de la pertinence des thèses de Polanyi, quoi qu'en disent ses détracteurs. En réalité, le concept "d'élément de marché", que l'on trouve dans le manuscrit de Polanyi, rédigé dès 1951, publié sous le titre *Livelihood of man* en 1977 par Pearson, montre bien, comme le rappelle Renger, que la présence de ces "éléments" ne produit pas un *système* des prix marchands tel que la théorie économique traditionnelle le conçoit.

Donc, l'hypothèse de l'absence de toute place de marché n'est en rien nécessaire; en tout état de cause, l'*agora* n'est qu'un "élément de marché"<sup>99</sup>. En fait, cette position nuancée ne nous semble pas relever d'une surinterprétation de la position de Polanyi sur cette question: en 1962, dans un texte rédigé avec R. Sweet, il remarque<sup>100</sup> que la question est celle de l'*organisation* du commerce, et que l'assimilation des *karoum* au "missing market" dépend notamment de deux éléments: le commerce doit concerner essentiellement les biens de subsistance et les profits du commerce doivent être fonction d'un système de prix fondé sur le marché.

En ce qui concerne un autre État du Proche-Orient ancien, les recherches plus récentes ne semblent pas infirmer la valeur heuristique des intuitions de Polanyi; l'économie achéménide est ainsi une économie fondée sur le principe de redistribution; comme le montre P. Briant, les pratiques bureaucratiques y révèlent des formes élaborées de contrôle<sup>101</sup> pour des flux économiques déterminant pour la reproduction du système économique. Certes, notamment pour les besoins de paiement avec l'extérieur, on peut comprendre la nécessité dans laquelle se trouve la maison royale de convertir une part des surplus prélevés en nature sous forme d'argent-métal: P. Briant a ainsi mis en avant le "besoin d'accès au marché" qui serait inhérent au système tributaire; il serait alors possible que des "marchands privés interviennent certainement à titre d'intermédiaires"<sup>102</sup>.

Nous suggérons que la nécessité de formes d'intermédiation entre la finance de produit de base et la constitution d'un trésor - dans sa composante métallique - n'entraîne pas que l'échange soit la forme intégrative d'un tel système économique; en effet, les transactions dans les "ports de commerce" sont possibles. En tout état de cause, il semble difficile d'évaluer la part du surplus extrait sur la paysannerie qui se trouve sous forme métallique, ce qui rend difficile la mesure de ce "besoin d'accès au marché" et donc l'estimation de l'importance du recours à l'échange ou au commerce.

A la distance entre les marchés locaux des époques anciennes - quand ils existent - et le commerce se superpose selon Polanyi une différence *statutaire* entre les acteurs de ce type de transactions: le *mercator*, au bas l'échelle sociale, est motivé par le gain et est idéalement distinct du *factor*<sup>103</sup>, organisateur du commerce royal<sup>104</sup>, assuré d'un statut qui lui

<sup>98</sup> Récemment, voir J. Renger "On economic structures in ancient Mesopotamia", *loc. cit.*, p. 167.

<sup>99</sup> Voir *supra* pour l'interprétation des "éléments de marché" à l'époque paléo-babylonienne selon J. Renger.

<sup>100</sup> K. Polanyi, R. F. G. Sweet, "Reviews of books: ...", *loc. cit.*

<sup>101</sup> P. Briant, "Contrainte militaire, dépendance rurale et exploitation des territoires en Asie achéménide", pp. 175-225, 1978/1979, dans P. Briant, *Rois, tribus et paysans - essais sur les formations tributaires au Moyen Orient ancien*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, pp. 208-210.

<sup>102</sup> P. Briant, "Prélèvements tributaires et échanges en Asie mineure achéménide et hellénistique", pp. 69-80, dans J. Andreau, P. Briant, R. Descat, Entretien d'Archéologie et d'histoire -, *Les échanges dans l'Antiquité: le rôle de l'Etat*, Saint Bertrand de Comminges/Conseil général de Haute Garonne, 1994, p. 76. A cet égard, P. Briant rappelle que la Maison *Murashu* est plus un courtier qu'une banque. Mais l'implication des intermédiaires, comme la dite Maison, doit être limitée: en effet, l'Empire achéménide est, nous semble-t-il, à lire P. Briant, un système redistributif, fondé sur un tribut massif, qui doit limiter largement les possibilités d'échanges décentralisés des unités économiques de base.

<sup>103</sup> K. Polanyi "Traders and trade", *op. cit.*, p. 137.

<sup>104</sup> En dépit de l'approche "marchande" que propose W. Hallo pour la traduction de termes anciens, il ne dément

permet d'être à l'abri d'un tel motif. Sans doute n'est-il pas utile de revenir ici sur le modèle que propose Polanyi du *tamkar*<sup>105</sup>. Fondé sur le modèle de la réciprocité entre Grands, le commerce "archaïque", comme le nomme Polanyi, fonctionne grâce aux agents des pouvoirs; Polanyi réfute "l'individualisme"<sup>106</sup> qui serait inhérent au commerce<sup>107</sup>. Il estime par ailleurs considérable le niveau atteint par le "*commerce royal*" sous David et Salomon<sup>108</sup>, lequel n'est en rien un commerce de marché. Dans un texte non publié, datant de 1950, Polanyi met exergue les "artifices opérationnels" du commerce<sup>109</sup> comme l'étaient "*les prix traditionnels, comme les 150 shekels pour un cheval de Salomon*". Le passage de la Bible dit précisément: "*Les chevaux de Salomon provenaient de Mouçri et de Qoué. Les commerçants du Roi les prenaient à Qoué au prix [fixé]. Ceux-ci les prenaient et ramenaient de Mouçri un char pour six cents sicles d'argent et un cheval pour cent cinquante*"<sup>110</sup>.

Pour ce qui est des pratiques d'échanges non "intégratives"<sup>111</sup>, C. Zaccagnini avait tenté de donner une interprétation, par certains aspects conforme au schéma polanyien, des transactions Nuzi<sup>112</sup>; l'auteur y montre "*la complexité structurale du circuit des marchandises*

---

pas l'hypothèse de W. G. Lambert, relative au Tamkarum, selon laquelle aurait été effective une "*symbiose du marchand avec le temple et l'économie palatiale*" à une certaine époque. W. Hallo, "Trade and traders in the ancient near east: some new perspectives", pp. 351-356, dans *La circulation des biens des personnes et des idées dans le Proche Orient Ancien*, D. Charpin et F. Joannès ed., Actes de la XXXVIII<sup>e</sup> rencontre assyriologique internationale (Paris, 8-10 juillet 1991), Editions Recherches et Civilisation, Paris, 1991, p. 353.

<sup>105</sup> K. Polanyi, "Le commerce sans marché au temps d'Hammourabi", pp. 51-62, dans C. Arensberg *et alii.*, *op. cit.*, 1975, p. 60.

<sup>106</sup> Une trop brève excursion dans quelques apports de l'assyriologie récente ne semble pas démentir ce point de vue. Il est en effet remarquable qu'un "homme d'affaires", décrit par un spécialiste, soit, d'après ce même auteur, intégré au sommet du pouvoir. Voir B. Lafont, "Un homme d'affaire à Karkémish", pp. 275-282, dans D. Charpin et F. Joannès ed., *Marchands, Diplomates et empereurs - études sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Editions Recherches et Civilisation, Paris, 1991, p. 276-277. Il est intéressant de noter que cet homme est *mandaté* par le roi pour organiser un trafic de céréales *aussi important qu'exceptionnel* (cf. *ibid.*, p. 277 et p. 279): ces données s'insèrent assez bien dans le modèle polanyien du commerce archaïque.

<sup>107</sup> Hayek affirme péremptoirement: "*le commerce ne pouvait être basé sur la connaissance collective, mais uniquement sur la connaissance individuelle et spécifique*". cf. F. Hayek, *La présomption fatale - les erreurs du socialisme* -, Paris: P. U. F., 1993, édition anglaise de 1988, p. 61. Ce type d'affirmation n'intègre pas beaucoup les progrès de la connaissance historique et la variété des points de vue des historiens eux-mêmes. On sera surpris qu'Hayek cite Pirenne pour expliquer que "*l'économie de l'Égypte pré-dynastique était essentiellement basée sur le commerce*" (cf. *ibid.* p. 57); une telle explication, on en conviendra, mérite quelques précisions. Si l'a priori individualiste d'Hayek ne saurait surprendre, il est plus étonnant que, dans le champ du savoir historique, R. Osborne réfute rapidement la nature coloniale de certaine fondation grecque en invoquant les "*intérêts personnel de ceux qui sont intimement liés avec l'échange de biens*". Cette rapidité est tout simplement une forme de l'histoire conjecturale de la genèse du marché, identifié avec le commerce. Cf. R. Osborne, "Pots, trade and the archaic Greek economy", *Antiquity*, (70), 267, mars, pp. 31-42, 1996, p. 40.

<sup>108</sup> K. Polanyi, "Traders and Trade", *op. cit.*, p. 138.

<sup>109</sup> K. Polanyi "The contribution of institutional analysis to the social sciences"; Archives de l'Institut d'Economie politique Karl Polanyi de Montréal, Box 10 (1947-1963), Université Concordia, 1950, p.14.

<sup>110</sup> Voir 2 *Chroniques*, 1, 14-17; Nous remercions T. Petit pour cette traduction qui me précise aussi que cet extrait est un doublet de *IRois*, 10, 26-29. T. Petit remarque, de plus, qu'Osty qualifie ce prix de "fixé" ("convenu" pour l'édition de Crampon), pour donner sens à une préposition signifiant "en fonction de", "à", "dans". Ces traducteurs comprennent donc qu'il s'agit d'un prix déterminé à l'avance. Enfin, il serait possible de penser que ces "commerçants royaux" (*sohere hammelek*) sont en fait des "messagers du roi", car le verbe *sahar* signifie aller autour, parcourir (puis négocier).

<sup>111</sup> K. Polanyi tente de penser une transaction cruciale de société Nuzi (*ditennutu*) comme faisant partie de ces échanges dont la nature est telle que le gain n'était pas possible (Cf. K. Polanyi, *The livelihood of man*, *op. cit.*, pp. 70-71). Le travail de C. Zaccagnini nous incite pour l'heure à une extrême prudence pour juger du bien fondé de cette assertion.

<sup>112</sup> C. Zaccagnini "Transfers of movable property in Nuzi private transactions", pp. 125-160, dans A. Archi (ed.), 1984, *Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east*, Rome: Edizioni della Ateneo. L'auteur évoque les transactions *ditennutu* (pp. 148-150), qui impliqueraient des sortes de transferts cérémoniels, sorte de masque de l'inégalité effective propre à cet transaction.



*dans une société où existe des connotations non économiques*" attachées à certaines classes de biens<sup>113</sup> et l'extrême fragmentation du fait monétaire<sup>114</sup>. Pour expliquer l'extraordinaire aspect composite du transfert des biens, il évoque l'hypothèse séduisante d'un "*transfert cérémoniel*" car, en effet, seule la détresse peut expliquer qu'on se sépare, dans une économie agricole de ce type, d'un bien valorisé comme la terre pour du blé; tout se passe comme si la solennité d'un tel transfert pouvait diminuer la sanction morale attachée à de telles conversions de biens supérieurs en des biens inférieurs<sup>115</sup>.

Il est aussi fascinant, d'un point de vue économique, de constater, à autre époque et en un autre lieu de la Mésopotamie, l'extraordinaire complexité des procédures d'échange. Dans certains cas, il est difficile, même dans des échanges intérieurs à des groupes sociaux, de distinguer le collectif de l'individuel dans la transaction, ce qui rend sans objet certains développements sur l'individualisme qui caractériserait l'échange dès cette haute époque; il est étonnant de constater aussi des "*débordements de munificence*" qui entourent la cession d'objet "*d'importance médiocre*", comme si la réalité profonde de l'échange résidait dans le fait que, l'acquéreur, en faisant assaut de dons, cherche d'abord à se faire des obligés et obéit à l'éthique aristocratique de la conquête<sup>116</sup>. Il n'est pas ainsi possible de faire l'économie du paradigme développé en anthropologie par M. Mauss pour comprendre ces transferts du milieu du troisième millénaire<sup>117</sup>. Les contraintes sociales pesant sur les transferts de biens nous rendent ainsi dubitatif face à l'hypothèse d'équivalences de "*marché*" que suggère, certes prudemment, C. Zaccagnini. De plus, il n'y a pas d'évidence de l'existence de marchés organisés engendrant un système de prix ayant quelque cohérence et pouvant structurer l'orientation de la production.

Plus généralement, ces recherches récentes ne semblent pas infirmer l'idée que les toutes premières formes de l'échange marchand ne sont en rien naturelles à l'ordre social; en cela, nous restons proches du modèle de Polanyi inspiré, pour une part, par l'œuvre de Bücher. De celui-ci, Polanyi voulait retenir<sup>118</sup> "*l'aversion*" - selon le mot propre de Bücher - de l'homme pour l'échange<sup>119</sup>. C'est l'extrême précarité des conditions de vie qui pousse à des prêts de subsistance<sup>120</sup>: l'esprit d'entreprise n'est pas la cause essentielle de l'endettement. La fonction des temples est bien d'assurer la réciprocité comme en témoigne l'institution de *l'a. r. u.*, affirme J. Renger contre M. Silver; d'ailleurs, certains "contrats" mésopotamiens n'émanent pas de deux volontés "libres": les destinataires des prêts ont des droits à recevoir<sup>121</sup>. C. Zaccagnini affirme, quant à lui, pour ce qui est du Proche-Orient ancien, que l'essentiel de la raison des mouvements de biens a une origine fiscale: "*Les seuls témoignages de négociations marchandes se réfèrent à des individus ou des groupes familiaux qui se trouvent dans une*

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 143; il utilise le concept polanyien de "*all purpose money*" pour rendre compte de la particularité de la monnaie moderne vis-à-vis des usages monétaires qu'il étudie.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 150. Certes, comme le voit bien Zaccagnini lui-même, l'absence d'une monnaie tous usages renforce la probabilité d'apparition de tel transfert. Ainsi, beaucoup de contrats égyptiens de l'époque pharaonique étaient de cette nature plurielle. Pour la mise en évidence de l'aspect composite de ces contrats, voir J. Janssen, *Commodity prices during the ramessid period*, Köln: E.J Brill, 1975 et B. Menu, *Essais sur l'histoire, économique, sociale et juridique de l'Égypte ancienne*, Versailles, 1982.

<sup>116</sup> J. Bottéro, "Antiquités assyro-babyloniennes", *Annuaire de l'EPHE IV*, pp. 87-129, 1970-1971, spécialement p. 91 et p. 103.

<sup>117</sup> Certes, il convient d'être prudent devant le terme ou les références implicites au "Proche-Orient ancien", terme notamment utilisé par Silver comme concept. En effet, les évolutions et les différences qui caractérisent les régions constitutives de cet ensemble ne peuvent pas être négligées.

<sup>118</sup> K. Polanyi, "Karl Bücher", Mai/Juin, Archives de l'Institut d'Économie politique Karl Polanyi de Montréal, Box 11 (1947-1963), Université Concordia, p. 3.

<sup>119</sup> *Ibid.* p.4. Polanyi rappelle que Bücher était avec les théoriciens néoclassiques dans la fameuse *Methodenstreit*; c'est en fait la réduction de l'économie au sens de l'activité d'agents maximisateurs qui fait problème (p. 6). On voit que tout l'intérêt et l'ambiguïté de la position de Polanyi, face à la théorie néoclassique réside, dans cette lecture de Bücher.

<sup>120</sup> J. Renger, "On economic ...", *loc. cit.*, p. 197.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 191 et p. 196-7.

situation de difficultés économiques et qui ont besoin de se procurer les céréales nécessaires à leur survie physique et l'ensemencement de leur champ"<sup>122</sup>. C'est donc la pertinence des intuitions de Polanyi, nourries par la lecture de Bücher, qui est confirmée par cette branche de l'assyriologie, soucieuse du contexte des sources et du recours au comparatisme.

Il semble donc que les intuitions de Polanyi ne soient pas démenties par les faits; la véritable question qui se pose alors est la pertinence de l'interprétation selon laquelle les contraintes économiques expliquent les singularités des institutions non-modernes "d'allocation des ressources"; North, dès 1977, a ouvert la voie à cette synthèse toute néoclassique mais respectueuse du fait historique, en apparence, ce qui, comme nous l'avons, semble susciter l'intérêt de spécialistes comme J. Renger ou C. Zaccagnini. John Adams, à cet égard, est celui qui nous semble être allé le plus loin dans la volonté de réconcilier la démarche substantive<sup>123</sup> et l'économie des coûts de transaction. En dépit d'un intérêt certain, cette synthèse souffre - s'agissant de l'analyse du commerce - de limites qu'il faut évoquer.

Loin de voir dans les institutions des contraintes qui, selon les anciens néoclassiques, freinent les échanges, Adams insiste sur le fait que celles-là facilitent ceux-ci; comme ensemble de règles partagées, les institutions en effet rendent moins coûteux pour les agents économiques le recours à l'échange<sup>124</sup>: "*les marchands européens eurent peu de difficultés à commercer entre eux à partir des années 1400 et 1500, parce qu'ils partageaient une commune culture pour les affaires, mais ils eurent quelques difficultés au commencement du commerce avec l'Inde ou la Chine*". Tout ce qui peut donc améliorer la transparence dans les transactions, le respect de l'effectivité du transfert des droits de propriété, permet d'accroître les gains possibles par l'échange et d'inciter les agents économiques à tenter le jeu de l'échange. Adams précise<sup>125</sup>: "*plus sont semblables les institutions d'échange de deux sociétés, plus elles commerceront intensivement*"; la division du travail s'approfondira alors, tout comme la productivité et la croissance.

Une première dérive fonctionnaliste de l'auteur, corrélative de l'acceptation sans réserve du cadre analytique des coûts de transaction, apparaît alors: l'impérialisme devient le résultat "*d'efforts visant à résoudre le problème dû aux contradictions des systèmes d'échange*"<sup>126</sup> ! De plus, voulant donner une force historique à ce schéma, J. Adams a longuement analysé la thalassocratie athénienne comme porteuse de prospérité par la réduction des coûts de transaction qu'impliquait une telle hégémonie politique<sup>127</sup>. Il affirme même, contre la thèse primitiviste, que la volonté des Athéniens d'imposer leurs étalons monétaires et de poids et mesures relève d'une volonté économique *consciente* visant la diminution des coûts de transaction<sup>128</sup>. C'est ainsi qu'Adams tente d'expliquer une part du propos polanyien: la mise en évidence d'un inédit de l'histoire économique que constitue le développement d'un véritable commerce de marché à l'ère hellénistique. Polanyi remarque que ce développement provoqua d'ailleurs une vive réaction à Athènes<sup>129</sup>, preuve de la nouveauté de ce mécanisme institutionnel.

---

<sup>122</sup> C. Zaccagnini, "Les échanges dans l'Antiquité: paradigmes théoriques et analyses des sources", pp. 213-225 dans J. Andreau, P. Briant, R. Descat (eds.), *Entretien d'Archéologie et d'histoire - Les échanges dans l'Antiquité: le rôle de l'Etat*, Saint Bertrand de Comminges/Conseil général de Haute Garonne, p. 223.

<sup>123</sup> L'auteur pose ainsi, d'une manière explicitement polanyienne, que le "*commerce est une action collective conduite selon un processus institutionnalisé et façonné par les besoins, la culture, le politique, la technique et les ressources physique de la société*". Cf. J. Adams, "Trade and payments as instituted process: the institutional theory of the external sector", pp. 421-442 dans *Evolutionary economics, Volume II - Institutional theory and policy*, M. R. Tool (ed.), New York, M. E. Sharpe, 1988, p. 428

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 431.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 435.

<sup>127</sup> J. Adams, "The institutional theory of trade and the organization of intersocial commerce in ancient Athens", p. 80-104 in C. M. Duncan & D. W. Tandy ed., *From political economy to anthropology - situating economic life in past societies*, Montréal: Black Rose books, 1993, pp: 87-90.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>129</sup> K. Polanyi, *The livelihood ...*, op. cit., p. 249. Polanyi insiste toutefois sur le fait que ce commerce de marché

Outre les problèmes méthodologiques classiques que soulève l'analyse des coûts de transaction, les thèses de J. Adams posent de véritables questions. En premier lieu, la mobilisation de cette analyse permettrait de penser le développement d'un commerce de marché à l'époque hellénistique; c'est en fait dans un texte de 1951, publié après sa mort, que Polanyi développe sans réserve cette hypothèse discutable à bien des égards. Or, Moses Finley tenta de faire en sorte que ce texte ne soit pas publié<sup>130</sup>, tant certains aspects de ce manuscrit inachevé étaient problématiques.

On peut aussi s'étonner de l'analyse de la monnaie par Adams; puisqu'il estime que la monnaie est une institution destinée à diminuer les coûts de transaction et qu'il occulte délibérément la dimension politique fondatrice du fait monétaire<sup>131</sup>, il serait naturel qu'il pose le problème dans sa vraie dimension. En effet, l'intérêt de la théorie des coûts de transaction est de proposer un modèle d'émergence des institutions; à cet égard, ne serait-il pas utile que les historiens vérifient des hypothèses concurrentes de l'explication en terme de "coût de transaction", comme l'hypothèse politique relative à la naissance de la monnaie en Grèce ancienne. Il n'est pas inintéressant de constater que, même un auteur critique des thèses primitivistes<sup>132</sup> rappelle que c'est dans les convulsions sociales qui caractérisent la Grèce à la fin du 7<sup>e</sup> siècle qu'il faut chercher la raison de la naissance du numéraire. Ne faudrait-il pas en conclure que le rôle des *nomismata* participait sans doute plus à l'origine d'une redéfinition générale des rapports sociaux, de l'institution d'une nouvelle mesure des obligations sociales, que d'une intention première visant à faciliter les échanges<sup>133</sup>? De plus, l'état des techniques aurait-il pu, à ces moments si anciens, garantir la teneur métallique des pièces<sup>134</sup>?

### ***B/ Les pratiques monétaires non modernes et les formes d'intégration***

Polanyi ne construit pas simplement l'opposition du commerce et du marché; il remarque que la monnaie est liée à des exigences bien antérieures au *Grand Marché*, dans la mesure où elle est un moyen d'évaluer et d'éteindre des dettes, lesquelles n'ont d'ailleurs pas de sens ou de source économique. Polanyi, dès la parution de la *Grande Transformation*, à un moment où il ne disposait pas encore de l'opposition conceptuelle monnaie tous usages/monnaie à usage spécifique mais disposait de suffisamment d'informations ethnographiques et historiographiques, nous invitait à un changement de paradigme s'agissant de la monnaie<sup>135</sup>: "*et voilà qui réfute ce mythe du XIX<sup>e</sup> siècle selon lequel la monnaie était une invention dont l'apparition, en créant les marchés, en accélérant la division du travail et en favorisant la propension naturelle de l'homme au troc, au paiement en nature et à l'échange, transformait inévitablement une société*". C'est donc la monnaie sans le marché que nous sommes invités à penser.

Polanyi distingue, de façon classique, quatre fonctions: étalon des valeurs (posant le problème de la *numération*); moyen paiement (d'où la question de la contrainte, de la *dette* qui est posée); moyen d'échange (liée à la *transaction* commerciale); réserve de richesses (la

---

s'adosse sur une économie fortement intégrée par la redistribution, l'économie lagide.

<sup>130</sup> W. C. Neale, D. Tandy, "Karl Polanyi's distinctive approach to social analysis and the case of ancient Greece: ideas, criticisms and consequences", pp. 9-33 dans C. M. Duncan & D. W. Tandy ed., *From political economy to anthropology - situating economic life in past societies*, Montréal: Black Rose books, 1993, p. 10 et p. 25, n°6.

<sup>131</sup> J. Elayi note, pour ce qui est de la Cité-Etat phénicienne de l'époque perse "*qu'interdire la frappe monétaire était un acte politique et non une mesure de rétorsion économique*". Cf. J. Elayi, *Economie des cités phéniciennes sous l'empire perse*, Istituto universitario orientale, supp. n°62, 1, 1989 (1990, Naples), p. 4.

<sup>132</sup> G. Depeyrot, *Histoire de la monnaie - des origines au 18<sup>e</sup> siècle, tome 1: de l'Antiquité au 13<sup>e</sup> siècle*, Wetteren: Moneta, 1995, p. 29 et p. 39.

<sup>133</sup> J. M. Servet, *Nomismata - état et origines de la monnaie*, Lyon: PUL, 1984, p. 111.

<sup>134</sup> Une telle garantie de teneur est nécessaire aux tenants de l'hypothèse commerciale de la naissance des *nomismata*. Voir S. Pivon, J. M. Thievaud, "De la monnaie électronique à l'invention de la monnaie en égypte - en Lydie au VII<sup>e</sup> siècle AJC", *Revue d'économie financière*, pp. 271-292, 1995, pp. 287-288.

<sup>135</sup> K. Polanyi, *La grande transformation, op. cit.*, p. 89.

question du trésor). C'est quand la logique de échange n'a pas encore subverti la logique économique qu'il peut exister une institution *séparée* des pratiques monétaires de compte ou de paiement. Polanyi oppose donc la monnaie "tous usages" des modernes aux monnaies anciennes "à usages spécifiques", qui se limitent parfois à des fonctions uniques (le compte, le paiement voire l'échange) ou dont l'aire d'application est extrêmement cloisonnée à l'intérieur même d'une fonction reconnue. L'originalité de Polanyi est de lier l'institution des fonctions monétaires aux formes d'intégration, ce qui nous permet de comprendre quelques déterminations économiques et sociales qui ont été décisives pour l'origine et la place des anciennes monnaies dans la société.

#### a/ Redistribution, système prémonétaire et pratiques monétaires

Selon Polanyi, la finance de produit de base d'une économie de redistribution requiert l'usage de la monnaie, au moins comme pratique de compte; sans quoi il n'est pas possible de mesurer le poids de la fiscalité sur les unités économiques ou d'estimer, compte tenu des contraintes changeantes, le rendement de cette fiscalité<sup>136</sup>. Sans système permettant d'homogénéiser les productions — "*ajouter des pommes et des poires*", on conviendra qu'il serait difficile de réaliser des paiements dans une économie d'une certaine étendue: l'unité de compte est la clef du principe de compensation (*cf. infra*)<sup>137</sup>. Une unité de compte totalement unifiante n'est pas requise, mais une "équivalence de substitution" (*substitutive equivalencies*) est nécessaire pour déterminer les relations quantitatives entre les mesures des biens. Polanyi préfère parler d'"équivalence" et non de prix car le premier terme ne se réduit pas aux transactions de l'échange intégratif.

Dans son analyse d'un "système prémonétaire", Polanyi veut montrer, par l'étude d'un aspect spécifique à l'économie palatiale de Mycènes, l'existence d'un "*artifice comptable*" qui anticipe une véritable unité de comptabilité générale des produits<sup>138</sup>: cet artifice aurait été la conséquence de l'absence de véritables techniques monétaires caractéristiques de l'Égypte ou de la Mésopotamie. Polanyi dresse un tableau rapide de cette économie où les comptes en nature de l'administration sont les seuls outils de gestion apparemment disponibles. La classe des scribes y effectue notamment un minutieux contrôle du cheptel ovin et de la production lainière: tout se passe comme si le linéaire B n'était qu'une écriture destinée à être l'aide-mémoire d'une entité politique soucieuse du rendement de l'impôt. L'importance du pouvoir du Palais était tel, à l'époque minoenne comme mycénienne, qu'il n'y existait pas de caste spécifique de commerçants; il ne semble pas devoir exister de terme renvoyant aux catégories de l'achat ou de la vente. Dans un tel contexte, il n'est pas sans intérêt de remarquer l'existence de contributions fiscales dont la structure interne, en terme de proportion de marchandises, restait constante. L'hypothèse d'une "unité composite" s'impose alors<sup>139</sup>. Comme le stade de l'équivalence n'est pas encore atteint, Polanyi préfère parler d'un "*submonetary level*" de cette économie palatiale qui (*cf. supra*) annonce cependant des usages résolument monétaires. Les équivalences de substitution, quant à elles, de l'économie de redistribution ou les échanges d'équivalence participent plus directement du phénomène monétaire.

A une époque ultérieure, voire en des lieux différents, la redistribution contribue à instituer plus massivement la monnaie comme unité de compte de la monnaie; certes, Polanyi émet l'hypothèse que celle-ci est aussi impulsée par les pratiques marchandes<sup>140</sup>: "*Parce que le*

---

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>137</sup> K. Polanyi, *the livelihood...*, pp. 64-66. D'ailleurs, si l'unité de compte donne de l'élasticité au système de redistribution, on est loin de constater l'évidence d'un équivalent absolument général à l'intérieur des comptes étatiques. *Cf.* D. Gentet, "Pratiques monétaires et redistribution", *Cahiers Monnaie et Financement*, Lyon 2, 19, 1990, p. 1-38.

<sup>138</sup> K. Polanyi, *Primitive, archaic ...*, op. cit., p. 328. Il reste prudent car il ne voit là qu'une origine parmi tant d'autres de la monnaie. Toutefois, la démonstration de la nécessité fonctionnelle d'un élément d'un quelconque système n'est pas une indication immédiate de la raison de son émergence.

<sup>139</sup> K. Polanyi, *the livelihood...*, pp. 324-325.

<sup>140</sup> K. Polanyi, "The semantics of money-uses", dans *Primitive...*, op. cit., p. 184.

*troc et l'emmagasiner de produits de base sont les deux différentes sources desquelles émerge le besoin d'un étalon [...] en l'absence de tout moyen d'échange, le célèbre compte rendu d'un troc en ancienne Babylonie était ainsi fait. La terre était évaluée à 816 shekels d'argent, pendant que les articles donnés en échange étaient évalués en shekels d'argent comme suit" (...)*. Notons simplement ici que les échanges, dont il est question, sont, pour Polanyi, immergés socialement. Ainsi, les sociétés anciennes connaissaient de pures unités idéales (*ideal unit*) car la monnaie n'a pas besoin d'être d'abord une chose dont l'achat, la vente et la grande échangeabilité détermineraient le destin monétaire.

Enfin, les contributions à une unité centrale sont une autre raison l'institution de cette fonction<sup>141</sup>: "*Comment, par exemple, des objets monétaires peuvent être utilisés en paiement, d'autres objets monétaires pouvant être utilisés comme "étalon", alors qu'aucun échange de montant appréciable n'est en jeu ? Le rôle du trésor et de l'emmagasiner de produits de base pourrait fournir une partie de la réponse*". Nous suggérons ici que l'argument de Polanyi est le suivant: ce n'est pas le trésor en tant que tel qui institue les pratiques de compte mais les exigences de la redistribution comme *forme d'intégration*<sup>142</sup>. Ce n'est pas l'accumulation de céréales qui, en elle-même, solidifierait les pratiques authentiquement monétaires de compte ou de paiement, mais la présence d'un système centralisé qui, très tôt, permettrait l'accumulation de droits de tirage et l'annulation de dettes. La pure accumulation de moyens de paiement périssables n'a pas de sens: ce qui importe ici est l'*organisation* du système de paiement.

#### **b/ Réciprocité et équivalence de substitution**

Si le rôle de la gestion centrale - le principe de redistribution - est important pour l'institution des fonctions de compte, les pratiques de réciprocité ne le sont pas moins. Dans sa "sociologie des équivalences"<sup>143</sup>, Polanyi pose que: "*Les équivalences entre les unités des différents biens étaient destinées à exprimer les proportions qui résultaient à la fois des conditions existantes dans la société et contribuaient à maintenir ces conditions*". Ainsi l'"échange naturel" d'Aristote n'était que la conséquence nécessaire de l'extension de la communauté familiale qui doit assurer l'autarcie et la survie individuelle de ces membres: le troc des Barbares d'Aristote, selon la lecture de Polanyi, n'est en rien une institution individualiste<sup>144</sup>. Ce "troc" exprime plutôt une relation de réciprocité où le nécessaire d'un jour pourra rembourser sa dette aux membres de la famille élargie selon les équivalences en vigueur. La réciprocité n'exclut donc pas des pratiques de compte; le don crée une dette, mesurable socialement.

Ce jeu de la dette peut encore être illustré par la chaîne de dons et de contre-dons dont est le support la circulation monétaire, notamment à l'intérieur de l'élite<sup>145</sup>; c'est le modèle de la réciprocité qui est utile pour comprendre la logique de ces transferts. Des Grecs<sup>146</sup>, Polanyi note: "*ils utilisaient leur monnaie en faisant des affaires, mais au lieu de viser au gain monétaire maximum, ils préféraient l'investir dans l'amélioration de leurs relations publiques*"<sup>147</sup>.

<sup>141</sup> K. Polanyi, *the livelihood...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>142</sup> Il nous semble ainsi que la critique J. M. Servet (voir J. M. Servet, "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique*, (44), 6, pp. 1127-1149) sur cette partie de l'argumentation de Polanyi est sujette à caution. On peut rester dans le cadre polanyien originel et affirmer que fonction de réserve est subordonnée conceptuellement aux fonctions de compte et de paiement.

<sup>143</sup> K. Polanyi, *The livelihood ...*, p. 71.

<sup>144</sup> *Ibid.*, pp. 68-69.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>147</sup> Les réflexions de C. Nicolet sur la pratique bancaire de l'élite romaine nous semble illustrer l'hypothèse de la réciprocité. Cf. C. Nicolet, *Rendre à César - Economie et société dans la Rome antique*, Gallimard, 1988, p. 182.

### c/ Echanges et monnaies

Au contraire des autres fonctions monétaires, Polanyi affirme clairement et simplement que la fonction d'échange n'est "*pas fondamentale*"<sup>148</sup>. Elle suppose en effet le préjugé de l'embaras du troc originel et l'illusion que la division du travail nécessite l'échange: Smith, Ricardo, Spencer, Durkheim, Mauss et Simmel étaient donc dans l'erreur<sup>149</sup>. Polanyi notait d'ailleurs que les pratiques anciennes de la banque, s'agissant de la Mésopotamie notamment, contribuent à *l'évitement* de véritables pratiques monétaro-marchandes<sup>150</sup>, car la "banque mésopotamienne" est le fruit des exigences redistributives. Il note aussi le caractère rudimentaire de la banque en Grèce ancienne car il ne lui semble pas qu'il y ait de création monétaire réelle dans la mesure où, notamment, les banques ne sont pas autonomes dans l'activité d'offre de crédit<sup>151</sup>, laquelle crée ses dépôts comme c'est le cas dans la banque de l'économie de marché: la banque dépend, selon Polanyi, en effet du bon vouloir de son déposant ou de la possibilité d'engager son capital. Les controverses actuelles, comme celles opposant P. Millet à E. Cohen (voir supra.) sont peut-être trop récentes pour qu'on puisse juger de la validité du modèle polanyien.

### Conclusion

Le réveil de l'approche néoclassique des phénomènes économiques en histoire contribue à faire prévaloir l'idée que l'évolution économique<sup>152</sup> modèle les institutions de façon finalement optimale<sup>153</sup>. Les institutions économiques auraient donc une raison d'être qu'il faudrait chercher d'abord dans le champ économique; telle est l'intuition de North. Nous espérons avoir montré que l'approche de Polanyi s'inscrit, dans son essence, contre un tel réductionnisme; mais, il ne s'agit pas de jeter l'anathème sur toute forme d'analyse économique des institutions économiques, mais de reconnaître les limites de ce genre d'exercice. Nous sommes en fait, avec la démarche de Polanyi, bien loin des nouvelles interprétations matérialistes de l'histoire, imprégnées d'utilitarisme, lesquelles peuvent être des avatars étranges des parts les moins fécondes du marxisme. Ainsi, l'histoire économique, dans une perspective polanyienne, peut se fonder sur les acquis de la science économique, mais doit rester une discipline indépendante<sup>154</sup>.

Par ailleurs, cette "nouvelle histoire économique" anglo-saxonne fait fi de l'indétermination des rapports de force qui structurent les matrices institutionnelles dont,

---

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>150</sup> K. Polanyi, "Le commerce sans marché au temps d'Hammourabi" dans C. Arensberg *et alii*, op. cit., p. 52.

<sup>151</sup> Polanyi, *Livelihood ...*, op. cit., p. 265.

<sup>152</sup> Fût-ce de façon "*tremblante*". Voir P. Dockès, *loc. cit.*, p. 91.

<sup>153</sup> Dans le *Journal of institutional and theoretical economic*, lieu notable d'élaboration de la rénovation de la vieille école néoclassique sous la forme de la *Nouvelle Économie Institutionnelle*, il est possible de trouver des articles d'histoire des faits économiques exprimant ce point de vue de façon excessive. Ainsi F. G. Maier voit dans la stricte limitation du pouvoir romain aux fonctions régaliennes traditionnelles, une décentralisation si bien agencée que les dépenses de l'Etat pouvaient être réduites au minimum etc., des raisons de la longévité de l'Empire (cf. F. G. Maier., "Megaorganisation in Antiquity: the roman empire", pp. 705-713, *Journal of institutional and theoretical economics* (151), 4., p. 707-709). La décadence de l'Empire est alors analysée comme le fruit d'une réaction centralisatrice du centre due aux discordes entre les éléments de la hiérarchie du pouvoir (*ibid*, p; 712): certains éléments avancés par l'auteur peuvent être intéressants; il ne reste pas moins que l'appareil constitué par l'analyse des coûts de transaction, les droits de propriétés etc., idée force du *Journal of institutional and theoretical economics*, ne font pas avancer le débat. En effet, qu'est-ce que cette problématique apporte de nouveau par rapport à la lecture de Rostovstevff par L. Von Mises, il y a déjà si longtemps, qui associait mécaniquement "dirigisme" du Bas-Empire et "décadence" ?

<sup>154</sup> La satisfaction des économistes néoclassiques est de croire que l'histoire économique est devenue une "science" par son inclusion dans la théorie "moderne". Cf. C. Goldin, "Cliometrics and the Nobel", pp. 191-208, *Journal of economic perspectives* (9), 2, Spring, 1995, p. 207.

pourtant, aucune téléologie ne peut garantir l'optimalité: Veblen<sup>155</sup> avait d'ailleurs montré que l'analyse économique traditionnelle, fondée sur le concept d'équilibre, contient en elle-même une façon de finalisme analytique qui lui fait manquer les "causalité aveugles" et les résultats authentiquement imprévisibles qui structurent l'évolution sociale.

La résistance du modèle polanyien, et des prolongements substantivistes, ne tient pas seulement à leurs robustesses méthodologiques; nous pensons avoir également montré que l'éclatement de la "triade catallactique" que Polanyi jugeait nécessaire garde sa pertinence: les données nouvelles de l'historiographie ne semblent pas devoir infirmer l'hypothèse d'une origine séparée des pratiques monétaires, du commerce et de l'échange.

Il est évident que la problématique de Polanyi est en mesure de s'approfondir; sans vraiment former une école, depuis le Projet interdisciplinaire de Columbia, il est indéniable qu'un paradigme substantiviste s'est développé en reprenant ce que les enseignements de Marx avaient de fécond par delà la "crise" du marxisme. C'est d'ailleurs la conceptualisation de l'institution monétaire que devrait être l'occasion d'un approfondissement de ce paradigme. Certains écrits de Polanyi mettent, plus ou moins explicitement, en évidence une catégorie centrale du lien social, la dette<sup>156</sup>, ce qui nous renvoie à une dimension fondatrice de monnaie: la dimension politique. Parlant de la monnaie du Grand Marché rêvé au XIX<sup>ème</sup> siècle, Polanyi écrit<sup>157</sup>: "*Presque personne ne comprenait la fonction politique du système monétaire international [...]. Pour les économistes libéraux, l'étalon-or était une institution purement économique; ils refusaient même de la considérer comme une partie d'un mécanisme social*"; il précise "*La guerre entre le Ciel et l'Enfer ne tenait pas compte de la question monétaire, d'où la miraculeuse union des capitalistes et des socialistes*". Il est à cet égard vrai que cet aspect du phénomène monétaire, que Polanyi n'avait qu'entre vu, n'a pas été suffisamment approfondi par lui. Une théorie institutionnaliste de la monnaie, qui doit avoir quelque intérêt pour les sciences historiques, reste donc à construire même si certains jalons existant ne sont pas à négliger.

---

<sup>155</sup> Veblen T., "Why is economics not an evolutionary science?", *Quarterly Journal of economics*, 1898, July, pp. 373-397 p. 382.

<sup>156</sup> Voir à ce propos le groupe de travail réuni par M. Aglietta et A. Orléan dont une première publication fut M. Aglietta, A. Orléan éd., *Souveraineté, Légitimité de la monnaie*, Cahiers Finance/Éthique/Confiance, Association d'Économie Financière - CREA, 1995; voir plus spécialement, J-M. Thiveaud, "Le Roi, l'Etat, la Finance. Souveraineté et légitimité de la monnaie", pp. 165-193, dans *ibid.*, p. 165-166. Pour ce qui est de la tradition institutionnaliste américaine, on peut se référer à J. R. Commons, inspirateur du New Deal, pour qui c'est la dette, non l'échange, qui est fondement de l'économie politique (J. R. Commons, *Institutional Economics - Its place in political economy*, New-York: McMillan, 1934 (Réédité en 1992 par Transaction Publishers); W. Neale a tenté de faire une synthèse entre l'économie pragmatique américaine de Commons et l'enseignement de son maître Polanyi dans "Institutions", *Journal of economic issues* (21), 3, September, pp. 1117-1208, 1987. Il nous semble donc que, si la recherche historique désire éprouver quelque modèle d'analyse économique des institutions, elle peut trouver d'autres références que la "nouvelle" histoire économique.

<sup>157</sup> K. Polanyi, *La Grande Transformation*, op. cit., p. 42 et p. 48.

## 8. Karl Polanyi et l'économie historique de la monnaie

*La modernité de Karl Polanyi,*

J. Maucourant, J. M. Servet et André Tiran eds., Paris, l'Harmattan, 1998, pp. 327-359

L'objet de cette contribution<sup>1</sup> est d'exposer la démarche "substantive" que l'on doit à Karl Polanyi pour proposer ensuite une interprétation du rôle joué par la dette et la monnaie dans l'économie. Une telle approche relève de l'économie historique<sup>2</sup> parce que les concepts mobilisés ne proviennent pas d'une projection rétrospective de nos préjugés modernes mais d'une tentative de penser des catégories universelles de l'analyse économique. Ainsi seront mieux mises en évidence les authentiques spécificités qui, tout au long de l'histoire, distinguent les différents systèmes économiques de façon à suggérer un programme de recherches. Ce faisant, nous verrons que la pensée institutionnaliste américaine peut également éclairer la réflexion de Karl Polanyi.

Une hypothèse centrale de l'économie substantive consiste à postuler que la monnaie participe de processus politiques et culturels produisant certains statuts sociaux; tout se passe comme si Karl Polanyi pense la monnaie comme une *institution* immergeant l'économie dans les liens sociaux. Dans ce cadre d'analyse, dépouiller la monnaie de son caractère institutionnel en tentant de la réduire à une marchandise, ne peut créer que du chaos.

Nous montrerons, dans une première partie, comment Karl Polanyi, inspiré des derniers travaux de Carl Menger, veut se défaire d'une conception "formelle" de l'économie fondée sur la logique rationnelle d'adaptation des moyens aux fins en situation de rareté. L'économie doit au contraire être comprise d'un point de vue "substantif", c'est-à-dire du point de vue des mécanismes qui assurent la "subsistance de l'homme (*livelihood of man*)". Ces mécanismes ne sont pas imaginables sans l'existence de "processus institués" qui sont autant de rigidités nécessaires au déroulement de l'action collective et individuelle. Cette idée de Karl Polanyi constitue d'ailleurs, selon les propres termes de tenants orthodoxes de l'analyse des institutions, un "défi" qu'il convient d'évoquer.

Nous pourrions alors exposer, dans une seconde partie, quelques résultats concernant l'économie historique de la monnaie. D'un point de vue transhistorique, celle-ci est l'institution qui fixe les règles de la quantification et de l'extinction des dettes. Toutefois, la monnaie non moderne se caractérise par un éclatement des fonctions classiques; il est

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier J.-M. Servet pour ses encouragements relatifs à l'écriture d'une thèse consacrée à la monnaie dans la pensée institutionnaliste; ce présent travail en est en partie issu. Que P. Adair et A. Caillé soient également remerciés pour leurs conseils alors que nous travaillions à une première forme d'un texte dont l'objet était la question de la dette chez Commons (deux versions de ce texte furent ainsi respectivement publiées dans les *Cahiers du GRATICE*, n° 9202, juin 1992, pp. 69-84 et dans la *revue du MAUSS*, 2, 1995). Nous remercions enfin H. Barreto (Wabash College) qui fut le discutant d'une version anglaise de ce texte (présentée sous le titre, "The substantive economy of money - Karl Polanyi in the tradition of "old" institutionalism", Colloque annuel de l'*History Economics Society*, Notre-Dame, Indiana, 2-3 juin 1995). Enfin, nous n'oublions pas Claude Gautier si prodigue en remarques fécondes et restons seuls responsables des erreurs ou omissions de ce texte.

<sup>2</sup> ou de la dimension historique des recherches que, maintenant, on qualifie de "socio-économiques". Nous ne renvoyons pas précisément à la mouvance qui s'est constituée autour d'Amitai Etzioni car celui-ci tient fermement au maintien du paradigme "néo-classique", E. ETZIONI, "Une plate-forme minimale pour la socio-économie", *La Revue du Mauss* 9, 1990, pp. 11- 13, mais aux réflexions actuelles qui considèrent que la coupure entre économie et sociologie est devenue problématique dès lors que la science économique veut inclure la question de la genèse et du sens des institutions dans son *corpus* traditionnel. Par ailleurs, la lecture des textes se réclamant en propre d'une "sociologie économique" renouvelée, comme en témoigne l'article fondateur de Granovetter (1985), a le mérite de montrer aux économistes l'impasse où l'on est conduit dès lors que l'on veut rendre compte des institutions de l'unique point de vue de l'efficacité (Swedberg, 1994, p. 254), ce qui soulève à la question de l'historicité et du pouvoir.



préférable de se référer aux *pratiques monétaires* de compte ou de paiement et non à la "monnaie". De plus, l'indépendance de la monnaie relativement au marché est la caractéristique d'un grand nombre de sociétés non modernes. Il n'en demeure pas moins, malgré leurs différences, que les monnaies anciennes et modernes produisent politiquement de l'intégration sociale.

## I. Le projet d'une économie substantive

### 1) La méthode de Karl Polanyi

Le travail de Karl Polanyi est la constitution d'une économie non soumise à la définition de l'activité économique comme pur exercice d'une raison calculatrice dans un contexte de rareté des moyens, les fins étant données. Contre l'économie *formelle*, il désire intégrer la capacité des valeurs et des rapports de pouvoirs à instituer un certain nombre de pratiques économiques<sup>3</sup>. Ceci suppose que le domaine que le sens commun désigne par "économique" ne soit pas envisagé comme nécessairement clos sur lui-même<sup>4</sup> et que l'analyse des institutions demeure un moyen d'accomplir la réflexion économique.

Toutefois, les conséquences de la recherche de l'intérêt personnel ne sont pas négligées par Karl Polanyi, ce qui le rapproche de Commons<sup>5</sup>: chez tous deux, l'autorité politique intervient en conséquence de la réaction d'intérêts individuels menacés de façon convergente. En prenant l'exemple de la société tribale largement fondée par le don/contre-don, Karl Polanyi remarque par ailleurs que "*le prix conféré à la générosité est si grand, quand on le mesure à l'aune du prestige social, que tout autre comportement autre que le plus total oubli de soi n'est simplement pas payant*"<sup>6</sup>.

L'anthropologie moderne réfute la croyance en une "*psychologie communiste du sauvage*"<sup>7</sup>; l'homme tend toujours à maximiser ses intérêts sociaux<sup>8</sup>: "*Aristote avait raison: l'homme n'est pas un être économique, mais un être social. Il ne cherche pas à sauvegarder ses intérêts individuels dans l'acquisition de biens matériels, mais plutôt à garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. Il n'accorde de valeur aux biens matériels que pour autant qu'ils servent cette fin [...] les relations sociales de l'homme immergent, en général, son économie (souligné par Karl Polanyi)*".

D'une façon plus générale, l'hypothèse selon laquelle les contraintes institutionnelles structurent les comportements n'est pas contradictoire avec l'idée que l'intérêt individuel est moteur de l'action, à condition d'admettre que la nature des finalités est prescrite par l'institution et que, par conséquent, les préférences individuelles ne sont pas autonomes.

Ainsi, l'hypothèse d'immersion<sup>9</sup> (*embeddedness*) de l'économie dans le social n'exige pas qu'on évacue la question de l'intérêt personnel mais qu'on redéfinisse le domaine de

<sup>3</sup> A cet égard, l'aspect institutionnel de la monnaie se révèle en ce qu'elle est un artifice instituant un "dessein collectif" en économie comme le dit Commons. Si selon lui, Mc Leod est le fondateur de l'institutionnalisme, c'est en raison de son analyse pénétrante de la marchandisation de la dette et surtout de l'idée que la Banque Centrale doit aller à l'encontre des intérêts des banques privées (Maucourant, 1994, pp. 242 et 280).

<sup>4</sup> Moses Finley (1992, pp. 27-28) cite Weber et Polanyi comme auteurs ayant compris, de façon bien trop isolée, l'erreur d'étudier les systèmes antiques sous l'angle du marché, ce qui présuppose la clôture de l'économie sur elle-même. Pierre Vidal-Naquet, dans une préface intitulée "Finley, les Anciens et les Modernes" (Finley, 1983, p. 13) remarque à ce propos que Polanyi "*fut l'un des maîtres de Finley*".

<sup>5</sup> Neale (1990, p. 147).

<sup>6</sup> Polanyi (1983, p. 75).

<sup>7</sup> Polanyi (1968, p. 65). Bien sûr il en va de même du "*mythe du sauvage adonné au troc*" que l'on doit à Smith (Polanyi, 1983, p. 72) dont on trouve une interprétation dans Servet (1993).

<sup>8</sup> Polanyi (1968, p. 65): notre traduction. Toutes les traductions en français des ouvrages de Polanyi non encore traduits sont de notre seule responsabilité, à l'exception de Polanyi (1994, a & b & c).

<sup>9</sup> Voir Servet (1993) pour cette traduction. Il est intéressant de noter que C. Nicolet, bien qu'il n'approuve pas sans réserve l'esprit de l'entreprise commune à Polanyi et Finley (Nicolet, 1988, pp. 32-33 et 37), admet

l'économie dans la société. L'hypothèse d'une impossible clôture du champ économique sur lui-même ne doit pas non plus nous faire renoncer à définir un domaine proprement économique. Il s'agit simplement de conserver le projet d'une analyse économique tout en introduisant un degré de complexité anthropologique. Ce projet s'oppose radicalement à une science pure de l'"action rationnelle en finalité" qui qualifie tout comportement d'économique sous le prétexte que ceux-ci impliquent toujours des choix. Il s'agit de rester fidèle à l'ambition classique d'analyser un champ particulier du social plutôt que de définir l'économie (voire la science sociale<sup>10</sup>) comme une méthode capable d'appréhender tout phénomène social.

## 2) *L'économie substantive et la question de la valeur*

Le fait, écrit Karl Polanyi, que "*l'homme a été très semblable à lui-même tout au long de l'histoire*"<sup>11</sup> contraint à prôner une définition de l'économie de façon à englober les différentes variétés institutionnelles<sup>12</sup> qui ont jalonné l'histoire<sup>13</sup>. Carl Menger fournit à Karl Polanyi une solution à ce problème<sup>14</sup>. Dans l'édition allemande de 1923 de ses *Principes*, le premier oppose une "*direction économisante*" propre aux sociétés civilisées à une "*direction technique*" conséquence des seules exigences physiques de la production<sup>15</sup>, dans l'intention de conserver à ses *Principes* une vérité que les découvertes anthropologiques contemporaines pourraient remettre en cause.

Karl Polanyi propose ainsi une définition *substantive* de l'économie centrée sur l'idée que la *subsistance de l'homme* n'est pas forcément déterminée par la rareté, dans la mesure où les coutumes ou l'autorité politique peuvent restreindre les choix individuels<sup>16</sup>. Seule une situation institutionnelle spécifique, celle des marchés autorégulateurs, peut réduire totalement le sens substantif au sens formel de l'économie. Dans ce cas, l'immensité des choix possibles crée un état de rareté généralisé.

---

la valeur heuristique du débat sur l'importance de l'immersion de l'économie antique dans le social. Il note d'ailleurs qu'à Rome: "*C'est donc principalement sous leurs aspects ou pour leurs conséquences fiscales que les phénomènes économiques sont perçus et mentionnés*" (*ibid.*, p. 204), ce qui illustre à merveille la réalité de l'*immersion* de l'économie dans le social comme caractéristique de la société étudiée !

<sup>10</sup> On pense ici à G. Becker.

<sup>11</sup> Polanyi (1947, p. 99).

<sup>12</sup> G. Berthoud souligne aussi que cette hypothèse de la constance de la nature humaine conduit Polanyi à hypertrophier l'intérêt qu'il porte aux institutions et au facteur culturel (Berthoud, 1986, p. 193).

<sup>13</sup> Une conséquence de cette constance anthropologique est que l'humanité n'a jamais pu construire de façon durable sa société sur des modalités complètement individualistes ou totalisantes. Polanyi remarque bien que, dès la Haute-Antiquité, on savait trouver des alternatives aux dichotomies classiques liberté/bureaucratie, planification/marché. A ce propos, il cite l'exemple d'une corporation commerçante mésopotamienne, des usages athéniens de l'âge classique et du royaume du Dahomey au 18e siècle (Polanyi, 1977, XLI).

<sup>14</sup> On doit noter le profond respect que témoigne Polanyi à l'égard des travaux de l'école marginaliste (*ibid.* pp. 21 et 24) car ils peuvent rendre compte des comportements utilitaires résultant de l'imprégnation mentale des institutions marchandes. Un tel point de vue était déjà celui de Mitchell (1944) dont nous avons proposé une interprétation (Maucourant, 1993, b). Par ailleurs, l'école de l'utilité marginale influence Karl Polanyi comme en témoigne sa position prise dans le débat relatif au calcul économique socialiste. Le futur auteur de la *Grande Transformation*, en 1922, cherche une alternative à la planification centralisée qu'il juge *impossible*, comme plus tard son frère Michaël (Polanyi, 1989), et à la pure économie de marché qu'il estime source d'inefficacités et d'injustices sociales permanentes. On trouvera une présentation de cette critique non-marxiste du capitalisme dans Rosner (1990) et Maucourant (1993, c). Une version française des textes de Polanyi consacrée au calcul économique socialiste est disponible (Polanyi, 1994). Il n'existe pas à notre connaissance de version anglaise.

<sup>15</sup> Voir Polanyi (1977, pp. 22-23) et Mendell (1990, p. 68) pour une dénonciation des lectures réductrices et uniformisatrices des travaux de la première école autrichienne. Pour ce qui est des textes accessibles en français, on pourra se rapporter à notre thèse (Maucourant, 1994, p. 196) où l'on souligne le rôle d'Hayek dans l'occultation délibérée des derniers travaux de Menger.

<sup>16</sup> Polanyi (1977, p. 27).

Il est alors possible de dire que Karl Polanyi, suivant Aristote, rejette la théorie de la valeur utilité-rareté. En effet, Karl Polanyi s'émancipe du postulat qui veut que les besoins individuels soient absolument souverains<sup>17</sup> pour prendre en considération les besoins humains "réels", "naturels" eût dit Aristote. Celui-ci, selon Karl Polanyi, comprend la nature sociale de la rareté qu'il faut distinguer de la *finitude*<sup>18</sup> et dont l'organisation par les institutions est l'objet de l'économie substantive. En fait, les choix et les désirs humains ne sont pas illimités, si l'on garde à l'esprit que ceux-ci doivent être soumis à l'impératif civique d'une vie honorable. L'essence de celle-ci<sup>19</sup>, le théâtre, les procès, la politique et la contemplation du bien, s'opposent à l'esprit d'accumulation.

Aristote, toujours selon l'interprétation qu'en donne Karl Polanyi, a une conception substantive de l'économie et comprend que celle-ci peut se détacher du social<sup>20</sup>. Le libre déploiement de l'activité pécuniaire est bien en contradiction avec l'ordre politique *naturel* de la Cité, fondée sur trois principes, l'autosuffisance, la communauté (reposant sur le vouloir de vivre ensemble, la *phylia*) et la justice (au sens où chacun reçoit ce qui est dû à sa nature)<sup>21</sup>.

Il est clair que Karl Polanyi, soucieux de la justice (en sa forme démocratique moderne, certes), de la souveraineté nationale et de la pérennité du lien social, s'oppose, comme Aristote, aux développements du marché qui contredisent l'idée que l'économie doit incarner un projet humain. L'antithèse entre la doctrine libérale, selon laquelle la loi ne peut qu'instituer les moyens de l'action et non les fins, et le socialisme de Karl Polanyi<sup>22</sup>, dans lequel la délibération démocratique assigne des finalités sociales, apparaît totale. La proximité de Karl Polanyi avec Veblen est tout aussi forte. Il y a chez ces deux auteurs une forme de refus aristotélicien de la course sans fin vers des finalités changeantes de consommation; il y a un refus de la multiplication infinie des objets producteurs des "comparaisons envieuses" dont l'utilitarisme moderne fait paradoxalement un critère de bien-être.

Toutefois, il convient de ne pas négliger un élément qui interdit d'établir une filiation simple reliant Aristote à Karl Polanyi. On aurait tort, en effet, de croire que Karl Polanyi adhère à une conception objectiviste de la valeur<sup>23</sup>: il veut s'émanciper du paradigme de la valeur pour élaborer un nouveau paradigme reposant sur la reconnaissance des institutions comme fondatrices des valeurs économiques.

En premier lieu, les "besoins réels" de l'homme sont *changeants*, même si une des sources du changement peut être la délibération démocratique suscitée par le progrès technique: tel est son point de vue dans un modèle de "socialisme fédéral" datant 1922. En second lieu, même si les finalités de l'activité sociale ne doivent pas être soumises à une pure logique économique, il ne s'ensuit pas pour autant que toute forme d'auto-organisation économique doit être abolie. Il reconnaît l'impossibilité de la planification centralisée d'une économie où la division du travail est complexe.

Ceci signifie, en conséquence, que l'évaluation du coût économique n'est pas fondamentalement une affaire d'évaluation statistique *a priori*: elle résulte bien plutôt d'un processus intersubjectif. Seules les activités concrètes et locales des collectifs de travailleurs associés sont les moyens d'une évaluation de la désutilité du travail<sup>24</sup>. D'ailleurs, la planification centrale qui objective l'économie comme technique est une forme non capitaliste d'aliénation car, enlevant aux producteurs leur responsabilité, elle nie l'éthique. Celle-ci est

---

<sup>17</sup> Hodgson (1992, p. 436).

<sup>18</sup> Berthoud (1986, p. 67).

<sup>19</sup> Polanyi (1977, pp. 30).

<sup>20</sup> Schumpeter, convaincu que la pertinence de l'analyse économique est la seule aptitude à formaliser les mécanismes du marché, ne peut admettre cela.

<sup>21</sup> Polanyi (1975 a).

<sup>22</sup> Maucourant (1993, c).

<sup>23</sup> Ce que semble faire Hodgson (1992).

<sup>24</sup> Polanyi (1994, b & c).

alors dissociée du travail. Polanyi postule en effet que<sup>25</sup>: "*l'humanité ne sera libre que lorsqu'elle saura ce que lui coûtent ses idéaux*".

Il n'y a pas chez Karl Polanyi de théorie de la valeur fondant l'économie mais une théorie institutionnelle de l'économie susceptible de poser la question de la "valeur raisonnable"<sup>26</sup>. Karl Polanyi semble bien proche *de facto* des thèses de l'institutionnalisme américain qui refuse les thèses objectiviste ou subjectiviste parce qu'elles présupposent que l'économie peut exister réellement de façon autonome.

### 3) *Institutions et formes d'intégration: l'économie comme processus institué*

Inscrire l'œuvre de Karl Polanyi dans la mouvance institutionnaliste pourrait signifier que les apports de celui-ci sont perdus pour l'économiste contemporain tant est répandue l'idée selon laquelle il existe des "lois" économiques radicalement indépendantes du reste du champ social. Néanmoins, les versions "sous-socialisées"<sup>27</sup> de l'analyse économique<sup>28</sup> sont de plus en plus sujettes à caution.

Si l'on admet que l'économie est immergée dans les liens sociaux, il faut repérer l'inscription dans l'économie des logiques politiques<sup>29</sup> et culturelles. L'institution se définit pour nous comme cette catégorie qui désigne l'articulation de divers champs du social et révèle un projet humain. Les règles de droit régissant la nature et l'étendue possible des transferts de droits de propriété, que ceux-ci soient exclusifs (cas de la propriété privée idéale) ou relatifs à des fonctions (cas de la propriété publique à l'ère ancienne) constituent une part essentielle de l'objet de l'analyse institutionnelle.

Pour asseoir efficacement son projet d'analyse institutionnelle, Karl Polanyi cherche à définir l'économie comme, d'une part, processus d'interaction entre l'homme et la nature, et d'autre part, comme *processus institué* dans la mesure où l'impératif de subsistance de l'homme exige des rigidités<sup>30</sup>: "*Si la survie matérielle de l'homme n'était que le produit de simples enchaînements passagers de causes sans localisations définies dans le temps ou l'espace (c'est-à-dire unité et stabilité), sans mode d'action relativement à la totalité (c'est-à-dire fonction) et sans influences dues à des finalités sociétales (c'est-à-dire pertinence politique), elle n'aurait jamais atteint la dignité et l'importance de l'économie humaine*".

Karl Polanyi définit donc un ensemble de régularités empiriques fondamentales à *tout* système social permettant d'"intégrer" l'économie pour assurer sa permanence. Ces comportements collectifs appelés "formes d'intégration" s'appuient sur des structurations remarquables du social qui façonnent singulièrement l'économie, les "structures" (*supporting structures*). Rappelons simplement que la production de l'ordre social provient de trois articulations des formes d'intégration aux structures: réciprocité/symétrie, redistribution./centralité et échange/marché. Ces choses assez connues méritent cependant un bref commentaire:

---

<sup>25</sup> Polanyi (1994, a, p. 93).

<sup>26</sup> Le concept et le terme sont de Commons.

<sup>27</sup> La version "sursocialisées" de l'économie est intenable parce que seul un "superesprit" pourrait tenir un discours sur le tout, ce qui constitue une *contradiction in adjecto* (Hayek, 1952).

<sup>28</sup> Par exemple, M. Granovetter (1994, p. 86) s'attachait récemment à mettre en évidence les réseaux sociaux producteurs de la confiance, fondement des transactions marchandes. A. Orléan peut à juste titre affirmer que le recours à la coopération entre économie et sociologie et l'étude de l'histoire du système économique considérée peut permettre de lever l'indétermination relative à la production de l'"équilibre". (Orléan, 1994, p. 31).

<sup>29</sup> Le "politique" ne désigne pas ici l'instance centrale du pouvoir social -à supposer même que celui-ci puisse avoir quelque effectivité concrète- mais l'ensemble des rapports de pouvoir qui peuvent être appréhendés à un niveau local.

<sup>30</sup> Polanyi (1977, p. 31).

**a. La taxinomie de Karl Polanyi est changeante et plus généralement peut prêter à confusion.**

Ainsi la redistribution est-elle baptisée en 1944 "principe du comportement" et dans les textes publiés en 1977, de "forme d'intégration"; en 1944, la centralité est "modèle institutionnel" et en 1977 "structures". Sans doute conviendrait-il de s'en tenir pour ce qui est de catégories générales à la terminologie de 1977.

Par ailleurs, ces catégories sont certes nécessaires pour éviter l'écueil du relativisme: l'analyse des institutions économiques doit, dans un premier temps, s'abstraire de certaines singularités des sociétés étudiées de façon à<sup>31</sup> "*dégager grossièrement l'économie des autres sous-systèmes de la société, comme les sous-systèmes politiques et religieux, de façon à rendre raisonnablement certain ce que nous croyons signifier quand nous parlons de l'"économie" avec une si grande confiance*".

Mais, dans un second temps, il serait utile de proposer l'usage du terme "modèle institutionnel" qui renvoie précisément à cet agencement particulier d'institutions qui inclut et les singularités historico-culturelles d'abord occultées par l'analyse économique. Ainsi, pourra-t-on dire que le modèle institutionnel des Cités-États de la Mésopotamie antique diffère bien sûr de celui qui prévaut en Égypte à la même période, même si la redistribution est un trait massif de ces systèmes archaïques. Sans ce type de précisions, l'analyse substantive peut se voir accusée de réifier l'économie<sup>32</sup>.

**b. Même si l'on reconnaît que l'étendue des mécanismes marchands a été exagérée dans l'histoire<sup>33</sup>, il est clair que l'existence de formes d'intégration différentes du marché ne prend plus au dépourvu la nouvelle approche orthodoxe dite "économie néo-institutionnelle".**

Le problème essentiel serait que certains contextes historiques ne rendent pas possible l'application pleine et entière des "droits de propriétés". Devant l'énormité des coûts de transaction que peut supposer le recours au marché, North avance l'hypothèse que les sociétés humaines auraient rationnellement sélectionné la réciprocité ou la redistribution comme modes alternatifs d'allocation des ressources rares<sup>34</sup>. Ceci revient à dire que des institutions aussi éloignées, à première vue, que le "système manorial" du féodalisme ou la firme moderne du capitalisme devraient être comprises comme autant de "hiérarchies" qui s'imposent naturellement lorsque le recours aux "marchés" est relativement coûteux<sup>35</sup>.

Nous ne nous attarderons pas sur les nombreuses critiques qu'a suscité le travail de North<sup>36</sup>. Nous nous attacherons plutôt à une brève mais nécessaire critique d'une spécificité de cette nouvelle économie des institutions. Il ne nous semble pas possible, en effet, de dissoudre la violence politique immanente aux rapports sociaux par la référence à l'existence de contrats qui fonderaient l'optimalité sociale d'un moment. Loin d'être affaire de contrats, le féodalisme, pour reprendre un exemple cher à North, semble plus émerger de luttes incertaines dont l'origine et l'issue n'étaient écrites nulle part<sup>37</sup>. Il est urgent de réintroduire les phénomènes économiques dans leur historicité irréductible. Il n'y a pas de déterminations simples de l'évolution économique pour qui prend en compte comme élément important de celle-ci la constitution et les redéfinitions des classes sociales, les violences qui en résultent, les

---

<sup>31</sup> Polanyi (1968, p. 307).

<sup>32</sup> L. Dumont, "Préface" (Polanyi, 1983, p. XVII) où est proposée une critique de Polanyi inspirée par un relativisme radical: " (Polanyi) *ayant critiqué l'économie comme idée, il a pensé à la conserver comme chose, et il en est venu à proposer l'emploi de concepts généraux comme celui de réciprocité*".

<sup>33</sup> North (1977, p. 719) admet que Polanyi a raison d'insister sur ce point.

<sup>34</sup> En reconnaissant que cette hypothèse doit être travaillée (*ibid.* p. 728).

<sup>35</sup> *ibid.*, p. 724 et North & Thomas (1980, p. 49).

<sup>36</sup> Pour une synthèse critique des travaux ultérieurs de North, cf. Rollinat (1994).

<sup>37</sup> C'est ainsi que nous lisons Dockès (1979, p. 294) qui met notamment en évidence le rôle des luttes serviles et les contradictions propres aux classes dominantes dans l'effondrement de l'Etat antique, rendant par là impossible le maintien de l'esclavagisme et favorisant l'émergence du féodalisme.

spécificités d'un ordre culturel<sup>38</sup> et les mécanismes économiques particuliers d'un "modèle institutionnel"<sup>39</sup>.

**c. On comprendra donc l'importance qu'il y a à préciser les particularités des formes d'intégration.**

- *la redistribution peut connaître des modalités particulières* comme le "principe de l'administration domestique" (*householding*), notamment l'*œconomia* grecque ou la *familia* romaine. Rien ne dit qu'il s'agit là d'une forme première de la vie économique. Seule une certaine avancée des techniques agricoles permet de donner une autonomie viable à la famille par exemple<sup>40</sup>. L'observation montre que, dans le cas de sociétés les plus primitives, les pénuries engendrées par des accidents naturels sont réparties d'une façon indifférente à tous les sous-groupes. Pour concevoir une réelle autonomie de segments de la société, celle-ci doit donc disposer de techniques assez avancées.

- *il importe de rappeler que, très tôt dans l'histoire, la redistribution ne renvoie pas à des transferts massifs de richesses* mais à des formes de contrôles reposant sur l'unité de compte et sur une bureaucratie. On a pu mettre en évidence, par exemple, qu'en Égypte ancienne "il n'y a pas de vaste grenier central vers lequel seraient acheminées toutes les richesses produites. L'étendue du pays (près de mille kilomètres) exclut cette possibilité. Le surplus prélevé sur la production paysanne est stocké dans un réseau de greniers appartenant à des institutions variées, temples, harems et administrations locales. Ce surplus est redistribué sur place à une imposante masse d'ouvriers et d'artisans sous forme de salaire-rétribution au cours des opérations de chantiers publics ou de constructions de temples. [...] Les dépôts centraux existent donc, mais ils sont là pour assurer un fonctionnement régulier du système. Le rôle essentiel du centre, dans un tel modèle est la surveillance de la circulation des flux de céréales et non pas le stockage effectif de richesses"<sup>41</sup>.

- *toutefois, la redistribution comme forme d'intégration doit être associée à des formes distinctes de l'autonomie du politique*<sup>42</sup>, car celle-ci ne doit pas être simplement associée aux mécanismes, souvent mythiques, du "despotisme oriental". Ce que nous voulons montrer, c'est qu'une même forme d'intégration, la redistribution, peut donc avoir autant d'importance économique dans l'Athènes classique que dans l'empire achéménide, alors même que les finalités culturelles et politiques de ce principe économique sont assez différentes. Comme le souligne P. Vidal-Naquet à propos du principe de redistribution<sup>43</sup>: "L'octroi aux magistrats qui exercent une fonction, aux citoyens qui se rendent à l'assemblée, d'une indemnité spécifique, suppose la prise de conscience de l'autonomie du politique [nous soulignons]"<sup>44</sup>.

L'exercice de la liberté authentique ne peut en effet se concevoir sans que tout citoyen soit assuré d'un minimum économique, sinon les plus riches s'achèteraient une véritable

---

<sup>38</sup> Il est ainsi possible que la christianisation tende "à effacer la frontière morale séparant l'homme libre de l'esclave" et fasse "naître l'idée d'un "peuple chrétien"", ce qui "accélère les mutations sociales" (Bois, 1989, p. 253) menant à la "révolution féodale" (*ibid.* pp. 209-237). De même, le comportement des classes dirigeantes (Dockès, p. 293-295) ne devrait jamais être écarté de l'analyse, même en ce qui concerne notre modernité. Nombres d'analyses du "vieux" (c'est-à-dire authentique!) institutionnalisme sont animés de cette volonté de dénoncer les élites qui adoptent des comportements irrationnels du point de vue de leurs propres intérêts.

<sup>39</sup> Au sens où nous l'avons défini. Une part de l'œuvre de Finley illustre le programme de l'économie substantive, notamment par le recours à cet idéal-type de "l'économie antique" qui permet de s'opposer à la théorie de l'histoire économique que Hicks veut écrire (Finley, 1992, p. 28). Pour une mise en évidence des résultats de Finley du point de vue de la méthode historique, voir Bois (1989, pp. 242 et 250 et 260) qui veut conserver avec raison l'ambition d'une histoire "totalisante" qui aura encore beaucoup à apporter à l'analyse économique des institutions.

<sup>40</sup> Polanyi (1977, pp. 41-42) et Bois (1989, p. 186).

<sup>41</sup> Gentet & Maucourant (1991, p. 157-158).

<sup>42</sup> Pearson *in* Polanyi (1977, p. xxxi).

<sup>43</sup> P. Vidal-Naquet *in* Finley (1994, p. 13).

<sup>44</sup> Cette "prise de conscience" ne fait que renvoyer à l'"invention de la politique", qui n'est que (Finley, 1994, p. 86) l'"incorporation de classes inférieures à la communauté politique".

clientèle par la corruption<sup>45</sup>, transformant la démocratie en ploutocratie. Par le versement de pièces de monnaie lors des activités civiques, chaque citoyen, en effet, était en mesure de se procurer l'essentiel de sa subsistance à l'*agora*. Grâce au principe de l'échange, la redistribution pouvait ne pas être bureaucratique. L'*agora*, dont tout nous porte à croire qu'elle n'était pas primitivement un moyen important de l'existence du citoyen, le devint enfin. De la même façon, les *nomismata*, dont il semble établi qu'elles ne furent pas primitivement des instruments commerciaux<sup>46</sup>, le devinrent alors.

L'expérience d'Athènes nous montre donc comment l'articulation de la redistribution à l'échange, sous la forme d'un recours étendu au marché archaïque<sup>47</sup>, évite la naissance d'une bureaucratie redistributrice qui, par sa nature même, tend à produire une séparation du peuple avec l'État. Or cette séparation est une négation de la liberté au sens des Anciens.

**d. Il importe de dissocier fortement l' "échange intégratif" produit par le Grand Marché<sup>48</sup> de l'échange fortement immergé caractéristique des marchés archaïques.**

- *Pour que les comportements d'échange engendrent une véritable forme d'intégration, il est nécessaire que les taux de l'échange soient négociés à tout moment.* Dans le cas où l'échange est à taux fixe, Karl Polanyi utilise l'expression "échange décisionnel", ce qui est un trait courant des marchés archaïques. La multitude des réglementations sur les prix et les monnaies caractérise d'ailleurs bien l'exemple grec étudié par Karl Polanyi.

- *Il pouvait sembler acquis que, directement ou non, les travaux de Karl Polanyi avaient permis d'établir que les échanges dans la Haute Antiquité étaient si subordonnés au social qu'il était impossible de parler d'échange intégratif pour cette période si lointaine.* Or, Silver (1983, p. 796) prétend que les "coûts de transaction" qui caractérisaient, notamment en Mésopotamie, ces périodes éloignées n'étaient pas des obstacles à l'émergence de marchés autorégulateurs. Cette position, nourrie par une érudition impressionnante, est donc plus radicale que celle défendue par North, même si les références sont toujours celle de l'économie néo-institutionnaliste. On ne peut que souhaiter l'intervention des historiens dans ces débats tant la "machine de guerre" de Silver reconstruit singulièrement les faits. Aussi la réponse substantive ne s'est pas faite attendre<sup>49</sup>; il apparaît vite que le modèle polanyien de l'intérêt personnel n'est pas compris par Silver<sup>50</sup>, que les traductions retenues par cet auteur sont problématiques<sup>51</sup>, et que certains faits jugés par Silver comme nécessitant des mécanismes de marché sont de nature à laisser rêveur<sup>52</sup>. De même, les conclusions de Silver concernant l'Égypte posent de nombreux problèmes<sup>53</sup>.

---

<sup>45</sup> Polanyi (1977, pp. 172-173).

<sup>46</sup> Les pièces de monnaies furent même, à l'origine, des instruments sociopolitiques, de véritables "monuments" de la Cité (Servet, 1984, p. 123).

<sup>47</sup> Ceci signifie que l'*agora* est un "élément de marché" qui ne fait pas partie d'un système de marché autorégulateur.

<sup>48</sup> Certes, cette intégration ne cesse de rencontrer de graves accidents historiques qui mettent en cause sa capacité autorégulatrice; de plus, la sociologie économique contemporaine ne repose plus sur l'idée que les marchés actuels sont hors de leurs contextes sociaux comme on l'a rappelé. Néanmoins, l'essentiel demeure pour nous que le recours aux mécanismes marchands a beaucoup varié dans l'histoire.

<sup>49</sup> Mayhew, Neale & Tandy (1985).

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 131. Silver, dans sa réponse (Silver, 1985, p. 136) fait preuve d'une grande confiance dans certaines traductions, oubliant que certains historiens et linguistes sont parfois victimes des mêmes illusions rétrospectives que les économistes ! La solution est sans doute de situer tout travail dans une perspective interdisciplinaire comme Oppenheim, l'assyriologue réputé, le fit pour le Projet Interdisciplinaire de Columbia.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 132 & 134.

<sup>53</sup> Janssen (1975, pp. 539-562, surtout, p. 558-561), un ouvrage de références en égyptologie économique, va de fait à contre courant des assertions de Silver.

## II. La monnaie dans l'économie substantive

Parce que l'économie substantive est fondamentalement une analyse institutionnelle, il nous semble éclairant de rappeler, en premier lieu, la parenté des analyses de Karl Polanyi avec celles des institutionnalistes américains sur la question monétaire. Tout comme ceux-ci, Karl Polanyi ne cesse de mettre en avant la fonction d'*intégration* sociale<sup>54</sup> dont, tout au long de l'histoire, la monnaie est le support, notamment avec la publication de *La Grande Transformation*.

Certes, il ne s'ensuit pas que les pratiques monétaires, dans leurs *formes* et leurs *significations*, soient immuables. C'est pourquoi nous examinerons ensuite la spécificité des pratiques monétaires archaïques avant de décliner, pour la période antérieure puis contemporaine du Grand marché, la question de l'intégration sous l'angle de la monnaie.

### 1) La monnaie comme institution

La monnaie est l'institution qui règle les conditions de l'émission et de l'évaluation, de la circulation et de l'extinction des dettes. Dans cette perspective transhistorique, il n'y a pas d'échange mais plutôt des paiements car une contrainte sociale vise à l'extinction des dettes. La tradition institutionnaliste manifeste un consensus sur ce point. Quand Karl Polanyi affirme que<sup>55</sup> "*dans les sociétés primitives, le crédit, à travers lequel la dette est formalisée, est fourni originellement par la réciprocité pratiquée à l'intérieur du clan et du voisinage*".

Il assimile conceptuellement la catégorie originelle de la dette à celle du don, ce qui peut faire dire que le "*don n'est pas gratuit*"<sup>56</sup>. Parallèlement, Commons remarque<sup>57</sup>:

*"cependant, les recherches historiques montrent que [...] le fondement logique de Hawtrey, la Dette, est aussi le point de départ d'une histoire économique qui n'est pas une romance. Les sociétés primitives ont aussi l'institution du "don" qui est leur méthode de création de dette; elles sont aussi connues pour avoir établi une monnaie de compte. Il ne manque que la distinction que fait Knapp entre les dettes dont on peut se libérer et celle qui vous aliènent totalement [...] la négociabilité [...] et le cours légal, pour tendre vers une théorie qui non seulement unifie la production et le crédit mais aussi l'histoire avec la logique"*.

Il convient cependant de remarquer que l'institution de pratiques sociales ne signifie pas le règne d'un pur *arbitraire* mais signifie une façon de modeler les régularités empiriques de la vie sociale, compte tenu de déterminations qui peuvent être économiques. Commons ne disait pas autre chose quand il affirmait que la "loi" de l'offre et de la demande ne pouvait pas être abolie mais utilisée<sup>58</sup>: on ne peut confondre l'arbitraire d'une volonté qui n'instituerait rien de façon durable si ce n'est le chaos, de l'*artifice* d'une action collective qui s'inscrit dans l'histoire<sup>59</sup>. Mais pour que cet artifice — l'institution — ait quelque effectivité, il est nécessaire de la comprendre, à la manière de Veblen, comme un ensemble de schémas mentaux largement partagés. Sans ceci, les attentes réciproques des individus qui cimentent l'ordre social ne pourraient se former parce qu'il n'y aurait pas de régularités observables dans les comportements collectifs.

---

<sup>54</sup> L' "intégration" dont il est ici question peut être porteuse d'oppressions politiques et sociales.

<sup>55</sup> Polanyi (1977, p. 141).

<sup>56</sup> M. Douglass (1989, p. 111) va jusqu'à affirmer que le don constitue la "Main Invisible" des sociétés primitives parce que la logique du don, à l'image de ce qui se passe dans une économie de marché "*fournit aux individus des motivations personnelles qui permettent la contribution de tous au bon déroulement des échanges au plan collectif*".

<sup>57</sup> Commons (1992, p. 474).

<sup>58</sup> Commons (1992, p. 802).

<sup>59</sup> Voir l'exposé de Gautier à propos de Hume (1992, p. 42-52), notamment p. 43 où est montré le caractère politique de la règle de justice.



Le cas de la monnaie illustre bien cette conception institutionnaliste selon laquelle l'institution est constituée de schémas mentaux à portée sociale et rigidifiés par l'histoire. Veblen se refuse ainsi à accepter l' "histoire conjecturale"<sup>60</sup> "Comme exemple de l'usage des canons cérémoniels de la connaissance, on peut citer l' "histoire conjecturale" qui joue un rôle si grand dans le traitement classique des institutions économiques, tels que les comptes-rendus normalisés des débuts du troc dans les transactions d'un supposé chasseur, pêcheur ou constructeur de bateaux, ou de l'homme avec le platane et les deux planches, ou des deux hommes avec le panier de pommes et le panier de noisettes. La caractérisation de la monnaie comme "la grande roue de la circulation" ou comme "le moyen d'échange" a le même sens. On discute ici de la monnaie en termes d'une finalité qui, "dans le cas normal", doit figurer l'idéal que l'auteur a de la vie économique, plutôt qu'en termes de relation causale".

Le problème n'est pas en effet de savoir ce que la monnaie *doit* être selon les canons d'une conception aussi abstraite qu'utilitariste de la nature humaine. Ce n'est sans doute pas tant le troc qui crée la monnaie que le développement de celle-ci comme *représentation du monde* qui rend possible les échanges

On sera donc peu étonné de voir Karl Polanyi célébrer les vertus du "système keynésien" qui analyse le rôle de la monnaie d'une façon pragmatique et non rationaliste, non fondée sur une démarche *a priori*, c'est-à-dire typiquement institutionnaliste<sup>61</sup> "Aucune tentative n'est faite pour déduire sa présence (de la monnaie, ndt) d'une allocation des ressources rares. La monnaie elle-même est l'une des ressources rares, mais c'est un moyen à mettre en opposition avec les marchandises. Le système classique n'ait cette opposition (et par conséquent était incapable d'expliquer de façon spécifique les phénomènes monétaires). Ici (dans le système keynésien, ndt), la présence de la monnaie est tenue avec raison pour assurée - parce que la monnaie peut être uniquement expliquée institutionnellement et non déduite conceptuellement [...] en fait, la valeur de la monnaie ne dérive pas de la convention<sup>62</sup>".

Contre la théorie classique de la monnaie-marchandise, Karl Polanyi remarque simplement que "son utilité dérive de son pouvoir d'achat et sa valeur provient de sa rareté. Ceci ne rend pas compte de son origine qui réside dans les institutions du gouvernement et de la banque".

Notons donc que Keynes aurait mis en évidence le fait que la "valeur de la monnaie" ne dériverait pas de la "convention" mais plutôt de l'efficacité de l'institution de sa rareté.

## 2) La spécificité des institutions monétaires archaïques ou la monnaie sans le marché<sup>63</sup>

À partir de la naissance de l'utopie du *Grand Marché*, le phénomène de la soumission des fonctions monétaires à la fonction de moyen d'échange entraîne des avancées concomitantes de la marchandisation et de la monétarisation du social. Mais il n'en a pas toujours été ainsi car la monnaie est liée à des exigences bien antérieures au *Grand Marché*, dans la mesure où elle est un moyen de hiérarchiser les hommes et d'éteindre les dettes<sup>64</sup>. C'est pourquoi Karl Polanyi réfute l'idée d'une "triade catallactique" selon laquelle la monnaie, le marché et le commerce extérieur sont supposés former un tout cohérent. Ainsi s'esquisse une alternative à l'"histoire conjecturale" du marché. La monnaie est en principe indépendante du

---

<sup>60</sup> Veblen (1898, pp. 382-383).

<sup>61</sup> Polanyi (1968, pp. 196-197).

<sup>62</sup> Les conventions sociales dont parle Polanyi sont celles, aussi trompeuses que convergentes, qui fondent la "valeur de la monnaie" sur le temps de travail ou la rareté (*ibid.*, p. 197).

<sup>63</sup> Nous avons tenté d'illustrer cette spécificité pour ce qui est de l'Égypte ancienne (Gentet, Maucourant, 1991, b). Les intuitions de ce texte sont confirmées par la publication d'un texte dans une revue d'égyptologie (Gentet, Swedan, 1992).

<sup>64</sup> Qui expriment par ailleurs des contraintes de nature sociale, précisément, religieuse et politique. On trouvera dans Servet (1993) une réflexion complémentaire en plusieurs points de ceux développés ici.

marché parce que liée aux modalités d'extinction des dettes<sup>65</sup>. C'est pourquoi l'intégration sociale que la monnaie contribue à réaliser est fortement structurée dès l'origine par les rapports de pouvoirs.

Plus précisément, comme le rappelle avec force J. M. Servet dans le présent ouvrage, l'institution *séparée* des pratiques monétaires de compte ou de paiement illustre quant à elle la nature très particulière de la monnaie non-moderne. Deux exemples permettront de comprendre comment la monnaie n'a pas vocation naturelle à créer l'échange intégratif. Mieux, fruit partiel des exigences redistributives, *elle contribue à l'évitement de véritables pratiques monétaro-marchandes*<sup>66</sup>. Nous prendrons l'exemple des pratiques bancaires pré-capitalistes et celui des *nomismata*.

#### a) La "banque" archaïque

L'absence de marchés organisés et de monnaie frappée a caractérisé le modèle institutionnel de la Mésopotamie Antique<sup>67</sup>. Dans ce cas, les exigences du commerce et du troc ont nécessité l'usage de la monnaie comme unité de compte et l'enregistrement de dettes qui ne pouvaient manquer d'être consécutives aux transactions. Les "opérations bancaires" sont donc le "substitut fonctionnel" nécessaire en l'absence d'un moyen d'échange universellement reconnu. La raison d'être du banquier est donc d'organiser les compensations en nature et de témoigner de l'existence de dettes à une époque où le serment oral était fondamental<sup>68</sup>: "*Enfin, il n'y a pas de raison d'affirmer que la pratique bancaire mésopotamienne prouve la possibilité d'une évolution du commerce administré vers l'économie de marché*".

La banque archaïque rendrait donc inutile les formes modernes de monnaie. Il est d'ailleurs curieux d'observer que, quand bien même l'esprit grec institue le marché et la monnaie frappée, la pratique bancaire ne se développe pas conformément avec cette logique d'échange. Sans doute est-ce dû au fait que l'*agora* n'est qu'un "élément de marché" où les biens de production ne sont pas l'objet de transactions. En tout état de cause, la banque ne finance pas les achats, les paiements en *nomismata* sont comptants<sup>69</sup>. En réalité, la banque du modèle institutionnel de la Grèce Antique semble désespérément rudimentaire, comme si l'invention proprement grecque, qui consistait à lier le commerce et les pratiques monétaires au marché<sup>70</sup>, n'avait pas créé d'impulsion naturelle de la fonction bancaire en dépit de la croissance notable du commerce de marché.

La fonction bancaire première des *trapetzoï* est le change des monnaies. L'esclave faisant d'ailleurs fonction de "banquier trapéziste" voyait son activité réglementée par la puissance publique: la banque est une affaire publique, non privée affirme Karl Polanyi<sup>71</sup>. Plus fondamentalement, la banque de ce modèle institutionnel ne crée pas de monnaie car tout prêt bancaire ne peut se faire que sur ordre d'un déposant de la banque ou grâce à un engagement des avoirs de celle-ci<sup>72</sup>.

Enfin, à aucun moment les déficits publics ne sont couverts par des prêts bancaires: il faudra attendre la fin du Moyen-Age pour assister au développement d'un tel phénomène. Ceci est certes dû à une mentalité qui exclut par principe le déficit, qu'il soit individuel ou

---

<sup>65</sup> Idée dont Commons avait eu l'intuition, ainsi que nous l'avons montré précédemment.

<sup>66</sup> Les réflexions de C. Nicolet sur la haute pratique bancaire romaine sont intéressantes à cet égard (Nicolet, p. 179-180): le prestige social est à la mesure des obligés qu'on a pu se créer, même si l'exigence de générosité fait qu'on prête à fonds perdu. De ce fait, la simple logique de l'intérêt personnel, articulée à des institutions bien différentes des nôtres, fait que le lien *civique* est solidifié, ce qui est l'essentiel à Rome. L'activation du circuit économique n'est donc pas l'objet naturel de l'institution de la monnaie.

<sup>67</sup> Polanyi (1975, c, p. 52)

<sup>68</sup> Polanyi (1977, p. 142).

<sup>69</sup> Polanyi (1977, p. 316).

<sup>70</sup> Polanyi (1977, p. 253).

<sup>71</sup> Polanyi (1968, p. 315).

<sup>72</sup> Polanyi (1977, p. 265).

public, comme en témoignent les préceptes de Xénophon<sup>73</sup>. Si jamais le déficit survenait, on utilisait, comme à Rome plus tard, l'expédient de lois somptuaires<sup>74</sup>. Le jeu sur le contenu métallique des monnaies constituait une autre possibilité de financement, rendant inutile le recours aux pratiques bancaires. Il s'agit de montrer que l'autorité politique est au cœur de la valeur monétaire des pièces; la monnaie est par essence fiduciaire.

#### **b) Les pièces de monnaie dans la Grèce Classique**

Un exemple parmi d'autres rapporté par Karl Polanyi montre à quel point les régularités typiques de l'économie de marché sont difficiles à mettre en évidence en Grèce ancienne. Il est admis classiquement, dans une économie qui n'est pas encore fondée sur le crédit, d'observer que la hausse de la circulation monétaire est inflationniste. Or, l'inexistence vraisemblable d'un système de marchés interconnectés réduit cette déduction à un anachronisme<sup>75</sup> et rend compte de la rigidité du système des prix non moderne. La valeur heuristique de ces hypothèses peut être montrée par l'évocation de l'exemple suivant.

Ainsi, une cité d'Asie Mineure, à court de ressources alors même qu'elle devait régler des sommes importantes à des mercenaires, trouva le stratagème suivant qui lui évitait de subir le poids des intérêts: les riches citoyens de la ville furent contraints de prêter à celle-ci en métal précieux cependant qu'ils reçurent, en contrepartie, de la monnaie de fer dont le cours fut déclaré équivalent à la monnaie d'argent traditionnelle. Grâce à ce procédé, les mercenaires furent payés comptant. Karl Polanyi observe alors justement que l'offre *intérieure* de monnaie n'a pas augmenté.

Si les Cités peuvent arbitrairement réduire les monnaies en cours à des formes largement symboliques, si elles peuvent jouer facilement sur les titres des monnaies et réglementer les prix, c'est que les citoyens sont soumis à des prérogatives de nature politique<sup>76</sup>. Ces soumissions expriment toute la distance entre l'économie antique et la nôtre.

### **3) La monnaie comme moyen politique d'intégration sociale**

#### **a. Le cas des économies non-modernes**

Selon Karl Polanyi, la distinction faite par Tönnies entre "communauté" et "société" est capitale. La monnaie, comme pur moyen d'échange économique, est associée selon Karl Polanyi à une *"tendance à la fluidité et l'instabilité"*<sup>77</sup>, stigmaté d'une *société* fondée sur la dynamique, au moins imaginaire, de l'égalisation des conditions. Au contraire, la *communauté* organique des temps prémodernes se caractérise par sa stabilité. Ainsi, un renversement de perspectives est proposé<sup>78</sup> *"Contrairement à toutes les hypothèses, c'est l'origine de la fluctuation des prix, non la fixité de ceux-ci, qui constitue un problème pour l'historien de l'Antiquité"*<sup>79</sup>.

Karl Polanyi propose une hypothèse *politique* quant à la nature des pratiques monétaires non-modernes qui tente de rendre compte de ces rigidités<sup>80</sup> *"La variété et souvent la minutieuse articulation des institutions monétaires aident ainsi à achever l'intégration et stabiliser le privilège statutaire sans l'usage de la force brute [nous soulignons]"*.

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 268 et Nicolet (1983, p. 203) *"Il est vrai que les conceptions financières, liées à une monnaie strictement métallique, interdisaient tout autre pratique que l'ajustement des dépenses et des ressources. Le déficit ne devint une possibilité de gouvernement qu'en Angleterre et en France au XVIIe et XVIIIe siècle.*

<sup>74</sup> Polanyi (1977, p. 270)

<sup>75</sup> Polanyi (1977, pp. 259-261).

<sup>76</sup> *Ibid.*, pp. 169-170.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>78</sup> Nous avons tenté d'illustrer la pertinence de ce propos (Gentet, Maucourant, 1991, a).

<sup>79</sup> Polanyi (1977, p. lii).

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 120.

Karl Polanyi est allé jusqu'à associer l'institution de la monnaie archaïque avec la structuration de l'État. Un bien offert au chef lors d'échanges cérémoniels peut devenir monnaie par l'autorité dont il est alors investi, en vertu du désir de domination qui habite le dominé. Même si Karl Polanyi ne souligne pas aussi crûment cet aspect, si lié à la reconnaissance, consciente ou non, de la hiérarchisation sociale, on ne peut que remarquer l'irréversibilité qu'entraînent les pratiques monétaires dans la codification des hiérarchies sociales<sup>81</sup>: "*La monnaie archaïque a l'effet particulier de solidifier la structure sociale. Les institutions tendent à renforcer par des identifications quantitatives les obligations et les droits résultants de l'introduction des nombres. Les traits sociologiques auxquels sont liées les institutions sont principalement le statut et la construction de l'État*".

Une fois l'État affermi, la monnaie favorise le contrôle social comme en témoigne l'institution obligatoire en cauris sur les marchés archaïques<sup>82</sup>. Le roi du Dahomey lui-même ne préférerait-il pas ce type d'objet à l'or, pourtant disponible dans la région, parce que personne ne pouvait devenir secrètement riche<sup>83</sup> ?

De plus, Karl Polanyi observe des stabilités monétaires multiséculaires, si caractéristiques des sociétés non-modernes, cependant que, très ouvertement, la différenciation des pratiques monétaires se trouvent associée au statut social<sup>84</sup>. Ainsi, l'empire du Mali, vers 1352, connaissait une "monnaie du pauvre", fin fil de cuivre d'un poids défini et une "monnaie du riche", gros fil de cuivre d'un poids aussi défini. La première ne pouvait qu'acheter des biens de consommation rudimentaires, la seconde pouvant acheter ces derniers et les biens d'élite (or, esclave, cheval). Le cloisonnement décrit des pratiques monétaires a une conséquence importante<sup>85</sup> "*le statut de classe inférieure [...] est maintenu en restreignant le niveau de vie à la nourriture grossière et aux nécessités les plus simples que la monnaie locale autorise à acheter (la monnaie du pauvre)*".

Ainsi un mécanisme décrit déjà par Veblen fonctionne-t-il ici de façon originale: les normes de la consommation ostentatoire sont rigidifiées par des règles relatives au paiement qui interdisent la conversion de la richesse éventuelle du pauvre en prestige et pouvoir.

Dès lors, une hypothèse concernant le rôle joué par les coutumes relatives aux taux de l'intérêt des monnaies peut être émise; certaines en effet, associées à la différenciation des pratiques monétaires déjà notées, contribuent à asseoir encore la stratification sociale existante.

En effet, étrangement, deux taux d'intérêt différents étaient pratiqués dans les temples mésopotamiens, pour l'orge et l'argent, respectivement de 20 % et 33 %; dans le même temps, les prêts accordés par les temples avaient la particularité d'être en orge pour les paysans et en argent pour les "citoyens". Karl Polanyi remarque que si l'on admet que, à la manière africaine, une monnaie (ici l'orge) n'achète pas nécessairement l'autre (ici l'argent)<sup>86</sup>, il n'est peut-être pas surprenant de constater que le taux d'intérêt de la "monnaie du bas statut" soit plus élevé que celle du "haut statut". Dans ce cas précis, un plus haut taux exigé sur l'orge s'explique par une impossibilité de conversion en bien supérieur du supplément de richesses permis par la créance libellée dans le bien inférieur.

Karl Polanyi n'approfondit pas ce point pourtant intéressant, occultant ainsi la question du rapport de l'intégration sociale à l'oppression de classe. En effet, les crises sociales des cités, dès la Haute-Antiquité, sont la conséquence de l'impossible remboursement de la dette due par les couches dominées. Or, il est permis de penser que les niveaux élevés du taux de l'intérêt ne sont pas pour rien dans la perpétuation de cet état de fait, ce qui entraîne des troubles politiques, institutions de moratoire etc. Autrement dit, si la monnaie archaïque

---

<sup>81</sup> Polanyi, (1968, p. 281).

<sup>82</sup> Polanyi (1966, pp. 84 et 194.).

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>84</sup> Polanyi (1977, p. 117).

<sup>85</sup> Polanyi (1977, p. 120).

<sup>86</sup> Polanyi (1977, p. 118).

solidifie bien le lien social en introduisant une rigidité qui n'aurait pas besoin de contrôle bureaucratique, comme le souligne Karl Polanyi, il convient de ne pas oublier les ruptures politiques qui sanctionnent une telle rigidité. Ces crises de la dette de la Haute-Antiquité permettent alors de mieux comprendre le propos de Commons: "*Historiquement, il est plus exact de dire que la plupart du genre humain vivait dans un état caractérisé par l'impossibilité de se libérer de la dette, et que la liberté vint avec une substitution graduelle de dette dont on ne pouvait se libérer*"<sup>87</sup>.

Avec la modernité, l'institution de la monnaie de crédit — qui n'est que la consécration efficace du principe de libre circulation de la dette — permet une contestation, au moins possible<sup>88</sup>, des hiérarchies immémoriales.

La monnaie non-moderne était donc selon Karl Polanyi par nature assez directement liée au système politique. D'ailleurs, la *condensation* des pratiques monétaires en une "*monnaie tous usages*" a participé de l'institution du marché autorégulateur. En fait, l'idée moderne et contingente d'une monnaie tous usages est un produit mental de l'idéologie de la monnaie marchandise, ce que le règne de l'étalon-or illustre magnifiquement: le *Grand Marché* n'est qu'une *représentation culturelle*<sup>89</sup>, une utopie<sup>90</sup>.

#### **b) Le cas de la monnaie moderne: le paradoxe de la monnaie du Grand Marché**

Il est nécessaire de repenser cette utopie. Loin de Marx et Ricardo, Karl Polanyi observe à propos des années 1920, où règne la nostalgie de l'étalon-or<sup>91</sup> "*Que ce dernier [l'or] ait de la valeur parce qu'il incorpore du travail, comme le pensaient les socialistes ou, selon la doctrine orthodoxe, parce qu'il est utile et rare, cela ne faisait, pour une fois, aucune différence. La guerre entre le Ciel et l'Enfer ne tenait pas compte de la question monétaire, d'où la miraculeuse union des capitalistes et des socialistes [...] et Das Kapital impliquait sous sa forme ricardienne la théorie de la monnaie comme marchandise*".

Karl Polanyi, refusant d'assimiler la monnaie à une forme de la marchandise, propose une analyse qui est conforme avec la conception institutionnaliste de l'institution. L'institution monétaire, même moderne, témoigne encore de cette impossible clôture de l'économie: en dépit du rôle des instituts privés dans la création de la monnaie moderne, Karl Polanyi remarque l'importance de la *validation étatique* de celle-ci<sup>92</sup>: "*Or la séparation institutionnelle des sphères politiques et économiques n'a jamais été complète; et c'est précisément en matière monétaire qu'elle a été nécessairement incomplète; l'État, dont la Monnaie semblait simplement certifier le poids des pièces, était en fait le garant de la valeur de la monnaie fiduciaire qu'il acceptait en règlement des impôts et autres paiements. Non, cette monnaie n'était pas un moyen d'échange, c'était un moyen de paiement [nous soulignons]; ce n'était pas une marchandise, c'était un pouvoir d'achat, elle était simplement un symbole [nous soulignons] incorporant un droit quantifié à des choses qui pouvaient être achetées*".

Selon Karl Polanyi, même la monnaie tous usages ne peut se passer de formes institutionnelles qui sont des conditions à l'intégration sociale. La preuve de ce paradoxe est que la politique monétaire des banques centrales prive de sens les prétendus automatismes de l'étalon-or.

L'économie de marché n'est pas possible avec une monnaie qui serait exclusivement une marchandise. La rareté intempestive de celle-ci serait tellement catastrophique qu'une

---

<sup>87</sup> Commons (1992, p. 390).

<sup>88</sup> Possible, mais non nécessaire: ce sera l'objet des réflexions ultérieures de Commons sur le renouveau obligé des politiques monétaires dont l'absence ou l'incohérence ne feraient qu'abolir les possibilités émancipatrices de la pure monnaie de crédit. Voir Maucourant (1994).

<sup>89</sup> Voir L. Dumont, "introduction" in (Polanyi, 1983).

<sup>90</sup> Servet (1993): cette première métamorphose de l'institution monétaire, remarquons-le, n'est qu'une partie de la première *transformation* qui conduit au marché auto-régulateur.

<sup>91</sup> Polanyi (1983, p. 48).

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 259.

monnaie artificielle, ou fiduciaire, devient absolument nécessaire<sup>93</sup>. Karl Polanyi adopte donc une vision non essentialiste de la monnaie: le fait que les pratiques monétaires puissent s'exercer avec de purs symboles ne constitue en rien une altération du phénomène monétaire "véritable" qui émanerait de la pure marchandise<sup>94</sup>. Le système monétaire du *Grand Marché* fonctionne donc selon deux niveaux:

- un niveau international, où la monnaie est pleinement marchandise,
- un niveau national, où fonctionne une *médiation* entre l'espace de la monnaie marchandise et l'espace de la monnaie fiduciaire articulée aux marchés intérieurs. La banque centrale est cette médiation qui rend possible la coexistence d'un étalon-or international et une monnaie nationale de crédit.

La banque centrale est au point précis de jonction de deux logiques: l'une purement économique car assise sur le moyen d'échange, l'autre, politique puisque incarnant une identité collective fondée sur le moyen de paiement. La naissance du *Federal Reserve System* peut s'interpréter comme l'expression d'un contre mouvement — un "*protectionnisme monétaire*" protégeant la société et participant à l'édification d'une identité nationale. Paradoxe de l'époque de l'étalon-or durant la période de 1879 à 1929<sup>95</sup>:

*"Si désormais la monnaie gouvernait franchement le monde, cette monnaie était frappée au poinçon national"*<sup>96</sup>. Finalement<sup>97</sup> *"Quoique la politique monétaire pût elle aussi diviser aussi bien qu'unir, le système monétaire était objectivement la plus puissante des forces économiques intégrant la nation"*.

En centralisant l'offre de crédit, l'institution du marché par la monnaie est rendue possible par la banque centrale. La création de monnaie étant en partie exogène selon Karl Polanyi, la tâche de la banque consiste à isoler l'économie nationale des tensions trop déflationnistes que peut entraîner le fonctionnement de l'étalon-or. La politique d'*open-market* organise une baisse des prix en augmentant le surplus exportable et en liquidant les entreprises marginales. D'où un élément de rationalité dans le *Grand Marché* réduisant "*l'automatisme de l'étalon-or à un pur simulacre*"<sup>98</sup>.

Ainsi, au moment même où l'on institue des marchés de façon à établir une pure régulation économique de la société, celle-ci se protège institutionnellement contre les effets dévastateurs de la monnaie-marchandise internationale par un interventionnisme monétaire. Ce contre-mouvement de "protection" sociale, qui contribue à créer ce "double mouvement" si caractéristique de la société libérale, montre à quel point la monnaie est une "marchandise fictive", même durant le règne de l'étalon-or.

## Conclusion

Karl Polanyi pense l'institution de la monnaie comme essentielle<sup>99</sup> aux diverses sociétés non-modernes, marchandes ou socialistes<sup>100</sup>; elles doivent être pensées comme étant

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>94</sup> Polanyi (1968, pp. 176-177).

<sup>95</sup> Polanyi (1983, p. 266-267).

<sup>96</sup> Polanyi souligne que l'abandon même de l'étalon-or fut la voie anglo-saxonne adaptée à l'immersion de l'économie dans la société. Voir *ibid.* pp. 297.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>99</sup> C'est la thèse centrale de Servet (1993). Il est en effet possible de prolonger l'anthropologie de Polanyi en affirmant que l'homme, comme être social, connaît nécessairement la monnaie dont l'institution assure la reproduction politique grâce à des substituts "normalisés et normalisants". Il est donc impossible d'affirmer comme le fait Hodgson (*ibid.* p. 437) que Polanyi aurait pu soutenir que, globalement, dans les économies non modernes, l'échange, les marchés et la monnaie aient été à la "périphérie". Pour les marchés, l'affirmation de Hodgson semble certes fondée; ceci semble problématique en ce qui concerne la monnaie. De trop nombreuses citations de Polanyi prouvent le contraire (Maucourant, 1994, pp. 301-324).

monétarisées. Karl Polanyi ne cesse donc d'affirmer que l'institution de la monnaie et du marché ont une place importante dans la société<sup>101</sup>. Le seul danger réside, toutefois, dans la volonté d'instituer la monnaie comme pure émanation de la marchandise et le marché comme entité auto-régulatrice.

Dans les cas des sociétés marchandes et socialistes démocratiques, la monnaie est un moyen d'immerger l'économie dans la société d'une façon non totalitaire car les évaluations contradictoires des désirs peuvent s'exprimer, chose fondamentale dès lors que ni la coutume ni la tradition ne fournissent des repères stables de l'action. S'il est à noter que la fécondité de l'approche de Karl Polanyi semble prise en compte au-delà de stricts travaux hétérodoxes<sup>102</sup>, il convient de rappeler que, très tôt, celle-ci s'inscrit dans une profonde démarche *socialiste* parfois occultée par des commentateurs actuels de son oeuvre.

On a pu ainsi récemment prétendre que l'approche de Karl Polanyi légitimait les logiques d'unifications monétaires et de dépassement des États-Nation dès lors qu'une intégration poussée des marchés nationaux était instituée. Certes, la *mécanique analytique* du projet polanyien est respectée<sup>103</sup> par une telle proposition dans la mesure où la réduction du nombre de monnaies nationales amoindrit l'espace où les monnaies s'affrontent comme marchandises. Dans ce cas, la "*centralisation de l'offre de crédit*", qui est essentielle selon Karl Polanyi au procès d'immersion, recule encore ses limites. Mais, l'intention *politique* de ce projet est passée sous silence. Dans une lettre écrite en 1943, Karl Polanyi caractérise ainsi l'étalon-or comme période "*où les pouvoirs financiers interviennent dans les affaires intérieures de chaque État [...] parce que la coopération traditionnelle était possible uniquement si les systèmes internes étaient semblables*"<sup>104</sup>.

Au contraire, l'époque du *New Deal* "*a de nombreux avantages pratiques: il n'est plus nécessaire de contraindre tous les États du monde à rejoindre le lit de Procuste de la fédération, parce que maintenant il est possible pour leurs gouvernements de coopérer librement*"<sup>105</sup>.

Ces "*nombreux avantages*" sont morts à l'heure actuelle parce que le "*lit de Procuste*" des "fédérations" de toutes sortes semble s'imposer à beaucoup d'esprits du fait, notamment, de la mondialisation d'une finance de plus en plus obsédée par le court terme. Ainsi, les processus de dépérissement des États-Nations s'accompagnent de retours marqués à des pratiques économiques qui se fondent sur une idée-force: la bonne insertion dans l'économie mondiale repose sur des politiques monétaires d'une orthodoxie sans faille.

Or, la dureté de ces politiques déstabilise les relations salariales. L'objectif des plus orthodoxes est même de réinstituer à nouveau le travail dans l'univers de la pure marchandise: voilà qui eût effrayé Karl Polanyi ! En réalité, ce n'est pas tant le projet de l'abolition de formes monétaires, moins porteuse d'indépendance politique réelle, qui fait problème que le rythme souhaité de cette abolition et le type de politique monétaire qui sera institué. Une raison, à cet égard, n'incite pas à un optimisme excessif: l'extrême déréglementation des marchés financiers transnationaux conduit les banques centrales à subordonner leur politique à la représentation des agents pour qui la monnaie est marchandise.

---

<sup>100</sup> Voir Maucourant (1993, c). C'est pourquoi le socialisme qui fait abstraction de la nécessité de l'ordre monétaire n'a pas de viabilité.

<sup>101</sup> Si la continuité de la pensée de Polanyi sur cette question de la monnaie est assurée, pareille interprétation est aussi possible quant au marché. La *Grande Transformation* constitue bien la "*fin de la société de marché*". Mais la réalité nouvelle n'est pas "*l'absence de marchés. Ceux-ci continuent à assurer de différentes façons la liberté du consommateur, à indiquer comment se déplace la demande, à influencer le revenu du producteur, et à servir d'instrument de comptabilité, tout en cessant totalement d'être un organe d'autorégulation économique*" (Polanyi, 1983, p. 324). D'une certaine façon, ce texte de 1944 fait écho à la contribution de 1922.

<sup>102</sup> Orléan (1992, p. 112)

<sup>103</sup> Hodgson (1992, p. 437).

<sup>104</sup> Polanyi cité par Litvan (1991, p. 260).

<sup>105</sup> *Ibid.*

Car enfin, Karl Polanyi n'aurait-il pas été également effrayé par cette question toute *culturelle* de la négation croissante des identités nationales, sous le prétexte *économique* que les États qui sont le support de celles-ci ne peuvent organiser un espace cohérent pour l'accumulation du capital ? Il écrit d'une façon révélatrice en 1944<sup>106</sup> "*Une paix de Cent ans avait bâti une insurmontable montagne d'illusions qui cachait les faits. Ceux qui ont écrit pendant cette période ont excellé dans le manque de réalisme. A. Toynbee estimait que l'État-nation était un préjugé étroit, Ludwig von Mises que la souveraineté était une illusion ridicule. Norman Angell que la guerre était un faux calcul d'affaire. La conscience que les problèmes politiques sont essentiels était tombée plus bas que jamais*".

Il ne s'agit pas d'occulter le fait que, pour nous, c'est bien "*le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire*"<sup>107</sup>, d'où l'artifice du fait national dont Karl Polanyi n'était peut-être pas forcément conscient. Il n'en demeure pas moins que reste ouverte une question: les ambitions "fédératives" dénoncées par Karl Polanyi sont-elles les nouveaux masques de la volonté de puissance visant à inverser le processus de *La Grande Transformation* ?

## Références

- AGLIETTA M. (1988) "L'ambivalence de l'argent", *Revue française d'économie*, été, pp. 87-133.
- BERTHOUD G. (1986) "L'économique en question - La position de Karl Polanyi", *Bulletin du MAUSS*, ancienne série, 18, Juin.
- BERTHOUD G. (1986), "Dichotomie ou totalité ?", *Bulletin du MAUSS*, 19: 115-137.
- BOIS G. (1989), *La révolution de l'an mil - Lournand, village mâconnais de l'Antiquité au féodalisme*, Préface de G. DUBY, Fayard .
- BRAUDEL F. (1985), *La dynamique du capitalisme*.
- CAILLE A. (1993), "Comment on écrit l'histoire du marché", *la Revue du MAUSS* n° 3-4 (1982) et n° 5 (1983), repris dans *Documents pour l'enseignement économique et social*, CNDP, n° 92, juin, pp. 11-34.
- CAILLE A. (1989a.), *Critique de la raison utilitaire*, Editions La Découverte, coll. Agalmaal.
- (1989b), "embedded" ou "disembedded" ? Contextualité et indépendance des ordres", *Revue du MAUSS*, n° 3, 1er trimestre, pp. 141-150.,
- COMMONS J. R. (1992), *Institutional economics - Its place in political economy*, New-York: Mac Millan, 1934; New edition, Transaction Publishers.
- DOCKES P., (1979), *La libération médiévale*, Paris, Flammarion.
- DOUGLASS M. (1989), "Le don n'est pas gratuit" (introduction à l'édition anglaise de *l'essai sur le don* de M. Mauss), *La Revue du Mauss*, 2).
- ETZIONI E., (1990) "Une plate-forme minimale pour la socio-économie", *La Revue du Mauss* 9, pp.
- FINLEY M. (1992), *L'économie antique*, Paris: les éditions de minuit.
- FINLEY M. (1994), *L'invention de la politique*, Flammarion.
- GAUTIER C. (1992), *L'invention de la société civile - Mandeville, Smith et Ferguson*, Paris: PUF.
- GELLNER E. (1994), *Nations et nationalismes*, Paris: Payot.
- GENTET D., SWEYDAN N, (1992), "A propos de la comptabilité de l'eau en *khar* au Nouvel Empire", pp. 177-185, Colloque Aidea Vogüe, B. MENU (ed.), *Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne*, Institut français d'Archéologie Orientale.
- GENTET D., MAUCOURANT J. (1991), "Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside", *Dialogue d'Histoire Ancienne* (108), édité avec le concours du CNRS, 17, 1, Paris-Besançon: Les Belles Lettres, pp. 13-31.

<sup>106</sup> Polanyi (1983, p. 251).

<sup>107</sup> E. Gellner (1994, p. 86).



- GENTET D., MAUCOURANT J. (1991), "La monnaie en Égypte ancienne", *La Revue du MAUSS*, Octobre, p. 155 - 164.
- GRANOVETTER M. (1985), "Economic action and social structures: the problem of embeddedness", *American journal of sociology* (91), 3.
- GRANOVETTER M. (1994), "Les institutions économiques sociales comme constructions: un cadre d'analyse", pp. 79-94, in A. Orléan ed., *Analyse économique des Conventions*, Paris: Economica.
- HODGSON G. (1992), "Karl Polanyi (1886-1964) "in *A Bibliographical dictionary of dissenting economist*", in P. ARESTIS & M. SAWYER (ed.), pp. 432-438, Hants: Edward Elgard.
- JANSSEN J. (1975), *Commodity Prices From the Ramessid Period*, Leiden: E. J Brill.
- KEYNES J.-M. (1977), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936, Payot.
- LITVAN G., (1991) "Democratic and socialist value in Karl Polanyi's thought", pp. 251-271, dans M. Mendell, D. Salée (eds.), *The legacy of Karl Polanyi*, Mc Millan, Londres.
- MAUCOURANT J. (1993a), "Au coeur de l'économie politique, la dette - L'approche de J. R. Commons", *La Revue du MAUSS*, 2, pp. 209-218.
- (1993b) "Wesley Clair Mitchell, critique paradoxal de l'utilitarisme benthamien", *Économie et Société - Série Economica* -, P. E. n°18, décembre, pp. 171-182.
- (1993c) "Monnaie et calcul économique socialiste selon Karl Polanyi: le projet d'une économie socialiste fédérale", *Revue européenne des sciences sociales* (31), 96, pp. 29-46, .
- MAUCOURANT J. (1994) *La monnaie dans la pensée institutionnaliste (Veblen, Commons, Mitchell et Karl Polanyi)*, thèse nouveau régime, Université Lyon 2.
- MAYHEW A., NEALE W. C. TANDY D., "Markets in the ancient near east: a challenge to Silver's use of evidence", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, march, 1985, pp. 127-134.
- MAUSS M. (1973) *Sociologie et anthropologie*, 1924, préface de C. Lévi-Strauss, PUF.
- MITCHELL W. C. (1944), "The role of money in economic history", *Journal of Economic History* sup. 4, Dec., pp. 61-67.
- MITCHELL W. C. (1966), *Gold, Prices and Wages under the Greenback Standard*, New York: M. A. Kelley, (1<sup>ed.</sup> 1908).
- NEALE W. C. (1990), "Karl Polanyi and American Institutionalism: a strange case of convergence", in *The life and work of Karl Polanyi*, Kari Polanyi-Levitt ed., Montréal, pp. 145-151.
- NICOLET C. (1988), *Rendre à César - Économie et Société dans la Rome Antique*, Paris: Gallimard.
- NORTH D. C. (1977), "Markets and other allocation systems in History: the challenge of Karl Polanyi", *Journal of european economic history*, 6.
- NORTH D. C. (1981), *Structure and Change in Economic History*, Norton & Cy.
- NORTH D. C., THOMAS R. P. (1980), *L'essor du monde occidental*, Paris: Flammarion, 228 p.
- ORLEAN A. (1992), "L'origine de la monnaie - la monnaie dans les sociétés holistes (2)", *La revue du MAUSS*, 15 & 16, pp. 111-125.
- ORLEAN A. (1994), (ed.) "Introduction", in *Analyse économique des Conventions*, Paris: Economica.
- POLANYI K. (1947), "On belief in economic determinism", *The Sociological Review*, 39: 96-102.
- POLANYI K., (1947) "Our obsolete Market Mentality", *Commentary* 3: 109-117.
- POLANYI K. (1957a), "Aristotle Discovers the Economy", in K. Polanyi, C.M. Arensberg, H.W. Pearson, *Trade and Market in the Early Empires, Économies in History and Theory*, New York, The Free Press, pp. 64-94.
- (1957b), "The Economy as Instituted Process", K. Polanyi, C.M. Arensberg, H.W. Pearson, *Trade and Market in the Early Empires, Économies in History and Theory*, New York, The Free Press, pp. 243-270 (trad. 1975).
- POLANYI K. (1968), *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton (ed.), Boston: Beacon Press,.
- POLANYI K. (1968), *The livelihood of man*, New-York-San Francisco-London: Academic Press.

- POLANYI K. (1968), "La fallace de l'économisme", *Le Bulletin du MAUSS*, 18, Juin, pp. 11-26.
- POLANYI K., (1975a), "Aristote découvre l'économie", pp. 93-118 in *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, C. M. ARENSBERG, H. W. PEARSON & K. POLANYI ed., Paris: Larousse,.
- (1975b), "L'économie en tant que procès institutionnalisé", pp. 239-260, in *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, C. M. ARENSBERG, H. W. PEARSON & K. POLANYI ed., Paris: Larousse,.
- (1975c) "Le commerce sans marché au temps d'Hammourabi", pp. 12-26 in *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, C. M. ARENSBERG, H.W. PEARSON et K. POLANYI (ed.), Paris: Larousse.
- POLANYI K., (1977) *The Livelihood of man* (édité par H.-W. Pearson) New York Academic Press,.
- POLANYI K. (1983), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard (1ère éd. anglaise, *The Great Transformation*, 1944).
- POLANYI K., (1994a) "La comptabilité socialiste", traduit par A. ROCQUE, *Cahier Monnaie et Financement*, Université Lyon 2, 22, pp. 50-97.
- (1994b) "The fonctionnalist theory of society and the problem of socialist calculability -A rejoinder to Pr. L. Von Mises and Dr. Felix Weil-", translated by Kari KARL POLANYI-LEVITT, *Cahier Monnaie et Financement*, Université Lyon 2, 22, pp. 115-126.
- (1994c) "Some reflections concerning our theory and practice", traduit par Kari KARL POLANYI-LEVITT, *Cahier Monnaie et Financement*, Université Lyon 2, 22, pp. 127-137.
- POLANYI K. et ARENSBERG C. (ed), (1975), *Trade and Markets in Early Empire*, trad. franç, 1957, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse,.
- POLANYI K. et ARENSBERG C. (1975), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, édition originale: *Trade and Market in the Early Empires*, 1957, Larousse Université.
- POLANYI K. et ARENSBERG C. (1975), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Librairie Larousse (1ère éd. anglaise, *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, The Free Press, 1957).
- POLANYI K. et ROTSTEIN A (1966), *Dahomey and the slave trade*, University of Washington Press, Londres,.
- ROLLINAT R., "L'histoire économique et le statut des institutions chez D. C. North", Colloque *Économie Historique - Bilans et perspectives*, Paris, 1-2/12/94.
- STANFIELD J., (1980), "The Institutional Economics of Karl Polanyi", *Journal of Economic Issues*, vol. 14, n° 3.
- ROSPABÉ P. (1992), "La monnaie primitive", thèse Sciences Economiques, Université Paris I.
- ROSNER P. (1990), "Karl Polanyi on socialist accounting ", pp. 55-65, in *The life and work of Karl Polanyi*, Montréal: Kari Karl Polanyi-Levitt ed..
- SAHLINS M. (1976), *Age de pierre, âge d'abondance*, 1972, Gallimard, .
- SERVET J.-M. (1993), "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue Economique*, n° 6, vol. 4, novembre.
- SERVET J.-M. (1993), *Nomismata - État et origine de la monnaie*, LYON: P. U. L., 1984.
- SILVER M. (1983), "Karl Polanyi and markets in the ancient near east: the challenge of the evidence", *Journal of economic history*, vol. XLIII, 4, déc., pp. 795-823.
- SWEDBERG R. (1994), *Une histoire de la sociologie économique*, Paris: Desclée de Brouwer.
- SILVER M. (1985), "Karl Polanyi and markets in the ancient near east: reply", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, March.
- VEBLEN T. (1898), "Why is economics not an evolutionary science", Juillet, *Quarterly Journal of economics*, pp. 382-383.

## 9. Une analyse économique de la redistribution est-elle possible ?<sup>1</sup> Éléments de comparaison entre la "new institutional economics" et l'approche substantive

*Topoi*, 6/1, 1996, pp. 131-158

La question archéologique des magasins à vivre pose un problème aussi difficile que passionnant à l'économiste. Une telle question se situe d'emblée au cœur de la discipline car la "subsistance de l'homme"<sup>2</sup> peut être considérée comme la question économique primordiale. Certes, la tendance au formalisme propre à la science économique peut empêcher une bonne compréhension de ce phénomène historique majeur. Néanmoins, un certain nombre de concepts propres à l'économie politique peuvent être mobilisés afin d'interpréter le matériau archéologique et d'établir les fondements d'une comparaison possible entre divers systèmes socioéconomiques. Comme nous le verrons plus loin, les activités matérielles de stockage de denrées, que mettent en évidence les archéologues, peuvent être en partie comprises, d'un point de vue économique, comme la manifestation d'une pratique de redistribution. Ce concept nous semble avoir une valeur heuristique en ce qu'il permet de mettre en exergue quelques particularités du monde non moderne: la place spécifique du politique, le rôle particulier des marchés (quand ils existent), *etc.*

Plus généralement, l'étude des économies antiques pose un problème difficile à l'économiste désireux d'éprouver la pertinence supposée de ses concepts sur un domaine plus large qu'à l'accoutumé. Dans quelle mesure, en effet, les mécanismes mis en lumière ne seraient-ils pas des transpositions habiles de réalités aussi singulières que nouvelles, tels le salariat, le marché, le capitalisme... ? L'ampleur d'une telle tâche est si grande, si étroitement liée à un impossible contrôle de multiples déterminismes qui sont au fondement de notre construction du réel, qu'il conviendrait, avec prudence, de laisser aux historiens et archéologues la tâche de produire quelque grille d'intelligibilité du passé, surtout lorsque des faits très anciens sont débattus.

Une telle sagesse est néanmoins peu souhaitable pour deux raisons. D'abord, les historiens eux-mêmes adoptent, plus ou moins consciemment, des conclusions propres à des courants de l'économie politique, sans justifier nécessairement le rejet d'autres théories concurrentes. Ensuite, la théorie dominante actuelle dans cette discipline, fondée sur l'individualisme méthodologique, tente même de déconstruire certaines catégories comme le don ou la redistribution: la prégnance particulière de certaines institutions serait le fruit de l'existence d'un cadre social et technique dont la seule spécificité serait le caractère fort coûteux de certaines transactions. Ainsi pense-t-on conserver toute sa force au seul postulat jugé important pour la science sociale, à savoir que les individus poursuivent rationnellement leurs intérêts personnels.

Il est par conséquent souhaitable de repérer et d'évaluer la portée de ces discours économiques qui prennent l'histoire pour prétexte; il semble utile de produire une lecture critique des textes économiques de façon à participer à l'établissement de quelques liens entre économie et histoire qui ne portent pas le sceau de l'économicisme. Sinon, la recherche historique serait indûment marquée par l'idéal individualiste moderne porté à penser tout

---

<sup>1</sup> Ce travail est le résultat d'une participation à une table ronde relative à l'"archéologie des magasins à vivres" organisée par A. Farnoux et T. Petit que nous tenons à remercier; nous remercions également C. Gautier (Université d'Amiens), B. Tinel et S. Quiblier pour leurs lectures d'une première version de ce texte. Les erreurs ou omissions qui subsisteraient nous incombent entièrement; il en va de même pour les traductions. Enfin, certains développements sont issus de notre thèse (Maucourant, 1994).

<sup>2</sup> Un ouvrage majeur de Polanyi (1977) est intitulé *The livelihood of man*.

rapport social à l'image du *contrat*, ce qui n'entraîne pas nécessairement une scientificité accrue.

L'exemple du servage, analysé par D. North et R. Thomas (1980) sur lequel nous reviendrons, est éclairant à cet égard. Au lieu de voir dans cette institution l'expression d'une asymétrie entre groupes, il est fait mention de "*dispositions contractuelles*" efficaces pour l'époque (p. 48) "*en l'absence d'une économie du marché*" (p. 49). L'occultation du conflit et l'analyse des formes politiques comme autant de ruses de la raison économique induisent ainsi une appréhension très particulière des phénomènes historiques<sup>3</sup>. En revanche, les démarches issues des travaux de Polanyi nous semblent présenter moins d'inconvénients que l'approche fondée sur les concepts "formels" de l'économie dominante. Selon Polanyi, inspiré par les derniers travaux de Carl Menger, il conviendrait de se défaire d'une conception "formelle" de l'économie fondée sur la logique rationnelle d'adaptation des moyens aux fins en situation de rareté. L'économie doit au contraire être comprise d'un point de vue "substantif", c'est-à-dire du point de vue des mécanismes qui assurent la "subsistance de l'homme (*livelihood of man*)". Ces mécanismes ne sont pas imaginables sans l'existence de "processus institués" qui sont autant de rigidités nécessaires au déroulement de l'action collective ou individuelle. Cette idée de Karl Polanyi constitue d'ailleurs, selon les propres termes de tenants orthodoxes de l'analyse des institutions (North 1977 et Silver 1985 a et b), un "défi". C'est précisément sur la question des formes historiques de la redistribution que l'approche formelle nous semble problématique de par l'occultation de la singularité du politique, rapport social *historiquement* situé et instituant la nature des rapports de forces internes et externes au groupe social considéré. Certes, nous n'entendons pas qu'aucun enrichissement ne résulterait de l'établissement d'un dialogue entre ces deux points de vue, comme le montre à l'envi la controverse entre M. Silver (1983, 1985 a), d'une part, et C. Duncan, A. Mayhew et W. Neale (1985), d'autre part.

Plus que les catégories de la "réciprocité" et de l'"échange", c'est le concept de redistribution qui sera l'objet de la présente contribution. Ce dernier concept nous semble plus à même d'établir un pont entre les archéologues désireux d'interpréter les pratiques de stockage et les économistes préoccupés par l'analyse des institutions. Cette volonté d'établir un dialogue pluridisciplinaire, sur cette question particulière, se nourrira de la conviction qu'une compréhension strictement économique des institutions est vouée à l'échec. Nous sommes conscients, par ailleurs, du caractère parfois méthodologique des thèses discutées. Toutefois, ne faut-il pas faire preuve de prudence sur les fondements de démarches nouvelles, si prompts à s'approprier le champ de l'histoire et célébrer leurs acquis ? Nombre d'économistes professionnels seront toutefois surpris par l'étroitesse extrême du corpus présenté ici et par la rapidité de l'exposition des concepts. Ce survol se légitime par le fait que cette contribution est un simple élément de dialogue entre disciplines.

Ainsi, en premier lieu, nous rappellerons la spécificité de la démarche substantive, qu'on ne saurait réduire à un pur primitivisme, pour montrer l'intérêt de disposer d'un concept de redistribution. Ensuite, quelques postulats et acquis de la "new institutional economics" (NIE) seront évoqués afin de mieux mettre en évidence les contributions de North et Silver qui s'articulent explicitement aux propos de Polanyi. L'analyse des formes redistributives, propre à la N. I. E, est toutefois ambivalente: une certaine pertinence des mécanismes mis en avant par l'approche substantive est parfois reconnue (North); dans d'autre cas, il est pratiqué une dénégation qui n'est pas toujours dénuée d'ambiguïtés (Silver). Cette oscillation témoigne de certaines difficultés méthodologiques qui empêchent encore, nous semble-t-il, de parler

---

<sup>3</sup> Les origines d'un tel point de vue, rappelle encore North, remontent à la fondation de l'école des "droits de propriétés". A ce propos, voir la contribution fondatrice de H. Demsetz (North et Thomas, 1980, p. 219), qui en viendra même à vouloir montrer, avec A. Alchian, la symétrie de position occupée par les employeurs et les salariés dans l'économie capitaliste, sans s'affranchir authentiquement de jeux ambigus sur la signification de certains concepts (Tinel, 1996, p. 13).

d'un paradigme alternatif à la vision des économies antiques<sup>4</sup> développée dans le sillage de l'approche substantive<sup>5</sup>.

## §1 La spécificité de la démarche substantive et l'analyse de la redistribution

### *A/Pour une définition non rationaliste de l'économie*

Contre l'économie *formelle*, Polanyi désire intégrer la capacité des valeurs et des rapports de pouvoirs à instituer un certain nombre de pratiques économiques. Ceci suppose que le domaine désigné sous le terme d'"économique" par le sens commun ne soit pas fermé sur lui-même et que l'analyse des institutions demeure un moyen d'accomplir la réflexion économique. Toutefois, les conséquences de la recherche de l'intérêt personnel ne sont pas négligées par Polanyi. En prenant l'exemple de la société tribale largement fondée sur le don/contre-don, il remarque par ailleurs que "*le prix conféré à la générosité est si grand, quand on le mesure à l'aune du prestige social, que tout comportement autre que le plus total oubli de soi n'est simplement pas payant*" (Polanyi (1983, p. 75).

L'anthropologie moderne réfute la croyance en une "*psychologie communiste du sauvage*" (Polanyi 1968, p. 65); l'homme tend toujours à maximiser ses intérêts sociaux: "*Aristote avait raison: l'homme n'est pas un être économique, mais un être social. Il ne cherche pas à sauvegarder ses intérêts individuels dans l'acquisition de biens matériels, mais plutôt à garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. Il n'accorde de valeur aux biens matériels que pour autant qu'ils servent cette fin [...] les relations sociales de l'homme immergent, en général, son économie (souligné par Polanyi)*". L'hypothèse selon laquelle les contraintes institutionnelles structurent les comportements n'est pas contradictoire avec l'idée que l'intérêt individuel est moteur de l'action, à condition d'admettre que la nature des finalités est prescrite par l'institution et que, par conséquent, les préférences individuelles ne sont pas autonomes.

Parce que "*l'homme a été très semblable à lui-même tout au long de l'histoire*", Polanyi (1947, p. 99) prône une définition de l'économie propre à englober les différentes variétés institutionnelles<sup>6</sup> qui ont jalonné l'histoire. Une propriété de cette constance anthropologique est que l'humanité n'a jamais pu construire de façon durable sa société sur des modalités complètement individualistes ou totalisantes. Polanyi remarque que, très tôt, on savait trouver des alternatives aux dichotomies classiques liberté/bureaucratie, planification/marché. A ce propos, il cite l'exemple d'une corporation commerçante mésopotamienne (voir *infra*), des usages athéniens de l'âge classique et du royaume du Dahomey au 18<sup>e</sup> siècle (Polanyi, 1977, XLI). La particularité du primitivisme de Polanyi doit être alors soulignée.

Ainsi, l'hypothèse d'immersion<sup>7</sup> (*embeddedness*) de l'économie dans le social n'exige pas qu'on évacue la question de l'intérêt personnel mais qu'on redéfinisse le domaine de

---

<sup>4</sup> R. Descat (1995, p. 988) souligne néanmoins que le champ des études grecques est actuellement influencé par une "orthodoxie" issue de l'œuvre de Finley. Rappelons ici que celui-ci souligne que ses travaux sont proches des intuitions de Polanyi (Finley, 1992, pp. 27-28) au moment où il met en cause les thèses du célèbre économiste J. Hicks qui, d'ailleurs, inspirera quelque peu North (Rollinat, a, 1994, p. 5).

<sup>5</sup> Il est possible que les progrès à venir résulteront d'un dépassement de la position de Finley (Andreau, 1995, pp. 949-950) sans un retour aux thèses parfois anachroniques de Rostovtseff.

<sup>6</sup> L'hypothèse de la constance de la nature humaine conduit parfois Polanyi à surestimer le poids des institutions (Berthoud, 1986, p. 193).

<sup>7</sup> Il est intéressant de noter que C. Nicolet, bien qu'il n'approuve pas sans réserve l'esprit de l'entreprise commune à Polanyi et Finley (Nicolet, 1988, pp. 32-33 et 37), admet la valeur de l'hypothèse de l'immersion de l'économie antique dans le social. Pour ce qui est de Rome, il note: "*C'est donc principalement sous leurs aspects ou pour leurs conséquences fiscales que les phénomènes économiques sont perçus et mentionnés*" (*ibid.*, p. 204). Ceci illustre la réalité de l'*immersion* de l'économie dans le social comme caractéristique de la société étudiée.

l'économie dans la société. Karl Polanyi propose de construire une approche *substantive* de l'économie centrée sur l'idée que la *subsistance de l'homme* n'est pas forcément déterminée par la rareté, dans la mesure où les coutumes ou l'autorité politique peuvent restreindre les choix individuels (Polanyi, 1977, p. 27). Seule une situation institutionnelle spécifique, celle des marchés autorégulateurs, peut réduire totalement le sens substantif au sens formel de l'économie. Dans ce cas, l'immensité des choix possibles crée un état de rareté généralisé.

### ***B/ L'économie comme processus institué***

Si l'on admet que l'économie est immergée dans les liens sociaux, il faut repérer dans l'économie l'inscription des logiques politiques et culturelles. L'institution se définit pour nous comme cette catégorie qui désigne l'articulation de divers champs du social et révèle un projet humain. Les règles de droit régissant la nature et l'étendue possible des transferts de droits de propriété, que ceux-ci soient "exclusifs" (cas de la propriété privée idéale selon l'idéal-type de D. North), ou relatifs à des fonctions (chose fréquente dans le monde non moderne), constituent une part essentielle de l'analyse institutionnelle. Pour asseoir efficacement son projet d'analyse institutionnelle, Polanyi cherche à définir l'économie d'une part, comme processus d'interaction entre l'homme et la nature, et d'autre part, comme *processus institué* dans la mesure où l'impératif de subsistance de l'homme exige des *rigidités*: "*Si la survie matérielle de l'homme n'était que le produit de simples enchaînements passagers de causes sans localisations définies dans le temps ou l'espace (c'est-à-dire unité et stabilité), sans mode d'action relativement à la totalité (c'est-à-dire fonction) et sans influences dues à des finalités sociétales (c'est-à-dire pertinence politique), elle n'aurait jamais atteint la dignité et l'importance de l'économie humaine*". (Polanyi, 1977, p. 31).

Polanyi définit donc un ensemble de régularités empiriques fondamentales à *tout* système social permettant d'"intégrer" l'économie pour assurer sa permanence. Ces catégories générales sont nécessaires pour éviter l'écueil du relativisme: l'analyse des institutions économiques doit, dans un premier temps, s'abstraire de certaines singularités des sociétés étudiées de façon à: "*dégager grossièrement l'économie des autres sous-systèmes de la société, comme les sous-systèmes politiques et religieux, de façon à rendre raisonnablement certain ce que nous croyons signifier quand nous parlons de l'"économie" avec une si grande confiance*" (Polanyi, 1968, p. 307). Aussi, Polanyi dégage des comportements collectifs appelés "formes d'intégration" qui s'appuient sur des structurations remarquables du social qui façonnent singulièrement l'économie, les "structures" (*supporting structures*). Par conséquent, en première approximation, les comportements de réciprocité s'articulent à une structure sociale caractérisée par la symétrie<sup>8</sup>; les pratiques de redistribution<sup>9</sup> reposent sur un dispositif de "centralité" et l'usage de l'échange<sup>10</sup> prend sa pleine cohérence avec l'institution du "marché".

Tout transfert de biens ne peut donc être assimilé aux transactions spécifiques qui sont rendues possibles par l'institution du marché. Il importe de dissocier fortement l'"échange intégratif" moderne de l'échange fortement immergé dans le social qui caractérise les marchés

---

<sup>8</sup> Polanyi (1977, pp. 38-39) définit ainsi cette forme d'intégration et cette structure: "*Ces membres d'un groupe A pourraient alors établir des relations de mutualité avec leur contrepartie dans le groupe B et vice-versa; ou, trois, quatre, ou plusieurs groupes peuvent être symétriques respectivement à deux ou plusieurs axes, (alors) les membres d'un de ces groupes n'ont pas besoin d'établir des relations de réciprocité avec un autre mais avec les membres correspondants d'un troisième groupe envers lequel ils ont des relations analogues. Un certain nombre de familles, vivant dans des huttes formant un cercle, pourraient alors assister leurs voisins de droite et être assistés par leurs voisins de gauche dans une chaîne sans fin de réciprocité sans aucune mutualité entre eux*". Polanyi prend l'exemple de la Kula, étudiée par Malinowski, pour illustrer l'articulation réciprocité/symétrie.

<sup>9</sup> "*La redistribution désigne des mouvements d'appropriation en direction d'un centre, puis de celui-ci vers l'extérieur*" (Polanyi in Arensberg et alii, 1975, p. 245).

<sup>10</sup> "*l'échange se réfère ici à des mouvements de va-et-vient tels que les changements de "mains" dans un système marchand*" (Polanyi in Arensberg et alii, 1975, p. 245).

archaïques. De simples pratiques d'échange n'engendrent pas par elles-mêmes une autorégulation. Il faut une *institution*, le marché, donnant stabilité à ce qui serait, dans le cas contraire, de simples actes d'échanges *occasionnels*. Pour que les comportements d'échange engendrent une véritable forme d'intégration sociale, il est nécessaire que les taux de l'échange soient *négociés* à tous moments, ce que permet le marché. En revanche, l'isolement, la multitude des réglementations sur les prix et les monnaies caractérisent les marchés archaïques. C'est pourquoi ceux-ci ne constituent pas un *système* comme c'est le cas dans une économie de marché.

Plus fondamentalement, Polanyi refuse à l'échange marchand d'être le prototype de toutes les relations économiques; nous prendrons quelques exemples pour montrer qu'un certain nombre de transactions repérées dans les économies archaïques sont plus le prolongement du principe de la redistribution que l'expression d'un hypothétique marché.

Remarquons déjà qu'il nous semble utile d'émettre quelques réserves à propos de l'utilisation de l'expression de "redistribution salariale"<sup>11</sup>. Dans la lignée de Marx, nous nous proposons d'opposer l'achat moderne de force de travail sur un marché, dans l'intention de produire du capital, à la mobilisation non moderne d'une force de travail qui ne se reproduit pas nécessairement selon les canons de l'économie de marché. Certes, l'archéologie peut préciser ce que sont les *rations*<sup>12</sup> allouées à la reproduction de cette force de travail et éclairer la nature des conflits sociaux qui se nouent autour de la fixation des rations. Néanmoins, peut-on soutenir que les rations qui sont distribuées sont équivalentes aux salaires du régime capitaliste moderne ? En fait, la ration, ce "salaire" pré-moderne, exprime plus un élément de la machine redistributrice qu'une partie du mécanisme propre au marché.

De même, selon Polanyi, le commerce proviendrait plus de l'action étatique que des volontés d'individus hédonistes; il serait possible de concevoir un *commerce sans marché*. D'une façon qui pourrait surprendre, Polanyi oppose en effet le *commerce (trade)* et le *marché* car il est important de faire la différence entre le commerce extérieur et l'échange marchand. Polanyi reconnaît sa dette envers Weber (1991, p. 218) qui affirme que le commerce extérieur précède les formes d'échange interne: "*Le commerce est, à ses débuts, un phénomène interethnique (souligné par Weber)*". La thèse de Polanyi consiste à affirmer le caractère sans risque de ce commerce et l'existence de *transactions* individuelles permettant d'accroître les profits de ce commerce statutaire. Ainsi, les contraintes étatiques de ravitaillement n'étaient pas contradictoires avec des formes de liberté commerciale. L'étude d'une guilde commerçante d'origine mésopotamienne permet à Polanyi de montrer comment l'Antiquité savait concilier liberté et nécessité.

Au deuxième millénaire, en Cappadoce, vivait une colonie de commerçants assyriens qui, pour le compte d'Assour, assurait l'approvisionnement en cuivre. Polanyi tente, dans l'ouvrage collectif de 1957, d'établir un ensemble de conjectures qui ne seront pas infirmées par la publication, en 1961, d'un article important de G. C. Gardin et P. Garelli (Polanyi, 1968, p. 254). L'organisation commerciale telle que l'envisage Polanyi<sup>13</sup> est à double niveau:

1/ Le premier est constitué par les marchands du *karoûm* (Polanyi, in Arensberg et alii, 1975, p. 55) qui achètent et vendent des produits, mais aussi prêtent et investissent, tout en ayant la liberté d'agir certaines fois pour leur propre compte. Ils disposent d'un monopole et très curieusement, *les pertes ne sont jamais mentionnées, les prix semblant ne pas avoir d'importance*

2/ Au second niveau, celui de la régulation, se précise la figure du *tamkaroûm* (Polanyi, in Arensberg et alii, 1975, pp. 56-57) dont un assyriologue, s'inscrivant dans le paradigme du marché, doit reconnaître la qualité de "Banquier d'État" (Polanyi, 1968, p. 241). Assuré d'une propriété foncière lors de sa nomination, le *tamkaroûm* n'a pas à vivre des transactions entre la

<sup>11</sup> Dans le texte issu de sa contribution à la table ronde, J. Margueron utilise cette expression dont nous reconnaissons la commodité.

<sup>12</sup> Ce concept a la préférence de Polanyi (1977).

<sup>13</sup> Nous ne faisons que reprendre ici l'analyse et les traductions que Polanyi retient.

Guilde des *karoûm* et Assour. Il est chargé de la surveillance des dispositions légales et d'assurer les avances (Polanyi *in* Arensberg *et alii*, 1975, p. 61). Très probablement, les prix ne résultent pas des fluctuations dues au jeu du marché, mais sont fixés par la loi et la coutume, ce qui n'a rien d'étonnant dans une économie non moderne.

Conséquence des nécessités de la sécurité publique, le commerce pratiqué par cette guilde mésopotamienne est sans risque et, très vraisemblablement, possède une nature statutaire.

### *C/Quelques précisions sur la redistribution comme "forme d'intégration"*

Il nous semble néanmoins important de donner quelques précisions sur le fonctionnement de la redistribution qui détermine le caractère particulier du commerce antique. Notons d'abord que le comportement collectif de redistribution peut être fondé sur des mouvements de "disposition" (*dispositional*), c'est-à-dire de contrôle, et ne pas nécessiter des déplacements physiques; Polanyi (1977, p.36). Cela signifie que, très tôt dans l'histoire, la redistribution ne renvoie pas à des transferts *massifs* de richesses mais à des formes de contrôles reposant sur l'unité de compte et sur une bureaucratie (Gentet & Maucourant, 1991a, p. 157-158). Remarquons ensuite que *la redistribution peut connaître des modalités particulières* comme le "principe de l'administration domestique" (*householding*)<sup>14</sup> qui ne sont pas nécessairement des formes premières de la vie économique. Seule une certaine avancée des techniques agricoles permet de donner une autonomie viable à la famille par exemple. L'observation montre que, dans le cas des sociétés primitives, le poids des pénuries engendrées par des accidents naturels sont réparties d'une façon indifférente sur tous les sous-groupes sociaux (Polanyi, 1977, pp. 41-42)<sup>15</sup>.

Enfin, la redistribution peut avoir autant d'importance dans l'Athènes classique que dans l'empire achéménide, alors même que les finalités culturelles et politiques de ce principe économique sont assez différentes. Comme le souligne P. Vidal-Naquet à propos du principe de redistribution<sup>16</sup>: "*L'octroi aux magistrats qui exercent une fonction, aux citoyens qui se rendent à l'assemblée, d'une indemnité spécifique, suppose la prise de conscience de l'autonomie du politique*". Il est clair que cette prise de conscience différencie le monde grec de l'Orient des grands empires. La redistribution comme forme d'intégration peut donc être associée à des formes *distinctes* de l'autonomie du politique.

L'exercice de la liberté authentique ne peut en effet se concevoir sans que tout citoyen soit assuré d'un minimum économique, sinon les plus riches s'achèteraient une véritable clientèle par la corruption (Polanyi, 1977, pp. 172-173), transformant la démocratie en ploutocratie. Par la distribution de pièces de monnaie lors des activités civiques, le citoyen, en effet, est en mesure de se procurer l'essentiel de sa subsistance à l'*agora*. Combinée avec le principe de l'échange, la redistribution pouvait ne pas être bureaucratique. L'*agora*, dont tout nous porte à croire qu'elle n'est pas primitivement un moyen important de l'existence du citoyen, le devient enfin. De la même façon, les *nomismata*, dont il semble établi qu'elles ne sont pas primitivement des instruments commerciaux<sup>17</sup>, le deviennent alors. L'expérience d'Athènes nous montre donc comment l'articulation de la redistribution à l'échange, sous la forme d'un recours étendu à un marché archaïque<sup>18</sup>, évite la naissance d'une bureaucratie redistributrice. En effet, une telle institution, séparant le peuple de l'État, aurait entamé l'idéal de la liberté au sens des Anciens.

---

<sup>14</sup> Comme l'*œconomia* grecque ou la *familia* romaine.

<sup>15</sup> Bois (1989, p. 186) remarque aussi que l'agriculture romaine permet à la cellule conjugale de s'affranchir de solidarités plus larges du fait d'une certaine technicité.

<sup>16</sup>P. Vidal-Naquet *in* Finley (1994, p. 13).

<sup>17</sup> Les pièces de monnaies furent même, à l'origine, des instruments sociopolitiques, de véritables "monuments" de la Cité (Servet, 1984, p. 123).

<sup>18</sup> Ceci signifie que l'*agora* est un "élément de marché" qui ne fait pas parti d'un système de marchés autorégulateur.



Il nous semble que les précisions précédentes étaient nécessaires pour écarter un certain nombre d'objections trop rapidement formulées à l'encontre de la nécessité de ce concept de redistribution. Néanmoins,

(a) M. Sahlins (1984, p. 265), pourtant partisan de l'approche substantive s'est interrogé sur la validité de l'opposition irréductible entre réciprocité et redistribution; "*la redistribution, par le chef ne diffère pas dans son principe de la réciprocité liée au rang et à la parenté*". Il établit même (p. 247-249) un *continuum* entre la réciprocité généralisée (*le don "pur" de Malinowski*) et la réciprocité négative ("*l'échange économique par excellence*").

De plus,

(b) P. Veyne (1995, p. 76 et p. 81), dans une critique assez radicale de Polanyi, croit mettre en évidence l'aspect essentiellement négatif de la notion de redistribution parce que celle-ci caractériserait tout ce qui n'est pas marché, des pratiques du *big man* au fonctionnement de l'Union Soviétique. A cette inconsistance conceptuelle s'ajouterait une faiblesse d'ordre méthodologique. Certaines redistributions des puissants aux dépendants ne seraient que des trocs intertemporels (p. 77), des biens matériels contre des services de protection à venir par exemple; plus généralement, le troc ne serait que l'expression d'une faible élasticité aux termes de l'échange en l'absence d'opportunités exploitables sur un marché (p. 78). Sans doute, P. Veyne pense-t-il rendre compte du système des équivalences qui caractérisait, selon Polanyi (1977, p. 64-69), la redistribution et les marchés des économies anciennes.

Pour ce qui est du point a/

- Le *continuum* auquel fait référence Sahlins pose un double problème. Rabattre l'échange marchand dans la catégorie générale de la réciprocité revient, en premier lieu, à occulter le caractère "immergé" de beaucoup d'échanges non-modernes<sup>19</sup> (Stanfield, 1986, p. 87). Bien plus, ce *continuum* tend à nier le moment crucial de la structuration *politique* de la société. Sans doute, les premières ébauches de redistribution sont-elles des "centralisation de réciprocité" comme les nomme Sahlins, il n'en demeure pas moins que la redistribution prend tout son sens avec l'autonomie du politique; la redistribution véritable suppose l'existence de la division politique, celle qui s'établit entre dominants et dominés (Clastres *in* Sahlins, pp. 24-26) et institue l'"extraction" d'un surplus qui peut être redistribué selon la volonté des maîtres. Il existe une différence fondamentale entre les chefs qui affichent leur générosité dans la quête d'un pouvoir hypothétique et d'autres, assurés des dons des inférieurs, qui peuvent se permettre quelques libéralités<sup>20</sup>. Aussi, il n'est pas étonnant d'observer, comme le fait M. Anspach (1992), qu'il existe une certaine proximité de l'échange et de la réciprocité en ce qu'ils sont dans le registre de l'horizontalité; la redistribution, en revanche est dans la verticalité.

Relativement au point b/

- D'abord, l'affirmation selon laquelle le don n'est qu'une forme primitive du rapport marchand occulte rapidement la richesse de débats anthropologiques (Caillé, 1991, p. 66) dont on ne peut faire l'économie. Ensuite, l'"élasticité" renvoie à une réalité propre à un système de marché qui, dans ce cas, n'existe pas, à moins qu'on puisse juger les usages d'une société en fonction de pratiques et de représentations collectives qui n'existent pas encore. Paradoxalement, P. Veyne (1995, p. 151) récuse dans le même ouvrage une tentation de ce genre. Il insiste sur l'originalité de la société moderne qui a autonomisé ce royaume des moyens que constitue l'économie; nous sommes bien près, dès lors, du point de vue

<sup>19</sup> La condition de possibilité de l'échange marchand est assurément une représentation de l'altérité *radicale* du partenaire de la transaction. Néanmoins, l'économie de marché ne pourrait survivre si elle ne faisait pas appel à des principes qui lui sont *a priori* étrangers. Voir M. Granovetter (1994, p. 86) qui s'attache à mettre en évidence les réseaux sociaux producteurs de la confiance, si utiles pour les transactions marchandes.

<sup>20</sup> Sahlins (1984, p. 188 et 189 et p. 264-265) offre des arguments à cette hypothèse. Enfin, Sahlins relève un caractère essentiel de la redistribution: celle-ci s'inscrit à l'intérieur de l'action collective d'un groupe (p. 242) tandis que la réciprocité suppose deux groupes.

substantiviste qui voit dans cette autonomisation l'institution de l'économie formelle. Un tel événement n'est possible qu'à la condition d'abstraire les activités économiques de leurs significations sociales; dès lors, les moyens de l'activité économique deviennent autant de finalités. Un tel événement est rupture, arrachement à des conditions culturelles. Il n'est pas inintéressant de rappeler, à cet égard, que la thèse majeure de la *Grande Transformation* consiste à penser l'avènement du marché autorégulateur comme une catastrophe plus culturelle qu'économique.

Il est donc légitime de supposer que le capitalisme ou l'économie de marché<sup>21</sup> sont des possibilités inhérentes aux sociétés humaines<sup>22</sup>, tout en remarquant que l'actualisation de cet idéal-type est un processus si problématique qu'il convient d'être prudent avant de pouvoir reconnaître ses éventuelles manifestations historiques.

## §2. Le statut de la redistribution dans l'analyse de la NIE

Pour expliciter l'intérêt de la nouvelle approche que propose la NIE, nous exposerons quelques postulats fondateurs de ce point de vue tout en précisant quelques limites qui lui sont inhérentes.

### *A/ Une extension du modèle de l'intérêt personnel et la reconnaissance de l'importance des institutions pour l'analyse économique*

Un élément fondateur de la NIE est une représentation plus réaliste de la nature humaine. A titre d'exemple, la question de l'"opportunisme", entendu comme la "*poursuite de l'intérêt personnel dans la fourberie*" (Silver, 1985 b, p. 8) est intégrée dans l'analyse. Tout contrat est considéré comme d'emblée problématique par le possible non respect de "clause de qualité" par le fournisseur, la probable "flânerie" du salarié *etc...* On peut dès lors admettre que toute transaction implique la mobilisation de ressources pour leur mise en œuvre. Douglass North (1984, p. 7) définit ainsi les "coûts de transaction" comme "*les coûts de stipulation et de mise en application des contrats qui sont derrière l'échange*"<sup>23</sup>. Il en déduit que ces coûts recouvrent "*tous les coûts de l'organisation politique et économique qui rendent possibles des économies dans la capture des gains de l'échange*" (*ibid.*) et affirme même que le niveau atteint par ces coûts exclurait toute forme d'organisation économique<sup>24</sup>. C'est pourquoi North se sépare ici d'un autre grand théoricien des coûts de transaction, Oliver. E. Williamson<sup>25</sup>, pour qui la tâche de l'économiste vise à rendre compte (et justifier) de la taille et de la nature des organisations économiques. Celui-ci pose la question de savoir si, étant donné le coût du recours au marché, il convient, pour la firme capitaliste de faire ou de "faire faire". Or, North affirme, comme historien, qu'on ne peut séparer artificiellement les coûts de

---

<sup>21</sup> Pour un refus de cette distinction conceptuelle chère à Braudel, voir Caillé (1986, p. 192).

<sup>22</sup> Voir Rotstein (1994, p. 8-9) pour une discussion de cette question d'un point de vue substantiviste.

<sup>23</sup> North (1980, p. 134-5) intègre, dans ces coûts, les frais d'étude de marché, de négociation et d'exécution. L'importance des coûts fixes requis par le recours au marché permet d'importantes baisses du coût unitaire des transactions quand celles-ci augmentent (p. 135). Dès lors, conformément au principe classique, le recours accru au marché permet d'augmenter l'ampleur de la division du travail, donc d'impulser la croissance. Il ne faudrait pas en déduire que les transactions se réduisent aux transactions de marché en dépit d'un certain flou terminologique. En effet, le domaine féodal est régi par des "arrangements contractuels" qui disposent des transactions entre seigneurs et serfs (North, pp. 56-57).

<sup>24</sup> Cette importance accordée aux coûts de transaction est peut-être excessive. Pourtant, l'existence de la "household economy" (Silver, 1985, p. 3) montre la capacité de l'économie à s'adapter à un état de fait où la division sociale du travail est réduite à un minimum. Cette assertion excessive de North est révélatrice d'une conception "formelle" où l'économie n'est qu'un jeu sur "les gains de l'échange", comme s'il ne pouvait exister de *stone age economics* (Sahlins, 1984, pp. 32-33), règne du "mode de production domestique".

<sup>25</sup> L'adoption de techniques plus efficaces peut être rendue impossible à cause de coûts de transaction trop élevés (North, 1985, pp. 558-559).

production des coûts de transaction et qu'il convient de ne pas considérer les règles du jeu politique comme données.

Mais, en dépit de la reconnaissance de coûts de transaction positifs, il ne semble pas que la NIE propose à l'histoire autre chose qu'un terrain de validation de ce qui a été expérimenté ailleurs. Cette approche ne tient aucunement compte de la particularité de l'homme comme être social et historique, ce qui constitue pourtant une raison de l'existence de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie comme sciences autonomes. North proclame son attachement à un utilitarisme élémentaire selon lequel, dans toute société, la plupart des individus préfère la croissance matérielle et "*qu'ils agissent en conséquence*" (North et Thomas, 1980, p. 8). Nous sommes loin d'une nécessaire évaluation des travaux d'anthropologues qui, de Sahlins à Clastres, ont mis en évidence les raisons qui, dans certaines sociétés, permettent de rendre compte du refus de la dynamique de l'accumulation. Cette occultation des acquis de l'anthropologie économique ou politique est encore plus évidente pour Silver (1985 a, p. 136, *fn* 3) qui réaffirme sa conviction que, spontanément, l'homme est incliné au troc et que les marchés adviennent *naturellement* pour peu qu'on ne contrarie pas leur émergence. Ce type d'argumentation suppose, pour avoir quelque validité, que le troc soit le prototype de tout échange social et que l'histoire économique résulte de conspirations de bureaucraties entravant le triomphe absolu du marché<sup>26</sup>.

Malgré des hypothèses discutables<sup>27</sup> qui ne peuvent qu'affecter la perception des faits historiques et leur reconstruction, la NIE pose clairement la question des conditions de possibilité de l'échange, dès lors qu'est reconnue l'importance des coûts de transaction. North, à cet effet, définit les "institutions" comme "*une série de contraintes sur le comportement prenant la forme de principes et de réglementations; un ensemble de procédures permet de mettre en évidence les déviations par rapport aux principes et réglementations, et finalement, un jeu de normes éthiques affectant le comportement*". Cette définition très large des institutions s'inspire de celle donnée par Veblen (1978, pp. 124-125) et Commons, fondateurs de la première école institutionnaliste américaine<sup>28</sup>, mais s'en éloigne par la volonté d'expliquer les institutions par un ensemble d'hypothèses sur le seul comportement "maximisateur" des agents (North, 1984, p. 8). L'intérêt que North porte maintenant à l'"idéologie" ne doit pas faire oublier que les formes de celle-ci ne prennent de sens que par rapport à la question économique des coûts de transaction, qui déterminent la structure institutionnelle. On peut noter un certain fonctionnalisme que diverses nuances décelables dans la NIE n'amendent pas totalement. La finalité des institutions est bien de minimiser, compte tenu d'un certain nombre de facteurs exogènes, les coûts de transaction, par où se révèle l'ambition caractéristique de la nouvelle économie dominante d'endogénéiser les institutions dans un modèle plus général. La différence avec la théorie néoclassique traditionnelle est éclatante en ce que celle-ci acceptait comme *données* les règles. Une deuxième difficulté, de nature plus méthodologique, peut être mise en évidence. Une lecture stimulante de Polanyi que North (1977) nous offre peut servir de point de départ à une telle illustration.

Il ne s'attarde pas à critiquer le flou conceptuel qu'on ressent parfois à la lecture du pionnier de l'approche substantive (p. 179) et préfère interpréter *autrement* des mécanismes (North, 1985, p. 567) dont il ne met pas en doute la vraisemblance et l'importance. Mettant en avant certains textes de Polanyi, il soutient que l'Antiquité, en raison de son faible niveau

---

<sup>26</sup> Les présupposés de la nouvelle histoire économique réactualisent donc la "fable du troc", fondatrice de l'économie politique. J. M. Servet (1994) a proposé une généalogie de ce mythe dont l'intérêt est de masquer la monnaie, institution sociale intimement liée aux rapports politiques (Servet, 1993).

<sup>27</sup> La discussion du "réalisme des hypothèses" est dans ce cas immédiatement fondée dans la mesure où la NEI trouve une partie de sa raison d'être dans l'amendement des hypothèses fondatrices de l'économie orthodoxe.

<sup>28</sup> Pour un examen comparé de cette première école (appelée parfois "*old institutionalism*") et de la NEI, on pourra se référer à Dutraive (1995) qui tente de montrer leurs apports respectifs pour la question générale des liens entre économie et histoire.

technologique, ne connut pas la mise en application de droits de propriété avant le 6e siècle à Athènes (North, 1977, p. 723). A ce moment, la baisse des coûts de transaction permit l'écllosion, notée par Polanyi, de nombreux marchés. Bien plus, les organisations typiques du féodalisme comme le "manoir" ou la guilde sont considérées comme des "firmes", c'est-à-dire comme des institutions<sup>29</sup> "maximisant la richesse et se substituant aux marchés créateurs de prix". Croyant que les agents peuvent sélectionner les meilleures institutions comme ils choisissent le meilleur produit sur un marché<sup>30</sup>, North (p. 724) glisse subrepticement<sup>31</sup>: "Il est raisonnable de supposer que les forces qui mènent à la substitution des firmes par le marché peut nous aider aussi à expliquer les variétés des formes d'organisations économiques des sociétés du passé".

Or, le qualificatif de "raisonnable" accolé à une telle hypothèse pose problème. Field (1981, p. 185) remarque que seul un calculateur omniscient, jugeant au mieux des intérêts sociaux, pourrait certes décider du changement des règles en vigueur parce qu'il connaîtrait le niveau absolu des coûts relatifs à la mise en application des nouvelles règles. Aussi, la référence à l'individualisme méthodologique, qui s'accorde mal avec la présence de ce super-esprit, ne permet pas de rendre endogène la production des règles: "l'hypothèse que les individus poursuivent leurs intérêts propres ne donne aucune prédiction a priori sur le volume absolu de ressources consacrées à la mise en œuvre de ce qui sera nécessaire pour achever un niveau "supportable" de soumission aux règles. Les pouvoirs étrangers occupant, de façon inamicale, des régions où leurs règles manquaient de légitimité ont fréquemment découvert cela à leurs dépens"(p. 187)<sup>32</sup>. Il ne semble donc pas qu'on puisse sélectionner les règles du jeu socio-économique comme les biens économiques sur un marché<sup>33</sup>. Or, cette caractéristique propre à la NIE, au travail de North en particulier, ne semble pas permettre une interprétation économique des contraintes politico-culturelles pesant sur le processus de production et de répartition des richesses.

---

<sup>29</sup> La définition que North donne du concept d'institution dans les années 1970 semblent différer de la définition donnée dans les années 1980.

<sup>30</sup> A ce propos, voir Basu *et alii* (1987, p. 9).

<sup>31</sup> Comme si les organisations économiques du féodalisme pouvaient se comporter à l'image des firmes opérant dans les marchés capitalistes alors que justement, comme North ne cesse de le souligner, les structures institutionnelles sont dissemblables. Cette hypothèse hardie, typique de la NIE, révèle le caractère éminemment statique du modèle et sa difficulté à se dynamiser.

<sup>32</sup> D'où la fréquence des arguments *ad hoc*: tantôt le coût de mise en vigueur des nouvelles institutions pourra être évoqué pour justifier leur rejet à un moment donné de l'évolution historique (l'argument "conservateur"); tantôt, l'adoption des nouvelles règles signifie, bien sûr, que le coût du nouveau système était moins élevé (l'"argument radical"). Voir Field (1981, p. 187 et p. 190). Une telle ambivalence méthodologique disqualifie la prétention à fournir des "propositions réfutables" (North, 1977, p. 729) jugées épistémologiquement mieux fondées que les assertions substantivistes.

<sup>33</sup> Selon Basu *et alii* (1987, pp. 4-5), il faudrait garder l'ambition d'endogénéiser les règles dans un modèle. En effet, pour ces auteurs, même si la détermination des règles peut être culturelle à court terme, ou traitée comme telle, il n'en resterait pas moins que les changements économiques de longue période peuvent influencer sur la culture et la structure institutionnelle globale. Cependant, les auteurs restent assez discrets sur l'ambivalence méthodologique rappelée plus haut, bien que, par ailleurs, leur ambition soit louable. Il conviendrait toutefois, pour intégrer des déterminations de type économique, de savoir quel sens du mot "économie" est entendu. Ainsi Sahlins (1984, pp. 186-192) montre comment l'intensification de la production, au sein du "mode de production domestique" est de nature *politique*, mais correspond aussi à une double exigence, à la fois économique (d'un point de vue substantif) et sociale. La redistribution réaffirme la solidarité et l'identité du groupe (p. 139), action nécessaire étant donnée la tendance anarchique à la dispersion des éléments constitutifs de la société primitive (pp. 140-144 et p. 180). De même, l'activité redistributive permet de contrer le jeu spontané des maisonnées primitives, tellement rebelles à toute rationalité productive, lequel pourrait nuire à la subsistance même de l'homme (p. 178). Cet exemple nous semble montrer l'existence de déterminations économiques et l'immersion certaine de celui-ci dans d'autres champs. D'ailleurs note Sahlins (p. 188), l'économie du pouvoir demeure peu efficace tant elle est subordonnée à l'impératif du don qui fonde le prestige. Aussi, la recherche entreprise par la NIE de déterminismes économiques efficaces "en dernière instance", typique d'une certaine volonté marxiste, semble vaine.

De surcroît, le traitement par North du trait majeur des institutions, leur prétendu caractère optimal, doit susciter quelques interrogations. Du strict point de vue de la rationalité individuelle, il est possible d'établir la persistance d'institutions qui ne sont plus fonctionnelles: le coût individuel de transgression de la norme peut être tel qu'il n'y a aucun intérêt à la transgresser (Basu et *alii*, pp. 10-11)<sup>34</sup>.

### *B/ L'institution des formes politiques d'un point de vue économique*

L'analyse de la genèse de l'État et de son devenir va révéler les problèmes de l'approche néo-institutionnelle qui résultent peut-être entièrement des difficultés soulevées précédemment. A l'encontre d'un certain libéralisme qui voit dans chaque affaiblissement du contrôle politique la raison des véritables progrès économiques (Hayek, 1993, pp. 47-48), North soutient que la nature de l'État est *ambivalente*: celui-ci est condition de la croissance économique mais aussi source du déclin (North, 1979, p. 249). En premier lieu, l'État — ou les formes politiques — devrait être considéré comme une "firme" fournissant des services de protection et de justice. Mais la défense monopoliste de la propriété sur l'aire géographique de l'État lui permet de combiner un système de *droits de propriété* maximisant ses revenus (p. 252). On comprend pourquoi il est possible que les formes politiques soient source de déclin: même si elles permettent de stabiliser l'exercice des droits de propriété, elles ne sont pas nécessairement intéressées à promouvoir la croissance économique *globale* car elles peuvent inscrire leur action dans une pure logique rentière. Ainsi North, à l'aide de son large concept d'"État" pense -t-il rendre compte du déclin sur le long terme de la société de redistribution de l'Égypte ancienne ou de la société féodale. Il établit alors sa démarche dans un chemin, dit-il, tracé explicitement par Marx. Fort heureusement, la question de l'intérêt des groupes constituant et s'appropriant l'État n'est pas posée: même si North évoque indirectement un rapport social, il aurait sans doute quelque peine à l'intégrer dans son schéma fondé sur l'individualisme méthodologique.

Là n'est pas le plus étonnant. Pour expliquer la taille de l'État, et implicitement la prégnance de la redistribution, il fait alors référence au vieux schéma de Wittfogel. Les économies d'échelles, conséquences de l'indivisibilité d'un système hydraulique intégré, expliqueraient la nature de certains États. Cette hypothèse (p. 254), discutable et discutée, se double d'une interprétation singulière de la raison d'être de la propriété collective: celle-ci serait la conséquence d'une difficulté technologique à établir un système satisfaisant de poids et de mesure. En revanche, dès que la mesure qualitative et quantitative des biens et services échangés aurait atteint un certain seuil, il serait possible d'adopter des "droits de propriétés exclusifs", ces authentiques droits de propriété qui expliquent "*the rise of western world*", la croissance économique et donc la croissance des revenus fiscaux<sup>35</sup>.

Plus récemment, Silver a tenté d'endogénéiser ces déterminismes technologiques dans le point de vue économique. Selon celui-ci, les paysans, libres à l'origine, vivant dans des sociétés où l'irrigation se pratique à petite échelle, tomberaient dans la dépendance suite à la

---

<sup>34</sup> Même un grand tenant de l'individualisme méthodologique, J. Elster (1995, p. 164) veut rétablir, contre les "réductionnismes", l'*autonomie* des normes. Même s'il est répandu, par exemple, d'estimer que le fait de donner peut être plus rationnel que de recevoir, qu'il peut être rationnel d'être irrationnel. Ce type de réduction de la norme à l'intérêt pour en expliquer l'origine, est problématique dès lors que ce genre de stratégie est assez partagé.

<sup>35</sup> Ceci suppose certes une conscience des intérêts de long terme de la classe des individus qui constituent l'État, chose peu probable *a priori*, en partant de postulats strictement individualistes. Bien sûr, North inclut dans son schéma la concurrence que se font les unités politiques, ce qui pourrait expliquer une certaine modération de la rente extraite par l'État. Cette concurrence rendrait aussi compte de la généralisation des règles favorables à la croissance. On peut alors comprendre pourquoi le système fiscal espagnol, fondé sur des guildes prédatrices (North, 1980, p. 11) ne peut survivre à long terme. Toutefois l'existence de mécanismes de modération et de propagation qui vont à l'encontre de la logique de la rente n'explique pas l'invention de règles plus adaptées. La difficulté est que les thèses du texte écrit par North et Thomas, qui témoignent de la volonté de rendre compte d'une telle genèse, sont largement caduques comme nous le verrons plus loin.

naissance d'un système artificiel et extensif d'irrigation qui aurait été mis en place pour tirer parti des opportunités offertes alors par le commerce. Néanmoins, cette hypothèse, faisant la part des déterminations techniques et économiques, mérite assurément d'être discutée. Il convient d'abord d'être prudent sur l'existence d'opportunités exploitables dans un système de marchés à des époques aussi anciennes<sup>36</sup>. De plus, étant donné la nature des économies archaïques où la dissociation du commerce et de la production est chose fréquente (Humphreys, 1969, p. 187) il n'est pas évident que la structure économique-politique soit nécessairement déterminée par les orientations du commerce extérieur. Il est probable que la structuration politique de ces sociétés moyen-orientales, aux époques les plus anciennes, ait été le facteur rendant possible l'exportation de portions de surplus économique extraits sur les classes dominées.

Notre hypothèse découle de l'ambiguïté des argumentations de Silver. Il ne cesse d'évoquer l'aspect déterminant des coûts de transaction pour rendre compte des spécificités institutionnelles de l'Antiquité<sup>37</sup>, ce qui ne l'empêche pas de minorer l'importance des coûts de transaction afin de célébrer l'existence et la force des marchés (1985 b, p. 165). Plus encore, l'auteur reconnaît (Silver, 1983, p. 828) que la place des marchés dans l'économie de produits de base n'est pas bien définie. Il semble donc que l'explication par les coûts de transaction ait un caractère quelque peu *ad hoc*, ce qui semble typique de la rhétorique de la NIE. Certes, plus généralement, Silver (1985 a, p. 136), avec beaucoup d'autorité, affirme que l'"*idée selon laquelle le commerce repose sur l'existence de surplus a été bannie depuis longtemps de la science économique*". Que la notion de surplus soit refusée par l'économie d'inspiration néoclassique qui tente de donner sa raison d'être à toute forme de revenus est un fait; ceci ne nous semble pas devoir rejeter toute pertinence à l'intuition classique qui comprend le surplus comme la manifestation d'une structuration en classes sociales. Or, la reproduction sociale se fait souvent par la monopolisation du commerce extérieur qui permet l'importation de biens de prestige utiles à la reproduction symbolique de sociétés hiérarchisées. Toutefois, la référence que nous faisons ici au surplus ne signifie pas une adhésion à la thèse, si justement critiquée par Pearson (1975, p. 301), selon laquelle la production de surplus par rapport à la subsistance est un élément mécanique et déterminant de l'évolution supposée linéaire des institutions. En fait, l'institution de la redistribution, même si elle est largement fondée sur des motifs non économiques, peut expliquer l'accumulation de surplus, car le prestige et la capacité de donner sont des attributs essentiels du pouvoir<sup>38</sup>.

### ***C/ La déconstruction des catégories du don et de la redistribution***

Selon les tenants de la NIE, des hypothèses plus réalistes concernant le comportement humain, l'importance accordée à la nature des droits de propriété et la reconnaissance du caractère crucial des coûts de transaction sont autant d'éléments qui devraient permettre à l'analyse économique dominante de produire une interprétation nouvelle de l'origine et du sens des institutions. Il ne semble pas établi que de tels espoirs soient, une fois encore, totalement fondés. Nous avons déjà vu que la réduction des normes à l'intérêt est discutable; le cas de la réciprocité ne semble pas *a priori* devoir échapper à la critique que nous avons rappelée. L'examen des modalités de cette déconstruction révèle néanmoins des traits intéressants.

Prenons d'abord le don, le principe de comportement qui est à l'origine des pratiques redistributives. Il serait une solution économique quand il n'existe pas de moyen de faire respecter les termes de l'échange (North, 1977, p. 726). North semble fonder cette conclusion sur une double constatation:

---

<sup>36</sup> A. Mayhew *et alii* (1985, p. 133) ont émis des doutes sérieux sur l'existence de tels marchés autorégulateurs.

<sup>37</sup> Voir Silver (1985 b, p. 12) pour un exemple piquant d'économicisme .

<sup>38</sup> Pearson (*in* Arensberg *et alii*, 1975, p. 317) peut conclure: "*Il existe partout et toujours des surplus potentiels. Ce qui importe, ce sont les moyens institutionnels qui leur donnent vie*".

a - il existe une concurrence entre les individus ambitieux pour accroître leur stock de *vaygu'a* qui interfère sur les flux de richesses;

b - les pratiques de don/contre-don ont un caractère impératif; ce qui nous éloignerait donc, interprétons-nous la pensée de l'auteur, du caractère "gratuit" que l'on attribue d'ordinaire au don<sup>39</sup>.

A cela il est possible d'objecter que seul un évolutionnisme radical nous permettrait d'occulter le dynamisme des sociétés primitives. La concurrence pour le pouvoir existe dans celles-ci et affecte la production et la redistribution de richesses. Mais l'intensification de la production n'a nul besoin du cadre formel de l'économisme pour être intelligible (Sahlins, 1984). La concurrence des *bigmen*, qui ne cessent de donner pour se créer des obligés, tout comme l'institution de chefferies, suscitent effectivement une croissance de la production en raison des flux de dons, de la redistribution et la division consécutive du travail. Mais ces heureux effets de l'intensification et de la division du travail résultent d'un processus où le politique et la recherche du prestige sont essentiels. De plus, comme l'écrit l'anthropologue Mary Douglas (1989, p. 115), le don n'est pas gratuit; une économie politique de celui-ci nous montrerait que, "*comme dans l'économie de marché, il fournit aux individus des motivations qui permettent la contribution de tous au bon déroulement des échanges au niveau collectif*" (p. 111)<sup>40</sup>.

Il ne nous semble pas que M. Silver (1985 b, p. 34), grand tenant de la NEI, démontre de façon convaincante que le "commerce de don" est "*un système de troc intertemporel mutuellement bénéfique*". Le don/contre-don serait la conséquence de coûts d'information élevés caractéristiques du monde antique et de coûts non moins élevés de mise en œuvre des contrats. Ces caractéristiques, associée à la nécessaire rémunération "investissement de confiance", rendraient compte des flagrantes inégalités de "valeur" des biens échangés. Ainsi s'expliquerait les célèbres déboires de Oun-Amon à Byblos (p. 38)!

L'existence de coûts "élevés" n'a de sens que par rapport au prix d'équilibre du marché (*ibid.*): mais il n'y a pas de marché permettant de dire ce que serait un prix d'équilibre<sup>41</sup> ! N'est-il pas plus juste de se rappeler la faiblesse de l'Égypte à l'époque considérée, laquelle ne contrôle plus, comme par le passé, ces roitelets phéniciens devenus capables de fixer un cours nouveau des choses. M. Weber (1991, p. 220) est plus prudent, qui ne pratique pas en cette matière d'analyse rétrospective; il indique très rapidement que le "commerce par le don" est une alternative à la guerre qui a pu évoluer vers des formes plus rationalisées.

Pour ce qui est de la redistribution *stricto sensu*, North renvoie le lecteur à son travail, déjà évoqué, sur le "système manorial", pour rappeler que les coutumes du manoir doivent être comprises du point de vue formel. Nous ne jugerons pas la validité de l'explication polanyienne qui met l'accent sur le caractère *statutaire* de la société médiévale. Il suffit de s'attarder sur un aspect du travail de North dont l'analyse montre à quel point l'interprétation économique de la redistribution présente quelques difficultés.

North et Thomas, pour expliquer la déchéance irrémédiable du modèle de redistribution féodale, évoquent constamment la question des coûts de transaction alors que les conditions économiques de l'époque ne cessent de changer. Dans un premier temps, ils expliquent que la réussite même des arrangements conclus sur le domaine féodal prépare une mutation qui est la négation de celui-ci du fait du développement d'une économie de marché (North et Thomas, 1980, p. 58): en effet, la croissance démographique entraînerait

---

<sup>39</sup> Polanyi (1983, p. 75) met bien en évidence l'intérêt sous-jacent au don.

<sup>40</sup> Hayek (1993, pp. 168-169), dans la même veine, souligne que dans un contexte d'"intensification des échanges" en période de baisse des coûts de transaction, l'accroissement de la population permet d'exploiter les aptitudes spécifiques des individus, faisant que le travail peut avoir un rendement croissant.

<sup>41</sup> La remise en cause, par Keynes, du concept de "salaire réel d'équilibre" nous a inspiré sur ce point.

mécaniquement<sup>42</sup> une croissance du commerce<sup>43</sup>. De nombreux facteurs convergent en conséquence pour généraliser les prestations en argent (pp. 59-60).

Mais les auteurs, après avoir expliqué que la croissance démographique cause le déclin du féodalisme, affirment maintenant que la décroissance démographique du XIV<sup>e</sup> siècle œuvre dans le même sens. Le problème crucial est alors celui de la vive concurrence des seigneurs autour d'une main d'œuvre devenue très rare (pp. 115-116). Toutefois, comme le rappelle Field (1981, p. 191) à la suite de Domar, une analyse strictement économique peut très bien amener à conclure à un retour au travail forcé du fait même de la croissance du ratio terre/travail, comme cela s'est probablement passé dans les pays de l'Est de l'Europe. Il suffit de poser une hypothèse de nature institutionnelle, à savoir l'existence d'une collusion des seigneurs, pour rendre compte du retour du servage. Ainsi, il serait possible de conclure à l'irréductibilité de certains facteurs institutionnels. Il apparaît que seule une étude des singularités rencontrées au cours de l'histoire peut rendre compte, d'une façon, qui n'est pas nécessairement économique, des raisons pour lesquelles un rapport social d'exploitation peut évoluer à partir d'une même base économique, soit vers une dissolution, soit vers une réactivation de ses traits originels. Une telle étude devrait aussi intégrer les acquis d'une "sociologie économique" renouvelée, comme en témoigne l'article fondateur de Granovetter (1985), qui a le mérite de montrer aux économistes l'impasse où l'on est conduit dès lors que l'on veut rendre compte des institutions de l'unique point de vue de l'"efficacité" (Swedberg, 1994, p. 254).

L'analyse qu'offre la NEI de la crise du système féodal de redistribution serait moins chaotique si ce commentaire de S. Pollard avait été mieux entendu (1984, p. 19) sur les travaux de D. North: "*dans l'histoire véritable, cependant, les institutions sont l'expression de relations de pouvoir, et la forme qu'elles prennent n'est pas déterminée par les intérêts de tous les membres de la société participant à des marchandages, mais par les intérêts du seul groupe en position de force*". Il est sans doute étonnant que de telles remarques<sup>44</sup> soient si rares; le déclin de tout ce qui se rapporte à des formes marxistes de compréhension de l'histoire et la domination d'une vision contractualiste du monde explique sans doute la réticence des économistes à accepter ce type d'explication.

Ainsi, les approches néo-institutionnelles de redistribution posent sans doute plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Toutefois, il convient de prendre en compte l'objection de Silver selon laquelle l'hypothèse "redistributionniste" aurait été réfutée par des données "récentes". Nous retiendrons deux arguments mis en avant par Silver (1985 b, p. 57) pour caractériser l'économie mésopotamienne:

a - Les textes feraient référence à une appropriation privée des terres (principalement pour la III<sup>e</sup> dynastie d'Ur). Les temples et l'État ne seraient donc pas, loin s'en faut, les principaux propriétaires du sol.

---

<sup>42</sup> North suppose l'existence d'une dotation différentielle en facteurs de production selon les régions. Ainsi, dans la plus pure tradition des analyses néoclassiques du commerce international, il en déduit l'essor du commerce du fait de l'exploitation spontanée des avantages comparés.

<sup>43</sup> Field (1981, p. 189) remarque que le retour à la pratique archaïque du paiement en travail au XIII<sup>e</sup> siècle est expliqué étrangement par le modèle de North et Thomas. Faisant comme si les règles de fixation de la rente obéissaient aux mécanismes d'une économie de marché développée, les auteurs affirment qu'il s'agissait du moyen le moins coûteux pour rehausser la valeur de la rente. Le retour aux vieilles coutumes aurait donc évité des procédures sans fin de renégociation (North et Thomas, 1980, p. 88). On comprend donc la sévérité du jugement de Field (p. 190) sur la possibilité de faire appel, quand le besoin s'en fait sentir, au "principe de conservation". Il est surprenant de souligner que North note lui-même que le retour aux vieilles dispositions cause des problèmes "notoires" de flânerie paysanne: ceci pèse-t-il si peu lourd dans le calcul ? La rationalité seigneuriale serait-elle donc défaillante ? On comprendra pourquoi A. Field met en garde certains historiens contre la maladie de l'"apriorisme" (cité par Rollinat, 1994 b, p. 38).

<sup>44</sup> Dont le potentiel de subversion n'est pas négligeable: si le conflit est une raison majeure des "coûts de transaction", la distinction conceptuelle coût de transaction/coût de production n'est pas évidente (Pollard, 1984, p. 18).



b - Le roi pourrait être un marchand élu parmi ses pairs (pp. 58-59); de plus, il se pourrait que, vraisemblablement, il ait été en concurrence avec d'autres marchands, comme l'empereur romain, en son temps, a pu l'être pour la production des briques (p. 60). Plus étonnant: certaines sociétés mésopotamiennes, loin de se rapprocher des formes "patriarcales" de domination aurait anticipé le mouvement wébérien<sup>45</sup> de rationalisation par l'institution d'une "dépersonnalisation" de la charge gouvernementale (Silver, p. 59).

Nous ne nous référons pas, à propos de la teneur de ces arguments, au problème crucial de traduction même si Silver (1985 a, p. 136) dans sa réponse écarte un peu rapidement toute objection à ce sujet<sup>46</sup>. Ce sont des critiques internes qui retiendront essentiellement notre attention.

*Relativement au point a:*

Tout comme Silver, Hayek (1993, p. 43) a quelque satisfaction de voir Finley noter l'ampleur de la propriété privée dans le monde gréco-romain. Néanmoins, ce fait ne signifie aucunement que l'échange, comme mode d'intégration, devient *a priori* déterminant par rapport à la réciprocité ou la redistribution. L'instance politique centrale, quelle que soit la part des moyens de production qu'elle détient en proportion du stock global, peut fort bien ordonner ou influencer grandement les flux économiques externes aux unités économiques de base. Il n'est pas inintéressant de se souvenir qu'une telle redistribution sociale peut coexister avec une forme de redistribution moins étendue, celle de la *familia* précisément (Polanyi, 1983, p. 83).

Il est fascinant de noter à cet égard, en ce qui concerne l'Égypte, la facilité avec laquelle Silver (1985 b, p. 19) assimile conceptuellement les "temples" aux "entreprises d'affaires" et remarque l'importance de la propriété privée. Certes, on peut tirer de Helck (1975, p. 134 *sq*), l'idée selon laquelle l'existence de fondations funéraires royales amorce un processus d'appropriation privée. Toutefois, on ne saurait identifier *tous* les processus de liquidation de la propriété publique, d'ailleurs hautement réversibles, comme devant aboutir à un développement massif de la propriété privée, laquelle demeure "exceptionnelle" comme B. Menu (1982, p. 342) le souligne pour le Nouvel Empire. Ne faudrait-il pas caractériser certaines périodes comme des moments de montée en puissance d'un "féodalisme" comme le font certains égyptologues<sup>47</sup> ? Même si l'on admet la possibilité de croissance des échanges entre institutions à certaines périodes, il n'est pas possible de poser l'hypothèse d'une véritable classe marchande, dans la mesure où les activités des individus considérés s'inscrivent dans des fonctions assignées par l'État. *L'erreur economiciste provient donc de la supposition erronée que la distinction conceptuelle société civile/État a quelque sens pour l'Antiquité*<sup>48</sup>.

---

<sup>45</sup> Il peut sembler, tout de même, que le monde dont parle Silver puisse être correctement caractérisé par des idéaux-types comme la "domination patriarcale" ou l'"État patrimonial" (Weber, 1978, 2, p. 1006 et 1013). En effet, à cette époque "prébureaucratique", les "*normes dérivent de la tradition*". Ainsi, à titre d'exemple, est-il possible d'analyser les sentences d'Hammourabi comme l'expression de "lois" au sens de l'État bureaucratique rationnel ?

<sup>46</sup> Pourtant, un certain nombre de lectures concernant l'égyptologie économique ne nous ont pas convaincus de l'inutilité d'une approche pluridisciplinaire pour ces questions relatives à l'interprétation et à la traduction. Par exemple, Cerny, dans l'espoir sans doute de trouver un antécédent pharaonique aux *nomismata*, interprète un idéogramme (lu *senihou*) comme devant signifier un "*morceau de métal de 1/12 de deben, plat et rond*". Cette assertion n'a plus rien d'évident selon Janssen (1975, p. 105), bien au contraire. Certes, on pourrait objecter que l'adhésion de Janssen aux thèses substantivistes (pp. 555-561) a nourri (positivement de notre point de vue) les réserves relatives à la thèse de Cerny. Néanmoins, il ne semble pas que, dans le cas présent, nous soyons en présence d'une boucle herméneutique: l'extraordinaire stabilité du système des prix a impressionné Janssen. Pour une étude relative à la nature de ce système de prix, laquelle met en cause les hypothèses "monétaro-marchande", on peut se référer à Gentet et Maucourant (1991b). En tout état de cause, il convient d'être prudent dans l'affirmation de la neutralité du traducteur qui est toujours interprète.

<sup>47</sup> Il est en effet possible de développer un concept de féodalisme qui ne soit pas une tentative de reproduction de tous les traits de l'ère médiévale. A ce propos, voir T. Petit (1990, p. 248-250).

<sup>48</sup> A ce propos, voir Maucourant (1990, pp. 72-73).

Ainsi, l'omniprésence de l'État archaïque ne signifie pas contrôle totalitaire. Au Nouvel Empire, par exemple, existent de larges possibilités de céder non des propriétés, mais des *fonctions* (Menu, 1982, pp. 225-226). Une prudence extrême s'impose donc pour qualifier les modes d'appropriation. Autrement dit, parler de propriété "privée" sans décrire le contexte de façon précise, est source de nombreux débats.

Les économies palatiales peuvent représenter *a priori* un mode de fonctionnement différent du mode pharaonique de redistribution. Ce point peut, par ailleurs, être intéressant d'un point de vue archéologique: bien que le palais ne détienne pas la totalité des moyens de production, on pourra tout de même parler d'"économie palatiale" si le palais organise efficacement le système de redistribution à partir de la maisonnée royale. On peut raisonnablement envisager que des entités étatiques s'accommodent de formes individuelles de propriétés. Il nous semble ainsi vain de réfuter tout intérêt au concept d'économie palatiale sous le prétexte que les données archéologiques invalideraient l'hypothèse selon laquelle un centre organiserait *directement* toute l'activité économique. Pour reprendre la taxinomie de Polanyi, l'important est la mise en évidence de "dispositions" réglant les flux économiques (voir le §1, C/). A cet égard le recours à la comparaison<sup>49</sup> peut permettre de produire des interprétations donnant du sens aux matériaux archéologiques parfois fragmentaires.

D'ailleurs, quand Polanyi (1968, p. 229) décrit l'économie de redistribution de Dahomey au XVIII<sup>e</sup> siècle, il remarque simplement qu'on ne peut introduire une distinction entre les revenus du Palais et ceux de l'État. C'est pourquoi il parle de "Palace Economy"; cet état de fait n'est nullement incompatible avec l'institution, par le roi, des marchés, de la monnaie-cauri, *etc.* L'étude de ces marchés archaïques montre qu'ils relèvent de déterminations politico-culturelles particulières, comme la proclamation des équivalences (Polanyi et Rotstein, 1966, p. 81), l'absence de crédit, l'interdiction du troc (donc l'usage *obligatoire* de la monnaie) *etc.* La mise en évidence de ces phénomènes par Polanyi et son école laisse bien entrevoir une représentation du monde où l'ordre social ne résulte pas nécessairement, rappelons-le, de la coagulation d'individus atomistiques ou d'une bureaucratie omnipotente. Les sociétés archaïques peuvent combiner les impératifs de l'État et ceux de l'initiative individuelle.

#### *Concernant le point b:*

Conscient d'éventuelles discussions à propos des traductions, M. Silver évoque le cas de Rome qui nous permet de faire un retour sur l'hypothèse de la spécificité des économies antiques. L'activité de redistribution a sans doute plus concerné l'approvisionnement de Rome (Andreau, 1994 b, p. 92) que structuré fondamentalement le monde économique romain. Plus que des impôts, la Cité de l'époque de la République vit des revenus de son patrimoine (Andreau, 1994 a, p. 85). Néanmoins, si la politique de l'État romain ne peut être considérée comme un "dirigisme" moderne, les multiples objectifs sociaux du pouvoir (Andreau, 1994 b, p. 86) avaient une influence importante sur la vie économique; cette influence est telle que Jean Andreau (1994 a, p. 88 et p. 92) voit dans ces politiques de stabilisation sociale une raison de la stagnation.

Autrement dit, la place particulière de l'Empereur comme propriétaire privé ne dit rien de la place très particulière de l'État dans l'économie et de la structure d'ensemble de l'économie. Ce que nous retenons de la lecture des historiens, c'est, dans ce cas précis, l'existence d'un certain nombre d'institutions (l'annone, l'évergétisme *etc.*) qui concourent à établir une structure économique originale: la place de l'échange n'est pas niée dans ce schéma mais doit être relativisée comme l'enseigne Finley (1992, pp. 37-39). Ainsi peut-on, en certains cas, rejeter une thèse "redistributionniste" *forte* sans vouloir projeter dans le passé les catégories de l'économie de marché du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>49</sup> Le lien, établi par T. Petit durant la table ronde, entre les témoignages de l'époque achéménide et les matériaux découverts à Amathonte, s'inscrit dans une démarche comparatiste qui, par ailleurs, caractérise fortement l'entreprise de Polanyi (Dalton *in* Polanyi, 1968).

## Conclusion

Le caractère problématique de diverses thèses de la NIE constitue une incitation à trouver d'autres façons d'établir des liens entre économie et histoire. Néanmoins, la confrontation élaborée plus haut est utile en ce qu'elle contraint les spécialistes à affiner leurs hypothèses. Plus précisément, pensons-nous avoir contribué à nuancer l'interprétation couramment admise du modèle de Polanyi, singulièrement en ce qui concerne la redistribution. L'activité redistributive apparaît comme étant une forme d'intégration parmi d'autres, participant à la production des spécificités institutionnelles de l'économie considérée. Au total, les pratiques de redistribution s'inscrivent dans un schéma social qui est loin du modèle du "despotisme oriental" niant toute latitude réelle aux initiatives individuelles.

Un résultat de notre lecture de ces textes d'économistes et d'historiens semble être un encouragement à un authentique dialogue interdisciplinaire. Sans nul doute, la NIE, qui fait la part trop belle à l'idéologie individualiste moderne dans ses fondements méthodologiques, ne semble pas pouvoir établir ce dialogue de façon fructueuse. L'échec de la tentative néo-institutionnelle d'endogénéiser les institutions doit, à cet égard, être rappelé. Il est utile que les économistes préoccupés d'histoire soient réellement à l'écoute de ces scientifiques du singulier que sont les historiens. Toutefois, ne pourraient-ils pas, avec profit, réactualiser les principes de l'analyse institutionnelle à la Polanyi, car il n'existe pas une infinité de manières de structurer les institutions qui permettent "la subsistance de l'homme". Certes, notre travail n'est qu'une lecture de textes. L'examen d'une histoire de la pensée économique récente n'est assurément pas de l'histoire économique, même si nous sommes convaincus que le premier type de réflexion est un préalable utile au second. La présente contribution n'est qu'un simple jalon vers une étude renouvelée des économies archaïques. Ne serait-il pas temps de reprendre les hypothèses et les résultats de l'équipe interdisciplinaire de Columbia qui, il y a déjà quarante ans, publiait *Trade and Markets in Early Empires* ?

## Bibliographie

ANDREAU J.,

"Présentation", *Annales H. S. S.*, 50 ième année, n°5, sept-oct. 85, pp. 947 - 960.

(a) "comment la *res publica* ne pouvait pas ne pas influencer sur la vie économique", *Les pouvoirs publics et la production économique dans l'économie classique*, LO CASCIO E., RATHBONE D. W., *Proceedings 11th international economic history congress*, Milan sept. 1994.

(b) "la cité romaine dans ses rapports à l'échange et au monde de l'échange", *Entretiens d'archéologie et d'histoire*, ANDREAU J., BRIANT P. et DESCAT R. eds., Saint Bertrand de Comminges, Musée archéologique départemental, 1994.

ANSPACH M. R., "L'économie comme processus rituel", *La revue du Mauss* 15/16, 1&2, 1992, pp. 126-135.

ARENSBERG C., PEARSON H., POLANYI K., *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse, 1975.

BASU K., JONES E., SCHLICHT E., "the growth and decay of custom: the role of new institutional economics in economic history", *Explorations in economic history* (24), Janvier 1987, p. 10.

BERTHOUD G.,

- "L'économie en question - La position de Karl Polanyi", *Bulletin du MAUSS*, ancienne série, 18, Juin 1986.
- "Homo-polanyiensis", *Bulletin du MAUSS*, ancienne série, 19, Septembre 1986, pp. 115-134.
- BOIS G., *La révolution de l'an mil - Lournand, village mâconnais de l'antiquité au féodalisme*, Préface de G. DUBY, Fayard 1989.
- CAILLE A.,  
*Splendeurs et misères des sciences sociales*, Genève: Librairie Droz, 1986.  
 "Nature du don archaïque", *La revue du Mauss*, 12, 1991, pp. 51-78.
- DESCAT R., "L'économie antique et la cité grecque - un modèle en question", *Annales H. S. S.*, 50ième année, n°5, sept-oct. 85, pp. 961 - 989.
- DUTRAIVE V., "Analyses économiques des institutions et conceptions de l'Histoire", *Revue du GRATICE*, 1995.
- ELSTER J., "Rationalité et normes sociales", *La Revue du Mauss semestrielle* 6, pp. 158-167, 1995.
- FIELD A. J., "The problem with neoclassical institutional economics: a critique with special reference to to the North/Thomas model of pre-1500 Europe", *Explorations in economic history*, avril. 1981.
- FINLEY M.,  
*L'économie antique*, Paris: les éditions de minuit, 1992.  
*L'invention de la politique*, Flammarion, 1994.
- GENTET D., MAUCOURANT J.,  
 (a) "La question de la monnaie en Égypte ancienne", *la Revue du M.A.U.S.S.*, Octobre 1991, pp. 155-164.  
 (b) "Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside", *Dialogue d'Histoire Ancienne*, (17), 1, Paris-Besançon: Les Belles Lettres, 1991, pp. 13-31.
- GRANOVETTER M.,  
 "Economic action and social structures: the problem of embeddedness", *American journal of sociology* (91), 3, 1985.  
 "Les institutions économiques comme constructions sociales: un cadre d'analyse", pp. 79-94, in A. Orléan ed., *Analyse économique des Conventions*, Paris: Economica, 1994
- HAYEK F., *La présomption fatale - les erreurs du socialisme -*, Paris: P. U. F., 1993.
- HELCK H., *Wirtschaftsgeschichte des alten Ägypten*, Köln, E.J. BRILL, 1975.
- HUMPHREYS S. C., "History, economics and anthropology: the work of Karl Polanyi", pp. 165-212, *History and Theory*, 8, 1969.

MAUCOURANT J.,

"Pratiques monétaires et individu en Égypte ancienne", *Cahiers Monnaie et Financement* (19), 1990, pp. 41-79.

*La monnaie dans la pensée institutionnaliste (Veblen, Mitchell, Commons et Polanyi)*, soutenue le 21/01/94, Université Lyon 2/Centre Auguste et Léon Walras.

MAYHEW A., NEALE W. C., TANDY D., "Markets in the ancient near east: a challenge to Silver's use of evidence", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, march, 1985, pp. 127-134.

MENU B., *Essais sur l'histoire, économique, sociale et juridique de l'Égypte ancienne*, Versailles, 1982.

NICOLET C., *Rendre à César - Économie et société dans la Rome antique*, Gallimard, 1988.

NORTH D. C.,

"Markets and other allocation system in History: the challenge of Karl Polanyi", *Journal of european economic history*, 6, 1977.

"A framework for analysing the state in economic history", *Explorations in economic history*, 16, july 1979.

*Structure and economic change in economic history*, Norton, Nex York, 1981.

"Transactions costs, institutions ans economic history", *Journal of institutional and theoretical history*, 140/1, 1984, pp. 7-17.

"Transactions costs in history", *Journal of european economic history*, 14, 1985.

NORTH D. C., THOMAS R. P., *L'essor du monde occidental*, Paris: Flammarion, 1980, 228 p.

PEARSON H. "L'économie n'a pas de surplus - critique d'une théorie du développement", pp. 301-317, in ARENSBERG *et alii*.

PETIT T., *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le Grand à Xerxès I*, Les Belles Lettres, 1990.

POLANYI K.,

"On belief in economic determinism", *The Sociological Review* (39), 1947, pp. 96-102.

*Primitive, Archaic and Modern Économies - Essays of Karl Polanyi* - Boston: Beacon Press, 1968.

*The livelihood of man*, Préface d'H. Pearson, New-York-San Francisco-London: Academic Press, 1977.

*La Grande Transformation*, Paris: Gallimard, 1983.

"La fallace de l'économisme", *Bulletin du M.A.U.S.S.*, 18, Juin 1986, pp. 11-26.

POLLARD S., "Transactions costs, institutions and economic history: comment", *Journal of institutional and theoretical history*, 140/1, 1984, pp. 18-19.

ROLLINAT R.,

(a) "L'histoire économique et le statut des institutions chez D. C. North", Colloque *Économie Historique - Bilans et perspectives*, Paris, 1-2/12/94.

- (b) "De l'économie à l'histoire: la *new economic history*, analyses, controverses et bilan critique", *Économie et société*, série "Histoire quantitative de l'économie française", A. F. n°18, 3/1994, pp. 5-40.
- ROTSTEIN A. "the market, mind and rationality", *FIFTH international Karl Polanyi conference*, Vienne, 10-13 nov. 1994.
- SAHLINS M., *Age de pierre, âge d'abondance*, Préface de P. Clastres, Gallimard, 1984.
- SERVET J. M.,  
*Nomismata - État et origines de la monnaie*, Presse Universitaire de Lyon, 1984.  
"L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique* (44), 6, 1993, pp. 1127-1149.  
"la fable du troc", *Dix-Huitième Siècle*, PUF, 26, 1994, pp. 103-115.
- SILVER M.,  
"Karl Polanyi and markets in the ancient near east: the challenge of the evidence", *Journal of economic history*, vol. XLIII, 4, dec. 1983, pp. 795-823.  
(a) "Karl Polanyi and markets in the ancient near east: reply", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, March 1985, pp. 135-137.  
(b) *Economic structures of the ancient near east*, Sydney, 1985.
- STANFIELD A. J., *The economic thought of Karl Polanyi - Lives and livelihood*, Londres: Mc Millan, 1986.
- SWEDBERG R., *Une histoire de la sociologie économique*, Paris: Desclée de Brouwer, 1994.
- TINEL B., "Exposé et critique de la théorie de la firme de A. Alchian et H. Demsetz", *Documents de travail du Centre de Recherche Auguste et Léon Walras*, p. 13, Mai 1996.
- VEBLEN T., *Théorie de la classe de loisir*, Paris: Gallimard, 1978.
- VEYNE P., *Le pain et le cirque - sociologie historique d'un pluralisme politique*, Seuil, 1995.
- WEBER M.,  
*Economy and society*, G. ROTH and C. WITTICH ed., volume two, University of California Press, 1978.  
*Histoire économique - esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, 1991.

## 10. À propos des origines de la monnaie

*Bulletin du livre français*, n°578, 1996, pp. 2135-2136

Recension effectuée pour le *Bulletin du livre français* (Rubrique sciences économiques), n°578, pp. 2135-2136, 1996, à propos du livre de Philippe ROSPABÉ, *La dette de vie - aux origines de la monnaie*, préface d'Alain Caillé, Collection "Recherches", série "Bibliothèque du Mauss", Éditions de la Découverte, 1995.

Les tentatives visant à doter l'économie politique de solides fondements anthropologiques sont trop rares pour qu'on ne se félicite pas de la parution du clair et rigoureux ouvrage de P. Rospabé. Adoptant un ton volontairement empiriste, l'auteur n'en développe pas moins une thèse qui le démarque de la thèse sacrificielle de l'origine de la monnaie (Laum, 1924, réinterprété par Aglietta & Orléan, 1982) et de l'hypothèse politique développée par J. M. Servet (1981), laquelle pouvant trouver quelques échos récents (Pivon et Thievaud, 1995). P. Rospabé, illustrant *de facto* le point de vue relativiste, soutenu par exemple par L. Dumont (1983, p. XVI *et sq.*) et D. de Coppet, selon lequel il convient de chercher dans les totalités sociales considérées le sens des pratiques monétaires. P. Rospabé retrouve et généralise l'intuition de M. Leenhardt pour qui la monnaie représente la vie, véritable "équivalent général" des sociétés primitives. Plus précisément, l'auteur oppose les modernes, dominés par la pensée de la rareté des marchandises, aux "sauvages", dont les représentations se structurent autour de la rareté des ressources vitales disponibles au sein d'un groupe (p. 241). Le rôle essentiel de la vie dans la pensée sauvage entraîne qu'on n'achète pas les femmes qui demeurent fondamentalement inaliénables (p. 64 et 97); tout au plus, les pratiques de paiement à la fiancée permettent une possible reconstitution de la substance vitale cédée. En fait, on n'éteint pas les dettes, on en crée d'autres qui les atténuent pour rendre possible la vie sociale.

Trois grandes parties partagent l'ouvrage. L'auteur démontre d'abord que le paiement pour la fiancée est l'archétype de l'échange; ensuite, il semble en découler que les paiements pour le sang et diverses formes de l'échange cérémoniel déclinent l'hypothèse première de la "monnaie dette de vie" dont le paiement pour la fiancée est l'idéal-type originel. L'auteur remarque que la dynamique des échanges cérémoniels, dont la raison d'être est la production du social (p. 211), et le principe même de substitution, tendent à relativiser le principe de l'inaliénabilité des biens échangés dont Mauss fit grand cas, ce qui ouvre ainsi la voie au champ de l'équivalence (p. 228-229). Le chapitre consacré au sacrifice néo-guinéen du cochon constitue la vraie conclusion de l'ouvrage, en ce que s'esquisse une discussion avec la théorie concurrente de la genèse de la monnaie fondée sur le moment essentiel du sacrifice. Celui-ci n'est pas "*répétition d'un acte originel*" mais participe d'un processus de "*transformation des substances*". Le lecteur est donc invité à en rester à une lecture relativiste du sacrifice, celle du "code" que lit le sociologue dans les discours des ethnologues eux-mêmes.

Or, exceptée peut-être une réfutation de la thèse sacrificielle en conclusion, l'auteur ne discute pas vraiment d'autres interprétations. Par exemple, dans sa préface, A. Caillé (p. 14) affirme que la thèse de P. Rospabé est complémentaire et différente de celle de Jean-Michel Servet; on ne peut que déplorer qu'un dialogue ne se soit élaboré dans un champ intellectuel si étroit par ailleurs. Pourtant, l'auteur souligne (chez les Melpa, voir p. 165-166) un contre-exemple singulier qui illustre plutôt une interprétation politique du phénomène monétaire. Du point de vue de la méthode, il n'est pas sûr que le fait de privilégier des régions, apparemment moins touchées par le marché mondial jusqu'à une date récente, nous donne plus à voir que la voie historique ou l'exemple africain sur l'"essence" du phénomène monétaire. Enfin, M. Godelier (1996, p. 232) souligne que l'ouvrage de P. Rospabé ne comporte pas l'analyse des "*objets qu'on ne donne pas*", car, sans comprendre "*les points fixes*" autours desquels tournent les échanges, on ne peut comprendre le sens de ceux-ci et plus généralement, donner une

interprétation renouvelée du sacré. Néanmoins, ce travail de l'auteur comme mise en ordre de toute une littérature et exposition d'une thèse rigoureuse est absolument nécessaire.

## **Bibliographie**

AGLIETTA M., ORLEAN A., *La violence de la monnaie*, PUF, 1982.

DUMONT L., "Préface", pp. I, XX, in K. POLANYI, *La Grande Transformation*, 1983.

GODELIER M., *L'énigme du don*, Fayard, 1996.

LAUM B., "Chapitre 5 d'Argent sacré - analyse historique de l'origine sacrée de l'argent (1924)", présentation d'A. Bensa, *Genèses*, 8, 1992, pp. 60 - 85.

PIVON S., THIEVAUD J. M., "De la monnaie électronique à l'invention de la monnaie en électron - en Lydie au VII<sup>e</sup> siècle AJC", *Revue d'économie financière*, 1995, p. 271-292.

SERVET J. M., *Genèse des formes et pratiques monétaires*, Thèse de doctorat d'État, Lyon 2, 1981.



## 11. Sur une synthèse de l'histoire monétaire

*Bulletin du livre français*<sup>1</sup>, n° 575 - 576, 1996, pp. 1562-563

Recension effectuée dans le *Bulletin du livre français*<sup>2</sup> (Rubriques: Histoire, sciences économiques), n° 575 - 576, 1996, pp. 1562-1563, à propos de l'ouvrage de Georges DEPEYROT, *Histoire de la monnaie des origines au 18<sup>e</sup> siècle, tome I, Introduction - de l'Antiquité au treizième siècle* -, 208 p., Edition Moneta, Wetteren, ISBN 90-74623-05-0 (fax: 32- 93-69-59-25).

Comme le rappelait récemment R. Descat (1995, p. 961), une nouvelle orthodoxie "primitiviste", issue des travaux de M. Finley (1992), domine les études de l'économie antique. Il semble néanmoins que les mutations qui affectèrent le monde grec du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, où le développement du phénomène numismatique occupe une place éminente, devrait être considérées avec plus attention. La contribution de G. Depeyrot s'inscrit fort à propos dans le réexamen d'un certain nombre d'hypothèses devenues courantes; ainsi; p. 29, l'auteur suppose que *"les mécanismes de formation des prix anciens étaient largement influencés par l'existence d'une économie de marché"*. En dépit d'un certain nombre d'hypothèses "modernistes", le concept de monnaie développé dans cet ouvrage ne renvoie pas à la mise en évidence d'une *chose* associée aux fameuses trois fonctions. Plus précisément, il y aurait un intérêt à penser la monnaie comme forme de la relation sociale; ce faisant, G. Depeyrot essaie d'articuler une histoire des faits à une histoire des idéologies en tant que celles-ci expriment une rationalisation de certaines pratiques sociales.

Quatre parties structurent ce texte. Dans l'introduction, un certain nombre d'outils théoriques sont présentés. Une finalité du propos d'ensemble est explicitée: il faut comprendre que les représentations sociales visent à *"dénier toute violence au fait monétaire"* alors que, notamment pour ce qui est du monde féodal, *"il n'y a pas de prélèvement sans exploitation par la monnaie"* (p. 27). Les trois parties sont le fruit d'un découpage chronologique; l'analyse s'appuie sur trois périodes, l'Antiquité, du Bas-Empire aux Carolingiens et les premiers Capétiens. À l'intérieur de chacune d'elles, quelques thèmes reviennent avec force et netteté, tant l'ouvrage est bien structuré; les "théories" monétaires du moment considéré, les prix, les banques, le change et l'État (à travers le problème du financement des guerres). La lecture de cet ouvrage est agréable; le propos est émaillé de nombreuses citations d'auteurs anciens laquelle n'altèrent en rien l'efficacité de l'analyse. Un travail statistique important sous-tend les interprétations. Une bibliographie conséquente permet d'accéder à de nombreux détails qui ne peuvent être présentés dans une telle synthèse. Tout concourt à faire du livre de G. Depeyrot un détour utile à qui veut penser la monnaie à la lumière de considérations récentes.

Néanmoins, on pourra regretter que l'auteur ne pousse plus loin un certain nombre d'interprétations sur la doctrine des Pères de l'Église (voir le trop bref développement de la page 108) et sur la conception de la crise monétaire comme crise sociale qu'il avait esquissée par ailleurs (voir Depeyrot, 1991; pour une synthèse récente sur le Bas-Empire, Hollard, 1991 qui fait par ailleurs appel aux travaux de G. Depeyrot). De plus, la réfutation des thèses primitivistes est parfois discutable. Ainsi, l'auteur, en rappelant l'existence d'un certain nombre de découvertes archéologiques, met en doute l'affirmation de Kraay selon laquelle *"les espèces n'ont pas été inventées pour le commerce"* (p. 39-40). Il est certes évident que la teneur de certaines démonstrations primitivistes doit être revue; il n'est pas néanmoins si sûr que ces découvertes infirment l'hypothèse *politique* relative à la naissance des pièces de monnaie en Grèce ancienne (Servet, 1984, p. 125). En effet, ce qui est en jeu dans la question

---

<sup>1</sup> Devenu le *Bulletin du livre en français*.

<sup>2</sup> Devenu le *Bulletin du livre en français*.

présente, c'est plus une interrogation sur la genèse que sur le développement du phénomène numismatique. G. Depeyrot lui-même rappelle que c'est dans les convulsions sociales qui caractérisent la Grèce à la fin du VII<sup>e</sup> siècle qu'il faut chercher la raison de la naissance du numéraire. Ne faudrait-il pas en conclure que le rôle des *nomismata* participait sans doute plus à l'origine d'une redéfinition générale des rapports sociaux, de l'institution d'une nouvelle mesure des obligations sociales que d'une intention première visant à faciliter les échanges ? Ce n'est sans doute pas un hasard si, encore à l'époque romaine, l'esprit antique est tout à fait capable de saisir l'abstraction de mécanismes monétaires et financiers alors que les représentations nécessaires unissant commerce, production et monnaie n'existent pas encore (Andreau, 1985, p. 8). En réalité, l'autonomie de la sphère économique n'est pas encore acquise; par où se trouvent justifiées les intuitions d'un inspirateur du renouveau du primitivisme, Karl Polanyi (1983). Ces réserves n'affectent en rien l'utilité de la lecture d'un tel ouvrage dont la rare ambition synthétique vaut d'être encore rappelée.

## Bibliographie

ANDREAU J., "L'État romain face au monde de la Banque et du crédit - fin de la république et Haut-Empire", *États, fiscalités, économies, Actes du cinquième congrès de l'Association française des historiens économistes*, 16-18 juin 1983, Publication de la Sorbonne, 1985, pp. 3-11.

DEPEYROT G., "Le rôle de la monnaie au Bas-Empire romain", pp.9-21, *Cahier Monnaie et Financement*, 20, 1991 (disponible en 2008 à la Bibliothèque Walras des laboratoires Triangle et LEFI – *Institut des sciences de l'Homme*, 14, Av. Berthelot, 69007, LYON).

DESCAT R., "L'économie antique et la cité grecque - un modèle en question"; *Annales, HSC*, 1995, 5, pp. 961-989.

FINLEY M., *L'économie antique*, Paris: les éditions de minuit, 1992.

HOLLARD D., "Crise de la monnaie au 3<sup>e</sup> siècle après J.-C - Synthèse des recherches et résultats nouveaux", *Annales, HSC*, 1995, 5, pp. 1045-1078.

POLANYI K., *La grande transformation*, Gallimard, 1983.

SERVET J. M., *Nomismata - états et origines de la monnaie*, Presses universitaires de Lyon, 1984.

## 12. Une anthropologie de la monnaie sans économie politique ?

*Bulletin du livre français*, n°571/572, 1996, p. 831-832

Recension effectuée pour le *Bulletin du livre français* (Rubrique sciences économiques), à propos du livre d'Etienne PERROT, *La séduction de l'argent*, collection "Ethique sociale", Paris, Desclée de Brouwer dans le n°571/572, 1996, p. 831-832

Il est possible d'apprécier dès maintenant les implications *socio-économiques* du grand mouvement de libération des flux financiers qui a caractérisé les quinze dernières années. On doit regretter, à cet égard, la relative absence ou le caractère conventionnel des analyses des économistes pour ce qui est perçu comme étant à la marge de leur discipline. L'essai de l'économiste E. Perrot constitue un utile point de vue dans ce débat sur la place actuelle de l'argent dans la société.

L'auteur articule avec minutie des arguments issus de corpus hétérogènes: les apports de Hayek et de Keynes se côtoient, tout comme ceux de Marx et de Simmel. De même, les enseignements de Max Weber se retrouvent non loin de ceux de l'école "substantiviste" d'où est issu M. Sahlins. Le propos, d'une limpidité notable, a pour finalité essentielle de mettre en évidence les difficultés qui résultent des habituelles conceptions de l'argent. Il existe d'abord la trompeuse évidence de la monnaie des économistes pour qui celle-ci n'est fondamentalement qu'un pur moyen d'échange. Mais l'argent est aussi la substance même de la société libérale travaillée par le rejet des hiérarchies héritées et le désir de toute puissance individuelle; cette société, qui refuse de légiférer en principe sur les finalités de l'action, ne peut que s'accomplir par l'argent qui, comme moyen absolu, est aussi finalité absolue. L'auteur en conclut à la nécessaire désacralisation de l'argent dont la séduction première est par nature irrésistible; ce travail de Sisyphe n'effraie pas pour autant l'essayiste.

Toutefois, ce texte constitue plus une invitation à la réflexion que le début d'un programme de travail véritable. Comme le montre à l'envi les travaux de M. Aglietta et d'A. Orléan, il est difficile de penser que la théorie de l'argent serait "*sans mystère*"; la nécessaire compréhension interdisciplinaire du phénomène n'est que balbutiante alors que la science économique, fondée sur des postulats individualistes, a bien du mal à se passer de l'image de la monnaie comme représentation d'un collectif. E. Perrot est loin de souligner la difficulté de la théorie économique à penser l'"ambivalence de l'argent" (M. Aglietta) dont il est par ailleurs très conscient. En effet, la monnaie des économistes est à la fois moyen de paiement, condition de possibilité des échanges et, par voie de conséquence, la réserve de valeur par excellence qui exprime le mieux le désir de liquidité des agents. Or la généralisation toujours possible d'un tel désir signifie l'arrêt des échanges. La monnaie est au cœur de la contradiction entre l'individu, seul point de départ des économistes, et la société, que ceux-ci se refusent à penser pour elle-même.

Enfin, il n'est pas sûr que la mécanique de l'argent "*par et pour lui-même*" soit un principe d'explication sans limite: peut-on faire simplement référence à l'"*effet-signe*" de l'argent pour expliquer l'augmentation sensible des rémunérations des dirigeants des grandes entreprises sans mentionner les conséquences de la mondialisation de l'économie qui a fait basculer bien des rapports de force ?

### Bibliographie

AGLIETTA M., ORLEAN A. ed., *Souveraineté, Légitimité de la monnaie*, Cahiers Finance/Éthique/Confiance, Association d'Économie Financière - CREA, 1995.

### 13. La dette comme fondement de l'économie politique, l'approche de J. R. Commons<sup>1</sup>

*Revue du Mauss, Deuxième semestre 1993, pp. 209-218*

*"Nous ne pouvons être sûrs d'avoir atteint le sens et la fonction d'une institution, si nous ne sommes pas en mesure de revivre son incidence sur une conscience individuelle. Comme cette incidence est une partie intégrante de l'institution, toute interprétation doit faire coïncider l'objectivité de l'analyse historique avec la subjectivité de l'expérience vécue".*

Claude Lévi-Strauss (1989, p. xxvi)

J.R. Commons [1862-1945] est une grande figure du mouvement institutionnaliste américain dont la finalité fut de se substituer à, ou bien simplement, d'enrichir l'analyse de l'équilibre. A cet égard, Commons est le penseur le moins radical de ce courant de pensée [Adair, 1990, p. 24]. Toutefois, ceci ne doit pas occulter certaines originalités qui lui sont propres. Spécialiste reconnu des problèmes du travail, Commons décide, après le premier conflit mondial, de centrer son intérêt sur la question de la monnaie qu'il estime primordiale relativement à ses préoccupations antérieures [Gruchy, 1967, p.149]. Il tente alors de développer une réflexion sur un aspect négligé de l'économie politique qui lui était contemporaine, le temps, dont la représentation subjective est l'avenir [futurity].

En réalité, la rupture faite par Commons, bien que peu revendiquée, est fondamentale. Peut-être même, cette rupture se situe-t-elle à un niveau épistémologique, dans la mesure où c'est le sens même de l'économie politique, comme projet scientifique, qui se trouve être repensé. L'incertitude et la rareté nécessitent l'émergence d' "institutions" au sens où la contrainte sociale, produit de l' "action collective", doit contrôler l'action des individus; ce contrôle de l'action permettant un élargissement du champ de l'activité individuelle.

Notre objet est une illustration partielle du propos précédemment évoqué. Il s'agit de préciser la place de la monnaie comme institution dans certains travaux de Commons en partant notamment de certaines critiques que celui-ci adresse implicitement à la "Fable du Troc". Son idée est que le concept d'"échange de biens" doit s'effacer devant la double réalité de la création et de l'extinction de la dette. C'est qu'avant l'échange il y a la présence primordiale de la dette dont il convient de ne pas occulter son aspect de contrainte socialisée, c'est-à-dire, finalement, son aspect "institutionnel". Ainsi, la monnaie n'est pas tant un moyen d'échange qu'un moyen de paiement.

Mais, si l'examen de cette question peut nous aider à redéfinir la nature du lien économique, il convient également de mettre en avant l'aspect profondément évolutif de ce lien. En effet, le sens même de l'institution monétaire change profondément. Dorénavant, la dette peut se transmuter en monnaie alors même que le processus indéfini de création et destruction de celle-ci devient une clef essentielle dans le jeu des interdépendances sociales. Mais, pour Commons, les transformations qui aboutiront à des formes très liquides de la dette doivent être mises en relation avec l'émergence d'un nouveau rapport au temps où la confiance joue un rôle primordial.

Intégrant également certains acquis de l'anthropologie qui lui était contemporaine, Commons tente alors de mettre en avant le fait que la question économique est affaire de dette et que les institutions forment l'infrastructure des pratiques économiques, que ces pratiques relèvent ou non du marché. Nous ne sommes plus très loin de K. Polanyi<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Philippe Adair et Claude Gautier pour la lecture de ce texte et les suggestions qu'ils nous firent.

<sup>2</sup> Le caractère central de la question de la dette et de l'institution monétaire, chez K. Polanyi, est mis en évidence

## 1. Un examen des discours classiques sur le troc

Commons fait une critique très particulière des représentations traditionnelles du troc et de l'usage de la monnaie. C'est en vertu de son libéralisme qu'il rejette la conception smithienne de la monnaie: "*simple valeur nominale, ne contenant rien d'autre en elle-même qu'un bout de surface ou un panier vide*" [Commons, 1923, p. 241]. La critique du troc originel se fait alors en deux temps. D'abord, grâce à une réflexion historique sur la Common Law, il nuance l'approche traditionnelle. Puis, par le recours à l'anthropologie, il parachève son édifice critique.

Commons ne peut accepter l'idée que le gouvernement accomplisse, pour la monnaie, un simple travail de normalisation semblable à celui effectué sur les unités physiques: une telle thèse nierait les dynamiques concrètes incarnées par la *Common Law* qui sont à l'oeuvre dans la société civile. Si, pour Commons, "*la monnaie a vraiment été créée à partir des habitudes et coutumes des individus dans leurs transactions*" [ibid., p. 242], il souligne aussi qu'il existe "*toujours un dessein collectif dans chaque système monétaire, même dans le plus primitif*" [ibid. p. 244].

Ces deux assertions peuvent paraître contradictoires pour un libéralisme sommaire postulant l'identité spontanée des intérêts et tendant à imprégner les réflexions actuelles. Tel n'est pas le libéralisme de Commons si soucieux de l'histoire des faits. De ce point de vue, on ne peut ignorer le caractère inévitable des disputes relatives aux modalités concrètes des transactions. En réalité, Commons en vient à affirmer que l'élément déterminant des débats relatifs à l'origine de la monnaie est la fixation de la nature du "cours légal" de la monnaie, dont seul l'énoncé peut résoudre les conflits [ibid. p. 242]. Commons est ici conséquent avec sa critique de la catégorie de l'"échange": celle-ci devrait s'effacer au profit d'une autre catégorie, la "transaction", qui inclut un tiers, classiquement l'autorité judiciaire, comme expression de la contrainte sociale nécessaire aux règlements des conflits.

Ainsi, le juge opérant sous l'empire de la *Common Law* agit en fonction d'un "dessein collectif" dont on ne peut affirmer la fixité *a priori*. Cette finalité a pu être originellement la paix civile, puis l'obtention des revenus fiscaux et, enfin, la "*grande roue smithienne des échanges*" [ibid. p. 244], qu'il convient de ne pas naturaliser. C'est là que l'évolutionnisme de Commons lui fait affirmer que le projet collectif, que doit incarner le système monétaire, n'est plus la monnaie-marchandise prônée par Locke mais un niveau stable des prix, qui peut garantir une certaine continuité dans un capitalisme si fortement structuré par l'opposition créancier/débiteur [loc. cit.].

Commons adhère ainsi à l'idée d'une monnaie, fruit des transactions dont les modalités sont fixées par la *Common Law*. Il importe de souligner que le fait monétaire ne peut être alors compris d'une façon purement individualiste, révélant par là même la singularité de son libéralisme. Les pouvoirs judiciaire ou politique déterminent un cours légal permettant seul une continuité des affaires, conformément à des finalités historiquement changeantes, même à l'intérieur de la société de marché. D'une façon encore plus claire, Commons affirme: "*Et l'économie moderne n'est pas une économie de troc [...] mais une économie des prix. Sa caractéristique essentielle, avant que quoi que ce soit puisse être fait, réside dans un transfert de titres et dans la libération des débiteurs vis-à-vis de leurs engagements*" [ibid. p. 245].

Le processus "transactionnel" de paiement s'oppose dès lors au processus fictif de l'échange. De plus, l'introduction physique de la monnaie dans les échanges ne constitue pas, à cet égard, pour Commons, cette sorte de summum de la raison économique comme on le prétend parfois: "*Même quand la monnaie fut introduite, l'échange de monnaie n'était rien qu'un troc de pièce contre produit, et tous deux étaient des biens. Ceci constituait strictement*

---

par J.M. Servet (1993). (Cf. également Servet [1979] pour une critique radicale de l'économie politique par la remise en cause de la "Fable du Troc").

un marchandage de monnaie distinct des transactions de crédit [nous soulignons] *ou de prix*" [ibid. p. 250].

Toutefois, en rester au constat précédent serait insuffisant. Que dit-on vraiment du sens changeant de la dette économique ? Dix années après *Legal Foundations*, ouvrage où Commons formulait de simples esquisses d'une pensée monétaire, il parvient, grâce au commentaire de quelques passages de R.G. Hawtrey, à préciser la signification de la dette dans une économie moderne. De surcroît, avec cohérence et, grâce à l'anthropologie, il parvient à souligner l'importance de la forme monétaire comme "monnaie de compte" ou, ce qui revient au même, à reposer la question de la liquidité comme question monétaire essentielle. En effet, Commons précise: "*Hawtrey distingue ce qu'il appelle l'origine "logique" de l'origine "historique" de la monnaie. L'origine logique est son utilisation comme "monnaie de compte" pour l'établissement des équilibres entre échangistes, de telle façon que cette monnaie puisse être portée dans les livres ou gardée en mémoire sans avoir une existence physique [nous soulignons]*" [Commons, 1933, p. 473].

Commons va plus loin que Hawtrey en supposant l'identité des processus logiques et historiques distingués plus haut. Sans doute Hawtrey était-il resté prisonnier du culte d'une tradition économique négligeant les nouveaux matériaux anthropologiques. Mais il convient d'exposer la phase logique du processus mettant en évidence l'importance de la monnaie de compte.

Au fond, l'absence d'une monnaie-marchandise originelle n'est en rien un obstacle aux échanges *car le phénomène premier n'est pas l'échange, mais bien l'acceptation de la dette d'autrui*. Commons reprend Hawtrey contestant la nécessité d'une monnaie-marchandise, même dans l'hypothèse de l'économie de marché [Commons, *op. cit.* ]: "*Les participants au marché peuvent se rencontrer collectivement et annuler leurs dettes et crédits. Mais, à cette fin, les dettes et crédits qui représentent les achats et les ventes de divers biens, doivent être réduits à quelque commune mesure [nous soulignons]. En fait, une unité de mesure des dettes est indispensable. Quand une marchandise est utilisée comme monnaie, elle offre naturellement l'unité de mesure des dettes. Quand il n'y a pas de monnaie, l'unité doit être quelque chose de complètement arbitraire et conventionnel. C'est ce qui est techniquement appelé "monnaie de compte"*" [Hawtrey, *ibid.*].

En conséquence, Commons, à la suite de Hawtrey, lie consubstantiellement l'unité de compte à la question de dette. De cette façon, Commons admet que l'existence de l'unité de compte est condition de possibilité de cet espace, spécifiquement économique, où les dettes homogénéisées vont pouvoir circuler. En utilisant certains matériaux anthropologiques fournis par l'histoire et l'économie de la Polynésie et de la Grèce Antique<sup>3</sup> - inaugurant par là-même l'embryon d'une méthode analogique que développera Karl Polanyi - Commons effectue une comparaison entre les phénomènes monétaires anciens et modernes. Il conclut à certaines identités mettant en évidence la *transhistoricité* de l'abstraction monétaire. Par où la logique immanente au phénomène monétaire analysé par Hawtrey est le mouvement réel de l'histoire: "*cependant, les recherches historiques montrent que (...) le fondement logique de Hawtrey, la Dette, est aussi le point de départ d'une histoire économique qui n'est pas une romance. Les sociétés primitives ont aussi l'institution du "don" qui est leur méthode de création de dette; elles sont aussi connues pour avoir établi une monnaie de compte. Il ne manque que la distinction que fait Knapp entre les dettes dont on peut se libérer et celle qui vous aliène totalement (...) la négociabilité (...) et le cours légal, pour tendre vers une théorie qui non seulement unifie la production et le crédit mais aussi l'histoire avec la logique*" [Commons, p. 474].

---

<sup>3</sup> Les lectures de Commons sont évocatrices: *Nineteen years in Polynésie* [1831] de G. Turner; *Primitive trade: the psychology of economics* [1926] de E.E. Hoyt. Par où une esquisse d'analyse institutionnelle comparative des systèmes économiques est entreprise, mais dans le but d'élaborer et de préciser la capacité opératoire des concepts. Il revient bien sûr à K. Polanyi d'avoir approfondi cette voie.

Ainsi, Commons, parce qu'il notait que ce principe anthropologique de la dette comme moteur des relations sociales pouvait prendre des formes aussi diverses que le don/contre-don ou l'échange marchand, n'était pas loin du rejet de l'axiome du troc fondateur. Il est inutile de se référer aux embarras du troc si l'on pose les hypothèses déjà évoquées relatives à la dette. En tout état de cause, Commons était par ailleurs bien conscient de l'absolue contingence de la naissance supposée de la monnaie comme marchandise particulière: "*De façon assez intéressante, les anthropologues modernes ont effectivement trouvé des sociétés primitives qui ont réellement utilisé, pour les transactions internes, exactement cette monnaie de compte, mais qui emploient une monnaie-marchandise pour leur commerce "extérieur" avec les autres communautés [...] si bien que la logique hypothétique de Hawtrey, dérivée de l'abstraction produite par la société moderne de crédit est, en substance, une image de ce qui a été historiquement trouvé dans les sociétés primitives*" [Commons, p. 475].

Si le principe de la négociabilité généralisée des dettes est bien moderne et s'il définit la monnaie actuelle, il n'en va pas de même pour cette fonction monétaire de compte qui procède d'une certaine transhistoricité. Comme si l'abstraction monétaire était la condition nécessaire de cet espace économique nouveau où les dettes sont pensées à l'image de la marchandise.

La critique du prétendu "troc" originel se trouve associée de façon finalement cohérente à l'importance donnée à la monnaie comme unité de compte. En effet, l'insistance accordée à la fonction d'échange revient à occulter la question du monétaire qui devient alors un simple prolongement du seul problème intéressant, les modalités optimales de l'échange de biens.

Il importe toutefois de préciser encore le caractère singulier de ce nouvel examen que fit Commons de la Fable de Troc. D'une certaine façon, comme Smith, le marché est posé comme forme antécédente à tout usage monétaire. En rester à ce constat serait s'emprisonner dans un effet de surface cachant la partie réelle du texte. Même si, dans ces années trente, des économistes, aussi ouverts à l'histoire et à l'anthropologie que Commons, avaient quelques difficultés à dissocier la question de la monnaie du principe de marché, il n'en reste pas moins qu'à la différence de Smith, ce n'est pas le libre échange du sauvage qui se trouve à l'aurore de l'économie politique, *mais une substance beaucoup plus contraignante, d'emblée empreinte d'une coercition socialisée: la dette*. Et c'est à partir de cette discussion sur la fable d'un troc originel, via la reconnaissance du caractère primordial de cette fonction monétaire de compte que, logiquement, Commons en est venu à redéfinir l'objet même de l'économie politique. Celle-ci n'est plus science de l'échange, de la répartition des biens, voire de leur production, comme Marx le fit: "*Avec le développement moderne de la recherche historique [...], il est possible d'aller à l'envers de l'illusion d'un état originel de liberté et de raison propre au XVIIIe siècle [...] L'économie politique devient, non la science de la liberté individuelle, mais une science de la création, de la négociabilité, de la libération et de la rareté de la dette*" [Commons, op. cit., p. 392].

La question de la dette devient la question centrale de l'économie politique, non seulement parce qu'elle est constitutive du lien social caractéristique de l'humanité, mais aussi parce que, avec l'avènement de la modernité, le sens même de cette question de la dette a changé: "*Historiquement, il est plus exact de dire que la plupart du genre humain vivait dans un état caractérisé par l'impossibilité de se libérer de la dette, et que la liberté vint avec une substitution graduelle de dette dont on ne pouvait se libérer*" [loc. cit.].

Contre la dette immuable et aliénante des temps archaïques, les classes dominées ont imposé le rachat possible de la dette par leur libre transférabilité. Pour être plus clair, si l'institution de la monnaie de crédit est le fondement du capitalisme moderne, c'est en vertu de ce caractère radicalement nouveau qu'acquiert la dette en vertu de sa monétarisation<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup>Certains économistes hétérodoxes (HEINSOHN G., STEIGER O., 1987), quoique très critiques vis-à-vis de toute fable du troc, ne nous semblent pas avoir saisi les formes *changeantes* de la dette. Ils font même de la monnaie, de la dette, de l'intérêt et des contrats, une conséquence de la propriété privée établie par

Certes, la monnaie, originellement, permit toujours que la dette fût rachetée. Mais certaines de ses caractéristiques de rareté, instituée par la tradition, ne pouvaient permettre aux dominés, *quel que puisse être leur effort productif*, de s'en affranchir. Avec la modernité, l'institution de la monnaie de crédit - qui n'est que la consécration efficace du principe de libre circulation de la dette - permet une contestation, au moins possible, des hiérarchies immémoriales. Possible, mais non nécessaire: ce sera l'objet des réflexions ultérieures de Commons sur le renouveau obligé des politiques monétaires dont l'absence ou l'incohérence ne feraient qu'abolir les possibilités émancipatrices de la pure monnaie de crédit. Comme démocrate, Commons appuie les théories politiques qui insistent sur la rationalité et la capacité de l'homme à assumer sa liberté - il cite Rousseau - mais, si ces théories avaient quelque vérité, ce n'est pas "*parce qu'elles avaient une quelconque pertinence historique - mais parce qu'elles érigeaient des idéaux pour le futur*" [loc. cit.].

## 2. Aux fondements de la modernité monétaire: l'avenir et la dette

Dès 1923, Commons insiste sur la singularité de l'ordre monétaire moderne, esquissé au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, dont nous dressons ici quelques contours qui permettront de mieux saisir la spécificité de son entreprise. Il reprend McLeod pour qui, "*la dette était une marchandise vendable*" [Commons, 1923, p. 241]. Mais, quel est le sens de ce phénomène économique ?

D'abord, cette nouvelle représentation de la dette eût été impensable sans cette autre différenciation entre la propriété *légal*e et la possession *physique* de l'objet [ibid. p. 247] *Le fondement de la propriété est une promesse individuelle garantie par l'entité sociale du droit* [ibid. p. 248]. La société moderne se caractérise par un nouveau rapport au temps faisant de la projection systématique de l'individu dans le futur une norme selon un processus socialement garanti. Cet ordre social nouveau est fait d'anticipations mouvantes, garanties dans leur possibilité par des règles institutionnelles évolutives, suffisamment délicates pour ne pas casser ce moteur de la capacité anticipative qu'est la prévisibilité. Le domaine de *l'avenir* [futura] rend compte du caractère de cette nouvelle société.

Plus fondamentalement, cette autre représentation de la dette économique et de la propriété eût été assurément impensable dans la société primitive structurée par le mécanisme de la responsabilité collective des segments constitutifs auxquels l'individu est asservi [ibid. p. 249]. La responsabilité collective est un concept qui s'oppose totalement au principe de socialisation économique caractéristique de la société individualiste moderne; par où, comme nous l'avons évoqué, la monnaie moderne s'oppose à ses formes primitives. Finalement notre modernité a consisté en "*l'invention de la transférabilité et de la permanence de la promesse, sans égard à la personne engagée par cette promesse (de dette). Et, cette transformation a été si substantielle que ces simples promesses entre égaux, constitutives des dettes du système de crédit, peuvent elles-mêmes être traitées en droit et par le sens commun comme des marchandises, quoiqu'elles ne soient ni des marchandises ni des esclaves ni des serfs traités comme tels, mais des anticipations subjectives issues de la confiance dans les promesses du gouvernement, des cours et des hommes d'affaires*" [Commons, 1923, p. 250].

Ces deux aspects de la modernité économique sont étroitement liés l'un à l'autre: ce rapport nouveau adopté par la société à l'égard du temps, s'oppose à celui caractéristique de la société primitive, à l'éternel retour des mêmes obligations. L'avenir n'est plus retour du même, mais création de nouveautés permises par la promesse socialisée d'autrui.

---

la *polis* naissante (cf. ibid. p. 235). Comme si la monnaie et la dette comme institutions n'étaient pas une composante de toute société humaine ! (cf. Servet, 1993 et Servet, 1984 pour une hypothèse politique de la genèse du fait numismatique et une interprétation du phénomène monétaire en général). La critique radicale faite par Heinsohn et Steiger de Polanyi (cf. ibid., p. 233), qui se veut sans appel, semble donc être, pour le moins, sujette à caution.



Le développement de la monnaie comme produit de la confiance, la "monnaie de crédit", constitue alors une condition de possibilité du capitalisme. Or, cette institution fondatrice de l'économie de marché généralisée [ou capitalisme], la monnaie de crédit, ne procède pas de la logique de marché. A la façon de K. Polanyi pour qui la monnaie, la terre ou le travail ne sont pas marchandises car originellement non produites pour être vendues [Polanyi, 1983], les "*anticipations subjectives*" [*mental expectations*] n'émergent pas essentiellement du processus achat/vente mais du système garantissant socialement la promesse. Que la monnaie soit une institution n'empêche pas cependant les acteurs de se la *représenter* comme une marchandise bien que la marchandise, contrairement à la monnaie, ne soit pas justement *a priori* une promesse socialisée. En conséquence, penser la monnaie comme marchandise n'est pas seulement une régression théorique mais c'est aussi négliger l'épaisseur *sociale* du rapport au temps.

Finalement, l'analyse de Commons rejoint celle de Polanyi pour qui l'économie est comme "englobée" dans le social. Tout ce qui précède montre à quel point l'évolution des instances politico-judiciaires, le changement des représentations dans l'imaginaire, permettent de mieux comprendre cette mécanique prétendument isolée qu'est l'économie. Les analyses de Commons et de Polanyi semblent donc converger vers cette idée que, comme tout processus de transfert de biens, le marché ne peut être compris que grâce à un ensemble de conditions *sine qua non* sous-jacentes, une infrastructure tant mentale, judiciaire que politique. Ou plutôt, il n'y pas de distinctions conceptuelles entre marché et institutions, mais entre différents "procès institutionnalisés" selon l'expression de K. Polanyi. Comme l'institution du marché, le processus de la réciprocité a ses propres règles.

## Références

- ADAIR P., "L'institutionnalisme américain - Un chapitre clos dans l'histoire de la pensée économique ?", *Cahier du G. R. A. T. I. C. E.*, 1, Mai 1991, pp. 1-37.
- COMMONS J.R.,  
*Legal Foundation of Capitalism*, New-York: McMillan, 1924.  
*Institutional Economics - Its place in political economy*, New-York: McMillan, 1934.
- GRUCHY A.G., *Modern Economic Thought: the american contribution*, New-York: Augustus Kelley, 1967.
- HEINSOHN G., STEIGER O., "Private ownership and the foundations of monetary theory", *Économie et société*, 9, 1987, pp. 229-243.
- LEVI-STRAUSS C., "Introduction à l'œuvre de M. Mauss", in M. MAUSS, *Sociologie et Anthropologie*, Paris: P. U. F., 1989.
- POLANYI K., *The Livelihood of Man*, H.W. Pearson, ed., New York: Academic Press, 1977.
- POLANYI K., *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- SERVET J.M.,  
 "Le Prince masqué" [Formation de l'économie politique et occultation du politique: l'exemple de l'argent], *Procès* [4], 1979, pp. 154-184.  
*Nomismata*, P. U. L.: Lyon, 1984  
 "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique*, 1993, (44), 6, Novembre, pp. 1127-1149.

## 14. Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside

Avec Didier Gentet

*Dialogues d'histoire ancienne* (108), 17, 1, 1991, pp. 13-31

La période que couvre la XX<sup>e</sup> dynastie (1200-1050 A.J.C, environ) de l'Égypte ancienne offre la particularité d'avoir laissé beaucoup de documents portant sur les prix des denrées. De plus, ces prix semblent avoir connu des variations importantes. Plusieurs travaux égyptologiques ont tenté d'élucider ce phénomène. Nous voudrions présenter ici une synthèse rapide de ces travaux et faire état de quelques interrogations. Cependant, ces variations de prix s'inscrivent dans des structures économiques très particulières. Nous avons donc cru utile de préciser en premier lieu notre conception<sup>1</sup> de l'organisation économique et monétaire de l'Égypte ancienne.

L'économie égyptienne est une économie de redistribution. Un centre, constitué par l'administration et les greniers des institutions publiques et religieuses, prélève et redistribue la majeure partie des richesses produites. On n'a pas retrouvé d'objets faisant office de monnaie au sens moderne du terme, c'est-à-dire réunissant les fonctions de compte, paiement et réserve de pouvoir d'achat. En revanche, on a retrouvé de nombreux papyrus comptables faisant usage d'unités de compte. Nous préférons parler dans ce cas de pratiques monétaires et non pas de monnaie. Évaluer la production d'une institution ou le montant d'une transaction est une pratique monétaire<sup>2</sup>. Les pratiques de compte jouent un rôle central dans une économie de redistribution, les informations numériques constituant un instrument de contrôle indispensable<sup>3</sup>. Toutefois, ces pratiques de compte sont aussi le fait des individus dans leurs échanges autonomes vis-à-vis des appareils d'État. Ces échanges ne semblent pas prendre place à l'intérieur d'un système de marchés libres. Si la cession des biens était libre, les prix étaient fortement déterminés par la coutume et n'étaient pas le résultat de la recherche du profit maximal. De plus, la fixation du prix relatif des biens n'était pas la conséquence des raretés relatives, un élément de vannerie pouvait valoir ce qu'il était capable de contenir en grain, en dépit des conditions changeantes de production<sup>4</sup>. La société égyptienne n'est pas une société marchande, ce point de vue ne sera pas oublié dans cette étude

C'est dans ce cadre d'analyse que nous allons réexaminer les explications de la hausse des prix fournies habituellement par les égyptologues. Mais nous devons tout d'abord reprendre la question même de l'existence de cette hausse des prix. En effet, les arguments avancés et la méthode utilisée sont contestables d'un point de vue économique.

---

<sup>1</sup> Cette conception a été exposée dans le cadre d'un travail de D.E.A "Monnaie-finance-banque", soutenu à l'Université Lumière Lyon 2 en juillet 1989. Cet article est un prolongement de ce premier travail. Nous devons de remercier, à ce propos, le Professeur J.C GOYON et B.MENU pour toutes les informations et conseils qu'ils ont bien voulu nous donner. Nous n'oublions non plus Claude Gautier, si prodigue en critiques fécondes.

<sup>2</sup> Ainsi, pour KEYNES, l'essence du phénomène monétaire réside dans l'existence de l'unité de compte et non dans celle d'un moyen matériel de paiement, ou d'une réserve de pouvoir d'achat: "*In the primitive age, before man attained to the conception of weight... it may still have been the State or the Community which determined what kind or quality of unit should be a due discharge of an obligation to pay which had been expressed by the numerals one or two or ten.*" Cf. *A treatise on Money-The pure theory of Money*, Mc Millan, 1971, pp. 11-12.

<sup>3</sup> D. GENTET, "Le modèle institutionnel de la redistribution", *Cahiers monnaie et financement de l'Université Lyon II*, septembre 1990.

<sup>4</sup> J. MAUCOURANT, "Individu et pratiques monétaires en Égypte ancienne", *Cahiers monnaie et financement de l'Université Lyon II*, septembre 1990.

## 1 Discussion sur l'existence de la hausse des prix

On doit à CERNY une première mise en évidence de la fluctuation des prix des grains durant la XX<sup>e</sup> dynastie.<sup>5</sup> Bien que ce document comporte un certain nombre d'erreurs et d'imprécisions<sup>6</sup>, il met clairement en relief une longue période de hausse du prix du blé *bdt*<sup>7</sup> et de l'orge *it*, suivie d'une période de baisse. Les données fournies par CERNY sont reproduites, de façon simplifiée, ci-dessous.<sup>8</sup> Les numéros, entre parenthèses, qui suivent les prix exprimés en *deben* par *khar*<sup>9</sup> correspondent à la numérotation des sources fournies par CERNY.

	blé		orge	
XIX <sup>e</sup> dynastie	1	(1)		
XX <sup>e</sup> dynastie	1	(2)		
An 29 de Ramsès III	1 1/3	(3)		
Première moitié de la XX <sup>e</sup>	1 1/3	(4)		
XX <sup>e</sup> dynastie	1 1/3	(5)		
Première moitié de la XX <sup>e</sup>	2	(6)	2 2/5	(14)
	2	(7)		
An 4 de Ramsès VII	4	(8)	8	(16)
Milieu de la XX <sup>e</sup>	4	(9)		
An 17 de Ramsès IX	4	(10)	3 1/2	(17)
Fin de la XX <sup>e</sup>	2	(11)	2	(18)
	2	(12)	2	(19)

Ainsi classées, ces données font apparaître un mouvement de hausse des prix trouvant son apogée sous Ramsès VII. Cette hausse est suivie d'une baisse ramenant les prix de la fin de la XX<sup>e</sup> dynastie à un niveau double de ceux pratiqués sous la XIX<sup>e</sup>. Ce phénomène touche à la fois le blé et l'orge. Du fait des incertitudes relatives à la datation des documents, nous devons poser un problème méthodologique.

CERNY a certainement classé les sources dont il disposait de façon à faire apparaître une hausse continue des prix, suivie d'une baisse tout aussi continue. Ne présume-t-il pas l'existence d'une inflation, hausse durable des prix?. Mais il suffit d'inverser les sources 2 et 6, du classement de CERNY, ou bien 5 et 9, pour donner à l'évolution du prix du blé une image différente. Dans ce cas, l'existence de l'inflation n'est pas établie. Représenter ces données par un graphique comme le fit CERNY ne renforce pas la rigueur de la présentation du phénomène. A ce propos, JANSSEN note que ce graphique donne une "*fausse impression de*

<sup>5</sup> J. CERNY, "Fluctuations in grain prices during the twentieth Egyptian dynasty", *Archiv Orientalni* (6), 1934, pp. 173-178

<sup>6</sup> Les imprécisions portent sur la datation des documents. Nous avons relevé deux erreurs: la première se situe dans la source 14 citée par CERNY. Selon un ostraca Berlin non numéroté, 2 1/2 *khar* d'orge est équivalent à 6 *deben*, CERNY établissant la correspondance 1 *khar* = 2 1/5 *deben*; le calcul donne en fait 1 *khar* = 2 2/5 *deben*. L'imprécision de la source ne permet pas de savoir si l'erreur se situe dans le relevé ou dans le calcul. La seconde erreur se situe dans la source 16 qui indique que 3 *khar* d'orge sont équivalents à (2)4 *deben*; CERNY établit la correspondance 1 *khar* = 4 *deben*; le papyrus Turin 1907-1908 indique bien une correspondance de 1 *khar* = 8 *deben*. Cette erreur n'est par ailleurs pas retranscrite dans le graphique construit par CERNY.

<sup>7</sup> *bdt* est traduit par CERNY "spelt", et par JANSSEN "emmer". Il faut comprendre par là une variété de blé servant à la fabrication du pain. C'est ce que nous traduirons par "blé" tout au long de l'article.

<sup>8</sup> A l'exception des données 13 et 15, beaucoup trop imprécises dans leur datation (CERNY lui-même ne les utilise pas dans son graphique).

<sup>9</sup> L'estimation en *deben* par *khar* est habituelle à l'époque. Le *deben* est une unité de poids de 91 gr. et le *khar* est une unité de volume de 76,88 l.

*précision et d'exactitude*<sup>10</sup>. Heureusement, ce deuxième auteur a réalisé un précieux travail de collecte de données en nombre beaucoup plus important et mieux datées. La table I de *Commodity prices from the Ramessid period*<sup>11</sup> donne une vue d'ensemble des sources collectées. Cette table fournit une évolution semblable des prix, mais la hausse se limite pour l'essentiel au règne de Ramsès VII<sup>12</sup>.

Nous devons néanmoins nuancer ce constat de hausse. En effet, selon JANSSEN<sup>13</sup>, des textes du milieu de la XX<sup>e</sup> dynastie, dans une période incluant les règnes de Ramsès IV à VII, font apparaître des prix variant entre 1 1/4 et 2 *deben*, ce qui correspond aux prix habituels des périodes précédentes. JANSSEN en conclut que l'on ne peut mettre en évidence une hausse *graduelle* du prix du blé<sup>14</sup>. C'est seulement à l'époque de Ramsès VII que des indications de hausse du prix du blé sont claires<sup>15</sup>. Le papyrus de Turin cat 1907/8 fait état de prix trois à quatre fois plus élevés.

Malgré les sources d'erreurs possibles, on peut présenter une image globale du phénomène. Le prix de 1 à 2 *deben* par *khar* de blé peut être considéré comme la norme sous la XX<sup>e</sup> dynastie et même sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>16</sup>. Le prix usuel sous Ramsès III serait également de 1 *deben* par *khar*<sup>17</sup>. Les prix fluctuent ensuite entre 1 et 2 *deben* par *khar* jusqu'au milieu de la XX<sup>e</sup> dynastie où une hausse importante les porte à 8, voire même à 12 *deben* par *khar*. A la fin de la XX<sup>e</sup> dynastie, le prix de 2 *deben* par *khar* prévaut de nouveau. L'étude du prix de l'orge conduit à mettre en évidence les mêmes évolutions<sup>18</sup>. Deux *deben* semblent être la valeur usuelle du *khar* d'orge, le prix de l'orge tendant à être supérieur à celui du blé<sup>19</sup>. Il est à noter que le prix des autres denrées reste, durant cette période, stable, à l'exception peut-être des huiles<sup>20</sup>. *Nous concluons donc à une hausse du prix relatif des céréales, c'est-à-dire à une hausse du prix du blé et de l'orge par rapport au prix des autres denrées, et non à une inflation. L'inflation est, en effet, non seulement une hausse durable des prix mais également une hausse générale de ces derniers.* Toutefois, cette conclusion serait plus sûre si nous disposions de plus de documents relatifs à ces mouvements de prix.

Enfin, une dernière précaution s'impose. On ne peut confondre une variation saisonnière des prix avec une hausse durable du prix d'un produit. Ainsi, le prix des céréales pourrait être d'autant plus élevé que l'on s'éloigne de la date de la moisson. En effet, l'épuisement des stocks en raréfiant l'offre de céréales provoque une augmentation des prix. *Or, cette explication n'est pas satisfaisante.* Elle suppose l'existence de marchés régulateurs dont l'existence semble peu assurée. CERNY tient pour évident ces mécanismes<sup>21</sup> à l'instar de JANSSEN<sup>22</sup>. Ce dernier admet, toutefois, la fragilité d'une telle hypothèse<sup>23</sup>. Nous sommes

---

<sup>10</sup> J. J. JANSSEN, *Commodity prices from the Ramessid period*, Leiden, 1975, pp 116-117: "CERNY even produced a graphic diagram of these prices, but it seems to me that these might create a false impression of accuracy and exactitude as compared with the real uncertainty in dating most of the texts".

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp 130-132

<sup>12</sup> Ce sont pour l'essentiel les données du papyrus Turin cat. 1907/8 qui mettent en évidence cette hausse. Cf J. JANSSEN, "A twentieth-dynasty account papyrus", *Journal of Egyptian Archeology* (J.E.A.), (52), Dec. 1966, pp 81-94.

<sup>13</sup> J. JANSSEN, *Commodity prices...*, p. 113.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 114: "No conclusions may therefore be drawn about any gradual rise in the price of emmer".

<sup>15</sup> *Ibid.*: "For the time from Ramesses VII onwards, on the other hand, the indications of a steep rise in the price are fairly conclusive".

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 116. Le papyrus du Caire 58 071 fait apparaître qu'un *khar* de blé a un prix de 1 3/5 *deben* de cuivre.

<sup>17</sup> *Ibid.*: "since another text (n°3) of about the same time gives a lower price of 1 *deben*, which seems also to be the normal value of emmer in the reign of Ramesses III".

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 122: "The conclusions that may be drawn from these twenty-four barley prices agree with those from the emmer prices, as far as the Twentieth Dynasty is concerned."

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 551: "For barley prices the same hold true, although they tend to be somewhat higher than those of emmer, 2 *deben* being the usual value of one *khar*."

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 555.

<sup>21</sup> J. CERNY, *op. cit.*, pp. 177-178

<sup>22</sup> J. J. JANSSEN, *op. cit.*, p. 551: "...though the obvious suggestion would be that it was due to seasonal

donc en droit de chercher en dehors des variations saisonnières les raisons de la variation des prix relatifs.

## 2 Étude des explications de la hausse des prix

CERNY tentait déjà dans son article de 1934 de cerner les causes de la variation des prix à l'époque ramesside. Selon lui, elles seraient liées au déclin qui se produit en Égypte à la fin du règne de Ramsès III, et sous ses successeurs<sup>24</sup>. Cette période est marquée par les grèves répétées des travailleurs de la nécropole royale, les invasions étrangères, les vols systématiques dans les tombes royales et les famines. Selon le *Lexikon der Aegyptologie*<sup>25</sup>, les explications font appel aux mauvaises récoltes, à la corruption croissante de l'administration et à une non moins hypothétique manipulation de l'unité de compte. Dans ce cas de figure, le gouvernement aurait manipulé la valeur des sacs de grains afin de payer un plus grand nombre de travailleurs en leur octroyant de plus petites quantités de céréales.

En définitive, ces causes constituent les conditions permissives de la hausse des hausses du prix du grain. L'idée implicite étant que cette hausse résulte d'une soudaine rareté des céréales ou d'une augmentation inopinée du pouvoir d'achat. Nous nous proposons, dans un premier temps, de discuter la pertinence des explications traditionnelles.

Cependant, considérer que la rareté engendre la hausse des prix, c'est faire appel à des hypothèses toutes particulières sur la forme du processus de hausse. Traditionnellement, l'économie politique avance deux raisons explicatives de l'inflation:

1. l'augmentation de la masse des moyens de paiements en circulation, alors que l'offre des biens est supposée constante, produit un pouvoir d'achat supplémentaire résorbé par l'augmentation des prix. On a là le corollaire bien connu de la "loi de l'offre et de la demande" selon laquelle, en situation de concurrence, les vendeurs sont en position d'augmenter les prix sans diminution notable des quantités vendues;

2. la raréfaction de l'offre de biens, face à une demande supposée inchangée, est aussi en mesure de provoquer une augmentation des prix, en vertu des mécanismes précédemment décrits.

On notera que, dans les deux cas, l'inflation se traduit par une dévalorisation de l'unité de compte: une même unité monétaire ne permet pas d'acheter autant de biens qu'autrefois. C'est le cas quand 2 *deben* au lieu d'1 *deben* sont nécessaires pour acheter 1 *khar* de blé.

En réalité, les deux formes de processus inflationniste évoquées requièrent une place prédominante du marché comme régulateur ultime de la vie économique. Ce que nous tenterons de démontrer, dans un deuxième temps, c'est que les *faits historiques ne plaident pas en faveur d'une présence si précoce des ajustements caractéristiques du marché*. Pour ce faire, conformément aux deux causes classiques de l'inflation, nous tenterons d'expliquer deux phénomènes bien différents. Nous montrerons que la loi de l'offre et de la demande n'a pas de caractère général.

Le premier phénomène est la disparition de l'étalon argent consécutive à un hypothétique afflux d'argent métal à la fin de la XIX<sup>e</sup> dynastie, ou au début de la XX<sup>e</sup>. L'autre

---

*movements...*"

<sup>23</sup> JANSSEN montre, grâce à certaines informations significatives fournies par le papyrus Turin 1907/8, les limites de cette hypothèse ( Cf *Commodity prices...*, p.118). La colonne II du recto fait apparaître à la ligne 7 que le dixième jour du premier mois de l'inondation ( juin, peu après la moisson qui a lieu en avril-mai ), le prix du *khar* est de 4 *deben* . La ligne 16 mentionne un prix de 8 *deben* le *khar* le vingtième jour du deuxième mois d'hiver (en novembre, bien après la moisson) . Cependant, alors que le prix devait être plus élevé en février ou mars, dans la mesure où le raisonnement en terme de " mouvement saisonnier" est exact, le prix est en fait plus bas: en effet, la ligne 18 fait apparaître un prix de 4 *deben* par *khar* le 5<sup>e</sup> jour du premier ou deuxième mois de l'été.

<sup>24</sup> J. CERNY, *op. cit.*, pp. 176-177.

<sup>25</sup> "Preise", *Lexikon der Aegyptologie* ( III ), pp. 1082-1084

phénomène, majeur, que nous étudierons, est la hausse du prix des grains durant la XX<sup>e</sup> dynastie, résultat d'une raréfaction supposée de l'offre de grains. Au total, il apparaît que l'hypothèse d'une régulation marchande ne permet d'éclairer que très partiellement la réalité de l'époque.

### 2.1 Les causes permissives

Nous voudrions montrer que les raisons avancées pour justifier l'appauvrissement en céréales ne sont pas toujours satisfaisantes quels que soient, par ailleurs, les liens existant entre baisse des ressources et hausse des prix.

Selon KITCHEN<sup>26</sup>, les mouvements de prix sont liés aux grandes difficultés des classes pauvres et des travailleurs des tombes royales<sup>27</sup>. Si l'on entend par "*grandes difficultés*" un appauvrissement de la population dû à la diminution des versements publics, le fait est peu établi. En effet, pour JANSSEN, les salaires des travailleurs, dans la mesure où ils sont payés en grains, semblent rester constants pendant toute la XX<sup>e</sup> dynastie<sup>28</sup>. Selon lui, compenser le coût d'une croissance du prix du grain par une baisse de la quantité distribuée mensuellement, n'entre pas dans la conception égyptienne<sup>29</sup>. Nous pouvons ajouter qu'une telle manœuvre n'a guère de sens. Ainsi, prenons le cas d'un ouvrier recevant en moyenne 5 1/2 *khar*<sup>30</sup>. Supposons, de plus, que le prix du *khar* soit de 2 *deben*, 5 1/2 *khar* sont alors équivalents à 11 *deben*. Si l'administration ne verse plus que 2 3/4 de *khar* quand celui-ci atteint le prix de 4 *deben*, l'ouvrier reçoit toujours 11 *deben*. *Cette pratique semble dénuée de sens, car l'ouvrier est immédiatement conscient de la diminution de sa ration*. Néanmoins, une telle pratique pourrait avoir une utilité dans l'hypothèse où sa ration, équivalente dans les deux cas à 11 *deben*, serait entièrement échangée contre d'autres biens dont le prix n'a pas varié. Mais alors, il n'y aurait pas d'utilité à verser des rations en céréales par rapport à un versement de *deben* métallique<sup>31</sup>. De plus, dans ce cas, l'ouvrier égyptien ne consommerait pas les céréales de sa ration, ce qui serait surprenant. Ainsi, nous ne pouvons nous satisfaire de l'hypothèse d'une manipulation de la valeur des sacs de grains organisée par le gouvernement telle qu'elle est avancée par le *Lexikon der Aegyptologie*.

Un autre élément associé parfois à la hausse des prix est la corruption croissante sous les règnes de Ramsès IV à VII et l'ascension de familles qui monopolisent, notamment, des fonctions sacerdotales<sup>32</sup>. Ceci peut être illustré par des chapardages de grains des revenus de temples. Un papyrus de Turin permet d'établir que les détournements par un capitaine de bateau se sont élevés à près de 6000 sacs<sup>33</sup>. On ne peut en déduire un appauvrissement suffisant des greniers des institutions concernées au point que les revenus de la population diminuent fortement, et entraînent une pénurie sur les marchés. Mais surtout, en période de hausse de prix, les contrevenants auraient certainement écoulé ces céréales contribuant ainsi à modérer les hausses, et non pas à les accentuer. On ne peut ainsi que souscrire avec l'affirmation de Serge SAUNERON: "*C'est sans doute l'état d'instabilité économique et la misère générale du pays qu'il faut rendre responsables de cette anarchie extraordinaire qui*

---

<sup>26</sup> K.A. KITCHEN, *The Third intermediate period in Egypt(1100-650 B.J.C)*, Arris and Phillips L.T.D: Warminster, England, 1973.

<sup>27</sup> *Ibid.* p.246

<sup>28</sup> J.J JANSSEN, *op.cit.*, p.556.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> On n'a pas retrouvé trace d'une telle monnaie-marchandise.

<sup>32</sup> K.A. KITCHEN, *op.cit.*, p.246.

<sup>33</sup> *Ibid.* L'étude du papyrus de Turin à laquelle fait référence K.A. KITCHEN a été menée par T.E. PEET, "A historical document of Ramesside Age", *J.E.A.* (10) 1924. En réalité, le papyrus fait mention d'un détournement de 5004 *khar* d'orge, mais ceci résulterait d'une erreur d'écriture; le vrai montant du détournement serait de 5724 *khar*, (cf. p.126). Le détournement se serait produit entre l'an 1 du règne Ramsès IV et l'an 4 du règne de Ramsès V.

trionphait dans les provinces"<sup>34</sup>. La corruption n'est pas une cause de l'instabilité économique mais plutôt une conséquence.

Il pourrait également être tentant d'établir un lien entre la multiplication des pillages de tombeaux et la hausse de prix. En effet, les voleurs, pourvus de revenus supplémentaires, se porteraient acheteurs sur les marchés, contribuant ainsi à faire croître les prix. Cependant, comme le scandale de ces vols éclate dans les années 13 à 17 du règne de Ramsès IX<sup>35</sup>, il semble donc difficile de lier ce phénomène à la hausse intervenant sous Ramsès VII. Le lien existant serait plutôt entre l'accroissement des vols et la baisse des prix (leur niveau est moins élevé sous Ramsès IX que sous Ramsès VII), ce qui est paradoxal d'un point de vue des mécanismes purs du marché.

Il apparaît donc que les hausses des prix des céréales ne peuvent s'expliquer que par des raisons plus profondes tenant au désordre. La corruption et les vols ne sont que des *manifestations permises par l'affaiblissement du pouvoir central* consécutif à l'affaiblissement économique. Ces causes seraient la famine et le déclin de l'Empire égyptien.

Selon DRIOTON et VANDIER, l'Égypte traverse une période de mauvaises récoltes pendant le règne de Ramsès VII et de ses successeurs, ce dont on parle quelques années plus tard sous l'appellation de "*l'année des hyènes, quand on avait faim*"<sup>36</sup>. CERNY faisait déjà référence à cette "*année des hyènes*" pour expliquer la croissance des prix<sup>37</sup>. Le papyrus Lansing, originaire de Thèbes, et que l'on peut probablement dater de la fin de la XXème dynastie (ce au moins pour la copie)<sup>38</sup>, contient une évocation des malheurs du paysan qui n'a plus les moyens de réaliser l'ensemencement. Il conviendrait néanmoins de trouver des documents attestant l'apparition des mauvaises récoltes sous Ramsès VII ou quelques années auparavant. KITCHEN, par exemple, situe "*l'année des hyènes*" sous le règne de Ramsès X ou XI<sup>39</sup>, à une période où précisément les prix sont moins élevés ! Il ne faut pas non plus considérer la hausse des prix comme une preuve suffisante de l'existence d'une famine, car cette dernière, dans une économie de redistribution, n'aurait pas un effet automatique sur les prix.

Il reste à envisager la question de l'appauvrissement de l'Égypte du fait du bouleversement intervenu dans sa zone d'influence proche-orientale. Selon DRIOTON et VANDIER, les provinces d'Asie se "*jugeaient indépendantes*" et "*les tributs annuels n'arrivaient certainement plus d'une manière régulière*" tarissant ainsi "*la principale source d'enrichissement*"<sup>40</sup>. Il est certain que les multiples invasions qui ont affecté le Proche-Orient à cette époque ont contribué à l'appauvrissement de l'Égypte, mais ceci procède également d'une autre raison. WAINWRIGHT a pu établir, grâce à l'étude de la grande inscription de Menephtah sur le temple de Karnak que ce dernier a envoyé des grains pour soutenir l'Empire Hittite<sup>41</sup>. En fait, il semble que l'aide apportée aux Hittites soit plus ancienne. L'aide militaire remonte au moins à l'an 21 du règne de Ramsès II. Il paraît cependant impossible d'établir, en l'état actuel des connaissances, que l'aide en céréale soit antérieure à Menephtah, voire Ramsès II. La lecture des lettres d'El-Amarna<sup>42</sup> ne fait pas apparaître l'envoi de céréales; les objets exportés, en général, sont pour l'essentiel des bijoux, ustensiles et métaux. Même si l'hypothèse de WAINWRIGHT est exacte, on ne peut établir la proportion des richesses céréalières de l'Égypte ainsi exportées. On ne peut également affirmer que de telles exportations se soient prolongées sous la XXème dynastie, accroissant ainsi les difficultés

<sup>34</sup> S. SAUNERON, "Trois personnages du scandale d'Eléphantine", *Revue d'Égyptologie* (7), 1950, p. 61.

<sup>35</sup> K.A. KITCHEN, *op.cit.*, p. 247.

<sup>36</sup> E. DRIOTON, J. VANDIER, *L'Égypte*, 4<sup>e</sup> édition, Paris: P.U.F., 1984, pp. 360-361.

<sup>37</sup> J. CERNY, "Fluctuations in grains prices...", p. 177.

<sup>38</sup> Nous tenons cette datation du professeur J.C. GOYON. Le document est traduit par A.M. BLACKMAN, T.E. PEET, "Papyrus Lansing: A translation with notes", *J.E.A.*, (11), 1925, pp. 284-298.

<sup>39</sup> K.A. KITCHEN, *op.cit.*, p.247.

<sup>40</sup> E. DRIOTON, J. VANDIER, *op. cit.*, p. 360.

<sup>41</sup> G.A. WAINWRIGHT, "Menephtah's aid to the hittites", *J.E.A.* (46), 1960, pp. 24-28.

<sup>42</sup> *Les lettres d'El-Amarna, Correspondance diplomatique du Pharaon*, Paris: Éditions du Cerf, 1987.

d'approvisionnement de la population. D'ailleurs, à la fin de l'ère Ramesside, l'Empire Hittite n'existe plus, la Phénicie échappe au contrôle égyptien.

Toutefois, les bouleversements consécutifs à l'invasion des peuples de la mer constituent un facteur certain de troubles économiques. La terrible " *subversion du XIIIème siècle*", ainsi que la nomme SANDARS, ne peut pas avoir eu des conséquences négligeables<sup>43</sup>.

## 2.2 Les explications monétaire-marchandes

### 2.2.1 La disparition énigmatique de l'étalon-argent.

Depuis le début du Nouvel Empire au moins, on utilisait une unité de valeur basée sur le métal argent, le *senihou*, valant 1/12 de *deben*, poids de 91 grammes environ<sup>44</sup>. HELCK fait état de la disparition soudaine de cet étalon<sup>45</sup> au milieu de la XXème dynastie, durant le règne de Ramsès III, vers 1150 A.J.C. environ. Cette disparition fait suite à une forte dévalorisation de l'argent par rapport au cuivre à la même époque<sup>46</sup>; la parité cuivre/argent passe de 1/100 à 1/60 après une stabilité plus que séculaire<sup>47</sup>, tandis que la parité cuivre/or reste semblable à elle-même, égale à 1/200ème<sup>48</sup>.

Si l'on adopte l'hypothèse, toute provisoire, qu'une bonne partie du système égyptien résulte de marchés interdépendants, il est possible de comprendre l'explication classique de CERNY. Dans cette hypothèse, une soudaine affluence de métal argent en provenance du Hatti aurait engendré une dévalorisation de l'unité de compte rattachée à ce même métal, le *senihou*. Quelques hypothèses auxiliaires sont alors nécessaires:

1 - les Hittites auraient dû payer leurs céréales contre du métal suite à l'envoi supposé de Meneptah<sup>49</sup>. Cependant, il n'est fait nulle part mention de contre-valeurs à de telles exportations. D'ailleurs, dans ce cas, aurait-on à faire à un don royal ?

2 - il faut également supposer que le métal ait matériellement été distribué à la masse de la population en remplacement des rations usuelles de grains. Cependant, si à la fin du règne de Ramsès III<sup>50</sup>, on mentionne des grèves consécutives à des retards de paiement, on ne parle pas de salaires exprimés dans une monnaie dévalorisée. D'ailleurs, même si certains comptes étatiques sont présentés en *deben*<sup>51</sup>, il ne s'en suit pas que des barres de métal soient objet de transactions. En réalité, le scribe évalue monétairement les flux de denrées ainsi que les stocks. Lorsque paiement il y a, c'est un conglomérat de marchandises hétéroclites qui circule, et non en général un flux de monnaie-marchandise,

<sup>43</sup> N.K. SANDARS, *Les Peuples de la Mer*, Paris, Ed. France Empire, 1981. L'ouvrage, avec méticulosité, montre la désarticulation des réseaux commerciaux, l'ampleur des bouleversements politiques de cette époque qui vit la destruction de la grande cité phénicienne d'Ougarit, la fin de la civilisation minoenne, etc.

<sup>44</sup> W. HELCK, *Wirtschaftsgeschichte des alten Aegypten*, Köln: E. J. BRILL, 1975, p. 270-271.

<sup>45</sup> HELCK transcrit cet étalon de valeur par "*shenati*", *loc. cit.*

<sup>46</sup> HELCK, *loc. cit.*, p. 270, parle d'une disparition soudaine de la référence à l'argent en rapport avec "*l'effondrement de l'Empire Hittite et les troubles dus aux déchaînements de peuples de la mer* (notre traduction)". Cf. également J. CERNY, *Cahier d'Histoire Mondiale* (1), 1954, p. 906. La substance de ce texte est reprise dans l'article "Preise" *Lexikon...*, p. 1082.

<sup>47</sup> J. JANSSEN, *Commodity prices...*, p. 106, confirme l'évaluation de HELCK quant à ces changements de parités, mais, il y apporte quelques nuances. D'abord, il semble difficile (cf. p. 102) de statuer sur le caractère graduel ou brutal de la disparition de l'étalon-argent, JANSSEN faisant implicitement référence à la rareté des sources disponibles ou publiées. De surcroît, l'auteur émet l'hypothèse que la dévalorisation aurait débuté à la fin de la XXème dynastie (peut être sous Séthi II, cf. p. 107): l'abandon de l'étalon-argent n'aurait donc pas suivi immédiatement la dévalorisation de l'argent métal. Pour la cohérence du propos qui va suivre, il faut supposer que l'afflux hypothétique de l'argent métal des Hittites avait peut être débuté sous Meneptah.

<sup>48</sup> Cf. HELCK, *loc. cit.*; JANSSEN, *op. cit.*, pp. 106-107.

<sup>49</sup> Cf. WAINWRIGHT, *op. cit.*

<sup>50</sup> A. ERMAN, H. RANKE, *La Civilisation Égyptienne*, Paris: Payot, 1981, p. 170. Paradoxalement, ces auteurs soulignent que le grenier d'Amon, à Thèbes, sur l'autre rive du fleuve, était abondamment garni.

<sup>51</sup> J. JANSSEN, "A twentieth account...", *op. cit.*



3 - il reste que certains services individuels ont pu être rémunérés en métal sous forme de vases par exemple<sup>52</sup>. On citera le cas d'artisans royaux complétant leurs salaires auprès de certains nobles. Ce fait s'explique par l'ampleur du temps libre alloué à ces "ouvriers-fonctionnaires" qu'étaient les artisans de la Nécropole royale. Si l'on suppose que certains hauts fonctionnaires ont dépensé des revenus supplémentaires, la question demeure de savoir par quels moyens ce métal a été approprié.

Un tenant de l'hypothèse de la régulation marchande fera valoir que le surplus de métal dépensé provient de gratifications royales sortant de l'ordinaire. Mais, ce fait serait particulièrement surprenant si l'on se souvient de l'état inquiétant de la situation politique et militaire de l'Empire après la mort de Ramsès III jusqu'à la fin de la dynastie,

4 - les économistes avancent souvent l'idée selon laquelle un excès d'exportations peut nourrir une flambée des prix intérieurs. Or, HELCK a soutenu l'idée selon laquelle les échanges extérieurs auraient pris un caractère de plus en plus contractuel tout au long du Nouvel Empire. Il semble que l'existence de "*marchands-esclaves*" au service de dignitaires égyptiens, soit assurée. Ces asservis, d'origine syrienne, se seraient livrés à toutes formes de commerce extérieur. Nous qualifierons ces revenus de "marchands" dans la mesure où ils sont aléatoires<sup>53</sup>. Ainsi donc, c'est de l'extérieur que proviendrait l'embryon de régulation proprement marchande. HELCK va même jusqu'à affirmer que la perte du monopole royal du commerce extérieur a entraîné une fuite de céréales hors du circuit économique interne à l'Égypte. *Les contreparties métalliques de tels échanges auraient pu alors nourrir le processus inflationniste, à l'époque où le senihou se dévalorise considérablement.*

La synthèse des explications traditionnelles, que nous qualifierons de "monétaro-marchandes", prend la forme de l'enchaînement suivant:

- a. Fin du monopole d'État du commerce extérieur et politique de soutien aux Hittites.
- b. Exportation massive de céréales.
- c. Réduction de l'offre intérieure de grains et afflux de métal-argent<sup>54</sup>.
- d. Hausse des prix du grain exprimés en *senihou* (dévalorisation de cette monnaie de compte attachée au métal-argent).
- e. Expulsion de la sphère des échanges d'une monnaie ne remplissant pas son rôle de réserve de valeur (si l'on n'est pas tenu d'accepter légalement une monnaie, c'est la bonne monnaie qui chasse la mauvaise ...).

*Si nous sommes convaincus de l'existence de rapports marchands à cette époque, nous doutons qu'ils forment un tout cohérent.* Il apparaît donc clairement, au vu de l'analyse précédente, que les faits infirment l'idée d'une Égypte soumise de façon principale à des mécanismes monétaro-marchands. Il est clair que trop d'hypothèses irréalistes sont nécessaires pour justifier la réalité de tels mécanismes. En fait, *le marché se loge aux interstices du système.* Il occupe une place périphérique dans le système économique de l'Égypte ancienne. C'est du moins ce que soutient JANSSEN, reprenant la problématique "substantiviste" élaborée par POLANYI<sup>55</sup>. *Le schéma d'analyse présenté ci-dessus peut être accepté si on lui assigne un rôle marginal dans le phénomène de hausse des prix exprimé en senihou.*

Aussi, sommes-nous dans l'obligation théorique de compléter l'hypothèse monétaro-marchande. Les remarques qui vont suivre vont tenter de rendre compte non de la dévalorisation du *senihou* mais de sa brutale disparition. Deux explications, l'une économique, l'autre culturelle peuvent être avancées.

---

<sup>52</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 260.

<sup>53</sup> D. GENTET, J. MAUCOURANT, *op. cit.*, p. 195.

<sup>54</sup> La question de la rarefaction de l'offre de grains apparaît ici comme étant une cause adjuvante, c'est l'afflux de métal qui est la cause efficiente du processus inflationniste.

<sup>55</sup> K. POLANYI, *La Grande Transformation*, Paris: Gallimard, 1983.

Ainsi, HELCK<sup>56</sup> avait bien remarqué la curiosité de l'utilisation de l'étalon-argent, fondé sur un système duodécimal. Si un tel système est familier aux Mésopotamiens, il est tout à fait étranger aux habitudes égyptiennes qui utilisent le système décimal. Il est possible que l'adoption de l'étalon-argent soit un cas typique d'acculturation. Dans la mesure où les réseaux commerciaux du Moyen-Orient s'effondrent vraisemblablement durant la XXe dynastie, et où, par conséquent, les liens avec l'active Mésopotamie se relâchent, est-il étonnant de voir disparaître une pratique si contraire aux traditions égyptiennes ?

Une autre hypothèse prenant en considération les spécificités culturelles de l'Égypte pharaonique peut être avancée. Déjà, DAUMAS<sup>57</sup> avait cru pouvoir expliquer la disparition de l'or comme étalon à cause du caractère sacré que la théologie thébaine attribuait ce métal. Est-on sûr que l'argent était exempt de toute considération théologique à cette époque ?

### 2.2.2 La question de la hausse des prix exprimés en deben de cuivre

Nous avons cru démontrer le caractère problématique des mécanismes "catallactiques" expliquant la disparition du *senihou*. La hausse cumulative du prix des grains en régime d'étalon cuivre se traitera formellement de la même façon, les situations de marché étant différentes.

Le cuivre en effet est très répandu dans la population. Ainsi, il n'est pas absurde de supposer que, devant les rationnements dont l'État se rendait responsable, les individus aient voulu dépenser leur épargne accumulée sous forme de métal. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que JANSSEN a évalué l'épargne d'un artisan de Deir-el-Medineh comme égale à 7 mois de salaire. Ces dépenses auraient donc engendré une hausse des prix exprimés en étalon cuivre. Rappelons ici les deux conditions nécessaires d'une telle inflation :

1. une réduction de l'offre de grains. Cette question a été évoquée précédemment ;
2. la dépense des réserves métalliques. Sauf à supposer que ces réserves soient indéfiniment extensibles, le phénomène se limitera rapidement en durée et en intensité. Il est toutefois possible d'observer une accélération importante de la vitesse de circulation de la monnaie<sup>58</sup>, situation caractéristique d'une fuite devant les biens réels ;

Si ces conditions, toutes hypothétiques, étaient réunies, les mécanismes purs de marché expliqueraient aisément une hausse des prix multipliant les valeurs initiales par 4 ou 8. Cependant il est un fait que la théorie classique des marchés ne peut expliquer : la stabilité des prix des vêtements et de la vannerie. De plus, étant donné l'amplitude de la division du travail en Égypte ancienne, on pourrait s'attendre à une hausse contagieuse des prix, ce d'autant que le foyer inflationniste primitif (les céréales) pèse d'un poids important dans la consommation de l'époque.

Il apparaît clairement que le concept d'inflation est impropre et que la théorie traditionnelle ne rend pas suffisamment compte de la réalité historique. On se propose de dégager quelques conséquences théoriques :

1. la division du travail n'est pas le fruit de l'échange mais est instituée par l'État. *Le politique institue l'économique*. Dans un tel système, un travailleur d'un atelier de production d'État ne répercutera pas une hausse du prix des grains parce que ces derniers proviennent de la distribution publique. Il est toutefois possible qu'une réduction des rations puisse être source de hausse des prix dans le cas limité du marché de surplus. Ceci constituerait une tentative de compensation du rationnement. Mais un tel processus dénoterait une aptitude aiguë au calcul économique ;

---

<sup>56</sup> W. HELCK, *loc. cit.*

<sup>57</sup> F. DAUMAS, "Le problème de la monnaie dans l'Égypte Antique avant Alexandre", *M.E.F.R.A.* (89), 1977, pp. 425-441.

<sup>58</sup> Dans ce cas, une même quantité de métal permet d'acheter un plus grand nombre de biens. Notons que les économistes classiques considèrent la vitesse de circulation de la monnaie comme constante à court terme.

2. la question de la rationalité pécuniaire est alors essentielle. Nous estimons qu'il convient de ne pas surestimer cette psychologie économique de l'égyptien ancien. En effet, quand on est rationnel, on n'échange pas à volume égal. C'est pourquoi, JANSSEN a pu parler de "mentalité concrète" à l'époque pharaonique. Nous ne pouvons que souscrire à une telle proposition dans la mesure où l'échange à volume égal ne reflète pas les raretés relatives;

3. enfin, certaines pratiques coutumières encore vivantes en Afrique, limitent l'effet de contagion. Lorsqu' un produit devient rare, le même prix est annoncé cependant que la quantité offerte est réduite.

Il apparaît donc que le système monétaire égyptien est profondément englué dans le champ politique (rôle de la redistribution publique), le domaine culturel (rôle de la coutume), et l'élément religieux (la question des interdits théologiques).

### **Conclusion. La monnaie, une institution sociale.**

En définitive, le phénomène de hausse des prix à l'époque ramesside n'est pas une inflation mais une modification des prix relatifs qui, en l'état actuel des connaissances, demeure hypothétique.

La principale cause avancée à ce phénomène est la raréfaction des grains. Cependant, les preuves citées classiquement ne sont pas toutes satisfaisantes; l'établissement d'une corrélation stricte entre les raisons de la pénurie et les mouvements de prix serait nécessaire. Sans doute, les sources disponibles ne sont pas encore suffisantes, mais, en tout état de cause, l'existence d'une rareté n'est pas une condition suffisante de la hausse des prix. C'est en économie de marché que l'état de rareté provoque l'inflation, toutes choses non observées à l'époque étudiée.

Nous voulions, par cette étude, adresser une série de questions aux historiens sur le processus de formation des prix en économie archaïque, compte tenu des poids respectifs de la coutume, de l'État et du marché. L'absence d'une telle réflexion conduit, par d'inévitables projections rétrospectives, à expliquer le déclin de l'Empire romain par le contrôle des prix et les pénuries de l'ère ramesside par une insuffisance des mécanismes de marché<sup>59</sup>. Au contraire, la volonté de prendre en compte le processus concret de formation des prix nous conduit à émettre d'autres hypothèses. Dans une économie de redistribution, l'État n'a certainement pas sanctionné des modifications de prix issues de petits marchés locaux. Dans ces conditions, on peut proposer le schéma suivant: le centre ayant besoin de réserves métalliques plus importantes, ceci à cause de difficultés extérieures, aurait procédé à une forme de taxation. Dans les cas particuliers où les greniers publics exigeaient du métal en contrepartie des livraisons de denrées, le *khar* aurait été échangé contre plus de *deben* métal. Les administrations auraient admis ce nouveau type d'évaluation soumise à révision périodique par l'État. *La hausse des prix implique toujours un transfert de ressources.*

En outre, abstraction faite des mouvements de longue durée, les prix fluctuent légèrement et de façon aléatoire, par exemple entre 1 et 2 *deben* pour le blé. Ne peut-on y voir le résultat de qualités différentes de grains ainsi que les conséquences de différences de statut social des échangistes?

L'anthropologie substantive a donné des outils permettant d'élaborer des lois économiques spécifiques à chaque société<sup>60</sup>. Ce travail, loin d'être achevé, nécessite la collaboration active des spécialistes.

---

<sup>59</sup> Ces idées sont énoncées respectivement par MISES et HELCK.

<sup>60</sup>Cf. C. M. ARENSBERG, H. PEARSON K. POLANYI eds, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris: Larousse, 1975. La parenté d'analyse avec le marxisme est claire, cependant, Polanyi émit de sérieuses réserves sur la validité du déterminisme économique à l'époque archaïque.



## 15. La question de la monnaie en Égypte Ancienne

Avec Didier Gentet

*La Revue du Mauss* (13), octobre 1991, pp. 155-164

L'origine du développement du phénomène monétaire est souvent analysée d'un point de vue technique. La fusion des fonctions de compte, paiement et réserve de valeur en un instrument commode serait la conséquence spontanée du développement naturel des échanges. Ainsi, pour Smith, l'intensification de la division du travail fait naître la monnaie. Cette vision traditionnelle de la monnaie a pour corrélat l'idée de la neutralité de cette dernière. Toutefois, elle suppose l'autonomie de la sphère économique dans l'ordre social, autonomie qui pose pour le moins problème, notamment durant la Haute-Antiquité. Ce moment de l'histoire, en effet, se caractérise par l'indivision du religieux, du politique et de l'économique. Autrement dit, la segmentation de la réalité sociale en plusieurs dimensions, aussi nécessaire soit-elle pour le chercheur, relève d'une fiction analytique.

Nous adopterons l'hypothèse selon laquelle, durant cette période, l'ordre politique, intimement lié au religieux, institue l'économique. Ainsi sera-t-on à même de comprendre comment *les pratiques monétaires en Égypte ancienne témoignent de cette institution de l'économique*. Nous tenterons plus précisément, dans un premier temps, de mettre en évidence l'articulation des pratiques de compte, fonction monétaire primordiale, aux nécessités du pouvoir.

Cette fonction est également la fonction essentielle des pratiques contractuelles. On a retrouvé une unité monétaire de l'Ancien Empire, le *shât*. Des biens hétéroclites, objets d'échanges, sont rendus équivalents par la simple référence au *shât*. C'est la preuve d'une capacité certaine d'abstraction. L'histoire monétaire de cette époque nous permettra, dans un deuxième temps, ainsi d'avancer une proposition relevant de la sociologie de la connaissance. On entend ici par "sociologie de la connaissance" l'interrogation portant sur les fondements sociaux des catégories mentales. *Ne serait-ce pas l'activité monétaire, moyen des codifications des hiérarchies sociales, qui aurait impulsé les facultés d'abstraction?*

L'anthropologie substantive de Polanyi, qui nous a fourni notre cadre d'analyse de la place de la monnaie dans cette société antique, nous autorise à avancer une troisième proposition. Nous mettrons en évidence le fait que l'économie de l'Égypte ancienne doit être replacée dans la *culture* de l'époque, et nous avancerons l'hypothèse que la monnaie, œil du pouvoir économique, instrument de la redistribution, permet l'inscription dans la réalité des finalités non-économiques. Ainsi, la mise à jour des pratiques monétaires de redistribution nous aura permis de mieux cerner ces finalités.

Quelques remarques préalables s'imposent. L'Égypte ancienne dans sa forme pharaonique (3000-330 A.J.C) est si éloignée de nous que certaines précisions factuelles sont nécessaires. En effet, se référer abstraitement à l'organisation économique et sociale de L'Égypte ancienne revient à fausser la réalité. Une histoire aussi longue a connu de profonds changements économiques et sociaux. On admet habituellement la périodisation suivante: trois "empires", l'Ancien (2750-2150), le Moyen (2000-1750) et le Nouveau (1580-1085), séparés par deux périodes "intermédiaires". Cependant, l'existence d'un centre administratif et religieux est la caractéristique commune aux empires, facteur de continuité. Les principaux éléments utilisés ici sont issus de documents, papyri, ostraca datant du Nouvel Empire, et plus précisément de la XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynastie (environ 1300-1085).

## 1. La monnaie, instrument d'une économie centralisée par l'information

On sait que Polanyi distingue trois modèles principaux d'organisation économique: la réciprocité, la redistribution et l'échange. Si le modèle de la réciprocité est mieux connu du fait des travaux anthropologiques concernant le don, les deux autres modèles semblent plus malaisés à saisir.

Le modèle de l'échange renvoie, de prime abord, au marché moderne comportant des degrés variables de contrôles étatiques, mais englobe également des types de marché où la coutume intervient fortement sur les mécanismes supposés spontanés de l'offre et de la demande. Le modèle de la redistribution, lui, est effectif dès qu'un centre s'approprie une grande partie des richesses et les redistribue à de larges fractions de la société. C'est ce principe qui prévaut en Égypte ancienne comme dans les autres sociétés antiques reposant sur une production à grande échelle. Mais le modèle pharaonique de redistribution semble se caractériser par une certaine décentralisation qui donne à l'unité de compte un rôle essentiel.

Il n'y a pas de vaste grenier central vers lequel seraient acheminées toutes les richesses produites. L'étendue du pays (près de mille kilomètres) exclut cette possibilité. Le surplus prélevé sur la production paysanne est stocké dans un réseau de greniers appartenant à des institutions variées, temples, harems, et administrations locales. Ce surplus est redistribué sur place à une imposante masse d'ouvriers et d'artisans sous forme de salaire-ration au cours des opérations de chantiers publics<sup>1</sup> ou de constructions de temples.

L'interprétation de M. Mégally du papyrus E 3226 du Musée du Louvre (MEGALLY, 1977) met clairement en évidence cette décentralisation. Ce papyrus décrit le travail de deux équipes chargées d'échanger les grains en possession des greniers royaux contre des dattes, la culture de ces dernières n'étant pas organisée par l'État. Il s'agit donc d'obtenir celles qui sont cueillies par les paysans dans les oasis. Ces équipes reçoivent les sacs de grain des greniers publics ou des greniers d'institutions diverses, là où elles en ont besoin pour réaliser l'échange. Le service des greniers distribue au service, chargé d'assurer l'approvisionnement en dattes, les produits des prélèvements en grains. Ceux-ci seront donc reçus par les paysans au cours de l'échange. On peut également émettre l'hypothèse que ces dattes seront stockées sur place pour être distribuées aux équipes locales de travail ou pour servir à la fabrication du sucre. Il n'y a donc pas de centralisation physique d'une grande partie des céréales et des dattes.

Cette interprétation est confirmée par les données du papyrus E 3226 et par d'autres, issues de la documentation ramesside. Ces données permettent de conclure que les agents de l'administration du grenier se déplacent en bateau pour ramasser les prélèvements en grains et en distribuent une partie sur place. Ainsi, la scène tombale où l'on voit le vizir Rekhmirê recevoir dans son bureau les représentants des villes apportant les prélèvements, apparaît plus comme un symbole de sa fonction terrestre, centrale dans la circulation des flux économiques, que comme une description de la réalité. Nous nous rendons compte que l'interprétation des scènes peut porter à confusion dans le sens où elles sont plus symboliques que descriptives.

Il faut noter que les livraisons des greniers des villes sont les plus importantes en quantité. Mais les livraisons, plus régulières et de plus faible quantité, sont effectuées à partir du dépôt central de l'administration des greniers. Les dépôts centraux existent donc, mais ils sont là pour assurer un fonctionnement régulier du système.

*Le rôle essentiel du centre, dans un tel modèle est la surveillance de la circulation des flux de céréales et non pas le stockage effectif de richesses.* Le papyrus E 3226 est un document comptable du grenier central. La comptabilité publique, œuvre de la classe des scribes, organise la circulation des produits et met en jeu de véritables *pratiques monétaires*. Nous préférons parler de *pratiques monétaires* et non de monnaie. En effet, c'est la seule

---

<sup>1</sup>Chantiers publics, d'autant plus nécessaires que la production de céréales, principale richesse de l'Égypte ancienne, repose sur une gestion collective des crues du Nil.

fonction "unité de compte" qui est ici présente<sup>2</sup>. Cette fonction monétaire est, à notre sens, la principale<sup>3</sup>. Ceci peut confirmer l'idée que l'abstraction monétaire n'est pas la conséquence d'une adaptation mentale consécutive à l'intensification de la circulation marchande mais provient de l'action normalisatrice de l'État sur le surplus grâce aux pratiques de compte (SERVET, 1984). *Ainsi, la disposition des informations numériques permet le contrôle étatique* (GENTET, 1990). Ces informations sont monétaires car elles donnent une image homogène du surplus, facilitant sa circulation.

Ces pratiques étatiques ne peuvent se concevoir sans un certain degré d'abstraction monétaire. Cette abstraction est également présente dans les pratiques contractuelles.

## 2. L'abstraction des pratiques monétaires

Le premier texte prouvant l'existence d'un étalon monétaire en Égypte date du XXVI<sup>ème</sup> siècle A.J.C. (THEODORIDES, 1979) On a longtemps cru qu'il s'agissait d'un acte de vente. Il s'agit en réalité des attendus d'un procès dont nous reproduisons l'essentiel: *"J'ai acquis cette maison à titre onéreux auprès du scribe Tchenti. J'ai donné pour elle dix shât, à savoir une étoffe (d'une valeur de) trois shât; un lit (d'une valeur de quatre shât); une étoffe (d'une valeur de) trois shât"* Le défendeur répond alors; *"Tu as complètement opéré les versements (de dix shât) par "conversion" au moyen d'objets représentant les valeurs"*. Tchenti reconnaît ainsi que cette maison n'est plus sienne.

Daumas, un égyptologue ayant traité de la question de la monnaie à cette époque de l'Égypte, se demande si le shât n'était pas un anneau d'or d'un poids régulier, c'est à dire une monnaie marchandise. Toutefois on n'a jamais trouvé aucun anneau d'or. Cet obstacle est vite balayé par Daumas qui reprend, à son compte, l'argumentation de Dykmans, économiste des années 30: *"Vouloir démontrer que les Égyptiens de l'Ancien Empire se sont mis d'accord pour répandre que le "shât" signifierait un poids donné de métal, et que tout le monde estimerait ses marchandises en "shât", sans que, au préalable, des lingots du poids donné aient fait leur preuve d'une valeur tierce dans les échanges, c'est attribuer gratuitement aux vieux niléens une insolite capacité à vivre dans l'abstraction"* (DAUMAS, 1977, p.426). De même, T. James avoue son incrédulité: *"Le loyer et les valeurs des biens sont mentionnés comme s'il existait un système monétaire"* (JAMES, 1988, p.248).

Mais, selon nous, cette capacité d'abstraction n'est pas étonnante<sup>4</sup>. De plus, un système monétaire ne nécessite pas de monnaie-marchandise. Il faudrait véritablement démontrer l'incapacité des Égyptiens anciens à vivre dans l'abstraction pour rejeter l'existence d'une monnaie abstraite. Or, les attendus du procès précédent montrent un certain degré d'abstraction monétaire: les échanges se font dans le cadre d'un *"troc monétaire"*<sup>5</sup> Le shât est, d'abord et peut être seulement, une unité de compte (MAUCOURANT, 1990).

L'existence de pratiques monétaires, fondées exclusivement sur l'unité de compte, 2500 ans avant notre ère peut surprendre. La monnaie moderne dématérialisée est le résultat

---

<sup>2</sup>Les unités utilisées dans la comptabilité publique sont des contreparties comptables établissant des valeurs entre biens échangés.

<sup>3</sup>Nous nous plaçons ainsi dans l'hypothèse keynésienne selon laquelle l'essence du phénomène monétaire réside dans l'existence de l'unité de compte, et non dans celle d'un moyen matériel de paiement, ou d'une réserve de pouvoir d'achat. C'est sans doute dans le passage suivant que Keynes a le mieux formulé sa conception: *"In the primitive age, before man attained to the conception of weight... it may still have been the State or the Community which determined what kind or quality of unit should be a due discharge of an obligation to pay which had been expressed by the numerals one or two or ten."*(KEYNES, 1971, p. 11). En définitive, nous parlerons de "monnaie" pour faire référence, d'une façon générale, au fait monétaire.

<sup>4</sup>Une telle prédisposition à l'abstraction ne serait pas limitée à l'économie. Dès l'Ancien Empire, un système théologique complet semble avoir émergé *ex-nihilo*. Nous remercions ici Pierre Lévêque, de l'Université de Besançon, pour cette remarque.

<sup>5</sup>J.J. Janssen utilise, en effet, l'expression: *"money barter"*.

d'un long processus de division marchande du travail. Ce n'est pas le cas en Égypte ancienne, mais, toutefois, la division marchande du travail n'est pas la seule raison d'un usage non-matériel de la monnaie.

Un point conforterait notre position. Si le *shât* était à l'origine une paléomonnaie, il aurait été un moyen de codification, de hiérarchisation, des relations sociales (SERVET, 1984). De notre point de vue, la codification est un processus mental qui trouve en partie son origine dans l'utilisation des paléomonnaies, c'est-à-dire dans le jeu social de la distinction.

Même s'il n'y a pas de support matériel au *shât*, il est certain que celui-ci évaluait l'or, de préférence à tout autre matière. La possession de ce métal renvoie bien à l'ordre de la distinction. *"Toutefois, ce n'était pas pour sa valeur intrinsèque qu'on s'efforçait de l'obtenir, la valeur réelle de l'or de la récompense venait de sa signification emblématique"* (ERMAN, RANKE, 1985, p.157). L'or distingue le guerrier valeureux et le scribe zélé; qui l'obtient du Pharaon participe par là d'un don divin qui l'élève parmi les hommes.

L'épigraphie nous apprend que l'idéogramme représentant l'or est un vêtement, contrairement à l'idée répandue selon laquelle ce hiéroglyphe est l'expression d'un collier de perles enfilées. Le Pr. Jean-Claude Goyon a émis l'hypothèse que ce symbole pouvait renvoyer en fait à une forme de pagne ou d'ornement de ceinture de ce vêtement.

*Or, le pagne en Afrique est un bien qui a eu des fonctions paléomonétaires.* Ce point peut avoir quelque importance si l'on veut bien se souvenir du fait qu'on ne peut rejeter l'existence de racines est-africaines pour la civilisation pharaonique. Bien que l'observation soit du ressort de l'hypothèse, on peut se demander, dès lors, si l'ornement de métal assujéti au devant du pagne, et dont le prolongement sera le devant de l'orfèvrerie du pagne royal, n'a pu constituer, aux origines de l'Égypte, un moyen d'échange. *L'or a pu être ainsi paléomonnaie aux temps pré-dynastiques.* Le *"shât d'or"*, unité de compte, aurait été le souvenir de sa forme paléomonétaire jusqu'au Moyen Empire.

Aussi, ne sera-t-on pas surpris de constater l'existence de virements comptables donnant naissance à des capacités individuelles de pouvoir d'achat dès cette époque. On a mis en évidence (MENU, 1982) des anomalies dans la comptabilité publique permettant d'avancer l'hypothèse suivante: les responsables d'une expédition organisée par l'État étaient "crédités" d'un certain nombre de "pains", ces derniers constituant un étalon monétaire. Les pains dus par l'État pouvaient être virés à un service d'offrandes funéraires, ou versés pour l'acquisition de mobilier également funéraire.

### 3. La monnaie, expression du pouvoir sacré

Le choix d'une anthropologie substantive conduit à ne pas occulter l'importance de phénomènes qualifiés généralement de non-économiques pour ce qui est du fonctionnement même de l'économie. Avec justesse, Polanyi remarque que *"les relations sociales de l'homme englobent, en règle générale, son économie"* (POLANYI, 1983, p. 74-75). Il ajoute, par ailleurs, *"l'économie humaine est donc encadrée et englobée dans des institutions économiques et non-économiques. Il importe de tenir compte de l'aspect non-économique. Car il se peut que la religion et le gouvernement soient aussi capitaux pour la structure et le fonctionnement de l'économie que les institutions monétaires où l'existence d'outils et de machines qui allègent la fatigue du travail"*. (POLANYI, 1975, p.244). Or, la prégnance des croyances religieuses dans le corps social caractérise l'Égypte ancienne. Dans les sociétés pré-modernes où *l'homme religieux*, cher à Eliade, est si vivant, l'économie inscrit dans le concret les finalités symboliques.<sup>6</sup>

De l'époque pharaonique, Daumas a pu dire: *"Tout un système de pensée fort élaboré amena les Égyptiens à immobiliser des capitaux qui nous paraissent fantastiques pour*

---

<sup>6</sup>Inversement, aujourd'hui, comme en témoigne le culte de l'efficacité, n'est-ce pas le symbolique qui se réduirait à une ruse de l'économie?



*traduire dans la matière des croyances religieuses ou de véritables théories intellectuelles qu'ils appliquèrent avec une logique et une sorte d'acharnement qui nous étonne parfois, mais qui ne sont pas sans grandeur. Loin d'être des esclaves de leurs énormes richesses, plus d'une fois ils surent les asservir à la valeur plus durable de la pensée métaphysique "* (DAUMAS, 1987, p.217). Ainsi, le modèle de redistribution s'inscrit dans une société centralisée du point de vue spirituel et non seulement économique autour d'un cœur, Pharaon.

De ce fait, s'il est tentant de voir dans le progrès des unités de compte un progrès du contrôle social opéré par l'État (SERVET, 1984), il est difficile de montrer que l'origine de cette centralisation est une conséquence de mécanismes d'exploitation de classes. On a souvent affirmé que les grands empires antiques, surtout orientaux, étaient des despotismes<sup>7</sup>. En fait, n'y aurait-il pas des finalités culturelles, peut-être de type métaphysique, ou liées à une volonté d'intégration sociale, expliquant ce développement singulier de l'État? Le prélèvement du surplus durant le Nouvel Empire ne se fait pas au seul profit du roi ou d'une classe formée de grands fonctionnaires et prêtres oisifs. Beaucoup d'images fausses sont véhiculées sur la société d'Égypte ancienne, notamment sur le degré de hiérarchisation et la nature de la reproduction sociale. L'Égyptien ancien a des droits faisant de lui sans doute plus un citoyen qu'un être assujéti. La mobilité sociale existe et le roi a de nombreuses obligations.

C'est dans la personne royale que s'inscrit la solidarité unissant matériellement la divinité et les hommes. Le roi doit donc construire temples, infrastructures d'irrigation et organiser le stockage afin que les dieux, animateurs de toute forme de vie, donnent la prospérité. Le monarque occupe donc une place essentielle parce qu'il est nécessaire au maintien des aspects tant matériels que spirituels de l'existence. J. Assmann a justement souligné que dans ces régimes théocratiques, le garant de l'ordre "*est le créateur unique (...) qui préserve l'ordre "* (ASSMANN, 1989, p. 24). Le concept de *Maât* unit dans la pensée égyptienne le sacré, le politique et nous le pensons, l'économique.

En effet, pour l'Égyptien, l'avidité et l'égoïsme sont innés au cœur humain. Il n'existe pas d'ordre universel stable, de système régulateur (*Ibid.* p.128). Le monde dépend d'une instance supérieure qui le maintient en vie: le pouvoir pharaonique. Le pouvoir doit réaliser la *Maât*, c'est-à-dire l'harmonie du monde social qui répond à l'harmonie divine. La grandeur de l'action royale tient surtout au caractère problématique de cette tâche. *Si l'économie égyptienne est centralisée, c'est parce que le roi en a besoin pour faire régner la Maât et assurer la survie collective dans le respect des desseins divins. La Maât est donc le principe essentiel de l'intégration sociale.* En conséquence, on voit combien l'idéologie pharaonique est animée par cette volonté d'intégrer l'individu dans la société

Les pratiques monétaires contractuelles peuvent également illustrer l'importance des déterminations culturelles. Le caractère de la monnaie, *fait social total*, apparaîtra plus clairement.

Ainsi, en dépit d'une diffusion des formes privées d'appropriation, il ne s'en suit pas que le désir d'acquisition prenne les formes modernes du taux d'intérêt. En fait, la configuration sociale créancier/débiteur, n'aura d'importance que fort longtemps après l'époque étudiée ici, à un moment où l'influence grecque sera déterminante. En fait, le substitut à l'intérêt moderne est, soit une prime de 50% indépendante du temps, soit une pénalité de retard, invariable, égale à la somme prêtée, ou un cumul des deux. Sans doute, l'absence d'un véritable taux de l'intérêt est la conséquence d'une mentalité où le temps n'est pas essentiellement pensé comme productif de capital (MAUCOURANT, 1990). Le temps de l'ici-bas est asservi au temps de l'au-delà, et se consume dans des activités, des monuments, dont la finalité n'est pas de produire d'autres biens.

---

<sup>7</sup>Polanyi s'est fait l'écho de cette croyance: "*le royaume de Hammourabi en Babylonie et tout particulièrement le Nouvel Empire d'Égypte, étaient des despotismes centralisés de type bureaucratique*" (POLANYI, 1983, p.81).

Il apparaît bien difficile dans ces conditions de construire une science générale de l'action humaine, comme le voulait Mises dans son ambition praxéologique.

## Conclusion

Instrument actif du pouvoir, les pratiques monétaires, en Égypte ancienne, étaient le moyen par lequel une collectivité d'individus évaluait droits, biens ou services.

Cette réflexion sur les pratiques monétaires n'aurait pu aboutir sans le détour par l'anthropologie polanyienn<sup>8</sup>, c'est-à-dire ici, par l'utilisation de la problématique de *l'imbrication des dimensions sociales* comme préalable méthodologique. Les pratiques monétaires, instruments privilégiés du contrôle étatique, sont au service d'une ambition collective d'intégration sociale. Enfin, le caractère social du fondement de certaines catégories mentales, souvent jugées naturelles, est une conséquence de ce détour par l'anthropologie substantive.

L'institution monétaire n'apparaît-elle pas, en définitive, comme étant un lieu de *médiation*<sup>9</sup> entre les diverses dimensions du lien social, sous les formes du symbolique, du politique et de l'économie?

## Ouvrages cités

- 1971 KEYNES J.M., *A treatise on Money-The pure theory of Money*, Mc Millan.(1<sup>o</sup>éd. anglaise, 1930).
- 1975 JANSSEN J., *Commodity prices during the ramessid period*, Köln: E.J Brill.
- 1975 ARENSBERG C. M., PEARSON H., POLANYI K., *Les systèmes économiques dans l'Histoire et la Théorie*, Paris: Larousse (1<sup>o</sup>éd. américaine 1957).
- 1977 MEGALLY.M., *Recherches sur l'économie, l'administration et la comptabilité égyptienne à la XVIII<sup>e</sup> dynastie d'après le papyrus E.3226 du Musée du Louvre*, Institut français d'archéologie du Caire (71).
- 1977 MEGALLY.M., *Notions de comptabilité à propos du papyrus E.3226 du Musée du Louvre*, Institut français d'archéologie du Caire (72).
- 1979 THEODORIDES.A., "L'acte (?) de vente de l'Ancien Empire", *Revue Internationale des Droits de l'Antiquité* (26), pp. 31-83.
- 1982 MENU B., *Essais sur l'histoire, économique, sociale et juridique de L'Égypte ancienne*, Versailles.
- 1983 POLANYI K. *La Grande Transformation*, Paris: Gallimard.
- 1984 SERVET J-M, *Nomismata*, Lyon: P.U.L.

---

<sup>8</sup>Le concept de *fait social total*, que nous empruntons à Mauss nous semble très proche de cette problématique.

<sup>9</sup>Nous sommes redevables à Claude Gautier de cette pertinente suggestion.

- 1985 ERMAN A., RANKE H., *La civilisation égyptienne*, Paris: Payot.
- 1987 DAUMAS F., *La civilisation de L'Égypte pharaonique*, Paris: Arthaud.(1<sup>o</sup>éd. 1965).
- 1988 JAMES T.H., *Le peuple de Pharaon*, Paris: Le Rocher.
- 1989 ASSMAN J., *Maât, L'Égypte Pharaonique et l'idée de Justice Sociale*, Paris: Julliard, 1989, 163 p.
- 1990 GENTET D., "Pratiques monétaires et redistribution en Égypte pharaonique", *Cahier Monnaie de l'Université Lyon II*, pp.8-40.
- 1990 MAUCOURANT J., " Pratiques monétaires et individu en Égypte ancienne", *Cahier Monnaie de l'Université Lyon II*, pp.41-79.
- 1990 GENTET D., MAUCOURANT J., "Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside", *Cahier d'Histoire ancienne de l'Université de Besançon*, à paraître.

## 16. Pratiques monétaires et individu en Égypte ancienne aux III et II millénaires avant notre ère

*Cahiers monnaie et financement*, n° 19, 1990, *Ordres et désordres financiers*,  
Département - Centre de recherche, "Monnaie Finance Banque",  
Université Lumière Lyon 2, pp. 41-79

L'intérêt d'une démarche historique en économie politique est la mise à l'épreuve d'idéal-types dans la complexité du réel. Pour Max Weber, une telle mise à l'épreuve était l'objet même de l'activité scientifique. Or la monnaie, loin d'être une "réalité" économique est un pur *idéal-type*: l'approche empirique n'offre que le spectacle de seules *pratiques*, pratiques de compte, paiement ou instrument de réserve. Ces pratiques monétaires peuvent avoir des supports concrets, mais le caractère monétaire de tel ou tel instrument se doit d'être *a priori problématique* dans le cadre d'un raisonnement fondé sur la notion d'idéal-type. La première hypothèse de cette étude est que, des trois fonctions monétaires communément admises, il y a primauté de l'unité de compte. Il s'agira de prouver la valeur heuristique de la théorie keynésienne de la monnaie "*money of account...is the primary concept of the theory of money*". Loin d'être une chose, la monnaie serait une institution dont l'origine serait à chercher dans la coutume: "*in the primitive age, before man have attained the conception of weight...it may have been the State or the community which determined what kind of quality of unit should a due discharge of an obligation to pay which have been expressed by the numerals one or two or ten*"<sup>1</sup>.

Ainsi discuterons-nous certaines thèses actuellement admises par l'égyptologie, niant toute forme d'abstraction monétaire au IIème millénaire. La théorie keynésienne de l'histoire monétaire sert de fondement à la seconde hypothèse de notre étude. La monnaie n'est pas une nécessité découlant de l'approfondissement de la division du travail, comme le prétendait Smith: elle est une contrainte socialement instituée, condition *sine qua non* de la reproduction sociale<sup>3</sup>.

Il est nécessaire de préciser le cadre théorique qui sous-tend notre propos. Les monnaies dites primitives - ou paléomonnaies - nous semblent l'instrument originel de reproduction des hiérarchies<sup>4</sup>. Dans les États antiques, les étalons monétaires sont des instruments essentiels du modèle de redistribution, autre façon de reproduire les rapports sociaux. Cependant un tel modèle ne rend pas compte de la diversité de l'économie.

En effet, l'étude de l'économie pharaonique permet de mettre en évidence la naissance d'une société civile. Ce concept, issu de la philosophie anglaise des Lumières, permet de désigner par là l'auto-organisation du social. Notre recherche illustrera la justesse de cette conclusion de M. Aglietta: "*La monnaie est la condition d'existence de l'individualisme*"<sup>5</sup>.

Dès la Haute-Antiquité, une logique de l'action individuelle pourra ainsi être dégagée même si celle-ci ne s'inscrit pas dans un cadre marchand. Il est cependant capital de comprendre que les formes d'auto-organisation du social évoquées sont plus que des simples conventions, elles constituent de véritables obligations. La monnaie renvoie alors une réalité ambivalente; si certains aspects monétaires de l'ordre social peuvent être compris à travers l'individu, les contraintes sociales procèdent d'une certaine extériorité, sinon elles perdent

<sup>1</sup> J.M. KEYNES, *A Treatise on Money - The pure Theory of Money*, Mac Millan Cambridge University Press, p.3.

<sup>2</sup> *Ibid.* P.11

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 11, "*Money like certain other essential elements of the civilization is a far more ancient institution than we taught to believe some few years ago*".

<sup>4</sup> Cf. La thèse d'État de J.M. SERVET, *La Genèse des Formes et Pratiques monétaires*, 1981, 493 p.

<sup>5</sup> M. AGLIETTA, "L'ambivalence de la monnaie", *Revue Française d'Économie* III été 1988, p.92.

toute légitimité (importance de la coutume), tout support légal (rôle du politique). Notre problématique est donc clairement institutionnaliste.

La monnaie ne sera donc pas considérée comme marchandise, mais comme obligation sociale, dont l'origine est à chercher dans la sphère abstraite de l'unité de compte. Enfin, la monnaie sera pensée comme pratique sociale pouvant, peu de temps après l'émergence de l'État, reproduire une société proprement civile, c'est à dire s'auto-organisant.

### **Les pratiques monétaires sans instrument matériel de paiement, ou la primauté de l'unité de compte**

La mise en évidence d'une monnaie purement scripturale au début du second millénaire avant notre ère serait une illustration assez singulière de cette primauté de l'unité de compte. Les données les plus récentes de l'égyptologie permettent d'aller dans ce sens.

B. Menu, étudiant le mode de rémunération de la main d'œuvre, a mis en évidence une anomalie<sup>6</sup> dans une comptabilité administrative du Moyen Empire (environ 2000 A.J.C). Certaines rations allouées aux travailleurs de force ne leur auraient pas permis de survivre, cependant que les responsables de l'équipe recevaient des quantités tellement importantes de denrées périssables -ici le pain- qu'il est peu réaliste de penser qu'ils les aient effectivement reçues. On a donc affaire à des "*opérations purement comptables*" qui permettent d'avancer deux hypothèses<sup>7</sup>;

Le pain aurait ainsi constitué une unité de compte. Ceci est, peut-être à mettre en parallèle avec l'unité de valeur du Nouvel Empire, le *senihou* (dérivé du *shât originel*) ou "*sniw*", proche étymologiquement du "petit pain d'offrande" désigné par *snw*.<sup>8</sup>

Que pouvaient donc faire les chefs d'équipe ou responsables divers de tels excédents ? En premier lieu, faire virer les pains en surplus vers les officiants d'un service d'offrande funéraire. On voit donc ici l'incidence du mode de gestion de la force de travail par l'État sur l'activité privée. Parlant des classes moyennes et après analyse de nombreux papyrus datant du Moyen Empire, B. Menu<sup>9</sup> peut affirmer: "*l'initiative privée (...) était loin d'inexister*". Le pain, véritable étalon monétaire aurait pu servir de moyen d'acquisition de mobilier funéraire, de financement de la construction de tombes ou plus simplement, d'achat de denrées alimentaires plus variées que ce seul pain. Ainsi cet étalon pouvait-il jouer le rôle d'un support de pratique de paiement par jeu d'écriture comptable.

Il faut insister sur la capacité d'abstraction qui caractérisait l'Égypte dès le second millénaire avant notre ère. Des comptes globaux exposent le nombre de journées de travail, et le total des rations correspondantes était établi en bloc, assorti de la subtilité suivante:

*"lorsqu'il est noté<sup>10</sup> "30 hsbw"<sup>11</sup> cela ne signifie pas forcément que 30 hommes ont travaillé une journée, cela peut vouloir dire que 15 travailleurs ont été employés pendant deux jours"*.

Au Moyen Empire, ce qu'on appelle ici "la sphère privée" est réduite à peu de chose. Ce qui est en revanche intéressant pour notre propos est l'émergence de certaines pratiques suscitées par les besoins de l'État. Historiquement, les impératifs auxquels la monarchie pharaonique doit faire face durant cette période sont nombreux: reprendre en main une société que la première période intermédiaire avait démembrée, mettre en place une organisation judiciaire permettant "*un renouvellement constant de la main d'œuvre qui évite la*

<sup>6</sup> B. MENU, *Recherche sur l'histoire juridique, sociale et économique de l'Ancienne Égypte*, Versailles: 1982, p. 129

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>8</sup> J. JANSSEN, *Commodity Prices From the Ramessid Period*, Leiden E.J BRILL, 1975, p. 104

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>11</sup> Les hsbw sont des travailleurs "productifs" au sens de Marx.

*fermentation sociale*<sup>12</sup>. La langue témoigne d'ailleurs de l'exploitation de classes: la racine du mot travailleur *hsbw* est à mettre en relation avec *hsb* qui signifie "compter"... En fait, cette volonté de mainmise absolue de l'État sera un échec. Helck décrit cette période comme une époque terriblement figée, les défaillances du système de travail collectif, désertions<sup>13</sup> et affectations semi-privées du personnel<sup>14</sup> sont multiples.

Il est possible de trouver une seconde illustration tout aussi singulière de l'abstraction des pratiques monétaires antiques. La période ici considérée est celle du Nouvel Empire (environ 1550-1080 A.J.C). Ce dernier va entreprendre un élargissement du territoire (non sans quelques prolongements impérialistes !), transformer l'organisation traditionnelle de la société et procéder à de massives redistributions de terres au profit des temples, et, à un moindre degré, à la hiérarchie militaire.

La communauté de Deir-El-Medineh (1400 A.J.C environ) fut un "*corporatisme d'État à l'égyptienne*", selon l'expression de C. Lalouette<sup>15</sup>. Une description de la vie économique, même sommaire de ce groupe est nécessaire pour apprécier, à sa juste mesure, le phénomène monétaire. L'attention doit être attirée sur l'importance d'une telle communauté; les documents retrouvés en masse à Deir-El-Medineh ont souvent été la base de nombreuses généralisations. Cependant Janssen, écrivant sur les prix des produits (en général) à l'époque ramesside (1300 A.J.C) précise que la connaissance de cette communauté "*cannot be regarded as representative of the situation in the rest of the country*"<sup>16</sup>. Nos constatations doivent ainsi être considérées comme des hypothèses au regard de l'égyptologie économique, sachant cependant que le modèle fourni par le groupe des "Ouvriers de la Tombe" de Thèbes-ouest a connu de nombreux parallèles dans la plupart des corps d'état<sup>17</sup> de l'Égypte pharaonique, ainsi que dans le clergé et l'armée.

Ces ouvriers étaient avant tout des fonctionnaires, certains même à titre héréditaire<sup>18</sup>. L'État veillait à ce que les besoins de l'équipe soient assurés par d'autres travailleurs au statut plus précaire<sup>19</sup>. En une période d'abondance (l'An 8 de son règne) Ramsès II déclare: "*J'ai aussi mis en place*<sup>20</sup> *un nombreux personnel pour subvenir à vos besoins*". Ainsi, il n'existait probablement pas de marché du travail. Quant à un éventuel marché des produits, il ne peut être que marginal: l'administration semble prévoir et pourvoir à l'essentiel. En cas de réduction des effectifs de l'équipe, les travailleurs inemployés peuvent trouver des places dans d'autres administrations (l'école n'étant pas réservée aux seuls fils de scribes). Ils pouvaient aussi connaître une certaine régression sociale, devenir *smdt*<sup>21</sup>. Ainsi que le remarque M.A. Bohème et A. Forgeot: "*A Deir-El-Medineh, les serfs (...) ne résident pas au village en raison de l'infériorité de leur condition économique mais ne sont pas juridiquement définis puisque certains artisans rejoignent parfois leur groupe*"<sup>22</sup>. Donc, on ne peut parler de "serf", mais d'homme libre parfois corvéable.

---

<sup>12</sup> B. MENU, *op. cit.*, p. 122.

<sup>13</sup> Selon de nouvelles interprétations, ceci concernerait essentiellement la main d'œuvre d'origine étrangère de la XIIe dynastie.

<sup>14</sup> W. HELCK, *Wirtschaftsgeschichte des alten Ägypten*, Köln, E.J. BRILL, 1975, p. 197.

<sup>15</sup> C. LALOUETTE, *L'Empire des Ramsès*, Paris, Fayard, 1985, pp. 250-256.

<sup>16</sup> J. JANSSEN, *op. cit.*, p. 567.

<sup>17</sup> Organisation similaire aux carrières (TOURAH, GEBEL SILSILEH, ASSOUAN); à Tell el Amarna ( A.C. environ), dans les postes militaires de Nubie, etc.

<sup>18</sup> Ibid., p. 568, "*They were in service of Pharaon*". Comme JANSSEN, nous qualifierons ces artisans de "fonctionnaires". Nous reconnaissons infra, grâce à une remarque de J.C. Asselain, l'arbitraire, voire l'anachronisme d'une telle définition. Nous n'adoptons ici, en réalité, que la terminologie traditionnelle de l'égyptologie.

<sup>19</sup> Appelé *smdt* qu'on traduit parfois à tort par "serf", en fait "assujetti" ou "dépendant".

<sup>20</sup> C. LALOUETTE, *op. cit.*, P. 255, RAMSES II s'adresse à d'autres ouvriers bâtisseurs.

<sup>21</sup> D. VALBELLE, *Les Ouvriers de la Tombe*. Deir-El-Medineh à l'époque Ramesside, Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 1985, chapitre 4.

<sup>22</sup> M.A BOHEME, A. FORGEOT, *Pharaon, Les secrets du pouvoir*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 176.

Quelle forme prenaient les salaires de ces ouvriers ? Il faut en effet parler de *salaires* et non de "rations"; un seul mot *htri* comme l'a noté D. Valbelle, "*signifie salaire et impôt*"<sup>23</sup>, ceci pouvant financer cela. D'ailleurs, les ouvriers, on l'a vu, reçoivent bien autre chose que des rations céréalières.

A l'examen, il apparaît que ces seules rations céréalières étaient bien supérieures à ce qui était nécessaire pour la reproduction de la force de travail. Les artisans échangeaient les céréales excédentaires, ce qui diversifiait la consommation et animait un "*marché*" local. Cette possibilité d'accroître la variété des biens consommés était telle, qu'il aurait été fastidieux pour les services administratifs d'en énoncer la nature et de les satisfaire. Le "*modèle*" de centralité permet donc au modèle de l'échange de s'épanouir.

Par K. Polanyi, "*le modèle institutionnel de la centralité*" rend compte "*de la collecte, de l'emmagasinage et de la redistribution de biens et services. Les membres d'une tribu de chasseurs remettent d'ordinaire au headman leur gibier afin qu'il le redistribue*". La centralité suppose donc une autorité unifiante, le headman, l'administration pharaonique. La centralité est alors comprise comme étant le mode *institutionnel* auquel correspond un principe de *comportement*, la redistribution, cette dernière caractérise "*tout particulièrement le Nouvel Empire d'Égypte*"<sup>24</sup>.

La catégorie opposée de "*l'échange*" n'est pas toujours clairement définie par K. Polanyi et son école. A suivre l'évolution historique, certaines pratiques ne relevant ni du don/contre don (analysées par M. Mauss), ni de la redistribution, relèvent certes de l'échange. Cette dernière catégorie est cependant loin d'être homogène: elle englobe bien sûr les phénomènes de marché mais aussi, et ceci est capital pour notre propos, des formes d'échanges où *l'évaluation monétaire est fortement contrainte par la coutume, voire la loi*. Observons simplement que le cadre légal n'est souvent qu'une consécration par le pouvoir des pratiques coutumières. Échanges coutumier et marchand ont ceci de commun qu'ils s'insèrent dans un système d'action utile du point de vue de l'individu, et que ce dernier en a une claire conscience. D'ailleurs le modèle institutionnel qui permet aux divers types d'échange de s'épanouir semble plus déterminer *les moyens licites de l'action que la finalité des dites actions*. Il est important de souligner que le rôle imparté à la coutume interdit qu'on parle de spontanéité dans l'acte d'échanger, même si une logique de l'action individuelle est appréhendable.

Ainsi, dans la société pharaonique, telle qu'elle apparaît dans le cas Deir-El-Medineh, les *smdt*, outre la corvée due, pouvaient accroître leur consommation en échangeant d'autres services ou biens que les ouvriers du village avaient en excédent. Il n'est pas possible alors de parler d'échange marchand: tout provient en dernière instance de l'État. Tout au plus peut-on, dans la circonstance, évoquer l'existence d'échanges décentralisés.

Les ouvriers pouvaient accroître leur richesse, par le biais, de leur épargne (représentant parfois sept mois de salaire) parce que le temps de travail officiel était faible. Ils pouvaient participer alors à des constructions de tombes privées. Enfin, comme membres de confréries religieuses, ils bénéficiaient d'allocations spéciales provenant d'offrandes consacrées dans les temples thébains.

Devant de tels échanges que des milliers d'ostraca attestent, une hypothèse émise par B. Menu semble plausible: les habitants de Deir-El-Medineh ont sans doute déjà inventé la monnaie scripturale. "*Le vendeur ne pouvait-il recevoir des denrées à la place de l'acheteur, en présentant l'ostracon aux autorités*"<sup>25</sup>. La monnaie n'est plus ici considérée comme un actif mais comme un support permettant la circulation de la dette. Une promesse de paiement n'est pas selon la théorie classique comprise comme de la monnaie. Cette théorie ne rend cependant pas compte de la complexité du phénomène monétaire.

---

<sup>23</sup> D. VALBELLE *op. cit.*, p. 148

<sup>24</sup> K. POLANYI, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983, p. 81.

<sup>25</sup> B. MENU, *op. cit.*, p. 174

Bichot<sup>26</sup> définit le "*point de vue opératoire*" de la façon suivante: "(...) *s'intéresser à ce que les hommes font avec les créances (...) plutôt qu'à se poser des questions ontologiques sur la nature des créances et de la monnaie*". Il n'est pas absurde de supposer de surcroît que certains ostraca aient pu permettre de se libérer d'une dette.

La capacité d'abstraction monétaire rend cette hypothèse plausible. Les pratiques qui viennent d'être évoquées datent du Nouvel Empire. Or, dès le Moyen Empire (voir le début de ce paragraphe), des techniques assez abstraites de virement comptable - et non de simple versement de denrée- existaient déjà.

Pour clore la description de l'interaction résultant du jeu complémentaire des pratiques étatiques et privées, il serait permis d'avancer l'idée de l'existence d'un "*double circuit*" de l'économie pharaonique, particulièrement clair à Deir-El-Medineh. Le premier serait alors un système de distribution de fournitures<sup>27</sup>, âne, outil et matière première, sous la surveillance des scribes. Dans ce cadre, l'État pouvait effectuer des prêts gratuits au profit de la communauté. On peut penser que ce circuit ignorait totalement la logique du profit, c'est-à-dire la rémunération d'une avance, aussi variée que puisse être sa forme. Le second système, parfaitement parallèle au précédent, est celui de la distribution des salaires. Nous n'irons cependant pas jusqu'à affirmer qu'il s'agit là "*d'un microcosme économique (...) soumis aux lois du marché*"<sup>28</sup>. En effet, parler de "*lois (au pluriel) du marché*" n'a de sens que dans un système où le marché est autorégulateur. Or, à Deir-El-Medineh, le marché est à la périphérie du système.<sup>29</sup>

L'hypothèse d'un "*double circuit*" structurant l'économie pharaonique a une conséquence importante d'un point de vue théorique. Le pouvoir n'est plus simplement le fait des appareils d'État mais il naît des "*micro-pouvoirs*" (nous empruntons cette terminologie à M. Foucault) dont le principal est celui qui lie le débiteur au créancier. Toute auto-organisation du social fondée sur des principes individualistes produit une référence particulière à l'argent et la naissance d'une nouveauté sociale: le créancier. Cette figure émergera tout au long du premier millénaire avant notre ère, époque du déclin politique de l'Égypte.

## Les illusions monétaires de l'égyptologie classique

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'invention des pièces de monnaie est due au monde hellène. Toutefois, avant d'avoir eu une fonction commerciale, les *nomismata* furent des pivots politiques de l'ordre social<sup>30</sup>. L'occultation de cet aspect de l'histoire monétaire conduit une vision erronée associant mécaniquement l'essor des échanges à celui des pièces. Ainsi affirme-t-on que le troc est la seule réalité de la Haute-Antiquité, l'absence de "*monnaie*" reflétant la faiblesse des quantités échangées.

En réalité, on sous-estime la capacité du troc à assurer un volume d'échanges importants<sup>31</sup>. Certains économistes ou égyptologues ont cependant avancé l'hypothèse de l'existence de formes monétaires passagères au second millénaire. Nous tenterons de montrer que le caractère aporétique de ces propositions vient du regard passé par le prisme trompeur de la *nomisma* grecque.

---

<sup>26</sup> J. BICHOT, *Huit siècles de monétarisation*, Paris Economica, 1984, p 227

<sup>27</sup> B. MENU, *op. cit.*, pp. 170-172

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 173

<sup>29</sup> J. JANSSEN, *op. cit.*, p. 561

<sup>30</sup> J.M. SERVET, *Nomismata*, Lyon, P.U.L., 1984, 191 p.

<sup>31</sup> Un ouvrage récent souligne l'inutilité économique des pièces pour ce qui est du grand commerce maritime: "*L'usage de la monnaie était injustifié: les bateaux ne pouvaient pas rentrer avec les cales presque vides, chargées d'une simple cargaison de pièces; les marchands pratiquaient les échanges en cascades sans besoin de médiations monétaires réelles*". Cf. J. ELAYI, *Sidon, Cité autonome de l'Empire perse*, Paris, Ed. Idéaphane, 1989, p. 201



**a) Les impasses de l'économisme face à la problématique anti-utilitariste de Mauss: l'exemple de l'abstraction monétaire**

Le premier texte prouvant l'existence d'un étalon monétaire en Égypte date du XXVI<sup>ème</sup> siècle avant J.C.<sup>32</sup> On a longtemps cru qu'il s'agissait d'un acte de vente. Il s'agit en réalité des attendus d'un procès dont nous reproduisons l'essentiel<sup>33</sup>.

*"J'ai acquis cette maison à titre onéreux auprès du scribe Tchenti. J'ai donné pour elle dix shât, à savoir une étoffe (d'une valeur de) trois shât; un lit (d'une valeur de quatre shât); une étoffe (d'une valeur de) trois shât". Le défendeur répond alors; "Tu as complètement opéré les versements (de dix shât) par "conversion" au moyen d'objets représentant les valeurs". Tchenti reconnaît ainsi que cette maison n'est plus sienne.*

F. Daumas<sup>34</sup> précise qu'"il ne s'agit nullement d'un troc". Sans doute pense-t-il que le véritable troc caractérise un système économique plus primitif. Avant de rajouter *"cette châ<sup>t</sup> était-elle un anneau d'or d'un poids régulier ?"* Cette façon de poser le problème nous semble être caractéristique de la projection dans la Haute Antiquité des éléments de notre modernité.

Malheureusement, on n'a jamais trouvé aucun anneau d'or. Cet obstacle est vite balayé par l'argumentation du Pr. Dykmans<sup>36</sup>: *"Vouloir démontrer que les Égyptiens de l'Ancien Empire se sont mis d'accord pour répandre que le "shât" signifierait un poids donné de métal, et que tout le monde estimerait ses marchandises en "shât" sans que, au préalable, des lingots du poids donné aient fait leur preuve d'une valeur tierce dans les échanges, c'est attribuer gratuitement aux vieux niléens une insolite capacité à vivre dans l'abstraction".*

En réalité, ce texte date de 1936, époque de l'agonie de l'étalon-or. En dépit de cette agonie, nombre d'économistes ne pouvaient imaginer un système où la monnaie ne serait indissolublement liée à la matière. On ne s'étonnera pas de l'impossibilité à comprendre que le système monétaire des *"vieux niléens"* puisse reposer sur une pure abstraction. Même aujourd'hui, T. James avoue son incrédulité: *"Le loyer et les valeurs des biens sont mentionnés comme s'il existait un système monétaire"*<sup>37</sup>. Mais il existe. Ces faits historiques corroborent bien, d'ailleurs, l'idée que la première fonction de la monnaie dans la société pharaonique, est celle qui a trait à l'unité de compte.

Penser que l'Égyptien ancien avait une *"inaptitude foncière et irréductible à la vie abstraite"*<sup>38</sup> ne permet pas de conclure à l'impossibilité de l'abstraction arithmétique ou monétaire, fût-elle rudimentaire. Bien sûr, si l'on juge la capacité de l'esprit à produire ou non le calcul différentiel, alors les Égyptiens d'autrefois seront effectivement inaptes à la vie abstraite, ainsi que bon nombre de nos contemporains.

En réalité, même la capacité d'abstraction procède de classifications toutes *"primitives"* qui sont les fondements de nos catégories modernes de pensée<sup>39</sup>. L'abstraction qui, selon Dykmans, serait le propre des modernes est, en fait, nous allons le voir, le résultat de la dialectique originelle, *"valeur magique, valeur d'échange"*. Mauss remarque en effet: *"l'argent ne fut pas primitivement employé à l'acquisition de moyen de consommation, mais à l'acquisition de choses de luxe et à celle de l'autorité sur les hommes"*<sup>40</sup>.

<sup>32</sup> A. THEODORIDES, "L'acte (?) de vente d'Ancien Empire". *Revue internationale des Droits de l'Antiquité*, (26), 1979, p. 31

<sup>33</sup> A. THEODORIDES, *loc. cit.*

<sup>34</sup> F. DAUMAS, "Le problème de la monnaie dans l'Égypte Antique avant Alexandre" in: *Mélange de l'École Française de Rome*, (89), 1977, p. 426

<sup>35</sup> DAUMAS orthographe "la châ<sup>t</sup>" pour le "shât".

<sup>36</sup> A. THEODORIDES, *op. cit.*, p. 37.

<sup>37</sup> T. H. JAMES, *Le peuple de Pharaon*, Paris: Le Rocher, 1988.

<sup>38</sup> S. SAUNERON, *Les prêtres de l'Égypte Ancienne*, Paris: Persée, p. 8.

<sup>39</sup> Nous nous inspirons ici du projet durkeimien de sociologie de la connaissance, illustré dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.

<sup>40</sup> M. MAUSS, *Œuvres. Représentation collective et diversité des civilisations*. Tome 2, Paris, Éditions de Minuit, 739 p.

Les "*choses de luxes*" sont en réalité des façons de se distinguer d'autrui. Les paléomonnaies sont ainsi ces biens, si utiles pour ce qui est des exigences immédiates de la reproduction sociale, si nécessaire dans la course aux honneurs.

Le renouvellement constant des hiérarchies provoque une intense circulation paléomonétaire et des mouvements associés de biens. Progressivement, chaque activité sociale se voit hiérarchisée par l'évaluation, essence même du phénomène monétaire. Ici s'exprime bien la primauté de fonction "*unité de compte*". Le phénomène monétaire semble donc engendrer un penchant vers l'abstraction. C'est cette même abstraction primitive qui rendit possible la réduction des travaux concrets au travail abstrait que Marx formula par la production marchande.

Pourquoi les anciens Égyptiens auraient-ils dû avoir, dans les temps les plus reculés une structure mentale plus portée vers le concret que les autres peuples, alors qu'ils maîtrisaient des phénomènes monétaires complexes ?

La multitude des contrats entre individus, la volonté systématique d'écrire des scribes d'État, tout cela montre un système monétaire en actes. Mais le fait de compter est aussi contrôler les hommes. Ceci est clair pour ce qui est des exigences fiscales, mais compter ce peut être aussi une façon de hiérarchiser les hommes, de codifier les rapports de la communauté humaine aux manifestations de la divinité<sup>41</sup>. L'abstraction monétaire, c'est penser une équivalence possible entre les choses. Ceci caractérise le primitif comme le moderne.

L'ensemble de ces constatations permet de montrer comment une pratique monétaire peut se passer de support tangible. Ce fait est d'une importance capitale. Nous n'avons plus qu'une référence abstraite dont l'importance ne croîtra qu'avec les échanges.

Il est donc, à ce stade, intéressant d'essayer d'étudier l'origine du shât. Dérive-t-il d'une paléomonnaie ? Quels sont les rapports qu'il a pu avoir avec ces métaux précieux que sont l'or, l'argent ? Pourquoi va-t-il disparaître, au fil des épisodes de l'histoire de l'Égypte ?

### ***b) Enquête sur l'origine et la disparition du shât***

Les textes utilisés par F. Daumas ne laissent subsister aucun doute: le shât est "*une unité de valeur quelque soit le métal employé*".<sup>42</sup> On évalue sous Thoutmosis III (roi de la 18ème dynastie) l'or et l'argent de la façon suivante: "*une shât d'argent de 5 (parties) équivaut à une shât d'or de 3*". Le shât n'est pas un poids comme l'ont écrit les égyptologues, il permet d'évaluer un poids de métal. En l'occurrence 7,6 grammes d'or valaient un shât.

Il faut lever ici tout équivoque entre poids et unité monétaires. Si l'on s'est mis à utiliser des poids tels le deben (91 grammes) et ses fractions comme multiples du shât, c'est que l'abstraction monétaire a prédisposé à l'abstraction pondérale<sup>43</sup>. Sinon, les documents égyptologiques sont peu intelligibles. C'est le long travail du temps qui a fait qu'un poids, le deben, a supplanté un étalon monétaire comme le shât. Mais alors, pourquoi ce dernier a-t-il disparu ?

Selon F. Daumas, l'abandon du *shât*, métal précieux, serait dû à la pensée égyptienne antique par laquelle l'or est en effet la chair même des dieux. "*Ce n'est pas votre affaire*" lance Séthi I aux ouvriers. S'approprier l'or, c'est accomplir un forfait égal à celui de se prendre pour le dieu lui-même. Cet interdit théologique aurait interdit la naissance d'une monnaie comparable à celle des Grecs.

Et l'argent rétorquera-t-on ? Il est aussi d'essence divine, mais à un moindre degré, et surtout ajoute F. Daumas "*il était d'ailleurs trop rare pour un usage monétaire*"<sup>44</sup>.

<sup>41</sup> C'est une idée essentielle de *Nomismata*, ..., *op. cit.*, pp. 89-114.

<sup>42</sup> F. DAUMAS, *op. cit.*, p. 427.

<sup>43</sup> Nous reprenons l'expression du commentaire de J.M. SERVET d'un texte de l'historien polonais K. KULA. Un tel commentaire est cohérent avec notre hypothèse relative aux monnaies, instruments de magie, de pouvoir.

<sup>44</sup> F. DAUMAS, *op. cit.*, p. 436.

Doit-on accepter cette explication d'ordre religieux pour rendre compte de phénomènes économiques: la "naissance" et la "mort" d'une prétendue monnaie égyptienne<sup>45</sup> ? Bien qu'une telle démarche soit conforme à la méthodologie adoptée ici, elle présente tant de lacunes du point de vue de la cohérence interne, comme du point de vue de la cohérence externe, qu'elle doit être refusée.

### Une critique interne

On peut admettre que l'interdit théologique pesant sur l'or l'ait expulsé de la sphère de la finance, comme de l'échange. On peut alors, aussi, comprendre pourquoi l'argent devint l'étalon dominant (comme nous le verrons dans les *"métamorphoses du shât"*) alors que l'or "abondait". Mais tout cela ne justifie en rien la conclusion de l'article de F. Daumas: *"les Égyptiens paraissent avoir refusé, pour des raisons métaphysiques, une des inventions économiques les plus utiles qu'on puisse imaginer"*, dans la mesure où l'auteur suppose que le "retard égyptien" est dû à l'étranglement du commerce par suite de la rareté d'une monnaie métallique, à savoir l'argent.

Si l'on suit cette voie, le cuivre, abondamment fondu en Égypte, aurait pu être un substitut. D'ailleurs, si les premières pièces de monnaie pouvaient être en électrum<sup>46</sup>, ce fut justement les nécessités commerciales qui amenèrent à battre monnaie avec du cuivre.

Parmi la documentation égyptologique<sup>47</sup>, figurent des pièces qui établissent que, sous Aménophis III (fin de la 18<sup>ème</sup> dynastie), un traité de commerce avait été signé avec le roi de Chypre; il stipule que les marchands chypriotes seront exemptés de droits de douanes moyennant une taxe forfaitaire de 30 tonnes de cuivre. Il ne manquait pas de cuivre à la veille de la réforme amarnienne, et c'est à cette période que Dykmans situe la disparition des hypothétiques "anneaux monétaires" qui constituaient le support tangible du shât<sup>48</sup>.

### Des critiques externes

Les éléments d'appréciation historique mis en place, il convient d'approfondir les critiques des thèses classiques sur le système monétaire pharaonique. En utilisant des concepts propres à l'économie politique, sans cependant négliger les données d'histoire monétaire disponibles.

En effet, si l'économie de l'Égypte pharaonique n'a pas ressenti la nécessité de pièces de monnaie, c'est qu'elle n'en avait pas besoin. Si le principe de centralité régit des structures économiques, on voit mal en quoi serait nécessaire l'introduction d'une institution propre à la sphère de l'échange<sup>49</sup>. En effet, la fiscalité exige la fonction unité de compte, et l'idée de proportion, rien de plus. L'expérience phénicienne ou punique apporte un élément de comparaison non négligeable pour la critique.

---

<sup>45</sup> La monnaie est ici comprise au sens de la nomisma grecque. F. DAUMAS reprend la thèse de DYKMANS: le shât est une monnaie tangible, un anneau d'or. Les thèses diffèrent sur la raison qui explique la disparition de cette monnaie. Elle était peu fiable (problème de pesées fréquentes) économiquement pour DYKMANS; elle n'était plus tolérable culturellement pour F. DAUMAS.

Nous reprenons ici un extrait du texte de DYKMANS cité par F. DAUMAS, *op. cit.*, p. 431: *"Les Égyptiens auraient bien possédé la monnaie véritable: anneaux d'or valant une ou plusieurs shât, mais harcelés par la fraude et inséparables des pesées constantes, (...). Cette monnaie n'a fait que végéter ou disparaître après un certain temps, sans que les Égyptiens, avertis de l'insuccès, se soient plus jamais souciés de la ranimer"*.

L'argumentation semble fragile. On aurait pu prédire un même avenir aux pièces de monnaie.

<sup>46</sup> J.M. SERVET, *op. cit.*, p. 41, 1984.

<sup>47</sup> C. LALOUETTE, *Thèbes ou la naissance d'un Empire*, Paris: Fayard, 1936, p. 431.

<sup>48</sup> F. DAUMAS, *op. cit.*, p. 435 s'étonne de ce que DYKMANS n'ait pas pensé au fait que l'État puisse légiférer et authentifier cette prétendue monnaie. Cette objection est essentielle.

<sup>49</sup> On peut objecter qu'historiquement la pièce a été émise pour des raisons principalement fiscales; ceci, à l'ère mérovingienne. Remarquons simplement qu'une telle pratique succède à une économie monétaire de marché qui était en plein développement durant l'époque romaine.

Peuple marchand par excellence, les Phéniciens n'ont ressenti le besoin que d'une monnaie longtemps après l'émission de monnaies par les cités grecques. Sabatino Moscati est surpris devant ce retard de Carthage, avant d'ajouter, sans plus de démonstration<sup>50</sup>: "*cependant, il n'est pas douteux que, dans la crise que Carthage connaîtra plus tard, ce retard ne fut pas sans influence*". Ce type d'argumentation allusive ne convainc pas.

L'auteur met en évidence quelques indices qui montrent que les *nomismata*<sup>51</sup> ne sont pas des préalables à l'échange. "*Il faut tenir compte aussi d'un autre aspect du commerce de Carthage: elle servit souvent d'intermédiaire pour les marchandises d'autres peuples*". Des travaux récents<sup>52</sup> ont montré que les cités grecques les plus prospères du point de vue commercial ne connurent que tardivement les pièces de monnaie.

Commerce et marché renvoient à deux entités substantivement différentes. En effet, il faut prendre quelque précaution lorsqu'on parle d'échange "*marchand*". Avant comme pendant l'époque hellénistique, "*la piraterie n'était pas rare pour l'obtention de denrées ou d'esclaves*"<sup>53</sup>.

Il est capital de souligner que ce que nous croyons être des pratiques de marché avait un caractère politique marqué. Citons encore S. Moscati parlant du "*marchand*" phénicien qui appuie son initiative personnelle sur la force de son État. "*Étudier le commerce de Carthage, c'est donc étudier la politique de Carthage*"<sup>54</sup>. *Quant aux Carthaginois "(ils ouvrirent) des marchés, soit par la force, soit par les traités; ils lui réservèrent (à leur ville) l'exploitation de pays tenus à l'abri de toute concurrence*"<sup>55</sup>.

L'exemple phénicien, comme celui de l'Égypte Pharaonique est caractérisé par un état de société où l'économique n'est pas plus émancipé du domaine sacré que du champ politique. Quand les "*marchands*" sont, de fait, des fonctionnaires (membres directs d'appareil d'État), il faut alors parler de "*commerce sans marché*"<sup>56</sup>.

Il faut souligner enfin qu'entre les rapports marchands de l'analyse classique d'une part, et des échanges parfois décentralisés, mais non-émancipés du politique comme du sacré, d'autre part, il y a une énorme différence conceptuelle.

### L'origine possible d'une erreur

Si la pièce de monnaie est une invention propre à la cité grecque conçue comme corps politique (et non comme articulation de marchés), il n'est pas étonnant qu'un tel phénomène ne se soit pas produit dans un univers culturel radicalement différent. Telle est la raison de l'erreur commune à F. Daumas, A. Théodorides ou Dykmans. Nous verrons plus loin que l'égyptologue hollandais, J. Janssen ne s'engagera pas dans la même impasse, du fait de sa connaissance des concepts substantivistes<sup>57</sup>. Le problème de méthodologie se double d'un problème plus pratique.

Il a effectivement existé des anneaux d'or, comme le montrent, par exemple, les scènes de pesées de l'or au temps de Thoumosis III comme celle que conserve Menkhepperrasonb, Amenmose and others (cf. La planche I).

---

<sup>50</sup> S. MOSCATI, *Les Phéniciens*, Paris: Fayard, 1971, p. 178.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>52</sup> J.M. SERVET, *op. cit.*, p. 89 et suivantes.

<sup>53</sup> S. MOSCATI, *op. cit.* p. 178.

<sup>54</sup> S. MOSCATI, *ibid.*, p.176.

<sup>55</sup> S. MOSCATI, *op. cit.*, p. 177.

<sup>56</sup> Cette expression reprend le titre d'un chapitre de l'ouvrage de C.M. ARENSBERG, K. POLANYI (éd), *Les systèmes économiques dans l'Histoire et la théorie*, Paris: Larousse, 1975, 348 p.

<sup>57</sup> Cf. J. JANSSEN *op. cit.*, p. 558 "One may perhaps proceed into a division into three main patterns of economic structure, namely that governed by the principle of reciprocity that of redistribution and that of market exchange".

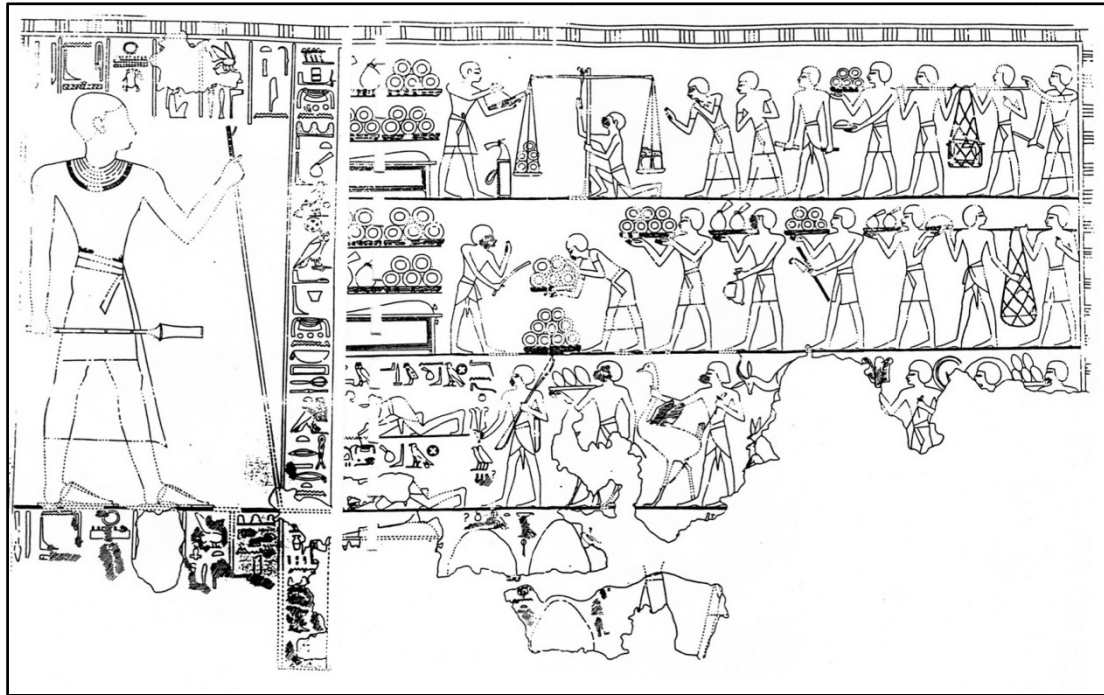


Planche 1

Le début du texte qui sert de légende au tableau retiendra notre attention: "*Recevoir l'or des confins montagneux de Coptos<sup>58</sup> ainsi que l'or du vil pays du Kouch (l'actuelle Nubie) en tant qu'impôt de l'année<sup>59</sup>*" [les mots entre parenthèses sont des précisions que nous avons jugé utile d'insérer]. Le rôle de Menkheperasonb, trésorier royal du Nouvel Empire est clair: contrôler les revenus fiscaux qui ont une forme métallique, ici de l'or. Ceci est une pratique classique, souligné par Wolfgang Helck<sup>60</sup>. Le fisc exigeait de l'or à titre d'impôt. Parfois même le vocable désignant l'or se substitue à celui désignant l'impôt. Soulignons cependant que ceci n'est applicable qu'aux tributaires "*coloniaux*". L' "*impôt de l'année*" n'est autre, en effet, que le tribut versé par les vassaux de l'Empire égyptien.

Cependant, au-delà des conventions de style, force est de reconnaître que ces anneaux d'or ne devaient pas avoir la régularité que le dessin semble leur prêter. En effet, il y a une pesée de ces anneaux relativement à un poids-témoin, ayant ici forme de bovidé. (PP. 1)

Ceci tend à réfuter l'utilisation d'anneaux comme instrument monétaire semblable au *nomisma*. D'ailleurs la planche II de la tombe montre la destination possible de ces anneaux. Peut-être<sup>61</sup> seront-ils thésaurisés sous forme d'œuvres d'art diverses, compagnes indispensables du roi dans sa vie de l'au-delà. Si la production d'or est un acte économique, ou politique, si on le perçoit comme taxe, sa finalité est de portée métaphysique<sup>62</sup>. L'économie n'a pas encore trouvé son sens propre.

<sup>58</sup> Désert de l'Est égyptien.

<sup>59</sup> MENKHEPERRASONB fut un trésorier royal de la 18ème dynastie. N.D de Paris D'Avis, *The tomb of Menkheperasonb Amennose and another Theban Tomb series*, London: *The Egypt Exploration Society*, 1933

<sup>60</sup> W. HELCK, *op. cit.*, 236.

<sup>61</sup> Cette observation ne peut que relever de l'hypothèse. La plupart des objets représentés sont de facture syrienne, ou égéenne; l'or n'étant de surcroît pas forcément leur matière. Plus sûrement, l'or en anneaux était principalement transformé en feuilles de placage (Statue, Naos, Sarcophage).

<sup>62</sup> Il est ainsi possible de retenir la thèse de F. DAUMAS dans sa seule dimension égyptologique.

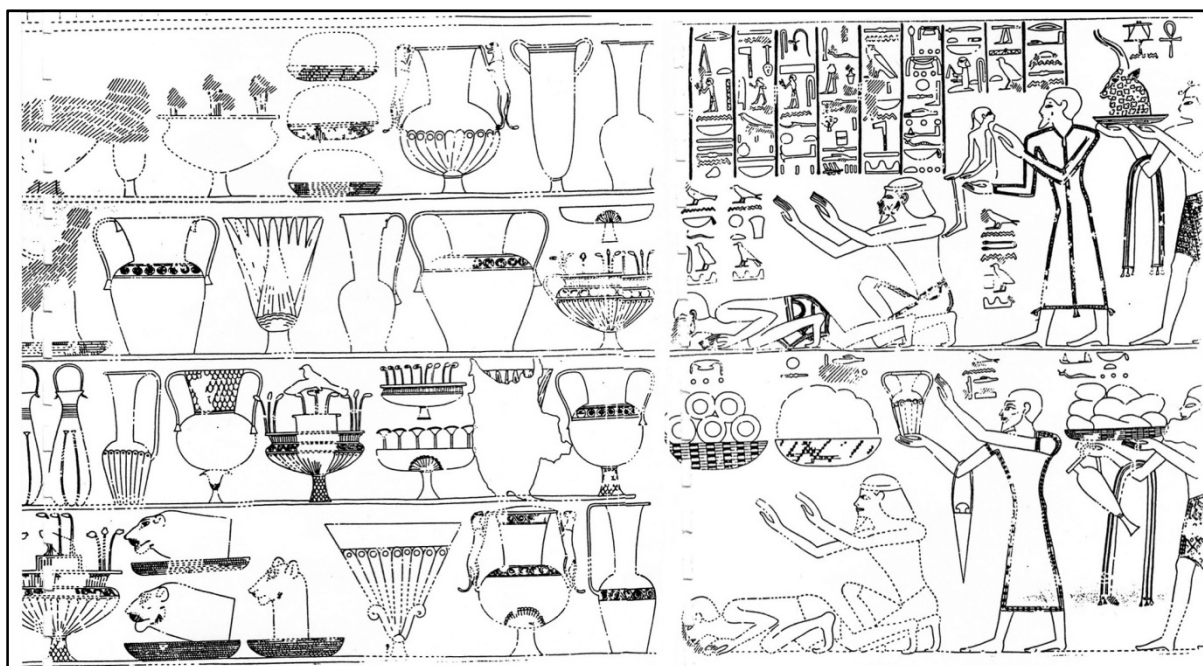


Planche 2

Enfin, il est essentiel de souligner que les *nomismata* sont des étalons de valeur, ils permettent d'estimer les biens. Si, dans notre exemple, il y avait instrument monétaire, il s'agirait du poids-témoin à forme bovidé. Or cette unité pondérale n'a jamais été recensée comme unité monétaire dans les comptes étatiques.

#### Que retenir de la thèse de F. Daumas ?

Le mérite de cette approche est d'avoir su prendre en compte la spécificité de la culture égyptienne. Mais, si l'hypothèse de Dykmans fut anthropologiquement peu fondée, l'argumentation de F. Daumas est économiquement insoutenable.

Le peu de pertinence de la proposition de F. Daumas est, du point de vue économique, dû à un économisme implicite. Nous venons de le voir: l'économisme qui affirme le caractère commercial des pratiques monétaires ne semble pas résister à une lecture attentive; l'exemple de la Phénicie (et de Carthage), l'interprétation à donner des fresques égyptiennes qui demeure délicate sont des éléments de rejets qui semblent décisifs.

Cette démarche voit dans le phénomène monétaire un "*fait social total*"<sup>63</sup>. Ceci nous permet d'éviter certaines apories évoquées. Il est cependant nécessaire d'expliquer la disparition du *shât* d'or.

#### c) Le caractère monétaire de l'or

Il fallait estimer à son exacte portée la réalité monétaire de l'ancienne Égypte, en tentant de se démarquer des préjugés de la modernité, et montrer que l'Empire Memphite, (et ses successeurs) n'a pas connu l'étalon-or<sup>64</sup>. C'est pourtant cette "*barbare relique*" qui demeure dans les arrières pensées des historiens ou économistes.

Même s'il n'y a pas de support matériel au *shât*, il est certain que celui-ci évaluait l'or, de préférence à toute autre matière et que pesait sur l'or un interdit théologique.

Le caractère si particulier de l'or en Égypte nous permet que soit posée la question: ce métal a-t-il connu une autre utilisation que celle qui le lie au sacré ?

<sup>63</sup> L'expression de MAUSS. Cf. son *Essai sur le Don*

<sup>64</sup> C'est une réponse positive à cette question que donne DYKMANS, dans "l'Empire memphite a-t-il connu l'étalon-or", in: *Revue belge des sciences commerciales*, 1938, pp. 2-16

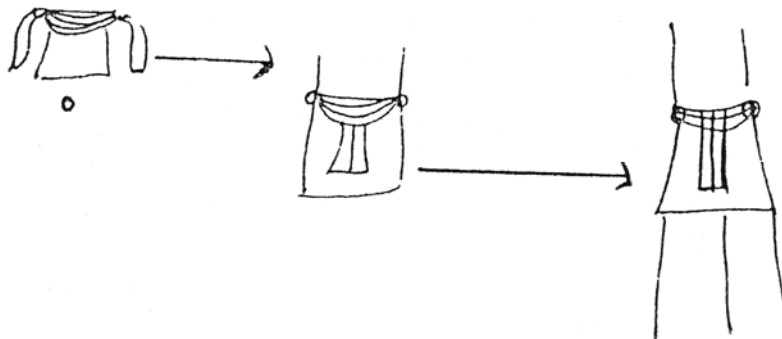
La possession de ce métal renvoie à l'ordre de la distinction. Erman et Ranke<sup>65</sup> écrivaient ainsi: "Toutefois, ce n'était pas pour sa valeur intrinsèque qu'on s'efforçait de l'obtenir. La valeur réelle de l'ordre de la récompense venait de sa signification emblématique". L'or distingue le guerrier valeureux, le scribe zélé; qui l'obtient du Pharaon participe par là d'un don de vin qui l'élève parmi les hommes.

Ce métal précieux, qui ne paraît pouvoir circuler, semble être à l'origine une paléomonnaie dont la raison d'être est paradoxalement la circulation. Que nous apprend l'épigraphie ?

L'idéogramme représentant l'or au singulier est voisin du dessin ci-contre:



Contrairement à une idée répandue ce hiéroglyphe n'est pas nécessairement l'expression d'un collier de perles enfilées<sup>66</sup>. En effet, le Pr. Goyon fit l'hypothèse que ce symbole pouvait renvoyer en fait à une forme de pagne, ou d'ornement de ceinture de ce vêtement:



On constate, à ce stade de la recherche, que le pagne en Afrique est un bien qui a eu des fonctions paléomonnaies. Ce point peut avoir quelque importance si l'on veut bien se souvenir du fait que l'égyptologie ne peut rejeter l'existence de racines est-africaines pour la civilisation pharaonique.

Bien que l'observation soit du ressort de l'hypothèse, on peut se demander, dès lors, si l'ornement de métal assujéti au devant du pagne, et dont le prolongement sera le devant d'orfèvrerie du pagne royal, n'a pu constituer, aux origines de l'Égypte, un moyen d'échange que fit disparaître ensuite la sacralisation exclusive de l'or "*chair des dieux*".

L'or qui a pu être ainsi paléomonnaie, c'est-à-dire un bien relevant de l'ordre de la distinction, s'il est totalement sacralisé devient inaccessible et perd son caractère monétaire cinq siècles après notre ère, l'Apa Schnouda<sup>67</sup> stigmatisait ainsi les ouailles à son propos:

*"Si vous touchez à peine l'or au lieu de la prendre en vos mains, pour être agréable aux démons auxquels vous croyez, êtes-vous obligés encore de ne point le dépenser pour les choses dont vous avez besoin ? Et si vous vous souillez en les touchant, à combien plus forte raison vous souillerez vous en l'adorant sans que quelqu'un vous entende ?"*

Si la métaphysique peut faire sourire ceux qui naïvement, postulent le réel à l'image de la raison<sup>68</sup>, elle permet ici de comprendre le comportement des Coptes. Certes, l'or n'est pas seulement sacré et le texte qui vient d'être cité montre que la représentation de l'or procède du phénomène monétaire, phénomène où magie et politique sont inextricablement liées.

<sup>65</sup> A. ERMAN, H. RANKE, *La civilisation égyptienne*, Paris: Payot, 1985, p.157

<sup>66</sup> Nous remercions SARAH WIGMORE, épigraphiste, pour ce commentaire d'une interprétation de J.C. GOYON

<sup>67</sup> SHNOUDA était un haut dignitaire de l'Église Copte. Ce texte est cité par F. DAUMAS, *op. cit.*

<sup>68</sup> Cet énoncé, hégélien, semble bien définir l'essence du positivisme

L'or a pu être une paléomonnaie aux temps prédynastiques au vu de ce qui précède. Le "shât d'or" était le souvenir de sa forme proprement monétaire jusqu'au Moyen Empire. Mais, avec F. Daumas, il faut bien admettre qu'essentiellement à partir de la XIX<sup>ème</sup> dynastie, l'or, "chair des dieux; ne pouvait circuler, ni même être évoqué<sup>69</sup>. Une monnaie, primitive ou non, qui perd son pouvoir de circulation nie par là son caractère monétaire.

Les pratiques monétaires fondées sur l'or exprimaient une institutionnalisation de la distinction. Toute institution est cependant relative à un moment historique. Le surgissement de nouvelles attitudes, ici un interdit religieux, peut la vouer à une disparition soudaine.

## **L'émergence de l'individu et la monétarisation du corps social**

Dès lors que l'on sort du cadre de la redistribution et de la réciprocité individuelles, attester de la propriété individuelle devient un acte fondamental. Mais l'autre moment tout aussi déterminant de l'acte monétaire est l'évaluation. Il convenait donc de mettre en évidence les lointaines origines de l'acte d'évaluation faces aux nécessités institutionnelles.

L'évaluation autonome des choses est une condition nécessaire de la société civile dans sa dimension économique: mais elle ne prend de sens que si la propriété ou les fonctions afférentes à la propriété ne sont l'apanage d'aucune bureaucratie et sont librement transférables.

On sait que les transformations socio-politiques de l'Égypte ancienne se traduisent cycliquement par des formes de démembrement de la propriété d'État. Montée des échanges décentralisés et émergence de l'individualité sont allées, historiquement, de pair.

### **a) La montée des échanges et l'émergence de l'individualité.**

Pendant l'Ancien Empire naît la propriété privée. Ceci, pour des raisons religieuses. Le monarque ne pouvait refuser à ses meilleurs auxiliaires l'octroi de fondations funéraires, moyen d'assurer la pérennité du culte du nom du serviteur défunt. De plus, l'hérédité de la charge de monarque sape le caractère purement étatique d'appropriation des terres. Des "états dans l'État" se constituent sous la 5<sup>ème</sup> dynastie. Au Moyen Empire, pour Erman Ranke<sup>70</sup>, la propriété privée des "Grands" ne fait pas de doute.

Cette affirmation de la genèse religieuse de la propriété privée peut surprendre. Karl Polanyi<sup>71</sup> remarquait: "*l'économie humaine est donc encastrée et englobée dans des institutions économiques et non économiques. Il importe de tenir compte de l'aspect nonéconomique. Car il se peut que la religion et le gouvernement soient aussi capitaux pour la structure et le fonctionnement de l'économie que les institutions monétaires ou l'existence d'outil et de machine qui allègent la fatigue du travail*".

Pour des raisons une fois encore religieuses, l'Ancien Empire a sapé les bases de son autorité. En effet, les temples funéraires des rois défunts tendaient à échapper à l'autorité politique du roi régnant. Les fonctionnaires et prêtres de ces fondations, serviteurs d'un roi mort<sup>72</sup> "éprouvaient l'expérience du pouvoir personnel et de la liberté individuelle". Les serviteurs de rois morts n'avaient aucun maître. Curieuse impuissance du pouvoir politique au regard des institutions religieuses ! On a pu conclure à une certaine incohérence de

---

<sup>69</sup> Pour l'Égyptien, énoncer le nom d'un être ou d'une chose était le moyen de lui donner l'existence. Le dogme de l'Incarnation ne procède-t-il pas du même esprit ? Toute mention incluse est un sacrilège ou un crime de lèse-majesté.

<sup>70</sup> A. ERMAN, M. RANKE, *op. cit.*, p. 125. On ne peut exclure une hypothèse politique pour la naissance de la propriété privée. Le monarque, confiant des charges qu'il rendait héréditaires, croyait pouvoir s'appuyer sur des hauts serviteurs, tout dévoués à un système qui assurait la pérennisation de leurs privilèges.

<sup>71</sup> C. M. ARENSBERG, K. POLANYI, *op. cit.*, p. 224. Il semble critiquable, toutefois de ne traiter les institutions monétaires que comme essentiellement économiques.

<sup>72</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 137: "*zu dem Erlebnis der persönlichen Macht der individuelle Freiheit*".



l'organisation de l'Ancien Empire<sup>73</sup>. Les fondations funéraires royales se sont multipliées, privant le pouvoir politique d'une vaste portion de sa base économique. L'immunité de ces fondations est en rupture radicale avec l'idée d'un centre collectant et redistribuant le surplus.

P. Montet<sup>74</sup> et W. Helck<sup>75</sup> ont pu ainsi émettre une audacieuse hypothèse selon laquelle des échanges auraient existé entre ces institutions. Effectivement, les carences du centralisme pharaonique impliquent nécessairement de tels échanges décentralisés.

Ainsi, l'autonomie de certaines institutions grandit. Comment expliquer cette *autonomie des hommes* que suggère la représentation - voir page suivante - de scènes de marché dès la cinquième Dynastie (l'avant - dernière dynastie avant la Première Époque Intermédiaire) ?

On ne peut séparer les institutions des hommes qui la composent. Parce que ces derniers ont l'expérience de la liberté l'institution dont ils sont membres, ils peuvent commencer à se vouloir autonome. Ainsi, on peut présumer qu'un mouvement général d'individualisation a provoqué des vagues d'échanges entre institutions, et entre les hommes eux-mêmes.

Les "*commerçants*" dont le texte fait état, agissent, peut-être, pour le compte d'une fondation tandis que le partenaire dans l'échange, un artisan, "*vend*" un produit confectionné en dehors des heures de travail qu'il doit à l'institution dont il est membre.

Nous avons reproduit le commentaire de T.H James<sup>76</sup> relatif à un tel marché (voir page suivante une reproduction de scènes trouvées dans un mastaba): "*Cinquième dynastie (c 2360 avant J.C). A droite de la porte d'entrée du vestibule on aperçoit trois registres illustrant l'animation d'un marché. Des commerçants proposent une riche variété de produits: il y a au moins quatre échoppes vendant des fruits et des légumes; deux poissonneries et une triperie; deux marchands, dont une femme, proposent des coupes; deux hommes vantant les mérites de leur drap. La plupart des clients - on remarquera qu'à une exception près tous les badauds sont des hommes - portent de petits sacs en bandoulière. On voit par ailleurs qu'ils proposent aux marchands des articles divers en échange de leurs produits*".

*D'une façon plus précise, au registre du bas, un marchand de légumes s'adressant à un client lui dit: "donne moi ce que tu as apporté et je te donnerai de beaux légumes". Des traductions plus littérales peuvent peut-être mieux rendre compte du contenu de ces échanges. Un boucher, marchand de viande séchée s'exprime ainsi devant un artisan: "Mets sur lui l'équivalent de (mon) produit que mon cœur soit content, car c'est le prix", et lui représente le sceau; autrement dit implicitement "donné m'en pour ce que ça vaut".*

Au cours de l'Ancien Empire la croissance de la sphère des échanges individuels conduit l'État à abandonner une part de ses prérogatives et de son contrôle, autant à l'extérieur, qu'à l'intérieur. Les hauts-fonctionnaires qu'étaient les nomarques constituèrent de véritables féodalités. Ce qu'on dénomme "*Révolution Sociale*" en égyptologie - première phase de la

<sup>73</sup> Cf. A. ERMAN, H. RANKE, *op. cit.*, p. 121 (pour une conclusion analogue).

<sup>74</sup> P. MONTET, *La vie quotidienne en Égypte au temps des Ramsès*, Paris: Hachette, 1946, p. 163: "*Quand tous les besoins de cette collectivité (c'est-à-dire une institution étatique) étaient satisfaits, l'excédent était livré*". Cette pratique, attestée au Nouvel Empire, a permis à HELCK d'émettre l'hypothèse de pratiques analogues à l'Ancien Empire. En effet, "*si une liquidation lente de la propriété d'État*" à l'Ancien Empire (nous traduisons de W. HELCK, *op. cit.*, p. 240"...*beginnt natürlich ein langsamer Ausverkauf des staatlichen Eigentum*") a impliqué des échanges décentralisés, pourquoi en aurait-il été nécessairement autrement au Nouvel Empire ? L'hypothèse implicite est ici que le seul mode alternatif au principe de centralité dans une telle société ne peut être que le principe d'échange.

<sup>75</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 134 et suivantes. L'auteur insiste sur le fait que, derrière l'autonomie croissante d'institutions qui constituaient l'appareil d'État, se forme une individualité, qui, dans son principe, s'oppose à la bureaucratie. Le Moyen Empire est alors pensé comme une création des possédants visant à imposer une servitude proche de l'esclavage. Cette dernière conclusion est aujourd'hui controversée.

<sup>76</sup> T.H. JAMES, *Le peuple de Pharaon*, Paris: Le Rocher, 1988, pp 260-262

Première Époque intermédiaire n'est autre que l'effondrement du centralisme d'État et de son moyen de contrôle social, la bureaucratie.

Le Moyen Empire fut l'entreprise réussie de la reprise en main<sup>77</sup>. Décrivant la XII<sup>ème</sup> dynastie Helck<sup>78</sup> écrivait: "On abolit à nouveau cette indépendance de l'homme... l'homme perdit son individualité... et n'était plus qu'un rouage d'une machine compliquée". En outre<sup>79</sup> "l'économie va être ramenée au stade de l'Ancien Empire, avec l'abolition de la propriété privée, l'obligation pour la population du service de travail". Il semble néanmoins que la bureaucratie ne put renouer avec le succès du temps des bâtisseurs de pyramides, c'est-à-dire l'extraction d'un surplus suffisant pour reproduire l'ordre social. La raison semble culturelle. Était-il possible de nier l'individu alors que<sup>80</sup> "la conscience du peuple s'est transformée à cause des expériences vécues pendant la (première) époque intermédiaire". ? Enfin, le "désenchantement du monde"<sup>81</sup> est en marche: le travail fourni aux rois, pour la construction de pyramide par exemple, n'est plus pensé comme étant bénéfique - de par la magie du sacré - à la population entière, mais à une seule classe de possédants<sup>82</sup>. Il faut cependant remarquer que cette interprétation de W. Helck est aujourd'hui fort discutée<sup>83</sup>.



Le système économique fut profondément différent au Nouvel Empire. Doit-on dire, comme W. Helck, que l'on renoue avec la propriété "privée" ?<sup>84</sup>

Un tel adjectif ne s'applique pas au domaine de l'économie politique car, en effet, il semble que s'instaure un système de dépendance plus qu'un régime de propriété privée.

W. Helck a proposé de voir dans le Nouvel Empire un moment "d'extension de la féodalité" ("Ausweitung der Lehnwesens"). Pour détruire l'ancienne noblesse dont la présence

<sup>77</sup> C'est en substance ce que dit W. HELCK, *op. cit.*, pp. 195-197.

<sup>78</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 266 "Diese Selbständigkeit des Menschen wieder beseitigt... Der Mensch verlor seine Individualität ... und war nur ein Rad einer komplizierten Maschinen".

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 196: "Die Wirtschaft wieder in den Zustand des Alten Reiches zurück geführt unter Aufhebung des Privatbesitz, Verpflichtung der Bevölkerung zum Arbeitsdienst".

<sup>80</sup> *Ibid.* "..., dass die innere Einstellung des Volkes durch die Erlebnisse der dazwischen liegenden Zeit verändert worden ist".

<sup>81</sup> Problématique wébérienne reprise par M. GAUCHET, *Le Désenchantement du Monde - Une histoire politique de la religion*, Paris: Gallimard, 1986.

<sup>82</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 197.

<sup>83</sup> En effet, la construction devient affaire de spécialiste au sein de corporation; seul l'appel à une main d'œuvre non spécialisée peut, à la rigueur, témoigner d'un certain refus.

<sup>84</sup> B. MENU, *op. cit.*, p. 340 "La propriété privée des terres était exceptionnelle"

signifia la ruine de l'État, les souverains de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie redistribuèrent les terres d'une façon particulière: certains militaires âgés obtinrent des fiefs du roi. Ces fiefs permirent à ces valeureux guerriers de vivre grâce aux "*dons*" de la piétaille qui, elle seule, mettait ces terres en valeur. On ne peut donc en premier lieu parler de "*propriété privée*", mais d'une individualisation du mode d'appropriation de la terre. L'aspiration individualiste ne signifie pas nécessairement la stricte propriété privée telle que nous la connaissons. En second, les acquis de l'égyptologie juridique mettent en cause la simplicité du schéma précédent esquissé par W. Helck.

En réalité, il semble que les conditions de la propriété, si l'on en croit B. Menu, obéissaient à des règles complexes qui rendent juridiquement inopérante la "*summa divisio droit public/droit privé*"<sup>85</sup>. Ce que l'on observe sur une grande échelle au Nouvel Empire, ce ne sont pas des propriétés qui sont cédées mais de fonctions. La terre est toujours à Pharaon<sup>86</sup>, mais l'on peut acheter ou vendre les droits de jouissance y afférents.

Cependant, disposer à sa guise de fonctions, en faire commerce, n'est-ce pas là un usage primitif, quoique indirect des moyens de production. Agriculteurs, ouvriers, pêcheurs, ou prêtres subalternes, semblent avoir disposé de petits lopins de terre exploités en toute indépendance. Certaines terres pouvant être perçues comme marginales ont parfois une importance économique: que l'on songe à la productivité du lopin de kholkosien par rapport à celle du Kholkose. Ainsi, au Nouvel Empire, les formes de la propriété œuvrent pour l'établissement et la croissance d'échanges décentralisés.

De surcroît, les retombées de l'entreprise impériale de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie élargissent la sphère du marché. Cela ne s'est pas démenti durant l'ère ramesside et on a pu décrire un flux d'importations tout à fait extraordinaire venant de Syrie via, souvent, la Phénicie. Cette montée des échanges a-t-elle entraîné la création d'une classe de marchands, d'une classe marchande proprement égyptienne ?

La réponse ne peut être que négative. Le "*marchand*" du Nouvel Empire est d'abord un fonctionnaire dont la fonction est de gérer pour l'État une activité commerciale. Cependant on peut émettre l'hypothèse que ces "*marchands fonctionnaires*" avaient "*l'autorisation de détourner (SIC) une partie des biens soumis à leur contrôle à titre de paiement de leur service*"<sup>87</sup>. Ainsi y aurait-il un usage privé des biens publics, les derniers étant la condition du premier; cependant la présence de "*journaux de bord*"<sup>88</sup> est la preuve d'un contrôle par l'État. Contrôle d'autant plus nécessaire que certains de ces "*marchands*" profitent de leur position dans les appareils d'État pour commercer à leur seul profit. Le "*décret d'Horemheb*" contient l'exposé d'un certain nombre de mesures destinées à refréner l'arbitraire de certains fonctionnaires<sup>89</sup>.

Ainsi peut-on observer des pratiques marchandes, sans classe marchande. Se crée un "*désir des choses*" ("*Nachfrage nach Dinge*")<sup>90</sup>, dont beaucoup ne sont pas nécessairement considérées par l'État comme utiles. La psychanalyse a bien montré comment le désir humain doit se porter sur autre désir<sup>91</sup>. Comment l'État pourrait-il régenter ce besoin créé par le désir ? C'est dans la liberté que se constitue l'autonomie du sujet.

---

<sup>85</sup> *Ibid.*, Introduction, p IV

<sup>86</sup> Il n'y aurait donc pas une propriété transmissible aux héritiers en droit. Mais la fonction pouvait l'être. C'est pourquoi, devant de telles complexités, un égyptologue, non juriste comme HELCK - contrairement à B. MENU- parle directement de "*propriété privée*".

<sup>87</sup> T.H. JAMES, *op. cit.*, p. 255

<sup>88</sup> C'est-à-dire de registres d'entrées aux frontières.

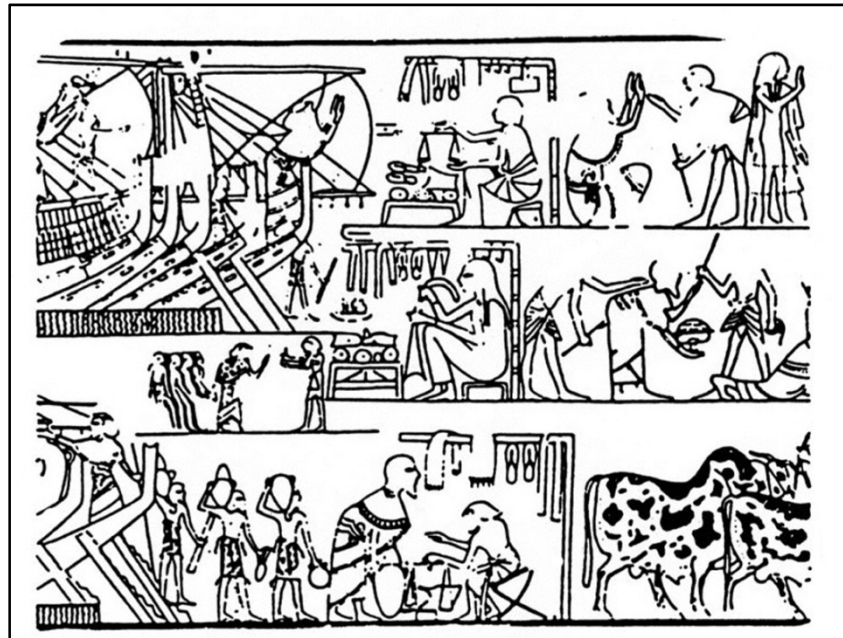
<sup>89</sup> Cf. J.M. KRÜCHTEN, *Le Décret d'Horemheb. Traduction, commentaires épigraphique, philologique et institutionnel*, Bruxelles: Edition de l'Université de Bruxelles, 1981, 205 p.

<sup>90</sup> W. HELCK *op. cit.*, p. 266

<sup>91</sup> Sans attendre R. GIRARD: cf. A. AKOUN, "*Individu et société*", *Encyclopaedia Universalis, I Corpus* (9), 1985, pp. 1012-1014

L'Égypte du Nouvel Empire est cosmopolite. Les marchands étrangers parcourent le pays; les échanges extérieurs ne sont plus le fait exclusif de relations d'État à État, mais d'individu à individu.<sup>92</sup>

Les reliefs de la tombe de Qen-Amon (à Thèbes-Ouest fournissent une illustration des changements après le 15e siècle A.J.C (Cf. l'encadré suivant). L'extension de la sphère commerciale, semble due aux influences de l'étranger.



A propos des représentations du tombeau de Qenamun, préfet de Thèbes et directeur du grenier du Temple d'Amon sous la XVIIIème dynastie (Thèbes ouest, n°162), W. Helck<sup>93</sup> écrivait: "*les marchands syriens qui accostaient à Thèbes montrent qu'à cette époque ces gens ouvraient leur marché avec les "indigènes" égyptiens, c'est-à-dire qu'ils vendaient aux individus et pas seulement à l'État.*"

*Un tableau, aujourd'hui disparu, occupait l'une des parois et à fait l'objet d'un commentaire de T.G.H. Jame<sup>94</sup>, comme retraçant les épisodes de l'arrivée à Thèbes de vaisseaux marchands en provenance d'Asie, vraisemblablement sous le règne d'Aménophis III (1403-1365 A. C). Du pont des barges sont déchargées toutes sortes de denrées, bétail (zébus d'Asie), vin et huile (à en juger par les amphores et leurs formes), ainsi que d'autres récipients, peut-être de métal, malaisés à identifier. Sous le contrôle des subalternes de Quenamun et pendant le transfert vers le Trésor, les porteurs étrangers et leur patron traversent les échoppes installées sur la berge par des Égyptiens, s'arrêtent un temps (registre du bas) pour ouvrir ce qui paraît bien être un marchandage. Que proposent les boutiques égyptiennes ? En bas, des sandales et des pièces de lin travaillé; celle qui, au centre, est tenue par une femme offre des pains et des gâteaux, des boissons rafraîchies dans des gargoulettes pendues haut et de la viande séchée<sup>95</sup>; c'est le buffet-buvette. Au-dessus, ce sont divers objets manufacturés où figurent à nouveau des sandales que présente un artisan. Chose étrange, la*

<sup>92</sup> Toutefois, subsistera toujours l'intermédiaire officiel, préposé aux importations.

<sup>93</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 266: "...syrischen Handlern ebensfall darauf hin weisen, daB damals der Handel dieser Leute mit dem ägyptischen "Egenborenen" begann, d. h. sie an Einzelpersonen verkauften und nicht (nur) an den ägyptischen Staat".

<sup>94</sup> T.H. JAMES, *op. cit.*, p. 259.

<sup>95</sup> La femme, accroupie sur un tabouret bas, évente avec une sorte d'écharpe sa marchandise pour en chasser les mouches.

*tenancière de l'échoppe aux vivres exceptée, les hommes d'Égypte accroupie devant leurs étaux, tiennent une balance à peser les métaux. Si transaction il y avait, celle-ci s'effectuait en pesant, du côté égyptien, une masse-étalon<sup>96</sup> pouvant correspondre à la contre-valeur des denrées ou objets offerts à l'échange. Le Syrien qui dépose sa lourde jarre, au registre du bas, n'en fait pas, semble-t-il l'objet du marché; il la pose vraisemblablement pour être à même de mettre dans la balance de son interlocuteur, le poids de métal ou de tout autre substitut qui lui permettra d'acquérir la paire de sandales, l'écharpe à franges ou la pièce de lin qui l'a attiré.*

*Or cette transaction s'effectue avant la zone "de douane", celle où plus à droite du tableau, les commerçants étrangers doivent se soumettre au rite de politesse de la prosternation, sous contrôle des gardes de sécurité, en présentant à Quenamou les cadeaux d'usage. Il y a là l'indication de la zone franche de la rive immédiate du fleuve, bien connue ailleurs où "rive du fleuve" est synonyme de "marché", lieu de troc) mais rien ne permet d'affirmer que les commerçants égyptiens sont "libres"; on peut avoir là la marque d'une décentralisation topographique de l'enregistrement des denrées, en dehors des secteurs traditionnels des locaux de comptabilité du Trésor (royal ou Sacerdotal); il paraît, cependant, permis d'avancer que ce tableau reflète plus encore une situation de nécessité; les équipages étrangers devaient reconstituer leurs réserves de subsistance aux étapes. Latitude leur était donc donnée de faire les vivres, acquérir des rechanges de vêtement et de sandales, mais comme en témoigne clairement la représentation, rien d'autre.*

*On ajoutera enfin que la "monnaie d'échange" pesée par les tenanciers d'échoppe pouvait fort bien ne pas leur être acquise, mais journée de marché terminée faire l'objet d'un contrôle et reddition de compte auprès de l'autorité responsable.*

## Conclusion

La certitude d'une monnaie purement scripturale au deuxième millénaire avant notre ère et la probabilité d'une circulation de dettes de l'aube du premier millénaire prouve la valeur heuristique de la théorie keynésienne de la monnaie: des trois fonctions monétaires communément admises, celle qui a trait à l'unité de compte est déterminante.

Ainsi, il est difficile d'écrire l'histoire monétaire sous l'angle d'une "dématérialisation continue" des moyens de paiement. Il est alors nécessaire de convenir, pour le moins, que le processus de "dématérialisation" comporte quelques exceptions. Ce qui signifie qu'une histoire évolutionniste des pratiques monétaires est sujette à caution. Plus qu'une évolution, n'aurait-on pas affaire à des variations autour d'un même thème central ?

Il apparaît alors que, dès l'origine, le caractère *abstrait* des pratiques monétaires est déterminant. Les éléments d'un projet de "sociologie de la connaissance", inspiré de Durkheim et de Mauss, rendent cette hypothèse crédible, notamment au regard de l'approche "réifiante" traditionnelle. L'économisme a tenté de voir dans la monnaie une chose, ce qui, semble-t-il, conduit à des apories. Au contraire, la théorie qui voit dans la monnaie, l'instrument de reproduction de hiérarchies sociales, n'est pas réfutée. Sa valeur heuristique semble même confirmée: l'or, fondement du *shât* (l'unité monétaire du troisième millénaire), s'écrit vraisemblablement sous la forme d'un pagne stylisé. Or, le pagne est une paléomonnaie très répandue en Afrique. Cette théorie inspirée de Mauss semble bien prolonger la vision keynésienne. Ainsi une hypothèse a pu être émise: c'est dans le domaine du sacré, et dans les champs des rapports de pouvoir, que gît l'essence passée du phénomène monétaire. Pourtant, de cette hypothèse, on ne saurait tirer des conclusions radicales sur la monnaie contemporaine.

---

<sup>96</sup> Toutefois, pour les étoffes, l'habitude égyptienne est de les peser.

Par le seul jeu du hasard, la monnaie a montré son ambivalence: permettant une activité économique hors du circuit étatique, elle fonde un premier acte de naissance de la société civile. Bien sûr, les unités monétaires étatiques assument la fonction de contrôle social par la mesure du surplus. L'apparition de l'individualité ne résulte pas d'une logique de l'intérêt, véritable *deus ex machina* de la philosophie libérale, mais de conjonctures politiques particulières et, en partie, de l'émergence d'une religion incluant le salut individuel, source de la propriété privée ou d'usages privatifs de la propriété d'État.

Ce mouvement d'individualisation qui se dégage de l'histoire de l'Égypte fut un facteur dissociant des données originelles du "*mode de production pharaonique*": la monnaie fut un instrument économique de cette transformation sociale limitant le centralisme total au profit de l'individu. Mais la monnaie n'avait pas trouvé en elle-même sa logique propre. Bien que W. Helck ait relevé à propos de l'ère pharaonique un "*désir aux choses*", la société n'est pas encore fondée sur la primauté des relations aux choses.

C'est une telle primauté qui sanctionnera la "monétarisation" absolue de relations sociales. Les racines même de notre monde moderne se trouvent, en effet, bien plus souvent dans l'Histoire de cet Orient si complexe que dans les traditions du monde classique.



## Table des matières

<b>Préface</b> .....	<b>3</b>
<b>Publications non reproduites dans le présent recueil</b> .....	<b>5</b>

\*\*\*

1. Sociétés, monnaies et économies (un point de vue institutionnaliste) .....	11
2. La pensée économique à l'épreuve du troc et de la monnaie .....	23
3. <i>Figures du néomodernisme ? – le marché est-il un signifiant vide ?</i> .....	37
Y. Roman et J. Dalaison (éds), <i>L'économie antique, une économie de marché ?</i> , De Boccard, 2008, pp. 17-47.	
4. <i>À propos de l'économie des sanctuaires de l'Antiquité - une perspective</i> .....	53
<i>substantiviste</i> , <i>Topoi</i> , 2005, pp. 117-132.	
5. <i>Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi</i> .....	63
<i>Autour de Polanyi. Vocabulaires, théories et modalités des échanges</i> , P. Clancier, F. Joannès, P. Rouillard et S. Tenu (éds), De Boccard, 2005, pp. 33-43.	
6. <i>Max Weber: par-delà primitivisme et modernisme ?</i> .....	73
(À propos de M. Weber, <i>Économie et société dans l'Antiquité</i> , 1998), <i>Politix</i> , (13), 2000, 52, pp. 247-252.	
7. <i>Échange, commerce et monnaies dans les économies non modernes</i> .....	79
<i>un réexamen de l'approche de Karl Polanyi</i> , <i>Transeuphratène</i> (20), avril 2000, pp. 9-43.	
8. <i>Karl Polanyi et l'économie historique de la monnaie</i> .....	103
<i>La modernité de Karl Polanyi</i> , J. Maucourant, J. M. Servet et André Tiran (éd.), l'Harmattan, 1998, pp. 327-359.	
9. <i>Une analyse économique de la redistribution est-elle possible</i> , .....	122
<i>éléments de comparaison entre la "new institutional economics"</i> <i>et l'approche substantive</i> , <i>Topoi</i> , 6, 1996, pp. 131-158.	
10. <i>À propos des origines de la monnaie</i> .....	142
(sur P. Rospabé, <i>La dette de vie - aux origines de la monnaie</i> , Éditions de la Découverte, 1995) <i>Bulletin du livre français</i> , n°578, 1996, pp. 2135-2136	



11. <i>Sur une synthèse de l'histoire monétaire</i> .....	144
(à propos de l'ouvrage de G. Depeyrot, <i>Histoire de la monnaie des origines au 18<sup>e</sup> siècle - tome 1</i> , Moneta), <i>Bulletin du livre français</i> , n° 575 - 576, 1996, pp. 1562-1563	
12. <i>Une anthropologie de la monnaie sans économie politique ?</i> .....	146
(à propos du livre d'Etienne Perrot, <i>La séduction de l'argent</i> , Desclée de Brouwer), <i>Bulletin du livre français</i> , n° 571/572, 1996, p. 831-832.	
13. <i>Au cœur de l'économie politique, la dette - l'approche de J. R. Commons</i> .....	147
<i>Revue du Mauss</i> , Deuxième semestre 1993, pp. 209-218.	
14. <i>Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside</i> .....	153
<i>Dialogue d'Histoire Ancienne</i> (108), 17, 1 1991, pp. 13-31, avec Didier Gentet.	
15. <i>La question de la monnaie en Égypte ancienne</i> .....	164
<i>La Revue du Mauss</i> (13), Octobre 1991, pp. 155-164, avec Didier Gentet.	
16. <i>Pratiques monétaires et individu en Égypte ancienne</i> .....	171
<i>Cahiers Monnaie et Financement</i> (19), 1990, pp. 41-79.	

\*\*\*

<b>Table des matières</b> .....	<b>191</b>
---------------------------------	------------